

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>RÉSUMÉ</b> -----	ii
<b>REMERCIEMENTS</b> -----	iv
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> -----	v
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> -----	viii
<b>LISTE DES FIGURES</b> -----	ix
<b>INTRODUCTION</b> -----	1
<b>CHAPITRE 1 – PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE</b> -----	21
<b>1.1 Mise en contexte : les années 1960 au Canada</b> -----	21
<b>1.2 Problématique</b> -----	33
1.2.1 L’identité nationale au Canada dans les années 1960 -----	33
1.2.2 Confronter les discours-----	40
<b>1.3 Sources et méthodologie</b> -----	43
1.3.1 Les sources-----	43
1.3.2 Méthodes et stratégies de recherche-----	49
<b>CHAPITRE 2 – LE DRAPEAU CANADIEN</b> -----	55
<b>2.1 Chronologie du débat sur le drapeau canadien</b> -----	56
2.1.1 Le Drapeau canadien : de la confédération aux années 1960-----	56
2.1.2 L’utilisation de la feuille d’érable comme emblème canadien -----	60
2.1.3 Le débat de 1964 sur le drapeau -----	62
<b>2.2 Précisions sur la distribution des éditoriaux et des lettres de lecteurs</b> 65	
<b>2.3 Analyse des éditoriaux et des lettres de lecteurs qui portent le         drapeau canadien de 1962 à 1967</b> -----	72

2.3.1 L'indépendance canadienne -----	73
2.3.2 L'unité, quelle unité? -----	82
2.3.3 Le rôle des traditions -----	95
Conclusion -----	102
<b>CHAPITRE 3 – LA MONARCHIE AU CANADA -----</b>	<b>105</b>
<b>3.1 La présence symbolique de la couronne dans la société-----</b>	<b>106</b>
3.1.2 La visite royale de 1939-----	107
3.1.3 La visite royale de 1959-----	110
3.1.4 Les années 1960, visites royales et contestations publiques -----	112
<b>3.2 Précisions sur la distribution des éditoriaux et des lettres de lecteurs</b>	<b>117</b>
<b>3.3 Analyse des éditoriaux et des lettres de lecteurs qui commentent la monarchie au Canada de 1962 à 1967-----</b>	<b>124</b>
3.3.1 Les discours positifs sur la reine -----	125
3.3.2 Les discours favorables à la monarchie-----	129
3.3.2.1 Une institution canadienne-----	132
3.3.2.2 Une source d'unité -----	137
3.3.2.3 Un élément distinctif du Canada -----	140
3.3.3 Le discours défavorables à la monarchie -----	143
3.3.3.1 Une institution inutile-----	144
3.3.3.2 Des protocoles et des mœurs dépassées-----	147
3.3.3.3 Une institution étrangère -----	149
3.3.3.4 Un legs du colonialisme-----	151
3.3.3.5 Une entrave à l'unité-----	154
3.3.4 L'alternative républicaine à la monarchie -----	156
Conclusion -----	161
<b>CHAPITRE 4 – LE CENTENAIRE DE LA CONFÉDÉRATION -----</b>	<b>165</b>
<b>4.1 La Commission du centenaire -----</b>	<b>166</b>
4.1.2 L'Exposition universelle de 1967 à Montréal-----	173
<b>4.2 Précisions sur la distribution des éditoriaux et des lettres de lecteurs</b>	<b>175</b>

<b>4.3 Analyse des éditoriaux et des lettres de lecteurs qui portent sur le centenaire de la Confédération de 1962 à 1967</b> -----	182
4.3.1 Que fête-t-on? -----	183
4.3.2 Qu'est-ce qu'un Canadien?-----	189
4.3.3 Pourquoi fêter le Canada? -----	193
4.3.3.1 Crée un sentiment national-----	193
4.3.3.2 Atteindre l'unité canadienne-----	202
Conclusion-----	208
 <b>CONCLUSION</b> -----	 211
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> -----	216
 <b>ANNEXES</b>	
<b>1 – Le <i>Red Ensign</i> (1957-1965)</b> -----	223
<b>2 – Le trifolié</b> -----	224

## LISTE DES TABLEAUX

1	Éditoriaux sur la question du drapeau canadien de 1962 à 1967 -----	68
2	Lettres de lecteurs sur la question du drapeau canadien de 1962 à 1967-----	71
3	Éditoriaux qui commentent la monarchie au Canada de 1962 à 1967 -----	119
4	Lettres de lecteurs qui commentent la monarchie au Canada de 1962 à 1967 -----	123
5	Éditoriaux qui portent sur le centenaire de la Confédération de 1962 à 1967-----	178
6	Lettres de lecteurs qui portent sur le centenaire de la Confédération de 1962 à 1967-----	181

## LISTE DES FIGURES

1	Éditoriaux qui portent sur la question du drapeau canadien de 1962 à 1967-----	66
2	Répartition dans le temps des éditoriaux sur la question du drapeau canadien-----	67
3	Lettres de lecteurs qui portent sur la question du drapeau canadien de 1962 à 1967-----	69
4	Répartition dans le temps des lettres de lecteurs sur la question du drapeau canadien -----	70
5	Éditoriaux qui commentent la monarchie au Canada de 1962 à 1967 -----	117
6	Répartition dans le temps des éditoriaux qui commentent la monarchie au Canada -----	118
7	Lettres de lecteurs qui commentent la monarchie au Canada de 1962 à 1967 -----	121
8	Répartition dans le temps des lettres de lecteurs qui commentent la monarchie au Canada-----	122
9	Éditoriaux qui portent sur le centenaire de la Confédération de 1962 à 1967-----	176
10	Répartition dans le temps des éditoriaux qui portent sur le centenaire de la Confédération -----	177
11	Lettres de lecteurs qui portent sur le centenaire de la Confédération de 1962 à 1967-----	179
12	Répartition dans le temps des lettres de lecteurs qui portent sur le centenaire de la Confédération -----	180

## INTRODUCTION

Ce mémoire porte sur l'identité canadienne dans la décennie 1960, plus spécifiquement sur la représentation et l'interprétation des symboles nationaux canadiens tels qu'ils sont véhiculés dans les médias écrits. Nous voulons mettre en évidence les divergences et les similitudes qui existent dans les discours d'opinions entre les quotidiens francophones et anglophones dans les significations qu'ils donnent aux symboles officiels qui représentent le Canada. Cette étude a pour objectif de comparer la manière dont les éditorialistes et les lecteurs qui s'expriment dans les journaux francophones et anglophones conçoivent l'identité canadienne. Elle épouse donc une perspective d'histoire des identités nationales et des représentations.

L'identité, celle des groupes comme celle des individus, n'est pas fixe dans le temps, elle s'inscrit dans un processus perpétuel de reconstruction, elle est en constante redéfinition<sup>1</sup>. L'identité est ainsi impossible à cerner avec exactitude à un moment donné et il serait utopique d'aspirer à établir avec précision une définition unique de la perception que se fait l'ensemble des Canadiens de l'identité nationale canadienne ou d'analyser l'ensemble des discours qui contribuent à définir cette identité. Voilà pourquoi nous sommes dans l'obligation d'établir certaines limites à notre analyse et avons choisi de cerner seulement un type de discours : les discours d'opinions que l'on trouve dans les médias écrits. En effet les collaborateurs des journaux sont parmi les

---

<sup>1</sup> Anthony D. Smith, *National identity*, Reno, University of Nevada Press, 1993, p. 22.

représentants les plus visibles de l'intelligentsia dans la sphère publique<sup>2</sup> et, comme nous l'expliquons dans ce qui suit, comptent également parmi les acteurs sociaux qui contribuent le plus activement à la représentation que les Canadiens des années 1960 se font de leur identité nationale.

L'identité nationale est un concept abstrait. Avant d'être en mesure d'étudier les discours des médias sur l'identité nationale au Canada, il nous faut impérativement rendre intelligible ce concept même d'identité afin d'éviter toute ambiguïté épistémologique, puis nous pourrions démontrer comment cette notion s'applique à une nation, tout en considérant l'importance des symboles nationaux et des médias dans la redéfinition de l'identité. Après avoir décortiqué le concept d'identité nationale et en avoir montré la portée, nous nous intéresserons à notre principal objet de recherche, les symboles nationaux. Nous identifierons ces symboles en ce qui concerne Canada.

## **Revue de la littérature scientifique**

### **Des concepts en mouvement : identité sociale et identité nationale**

#### **Identité sociale**

Le terme d'« identité » a pénétré le langage courant sans pour autant qu'il devienne aisé d'en produire une définition. Le concept d'identité est largement répandu dans l'historiographie bien que son utilisation diverge profondément d'un auteur à l'autre. Il s'agit d'une notion phare en sciences sociales qui a acquis ses lettres de

---

<sup>2</sup> José E. Igartua, *The other quiet revolution: national identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, UBC Press, 2006, p. 6.

noblesse en histoire depuis Michelet et Renan au 19<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. La popularité du concept s'illustre dans l'abondance des publications qui lui font référence. Bien que l'utilisation de la notion d'identité se soit grandement diffusée dans l'historiographie, cela ne rend pas le concept plus explicite pour autant. Avant de nous en servir comme outil, nous devons en préciser le contenu et de l'opérationnaliser<sup>4</sup>.

L'identité sociale n'est pas une forme d'identification immuable<sup>5</sup>. Elle est relationnelle, multiple, culturelle, historique et contingente. Relationnelle et multiple d'une part, parce qu'elle se conçoit, se forme et évolue à travers l'interaction entre les individus et les groupes qui doivent faire des choix parmi les catégories objectives de l'identité sociale<sup>6</sup>. Un individu peut ainsi s'identifier à la fois comme un homme, un ouvrier, un Québécois, un Canadien, un Américain et un Occidental. Les composantes multiples de l'identité ne se contredisent pas, elles se complètent. Ce qui définit réellement l'identité est la manière dont les individus s'approprient et utilisent à leur propre compte les catégories sociales objectives. Les individus revendiquent, intériorisent, s'approprient et imposent leurs identités. C'est ce qui fait la force et l'unicité du concept. L'individu est un acteur de sa propre identité et c'est son adhésion ou son refus de se voir imposer une identité qui rend ce concept opérationnel et permet d'approfondir l'analyse<sup>7</sup>.

---

<sup>3</sup> Gérard Noiriel, « « L'identité nationale » dans l'historiographie française, note sur un problème », dans J. Chevallier, *L'identité politique*, Paris, PUF, 1994, p. 294.

<sup>4</sup> Laurence Fontaine, *Pouvoir, identités et migrations dans les hautes vallées des Alpes occidentales (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2003, p. 143.

<sup>5</sup> José E. Igartua, « L'autre révolution tranquille. L'évolution des représentations de l'identité canadienne-anglaise depuis la deuxième guerre mondiale », dans Gérard Bouchard et Yvan Lamonde, dirs., *La nation dans tous ses états : le Québec en comparaison*, Montréal, L'Harmattan, 1997, p. 273.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 273 et Laurence Fontaine, *op. cit.*, p. 144.

<sup>7</sup> Laurence Fontaine, *op. cit.*, p. 144.

L'identité est également culturelle et historique dans la mesure où elle s'élabore au contact de la représentation de la culture, des perceptions et de la mémoire propre à un groupe<sup>8</sup>. L'apport de la mémoire dans la construction de l'identité est non-négligeable. L'ensemble des souvenirs, qu'ils soient conscients ou non, d'une expérience vécue et/ou mythifiée par une collectivité fait partie intégrante de l'identité des individus<sup>9</sup>. Jacques Mathieu et Jacques Lacoursière ajoutent que « la mémoire collective, c'est le savoir de la société sur elle-même. [...] Elle est le point de référence à travers lequel [l'individu] se reconnaît et s'identifie<sup>10</sup>. » Les éléments qui composent cette mémoire n'ont pas à être connus de tous. La mémoire demeure significative dans la mesure où elle dessine les frontières de l'identité en contribuant à créer un bagage référentiel pour une collectivité donnée. De plus, l'identité est contingente puisqu'elle produit des interactions dont les résultats sont difficilement prévisibles<sup>11</sup>.

En résumé, l'identité des individus est complexe, évolutive, et se construit dans l'interaction avec les autres, de sorte qu'elle est aussi multiple. Enfin, elle s'élabore à partir des représentations de la culture, de l'histoire et de la mémoire propres à la collectivité à laquelle l'individu appartient. Par ailleurs, c'est également une lutte de représentations en constante évolution que les individus produisent ou s'approprient, revendiquent, contestent, ou imposent<sup>12</sup>.

---

<sup>8</sup> José E. Igartua, « L'autre révolution tranquille. L'évolution des représentations de l'identité canadienne-anglaise depuis la deuxième guerre mondiale », *op. cit.*, p. 273.

<sup>9</sup> Jacques Mathieu et Jacques Lacoursière, *Les mémoires québécoises*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 20.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>11</sup> José E. Igartua, « L'autre révolution tranquille. L'évolution des représentations de l'identité canadienne-anglaise depuis la deuxième guerre mondiale », *op. cit.*, p. 273.

<sup>12</sup> Laurence Fontaine, *op. cit.*, p. 144.

## **L'identité nationale**

Pour sa part le concept d'identité nationale est utilisé dans la littérature scientifique depuis très longtemps. Pauline Curien définit l'identité nationale comme une représentation sociale que l'on peut considérer être la forme aboutie de l'imaginaire collectif. Elle contient et hiérarchise les éléments propres à une communauté politique construite socialement<sup>13</sup>. L'identité nationale, comme celle des individus, est continuellement en mouvement : « les hiérarchies évoluent, déplaçant les emblèmes et modulant la fétichisation de certains objets<sup>14</sup> ».

La circulation de l'identité nationale dans la société s'accomplit par l'entremise de symboles. Bien qu'elle soit partagée par les membres de la communauté, elle peut être multiple et faire l'objet de contestations où se superposent différentes versions « officielles » qui sont parfois complètement contradictoires<sup>15</sup>.

Avant la Deuxième Guerre mondiale, l'utilisation qui a été faite de ce concept dans la littérature scientifique suit deux tendances principales : une conception « civique » ou territoriale, selon la description qu'en donne Renan, et une conception « ethnique » ou généalogique, dans la lignée de celle qu'en a donnée Fichte, et que Weber a nuancée. Après la Seconde Guerre mondiale, les paradigmes concernant les théories relatives à l'identité nationale se modifient. Les définitions qui sont données de

---

<sup>13</sup> Pauline Curien, « L'identité nationale exposée. Représentations du Québec à l'Exposition universelle de Montréal 1967 », Thèse (Science politique), Québec, Université Laval, 2003, p. 67-68.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 70-71.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 67-68.

ce concept dans l'historiographie après cette période peuvent elles aussi être synthétisées en deux grandes catégories, soit les conceptions « étatiques » et « cognitives »<sup>16</sup>.

Selon les tenants de la conception « étatique » de l'identité nationale, l'État crée la nation. En effet, par l'entremise de la citoyenneté, l'État impose un modèle de citoyen. La citoyenneté crée une identité nationale qui transcende les allégeances préalables, les enracinements concrets et les fidélités particulières.<sup>17</sup> Pour citer Pierre Bourdieu :

L'État concentre l'information, la traite et la redistribue. [...] À travers les systèmes de classement (selon l'âge et le sexe notamment) qui sont inscrits dans le droit, les procédures bureaucratiques, les structures scolaires et les rituels sociaux [...], l'État façonne les *structures mentales* et impose des principes de vision et de division communs, des formes de pensée [...], contribuant par là, à construire ce que l'on désigne communément comme l'identité nationale (ou, dans un langage plus traditionnel, le caractère national)<sup>18</sup>.

Les auteurs qui défendent une conception « cognitive » de l'identité nationale la considèrent plutôt comme une création intellectuelle engendrée par la conscience d'appartenir à une communauté. Selon Denis-Constant Martin, l'identité nationale n'existe pas hors du temps<sup>19</sup>. Il affirme que :

Les identités ne sont ni immanentes ni immuables ; elles sont des constructions dont les fondations et les superstructures sont déterminées par les situations dans lesquelles elles sont érigées, par les rapports de pouvoir qui sont alors noués et les efforts entrepris pour les modifier<sup>20</sup>.

---

<sup>16</sup> Pauline Curien, *op. cit.*, p. 41-42.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 42-43.

<sup>18</sup> Pierre Bourdieu, « Esprits d'État, Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 96-97, mars 1993, p. 54.

<sup>19</sup> Denis-Constant Martin, « Le choix d'identité », *Revue française de science politique*, vol. 42, no 4, août, p. 591.

<sup>20</sup> Denis-Constant Martin, *op. cit.*, p. 583.

D'après José Igartua, toutes les nations du monde sont des communautés de l'esprit, c'est-à-dire qu'elles sont construites socialement. Il s'agit d'une représentation intellectuelle qui repose dans l'esprit de ceux qui s'y identifient. Igartua soutient que l'identité nationale est avant tout une forme d'appartenance collective issue d'une représentation intellectuelle<sup>21</sup>. L'idée d'Igartua s'inspire beaucoup de la théorie de Benedict Anderson qui affirme que « all communities larger than primordial villages of face-to-face contact (and perhaps even these) are imagined<sup>22</sup> ». Anderson explique que même dans le cas de la plus petite nation du monde, il serait impossible que l'ensemble de la population entretienne des liens directs<sup>23</sup>. Ainsi, c'est au niveau des représentations que prennent forme les liens qui unissent les individus. De même Fernand Dumont considère que même si les individus n'entretiennent pas de relation concrète, ils « se reconnaissent dans une identité commune à certains signes et symboles<sup>24</sup> » qui sont entretenus et accentués par les idéologies qui « disent la nation, en décrivent les traits [et] la distingue des autres<sup>25</sup> ». Anderson soutient également que l'identité nationale a pris de l'ampleur grâce au *print-capitalism*, c'est-à-dire que l'association du système de production capitaliste et des technologies de l'impression a permis de rejoindre un plus grand nombre de personnes et ainsi étendre les frontières des communautés imaginées<sup>26</sup>. Ceux-ci permettent de créer un espace public de discours où la nation se rencontre, s'identifie et se donne à voir.

---

<sup>21</sup> José E. Igartua, *The other quiet revolution: national identities in English Canada, 1945-71*, *op. cit.*, p. 4-5.

<sup>22</sup> Benedict Anderson, *Imagined Communities : Reflexions on the Origin and Spread of Nationalism*, New-York, Verso, 2<sup>e</sup> édition, 1991, p. 6.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>24</sup> Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1996, p. 16.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>26</sup> Benedict Anderson, *op. cit.*, p. 43-46.

Si l'identité nationale est une conception de l'esprit construite socialement et que les liens qu'entretiennent les individus entre eux sont de l'ordre des représentations et sont relayées par les médias, nous devons d'une part étudier les discours qui circulent dans les journaux à grand tirage et d'autre part chercher à comprendre comment, à partir de ces discours, se structure la représentation imaginaire de l'identité nationale chez les Canadiens francophones et anglophones. Quels sens les uns et les autres donnent-ils aux symboles nationaux et que représentent-ils à leurs yeux? Les Canadiens ont-ils une conception commune de l'identité qui transcende l'appartenance à l'un ou l'autre groupe?

Toujours selon l'interprétation « cognitiviste », Anthony D. Smith considère que l'identité nationale est particulière à une communauté que l'on a nommée, possédant des institutions et des lois communes, un territoire historique<sup>27</sup>. Elle est de nature ethnosymbolique. Elle n'est pas objective, mais se définit plutôt sous l'influence de certaines dimensions subjectives comme le partage de symboles, de mythes et de souvenirs qui sont constamment dans un processus de sélection, de recombinaison et de recodification<sup>28</sup>. L'identité de la nation n'est pas fixe et il s'agit d'une construction complexe où sont interreliés divers éléments tels que : la culture, l'ethnie, le territoire, l'économie et les politiques légales.

Outre le fait que le Canada est un territoire nommé et historique, c'est la composition symbolique de la définition du concept d'identité nationale qui est pour nous la plus pertinente dans la pensée de Smith. Nous retenons en particulier l'idée selon

---

<sup>27</sup> Anthony D. Smith, *The Ethnic Origins of Nations*, Oxford, Blackwell, 1988, p. 32.

<sup>28</sup> Anthony D. Smith, *National identity*, *op. cit.*, p. 22.

laquelle l'identité nationale est fondée en partie sur la représentation que l'on donne à certains symboles, mythes et souvenirs. Dans cette optique, l'étude de symboles comme le drapeau, la couronne et les fêtes du centenaire (qui, nous le verrons un peu plus loin, représentent un cas particulier) devrait nous permettre de comprendre la façon dont on construit l'identité nationale et la signification qu'on lui donne. Cette manière de penser le Canada est-elle propre à l'ensemble des Canadiens ou particulière aux Canadiens francophones, ou anglophones? Existe-t-il au contraire plusieurs idéologies identitaires en compétition? Pour répondre à ces questions, il nous faut établir des comparaisons aussi objectives que possible. Dans cette optique, nous avons identifié un laps de temps précis où les Canadiens, tant anglophones que francophones, doivent se définir comme nation, et analysé des débats de cette période qui touchent la représentation qu'ils ont d'eux-mêmes. De cette façon nous devrions être en mesure d'établir une comparaison qui repose sur des critères les plus objectifs possible. Illustrons notre propos : lorsque les journaux canadiens commentent et se prononcent sur le drapeau, les discours qu'ils présentent sont élaborés dans un temps déterminé, en réponse à une question précise et par rapport à un symbole précis, ce qui nous permet d'établir une base de comparaison.

Selon Ian Angus, l'ethnicité, la religion, les langages, les valeurs culturelles, l'histoire et la géographie sont des composantes de l'identité nationale, mais aucune d'entre elles ne peut s'appliquer à toutes les nations et aucune n'est une composante indispensable de celles-ci. Conformément à l'approche « cognitiviste », Angus explique que c'est plutôt le sentiment d'appartenir à une nation qui est l'élément essentiel de la

définition de celle-ci<sup>29</sup>. Les symboles sont ainsi associés à l'expression du sentiment national et l'interprétation qui est faite de leur représentation à la rhétorique de l'identité nationale<sup>30</sup>. Angus considère que la nation se construit par l'entremise des différents acteurs sociaux, qui ont le sentiment d'appartenir à un même territoire et qui deviennent de ce fait des « acteurs de l'identité nationale<sup>31</sup> ». Par ailleurs, selon lui, les moyens de communication modernes permettent la propagation de l'identité nationale et jouent un rôle important dans la formation de cette même identité<sup>32</sup>. Ils permettent à la nation de prendre conscience d'elle-même, ils étendent et propagent l'espace symbolique et surtout ils mettent en lumière les spécificités nationales par rapport aux autres groupes nationaux<sup>33</sup>.

D'après Angus, chaque identité nationale est originale, disons distincte des autres, mais elle ne repose en rien sur des éléments qui lui seraient uniques. L'auteur soutient en effet qu'il est impossible de définir des caractéristiques qui soient uniques à chacune des identités nationales sans inévitablement tomber dans la description locale. À l'opposé, si l'on base l'identité d'une nation sur des composantes trop générales, on tombe irrémédiablement dans l'universel et on perd l'essence même de ce qui fait une identité proprement nationale<sup>34</sup>. Si une caractéristique n'appartient qu'à une nation, elle ne doit pas exister ailleurs; si elle existe ailleurs il ne s'agit pas d'une composante de la nation, mais de l'humanité. L'auteur résout ce paradoxe en expliquant que ce ne sont pas

---

<sup>29</sup> Ian Angus, *A Border Within: National Identity, Cultural Plurality, and Wilderness*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1997, p.13.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>31</sup> Ian Angus, *op. cit.*, p. 14.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 106.

les caractéristiques de l'identité nationale qui sont uniques ou propres à une seule nation, mais bien la relation entre chacun des éléments de l'identité nationale qui forme un tout unique. L'originalité d'une identité nationale tient donc à l'unicité de sa structure<sup>35</sup>. Angus donne beaucoup d'importance aux symboles. La représentation et l'interprétation de ceux-ci forment cette fameuse structure à laquelle il fait référence. Ainsi, de ces travaux, nous retenons que l'étude de l'interprétation des symboles canadiens nous permettra de vérifier s'il existe une structure intrinsèque associée à l'identité nationale canadienne.

Il est important de noter qu'il n'y a pas d'opposition entre les tendances « étatistes » et « cognitivistes ». Les auteurs apportent une certaine nuance à leur analyse et acceptent généralement que l'identité nationale ait un savant mélange des deux approches et même qu'elles se complètent<sup>36</sup>. Comme la plupart des auteurs cependant, nous adopterons un angle particulier et nous concentrerons cette étude sur l'aspect cognitif de l'identité nationale. De plus, nous définissons d'emblée l'identité nationale comme étant une structure de valeurs et une représentation de la société et du vivre ensemble. Comme la plupart des auteurs dont nous venons de parler, nous tiendrons compte de l'importance des symboles et de leurs interprétations dans la constitution de l'identité nationale. Enfin, selon les chercheurs que nous venons de mentionner, la redéfinition de la représentation symbolique de l'identité nationale s'élabore par l'entremise de discours dont le médium principal est la presse écrite, c'est à travers la presse écrite que nous l'étudierons.

---

<sup>35</sup> Ian Angus, *op. cit.*, p. 107.

<sup>36</sup> Pauline Curien, *op. cit.*, p. 45-46.

## L'objet de recherche : les symboles nationaux

L'identité nationale est complexe et composée de multiples facettes dont les expressions concrètes sont extrêmement variées. L'identité d'une nation se manifeste notamment par l'entremise des symboles nationaux qui servent à cristalliser un aspect subjectif de l'identité. Dans cette optique, les symboles nationaux nous serviront de matériau pour étudier l'identité nationale.

Gérard Bouchard soutient que la représentation symbolique de l'identité nationale s'élabore simultanément selon deux axes. D'une part, dans l'ordre des coutumes et d'autre part, dans l'axe des discours et de la culture savante. Dans l'ordre coutumier, la représentation symbolique est le fruit de la culture non écrite, c'est-à-dire de l'ensemble des interactions entretenues à l'intérieur d'une population. Elle s'exprime par des interactions aussi variées que la danse, le chant, la musique, les contes et légendes, les rites de la vie quotidienne, les rituels entourant la naissance, le mariage et la mort par exemple<sup>37</sup>. Dans le cadre de ce mémoire, nous nous concentrons sur les pratiques discursives qui font partie de l'autre facette de l'élaboration et de la redéfinition des représentations symboliques de l'identité nationale. La construction discursive de la représentation de l'identité nationale s'articule de façon raisonnée et structurée. Elle est essentiellement le fruit de la culture savante dans les sphères de la pensée dont le médium principal est l'écriture. Les acteurs du discours donnent un sens à

---

<sup>37</sup> Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde : essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000, p. 23.

la collectivité, lui attribuant des mythes, des traits, des valeurs, des idéaux, des normes et des traditions qui les mettent en scène eux-mêmes, les autres et la nation<sup>38</sup>.

Toujours selon Bouchard, les symboles nationaux participent à la narration de la nation en constante redéfinition. Cette narration n'est pas linéaire, les différents symboles et le contenu de leur représentation symbolique bougent continuellement, sont débattus, font l'objet de constante négociation, entrent en compétition et se contredisent souvent les uns avec les autres<sup>39</sup>. Ils sont porteurs de messages, assujettis aux débats publics et catalysent la concrétisation de plusieurs discours, représentations et interprétations de ce qu'est l'identité nationale. La symbolique nationale est donc dynamique et c'est en partie ce qui rend notre étude pertinente. Selon Anthony D. Smith, les symboles donnent une définition concrète et visible à la notion abstraite de nationalisme. Les symboles de la nation exercent une influence profonde sur la population justement parce que la tangibilité de ceux-ci permet leur diffusion dans les médias de masse. Les symboles permettent donc de voir la nation et de la définir<sup>40</sup>.

Lorsque, comme c'est le cas de la Confédération canadienne, l'État est créé sans la structure idéologique de la nation, c'est le rôle des symboles nationaux de construire et définir l'identité nationale. C'est exactement ce à quoi servent le drapeau, la couronne et les différentes fêtes nationales dont les célébrations du centenaire font partie et auxquels est intimement liée aussi l'Exposition universelle de 1967<sup>41</sup>.

---

<sup>38</sup> Gérard Bouchard, *op. cit.*, p. 24.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>40</sup> Anthony D. Smith, *National identity, op. cit.*, p. 73.

<sup>41</sup> Michael E. Geisler, *National symbols, fractured identities: contesting the national narrative*, Middlebury, Middlebury College Press, 2005, p. XV.

Il existe deux formes de représentations symboliques. La première est celle que José Igartua nomme, faute d'une traduction efficace, « the conventional wisdom », c'est-à-dire des symboles qui ne cherchent pas à convaincre, mais dont la représentation est censée traduire une définition généralement acceptée de l'identité nationale. Certaines commémorations comme les journées de la fête du Dominion ou le jour du Souvenir en sont des exemples concrets. Les situations dites explicites et argumentatives, c'est-à-dire, des situations où les symboles sont contestés, sujets à être redéfinis et portent à débat, représentent la seconde forme de représentation symbolique. Au Canada, la citoyenneté, la monarchie, les visites royales, la Charte des droits, le drapeau et l'hymne national, la fête du centenaire de la Confédération en sont des exemples<sup>42</sup>. Contrairement aux commémorations annuelles de la première catégorie, le centenaire est particulier puisqu'il s'agit d'un événement unique, sans précédent dans l'histoire canadienne et sujet à la controverse. Dans le présent mémoire, nous avons jugé plus pertinent de concentrer nos efforts sur la deuxième forme de représentation identitaire. En effet, lorsqu'il y a un débat concernant un symbole censé définir l'identité nationale, les différentes conceptions de l'identité sont mises de l'avant et confrontées les unes aux autres. L'opposition explicite de plusieurs définitions de l'identité nationale permet de mieux en percevoir les conceptions rivales.

Comme tous les pays du monde, le Canada s'est donné au fil du temps un appareil symbolique complexe qui sert d'appui à son identité nationale et qui en est l'expression. Les symboles et les emblèmes sont multiples : fleurs, armoiries, animaux, monnaies, timbres, chansons patriotiques, fête nationale, constitutions, sceau officiel,

---

<sup>42</sup> José E. Igartua, *The other quiet revolution: national identities in English Canada, 1945-71*, op. cit., p. 9.

édifices publics comme le Parlement et corps armé distinctif à l'instar de la Gendarmerie royale. Tous ces symboles et les débats entourant la signification de ces emblèmes auraient pu alimenter notre réflexion et servir de matières à ce mémoire. L'historiographie existante et les archives journalistiques que nous avons consultées ont cependant orienté notre choix vers les symboles qui nous paraissent les plus importants et ceux qui suscitent les plus vifs débats à l'époque qui nous intéresse. De fait, ceux que nous avons retenus provoquent plusieurs débats parallèles au cours de la courte période que nous étudions.

Au début des années 1960, le Canada n'a pas de drapeau officiel. Comme nous le verrons plus en détail dans le chapitre consacré à ce symbole, le drapeau qui est utilisé à cette époque comme pavillon canadien est le *Red Ensign*<sup>43</sup> qui inclut l'*Union Jack*, le drapeau du Royaume-Uni, dans le coin supérieur gauche et les armoiries canadiennes dans le coin inférieur droit. L'idée d'officialiser un drapeau ressurgit ici et là au cours des décennies précédentes et avec toujours plus d'intensité. Cependant, ce n'est qu'en 1964, pressé, entre autres, par l'approche du centenaire de la Confédération, qu'une véritable volonté politique s'affirme en ce sens. La nature même du drapeau et la nécessité de s'en doter mènent à une controverse. Doit-on abandonner le *Red Ensign* ou en choisir un nouveau, et dans ce cas lequel ? Que doit représenter le drapeau ? Le passé, le présent, l'avenir ou un ensemble de tout cela ? Quelle interprétation de ce qu'est le Canada doit-on prioriser et que veut-on illustrer dans l'héraldique du drapeau ? S'ensuit une saga parlementaire sans précédent qui mène à l'adoption et l'officialisation de l'unifolié le 15 février 1965. Les débats houleux à la Chambre des communes sur la

---

<sup>43</sup> Annexe 1

question du drapeau se répercutent dans les journaux. Des dizaines d'éditoriaux et des centaines de lettres de lecteurs ont été écrits en lien avec cet événement avant, pendant et après l'adoption du drapeau.

Dans les années 1960, la monarchie est également un symbole important au Canada. Ce pays, ancienne colonie britannique, entretient toujours des liens étroits avec la Grande-Bretagne et reste officiellement une monarchie constitutionnelle : la couronne personnifie le pouvoir exécutif et représente la nation. La monarchie canadienne n'est pas publiquement remise en question par les leaders politiques du pays dans les années 1960. On remarque cependant une différence immense, au sein de la population canadienne, entre la réception qui est faite à Sa Majesté Élisabeth II lors des visites royales de 1939, 1957 et 1959 d'une part et, d'autre part, lors de ses visites de 1964 et 1967. Clairement les perceptions de la monarchie ont changé, ou du moins elles s'affirment beaucoup plus. L'allégeance à la couronne fait l'objet d'une polémique importante dans les journaux dans toutes les discussions qui touchent les voyages royaux. Que ce soit pour réaffirmer, tempérer ou nier l'allégeance canadienne à la couronne et s'exprimer quant à la signification qu'elle revêt pour le peuple canadien, les éditoriaux et lettres d'opinions abondent tout au long de la période et principalement au moment des visites royales, ce qui bien sûr nourrira notre analyse.

Le centenaire de la Confédération est un symbole très particulier. D'une part, cet événement est composé de deux éléments distincts, mais inséparables. En premier lieu, l'année du centenaire à laquelle, partout au pays, sont associées des activités visant à promouvoir et à commémorer ses cent années d'existence : le train de la Confédération,

des échanges étudiants pour découvrir le pays, la restauration des monuments, musées et centres d'interprétation, des festivals et des fêtes publiques, des parades et diverses entreprises culturelles subventionnées par le gouvernement fédéral. En second lieu, l'Exposition universelle de 1967 à Montréal, qui doit cependant être placée dans une catégorie à part. En effet, elle a un statut unique dans les célébrations du centenaire. Même si elle concerne l'ensemble du pays, elle est inévitablement située dans une seule région du Canada. De plus, la portée de l'évènement dépasse largement le centième anniversaire de la Confédération, bien qu'il constitue le clou des célébrations du centenaire et que ces dernières soient les raisons principales pour lesquelles l'Exposition universelle a lieu au Canada en 1967. D'autre part, nous ne pouvons considérer le centenaire comme étant une fête symbolique au même titre que la fête du Dominion, de la Reine ou les autres anniversaires annuels, en raison de son unicité et de l'importance des préparations que nécessitent l'évènement, planifié plusieurs années à l'avance. La Commission centenaire est constituée dès janvier 1963 avec un budget de 100 millions de dollars, sans compter les sommes allouées plus tard à l'Exposition universelle. L'idée de tenir une Exposition universelle à Montréal en 1967 est lancée dès 1958. Elle est officialisée le 13 novembre 1962<sup>44</sup>. En tout et pour tout, ce sont un peu plus de 400 millions de dollars qui seront nécessaires à la mise en œuvre de ce projet d'une envergure jamais vue au Canada<sup>45</sup>. Il va sans dire qu'une telle opération suscite un enthousiasme extraordinaire dans la presse et la population. Encore une fois, des centaines d'articles d'opinions sont publiés au cours des cinq années de préparation de l'Expo 67 et du centenaire. La valeur symbolique de ces deux événements tient à ce

---

<sup>44</sup> Bibliothèque et Archives Canada. Site Internet « Expo 67 Terre des Hommes ». [https://www.collectionscanada.gc.ca/expo/0533020101\\_f.html](https://www.collectionscanada.gc.ca/expo/0533020101_f.html) [en français]. Page consultée octobre 2014.

<sup>45</sup> Yves Jasmin, *La petite histoire d'Expo 67*, Montréal, Québec/Amérique, 1997, p. 433.

qu'ils représentent une image du Canada tel que les contemporains le conçoivent ou voudraient qu'il soit.

Le drapeau, la couronne et le centenaire sont des symboles de l'identité canadienne parce qu'ils synthétisent et représentent sur la scène nationale et internationale ce que sont le Canada et les Canadiens. Ils incarnent la représentation concrète de la notion abstraite qu'est l'identité nationale. Il s'agit d'un ensemble de symboles composés et structurés par la référence identitaire canadienne, choisis dans une large mesure par les élites politiques fédérales qui ont le devoir d'officialiser et de définir ces symboles. Cependant, au-delà de la définition « officielle », c'est en grande partie par le truchement du discours qui circule dans les médias de masse et par la représentation qu'ils en offrent quotidiennement que la population accède à ces symboles, qu'elle les interprète, se les approprie ou les conteste. La nature de leurs fonctions amène régulièrement les médias à intervenir dans l'espace public pour défendre, promouvoir, attaquer ou donner un sens aux différents symboles nationaux et ainsi exposer les différentes conceptions de l'identité nationale. En d'autres mots, les discours dans les journaux, notamment les discours d'opinions, contribuent à la modification de la représentation de ce qu'est un Canadien.

Les discussions que nous venons de mener à propos des concepts d'identité et de symbole nationaux nous mènent à la prémisse suivante. L'identité canadienne, tout comme les symboles nationaux et leurs interprétations, est structurée par un ensemble complexe et hiérarchique de valeurs, de codes, de normes et d'idéaux, sujets à une redéfinition constante. Ceux-ci déterminent la façon dont les Canadiens perçoivent et se

représentent le caractère canadien et plus largement, l'image qu'ils ont du Canada. Pour être en mesure d'analyser la représentation que donnent les médias de l'identité nationale canadienne et établir une comparaison entre les différents quotidiens, il nous faut déconstruire ces discours afin d'en identifier la structure. Nous faisons donc une analyse approfondie et comparée des discours d'opinions dans quatre journaux : *La Presse*, *Le Devoir*, *The Montreal Gazette* et le *Globe and Mail*, de septembre 1962 à 1967. Nous analysons les discours des éditoriaux et des lettres de lecteurs concernant les symboles nationaux canadiens que sont le drapeau, la monarchie et le centenaire de la Confédération. Ceci afin de dégager les tangentes, les principaux arguments et les préoccupations qui structurent les discours identitaires canadiens selon les Canadiens français et anglais dans les années 1960.

Ce mémoire comporte quatre chapitres. Dans le premier, nous rappelons les principaux éléments qui caractérisent la période que nous étudions, puis nous abordons la problématique reliée à l'étude de l'identité canadienne dans les années 1960 et nous présentons nos sources et la façon dont nous les avons traitées. Dans le second chapitre, nous suivons la discussion qui concerne l'adoption d'un nouveau drapeau canadien, et qui connaît son apogée au moment où cette question est débattue à la Chambre des communes, de juin à décembre 1964. Nous évoquons d'abord l'histoire des drapeaux utilisés au Canada depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les tentatives avortées pour adopter un nouveau drapeau, avant d'établir la chronologie propre au débat des années 1960. Suit une analyse en profondeur des arguments et des thèmes évoqués au cours du débat. Cette partie est divisée en trois grands thèmes et nous traitons en alternance la position des partisans d'un nouveau drapeau et celle favorable au maintien du *Red Ensign*. Le

chapitre trois porte sur la monarchie comme symbole canadien. Dans un premier temps, nous rappelons la présence symbolique de la monarchie dans la société canadienne. La seconde partie de ce chapitre traite des visites royales de 1939 et 1959, en tant que manifestations publiques de la couronne, puis de plusieurs occasions où la monarchie revient à l'avant-plan médiatique dans la période que nous étudions, dont la visite royale de 1964. Enfin, nous procédons à l'analyse détaillée des thèmes et des arguments concernant la monarchie selon qu'ils y soient favorables ou défavorables. Le quatrième et dernier chapitre concerne les fêtes du centenaire de la Confédération qui ont lieu en 1967. Nous rappelons d'abord l'étendue des festivités en soulignant les principales activités organisées pour commémorer le centenaire, dont l'Exposition universelle de 1967 fait partie. Enfin, comme dans les autres chapitres, nous procédons à l'analyse détaillée des éditoriaux et des lettres de lecteurs qui s'expriment au sujet de ce symbole. Contrairement à la façon dont nous analysons les deux premiers symboles, nous ne distinguons pas les opinions exprimées à propos des fêtes du centenaire selon qu'elles soient pour ou contre, favorables ou défavorables. Nous traitons des différentes facettes de ce symbole en insistant particulièrement sur les divers questionnements qu'il soulève.

# CHAPITRE 1

## Problématique de recherche

Dans ce premier chapitre, nous expliquons notre choix d'étudier la décennie 1960 et abordons les principales caractéristiques de cette période. Dans un deuxième temps, nous discutons de la façon dont l'historiographie canadienne traite l'identité nationale dans cette décennie. Puis, nous abordons la problématique et les objectifs de notre étude. Enfin, nous présentons nos sources, notre stratégie de recherche et notre méthodologie.

### **1.1 Mise en contexte : les années 1960 au Canada**

Le choix d'étudier l'identité canadienne au cours des années 1960 repose sur le fait qu'il s'agit d'une époque charnière où les Canadiens commencent à redéfinir leur société et leur identité. Bien que cette tendance se poursuive durant les années 1970, la décennie 1960 marque le début de nombreux bouleversements qui ébranlent les bases traditionnelles de la société et de l'identité canadiennes. Ce qui en fait une période propice pour étudier le changement. Depuis la guerre, la population canadienne a nettement rajeuni et l'origine ethnique des Canadiens s'est beaucoup diversifiée. C'est également une période où les Canadiens cherchent à se distinguer de leurs voisins américains. On y observe en effet une remise en cause de l'influence du géant américain dans la société canadienne, tant sur le plan politique, que culturel et économique. On

remet également en question les liens traditionnels du Canada avec la Grande-Bretagne. Enfin, bien sûr, cette période est aussi connue au Québec comme celle de la Révolution tranquille qui est caractérisée par la montée en force du nationalisme québécois et la modification en profondeur de la société québécoise. La relation de pouvoir entre les provinces et le gouvernement central est au cœur de nombreux débats. De même, à travers les débats constitutionnels, on se questionne sur la nature du régime politique au Canada<sup>1</sup>.

Entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le début des années 1960, la population canadienne a pratiquement doublé. En 1961, près de 8 millions des 18,2 millions de Canadiens sont nés du *baby-boom* qu'ont connu le Canada et le monde occidental en général, entre 1945 et 1965<sup>2</sup>. Le poids démographique des jeunes dans la société canadienne est très important. Toujours en 1961, 48,3% des Canadiens ont moins de 24 ans<sup>3</sup>. C'est dire qu'à l'aube de la décennie 1960, la population canadienne est une population jeune. De 1957 à 1967, les jeunes vont à l'école plus longtemps que leurs parents<sup>4</sup> et la fréquentation universitaire double<sup>5</sup>. Cette jeunesse très nombreuse, mieux éduquée, est aussi plus politisée et très militante et se mobilise dans les associations étudiantes et les syndicats<sup>6</sup>. Elle refuse le statu quo et se rebelle contre les standards

---

<sup>1</sup> Gilles Bourque et Jules Duchastel, *L'identité fragmentée : Nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992*, Montréal, Fides, 1996, p. 14.

<sup>2</sup> Margaret Conrad et Alvin Finkel et Veronica Jane Strong-Boag, *History of the Canadian Peoples: 1867 to the Present*, t. 2, Toronto, Copp Clark Pitman, 1993, p. 415.

<sup>3</sup> J. L. Granatstein, *Canada 1957-1967. The Years of Uncertainty and Innovation*, Toronto, McClelland and Stewart, 1986, p. 8.

<sup>4</sup> Margaret Conrad, *op. cit.*, p. 445.

<sup>5</sup> J. L., Granatstein, *op. cit.*, p. 211.

<sup>6</sup> Bryan Palmer, *Canada's 1960s: The Ironies of Identity in a Rebellious Era*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p. 218.

sociopolitiques et l'autorité en général incarnée dans les institutions imposées par les générations antérieures<sup>7</sup>.

Depuis l'entre-deux-guerres, c'est aussi la configuration ethnique du Canada qui s'est considérablement modifiée. Le pourcentage de Canadiens d'origine britannique est passé de 51,9% de la population canadienne en 1931 à 43,8% en 1961, soit un total de près de 8 millions de personnes. Durant la même période, le pourcentage de Canadiens d'origine française s'est maintenu relativement stable en raison d'une forte natalité. Il a même légèrement augmenté de 1931 à 1961 de 28,2% à 30,4% de la population totale. Ce groupe forme un peu plus de 5,5 millions de Canadiens en 1961. Enfin, selon le recensement de cette même année, près de 4,4 millions de personnes ne s'identifient à aucun de ces deux groupes et ne sont ni d'origine française ni d'origine britannique ou irlandaise<sup>8</sup>. En 1961, sur un peu plus de 18 millions de Canadiens, environ 1,7 million est issu de l'immigration récente, c'est-à-dire de celle qui s'est faite entre l'après-guerre et le début des années 1960<sup>9</sup>. Quarante-huit pourcent de ces immigrants viennent d'Europe, des États-Unis ou de l'Australie<sup>10</sup>. Par ailleurs, entre 1961 et 1971, le poids démographique du Québec au sein de la Confédération s'effrite graduellement, passant de 28,8% à 27,9%<sup>11</sup>. En ce qui concerne la langue parlée, 10,6 millions de Canadiens, c'est-à-dire 58,5% déclarent avoir l'anglais comme langue maternelle et 5,1 millions de

---

<sup>7</sup> J. L. Granatstein, *op. cit.*, p. 211.

<sup>8</sup> *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Introduction générale. Livre 1 : Langues officielles*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967, p. 20-21.

<sup>9</sup> Margaret Conrad, *op. cit.*, p. 415.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 513.

<sup>11</sup> Paul-André Linteau et coll., *Le Québec depuis 1930. Histoire du Québec contemporain*, t. 2, Montréal, Boréal, 2007, p. 433-434.

personnes le français soit 28,1% de la population<sup>12</sup>. Le détail des statistiques disponibles pour cette période montre également l'attrait qu'exerce la langue anglaise au détriment du français chez la population qui n'est pas de l'une de ces deux origines ethniques.

La Seconde Guerre mondiale rapproche le Canada de son voisin du sud. Les investissements américains se font de plus en plus importants après la guerre et beaucoup de grandes sociétés viennent s'établir au Canada<sup>13</sup>. En 1960, près de 75% des investissements étrangers proviennent des États-Unis et ce pays absorbe les deux tiers des exportations canadiennes<sup>14</sup>. La guerre froide entraîne le Canada sous l'égide du géant américain. La politique étrangère canadienne se fonde avec celle des États-Unis<sup>15</sup>. La domination économique et politique s'accompagne d'une forte influence culturelle. Certains auteurs, tels que Marshall McLuhan, invoquent la notion de « village global », c'est-à-dire la fusion des différentes cultures selon la volonté des peuples qui confluent dans un même sens. Il s'agit d'une époque où l'*American way of life*, les valeurs et les normes de la société américaine s'imposent au Canada<sup>16</sup>. Conscient de l'influence grandissante des États-Unis sur la population, le gouvernement canadien y répond notamment par la mise en place, en 1951, de la commission Massey sur les arts, les lettres et les sciences<sup>17</sup>. La Commission conclut que le Canada doit créer un conseil pour le développement des arts, que le gouvernement fédéral doit subventionner les universités et donner plus de moyens à Radio-Canada / CBC<sup>18</sup>. Malgré les tentatives du

---

<sup>12</sup> *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. op. cit.*, p. 26.

<sup>13</sup> Alvin Finkel, *Our Lives: Canada After 1945*, Toronto, J. Lorimer, 1997, p. 24.

<sup>14</sup> Margaret Conrad, *op. cit.*, p. 355.

<sup>15</sup> Alvin Finkel, *op. cit.*, p. 31.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 28-29.

<sup>17</sup> Gérard Bouchard, *op. cit.*, p. 318-319.

<sup>18</sup> Alvin Finkel, *op. cit.*, p. 171.

gouvernement pour limiter l'influence politique et culturelle des États-Unis, ces rapprochements perdurent tout au long de la décennie 1960.

Ce sont aussi les rapports entre le Canada et la Grande-Bretagne qui sont remis en question. Bien que la relation entre ces deux pays demeure complexe et ambiguë tout au long de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Gérard Bouchard parle d'une rupture lente<sup>19</sup>. C'est en 1931 que le Canada acquiert son statut de pays autonome et responsable de ses relations extérieures (statut de Westminster). Malgré tout, les Canadiens demeurent des sujets britanniques vivant au Canada jusqu'en 1947, moment de l'instauration d'une citoyenneté canadienne. Le Conseil privé de Londres demeure le plus haut tribunal du pays jusqu'en 1949. Ce n'est qu'en 1952 qu'est nommé le premier gouverneur général né au Canada. Enfin, il faut attendre 1982 pour que soit rapatriée de la Grande-Bretagne la constitution canadienne<sup>20</sup>. Par contre, le premier ministre Mackenzie King attendra sept jours après la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne avant d'autoriser l'entrée en guerre du Canada contre l'Allemagne en 1939 afin de signifier son autonomie en politique étrangère<sup>21</sup>. Lors de la crise du canal de Suez (1956) le Canada joue le rôle de gardien de la paix et s'interpose entre la Grande-Bretagne et l'Égypte<sup>22</sup>. Sur le plan économique, dans les années 1960, les exportations en direction de la Grande-Bretagne diminuent proportionnellement à la montée de celles faites vers les États-Unis et les investissements britanniques au Canada ont chuté à 15%<sup>23</sup>. De son

---

<sup>19</sup> Gérard Bouchard, *op. cit.*, p. 315.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 316-317.

<sup>21</sup> Ramsay Cook, « The Triumph and Trials of Materialism », dans Craig Brown, *The Illustrated history of Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2012, p. 462.

<sup>22</sup> Desmond Morton, « Strains of Affluence », dans Craig Brown, *The Illustrated history of Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2012, p. 495.

<sup>23</sup> Margaret Conrad, *op. cit.*, p. 355.

côté, la Grande-Bretagne s'éloigne du Commonwealth, donc également du Canada, pour se rapprocher de l'Europe des six. Plusieurs crises éclatent dans le Commonwealth, ce qui amène le Canada à revoir le rôle qu'il entend jouer à l'intérieur de cette organisation internationale.

Dans les années 1960, l'État québécois prend en main des secteurs importants de la société québécoise qu'il avait peu investis jusque-là, en particulier ceux de l'éducation et de la santé<sup>24</sup>. Il les modernise et les démocratise, crée un filet de sécurité sociale. Il devient un outil de développement économique majeur et un outil de promotion pour les Québécois francophones<sup>25</sup>. La fonction publique québécoise s'en trouve complètement changée; les ministères se multiplient, celui de la Culture (des « Affaires culturelles ») est créé en 1961, celui de l'Éducation en 1964, tout comme les régies et les sociétés d'État, la nationalisation de l'hydroélectricité est complétée en 1963; la Société Générale de financement crée la même année, la Caisse de dépôt et placement en 1965 pour ne donner que ces exemples<sup>26</sup>. Et ce sont des cohortes de jeunes Québécois éduqués qui viennent combler les postes<sup>27</sup>. Il s'agit d'une conquête par les francophones de l'État et de l'économie québécoise, dominée jusqu'alors par la minorité des Québécois anglophones d'origine britannique. Ce qui contribue aussi à améliorer au plan socio-économique le niveau de vie des Québécois francophones jusque-là largement en deçà du niveau canadien<sup>28</sup>. Cette modernisation de l'État québécois modifie en profondeur à la fois le visage du Québec et la perception que les Québécois francophones et

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 521.

<sup>25</sup> Paul-André Linteau et coll., *op. cit.*, p. 422.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 463-464.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 422.

<sup>28</sup> Paul-André Linteau et coll., *op. cit.*, p. 587.

anglophones ont d'eux-mêmes. Durant toute la décennie, sans remplacer les termes de *Canadien français* et de *Province de Québec*, les vocables de *Québécois* et *d'État du Québec* se répandent largement. Minorités dans l'ensemble du Canada, les Québécois, de plus en plus, se conçoivent d'abord comme une majorité à l'échelle du Québec<sup>29</sup>. Bien que l'effet de ces changements, en particulier concernant l'image que les Québécois ont d'eux même, se fait sentir davantage dans la décennie suivante, les bases d'un nouveau nationalisme québécois sont posées dans les années 1960. Ce qui a un impact majeur sur la relation que le Québec entretient avec le reste du Canada et la façon dont il conçoit son rôle dans le pays.

Ainsi, au-delà de leurs aspects économique et social, la modernisation de l'État et la reconquête de l'économie par les Québécois francophones deviennent le symbole d'un nouveau nationalisme de revendication où la langue française et sa promotion dans tous les domaines de la société occupent une place de première importance. Ce dont témoignent les slogans des principaux partis politiques : « Maîtres chez nous » du Parti libéral, et « Égalité ou indépendance » de l'Union nationale. Mais comme le soulignent Paul-André Linteau et coll., l'idéologie dominante au Québec durant la décennie 1960 —donc durant toute la période que nous étudions— est le nationalisme fédéraliste. Une majorité de Québécois francophones s'identifient avant tout au Québec et réclament plus de pouvoirs pour cette province, voire un statut particulier dans une Confédération canadienne fortement décentralisée.

---

<sup>29</sup> Gérard Bouchard, *op. cit.*, p. 169.

En même temps, un autre courant commence à s'affirmer et à prendre de l'ampleur: le nationalisme indépendantiste qui prône la souveraineté du Québec. Pour les Québécois francophones qui y adhèrent, la Confédération nuit au développement du Québec qui est une société dominée, aliénée et dépossédée par le Canada<sup>30</sup>. Ce courant donne naissance au Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (RIN), qui devient un parti politique en 1963, puis en 1968 au Parti québécois<sup>31</sup> dirigé par René Lévesque. Minoritaire à cette époque, ce parti accèdera au pouvoir pour la première fois au milieu de la décennie suivante.

Au début des années soixante, le mouvement indépendantiste prend aussi une forme différente, beaucoup plus radicale : c'est en 1963 que naît le mouvement terroriste connu sous le nom de Front de libération du Québec. Il s'agit d'un groupuscule clandestin et marginal qui désire réaliser une révolution sociale et l'indépendance du Québec. Il s'oppose au « colonialisme anglo-américain » et veut libérer le Québec de l'oppression, de l'exploitation et de la pauvreté dans laquelle sont maintenus les Québécois. Ses partisans sont persuadés que le Québec ne peut pas parvenir à l'indépendance par les voies démocratiques et c'est pourquoi ils se tournent vers la violence<sup>32</sup>. Des cocktails Molotov à la dynamite, le groupuscule va s'attaquer surtout à ce qu'il considère être des symboles de la monarchie et du colonialisme anglo-saxon, c'est-à-dire, aux monuments (notamment à la statue du général Wolfe sur les plaines d'Abraham en 1963 et de la reine Victoria à Québec la même année) et aux édifices

---

<sup>30</sup> Paul-André Linteau et coll., *op. cit.*, p. 678-681.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 709-710. Et John Alexander Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Septentrion, 2003, p. 353.

<sup>32</sup> Marc Laurendeau, *Les Québécois violents. La violence politique 1962-1972*, Montréal, Boréal, 1990, p. 46-47.

fédéraux (comme le Canadien National, la Gendarmerie Royale du Canada et les manèges militaires)<sup>33</sup>. De fait, 9 des 17 premiers attentats sont perpétrés contre des bâtiments de l'armée canadienne<sup>34</sup>. Durant notre période, Marc Laurendeau dénombre l'utilisation par le FLQ d'un peu plus d'une trentaine d'engins explosifs de faible intensité dont près de la moitié sont neutralisés à temps, alors que d'autres causent la mort d'au moins deux personnes<sup>35</sup>. Bien qu'il compte très peu de membres, ses actions d'éclat ont une résonance dans tout le pays, ce qui contribue à créer un climat de tension et d'anxiété, notamment à l'approche de la visite royale de 1964 comme nous le verrons dans le chapitre trois.

L'émergence du nouveau nationalisme québécois et la montée du mouvement indépendantiste québécois coïncident avec la volonté du gouvernement du Québec d'affirmer son rôle de capitale politique de la francophonie canadienne<sup>36</sup>. Ainsi, il se dote d'une politique officielle concernant les relations entre les communautés francophones du pays en créant le Service du Canada français d'outre-frontières (SCFOF)<sup>37</sup>. « Nous croyons, explique le premier ministre Jean Lesage en 1964, que le Québec est l'expression politique du Canada français et qu'il joue le rôle de mère-patrie de tous ceux qui, au pays, parlent notre langue<sup>38</sup> », l'État québécois se présente au début des années 1960 comme le représentant des Canadiens français de l'ensemble du

---

<sup>33</sup> Marc Laurendeau, *op. cit.*, p. 103, 110 et 310-311.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 110 et 310-314.

<sup>36</sup> Gérard Bouchard, *op. cit.*, p. 169.

<sup>37</sup> Marcel Martel, *Deuil d'un pays imaginé : Rêves, luttes et déroute du Canada français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, p. 20-21.

<sup>38</sup> 20 septembre 1964, cité par Claude Morin, *Le combat québécois*, Montréal, Boréal Express, 1973, p. 68.

Canada<sup>39</sup>. La volonté politique du gouvernement québécois d'occuper cette position s'estompe au fil de la décennie<sup>40</sup>. Il reste que durant la période étudiée, c'est au Québec qu'il y a la plus forte concentration de Canadiens de langue française et c'est cette province qui se présente comme étant le leader de la communauté francophone au Canada.

Au début des années 1960, soulignent Paul-André Linteau et coll., le gouvernement fédéral est largement perçu par la population francophone comme un gouvernement canadien-anglais. Le bilinguisme officiel des institutions fédérales est protégé par la constitution, mais il s'agit d'un bilinguisme de façade et les services publics qui doivent être disponibles en français le sont de façon très inégale selon les ministères et les régions. Il n'y a que les fonctionnaires francophones qui doivent être bilingues et ils sont sous-représentés dans les milieux décisionnels parmi les cadres et les hauts fonctionnaires. Poussé par l'affirmation du nationalisme québécois et la baisse de légitimité des institutions fédérales en ce qui a trait à la représentation des francophones du Canada, le premier ministre Lester B. Pearson met sur pied en 1963 la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Il nomme comme coprésidents Andrée Laurendeau et David Dunton<sup>41</sup>. Après une série d'audiences publiques, la Commission publie en 1965 un rapport préliminaire sur la situation des relations entre francophones et anglophones statuant que « le Canada traverse actuellement, sans

---

<sup>39</sup> Marcel Martel, *op. cit.*, p. 19.

<sup>40</sup> Marcel Martel, « Les politiques gouvernementales fédérale et québécoise à l'égard des minorités francophones du Canada, 1960-1980 », *Francophonies d'Amérique*, no 9, 1999, p. 202.

<sup>41</sup> Paul-André Linteau et coll., *op. cit.*, p. 600.

toujours en être conscient, la crise majeure de son histoire<sup>42</sup> ». La création de cette commission incite les Canadiens à réfléchir aux relations qu'entretiennent francophones et anglophones au Canada. Son rapport préliminaire confirme l'appréhension qu'ont beaucoup de francophones concernant la place qui leur est faite dans la société canadienne<sup>43</sup>. Il fait aussi prendre conscience à de nombreux Canadiens anglais des problèmes d'unité auquel le pays est confronté<sup>44</sup>. C'est une remise en question totale de ce qu'est et de ce que devrait être le Canada. Il contribue à modifier la vision que les Canadiens ont de leur pays.

La décennie 1960 est aussi une période de confrontation entre le pouvoir central et les provinces. Depuis la Seconde Guerre mondiale, c'est surtout le gouvernement fédéral qui s'occupe de la mise en place de l'État providence afin d'assurer une couverture pan-nationale<sup>45</sup>. Ainsi, Ottawa empiète sur des compétences propres aux provinces, notamment dans les champs de la santé, de l'éducation et de la sécurité sociale. Les gouvernements provinciaux sont convaincus qu'ils connaissent mieux les besoins spécifiques de leur population et veulent prendre en main ce qui est du ressort de leurs compétences, mais n'ont pas les ressources nécessaires pour le faire, ce qui entraîne de nombreuses confrontations entre les deux niveaux de gouvernements. Les provinces forment un front commun contre le gouvernement fédéral et réclament plus de pouvoir, d'autonomie et de ressources. Le gouvernement québécois est un des leaders de la décentralisation et ses revendications sont plus poussées que celles des autres

---

<sup>42</sup> John Meisel et Guy Rocher et Arthur Isaac Silver, *Si je me souviens bien As I recall : regards sur l'histoire*, Montréal, Institut de recherches en politiques publiques, 1999, p. 184.

<sup>43</sup> Margaret Conrad, *op. cit.*, p. 524.

<sup>44</sup> John Meisel, *op. cit.*, p. 184 et 187.

<sup>45</sup> Paul-André Linteau et coll., *op. cit.*, p. 637.

provinces. Comme nous le verrons un peu plus loin dans ce chapitre, Québec se considère comme le gouvernement d'une société et même d'une nation distincte dans le Canada, ce qui l'amène à réclamer aussi plus de pouvoir dans les domaines spécifiques de la culture, des communications, des services sociaux, du développement régional et de l'immigration<sup>46</sup>. En 1964, le principe de l'*opting out* est officialisé, c'est-à-dire la possibilité pour une province de se retirer d'un programme fédéral avec des compensations financières qui lui permettent de mettre en place des politiques selon ses propres besoins, dans la mesure où ces dernières répondent à certaines normes d'universalité mises en place par Ottawa<sup>47</sup>. Québec est la seule province qui se prévaut de cette possibilité et se retire de 28 programmes cette même année<sup>48</sup>.

Durant la période, Ottawa veut rapatrier la constitution afin de pouvoir l'amender sans avoir besoin de l'accord du Parlement britannique. Il propose donc, lors d'une conférence fédérale-provinciale en 1964, de la rapatrier selon la formule d'amendement Fulton-Favreau. Ce à quoi va s'opposer le gouvernement québécois, entre autres, parce que cette formule ne reconnaît pas de droit de veto au Québec et ne révisé pas la répartition des pouvoirs. Au-delà des considérations économiques et des luttes de pouvoir fédérales-provinciales, ce sont deux conceptions du régime confédératif qui s'affrontent. L'une considère le Québec comme une société distincte, le « foyer national des Canadiens français<sup>49</sup> », et conçoit le Canada comme l'union de « deux nations » ou deux « peuples fondateurs » égaux. Le gouvernement québécois au pouvoir durant les années qui nous intéressent demande une nouvelle constitution qui traduise cette

---

<sup>46</sup> Paul-André Linteau et coll., *op. cit.*, p. 738-739.

<sup>47</sup> Margaret Conrad, *op. cit.*, p. 522.

<sup>48</sup> Paul-André Linteau et coll., *op. cit.*, p. 738-739.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 741.

conception. Le gouvernement fédéral, au même moment, défend une autre vision de la Confédération, selon laquelle il n'existe qu'une seule nation canadienne et Ottawa est l'État national de tous les Canadiens. Il refuse donc de reconnaître un statut constitutionnel particulier au Québec<sup>50</sup>. En réfléchissant à la forme du régime confédératif, les politiciens canadiens entretiennent un discours sur eux-mêmes, en tant que Canadiens, qui participent à transformer la manière dont ils conçoivent la nation canadienne et la représentation qu'ils se font de leur identité.

## **1.2 Problématique**

### **1.2.1 L'identité nationale au Canada dans les années 1960**

Les historiens qui se sont intéressés à la notion d'identité canadienne ont adopté pour l'étudier des approches qui seront utiles à notre étude. Nous présentons brièvement dans ce qui suit les problématiques qu'ils ont développées ainsi que les pistes de recherche que leurs lectures suggèrent et qui nous permettent d'approfondir notre raisonnement.

José E. Igartua s'intéresse au processus historique de l'évolution et de la transformation de l'identité canadienne, ou plus précisément des représentations que l'on donne de l'identité canadienne. Contrairement à nous, qui voulons établir des comparaisons entre les Canadiens anglais et les Canadiens français, cet historien limite volontairement son étude aux représentations de la communauté canadienne-anglaise à

---

<sup>50</sup> Paul-André Linteau et coll., *op. cit.*, p. 741-744.

travers le discours de la classe politique et des médias écrits<sup>51</sup>. Igartua s'intéresse à ce qu'il a nommé « l'autre Révolution tranquille » en référence à la Révolution tranquille qui se produit au Québec durant la même période<sup>52</sup>. Il soutient la thèse selon laquelle, avant la Seconde Guerre mondiale, l'identité nationale des Canadiens anglais est orientée par la britannicité, c'est-à-dire, basée sur l'ethnicité, en référence à la tradition et aux origines britanniques d'une grande partie de ceux-ci. Cette référence ethnique de la nation aurait été abruptement mise de côté dans les années 1960 au profit d'une définition civique de l'identité nationale qui inclut l'ensemble des citoyens sans égard à la langue, à la culture ou à l'origine ethnique<sup>53</sup>.

Igartua explique que chez les Canadiens anglais dans l'après-guerre, le sentiment de britannicité était prépondérant. Ils se définissaient comme étant de culture et de tradition britanniques, affirmant la supériorité de celle-ci, en opposition avec celle des « autres » Canadiens<sup>54</sup>. L'abandon de la britannicité entraîne le passage à une référence civique de l'identité nationale ayant pour conséquence de rapprocher et d'inclure l'ensemble des Canadiens sur l'assise d'une référence à des valeurs universelles de droits, d'égalité et de justice<sup>55</sup>. L'analyse d'Igartua est riche en renseignements et en réflexions. Nous retenons surtout l'idée selon laquelle, durant les années 1960, au Canada anglais, l'identité nationale est en processus de redéfinition et prend ses distances par rapport à la britannicité au profit d'une conception qui repose sur les notions de droit, d'égalité et de citoyenneté.

---

<sup>51</sup> José E. Igartua, « L'autre révolution tranquille. L'évolution des représentations de l'identité canadienne-anglaise depuis la deuxième guerre mondiale », *op. cit.*, p. 273.

<sup>52</sup> José E. Igartua, *The other quiet revolution: national identities in English Canada, 1945-71*, *op. cit.*, p. 1.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 1, 5, 13 et 223.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 13 et 224.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 5 et 226.

Cette idée est cependant vivement critiquée par Christian P. Champion qui traite de l'identité canadienne sans vraiment faire de distinction entre la perception des Canadiens anglais et des Canadiens français. Ce chercheur affirme que le rejet de la britannicité n'est pas une composante majeure de l'identité canadienne dans les années 1960. Ce serait une erreur d'affirmer que la britannicité au Canada est un lien de dépendance externe dont on peut se détacher. Selon Champion, la britannicité fait partie du caractère canadien et est constitutive de ce qu'est l'identité canadienne<sup>56</sup>. L'opposition que rapporte l'historiographie entre les impérialistes probritanniques et les partisans du premier ministre Pearson anti-britannique est à ses yeux une distorsion. Chacune des deux parties est en fait à la fois probritannique et porteuse d'un patriotisme canadien<sup>57</sup>. Les pearsoniens sont anti-impérialistes et anti-tories, mais ce sont aussi de fervents partisans du libéralisme britannique<sup>58</sup>. Il y a bien eu selon lui une modification majeure des paradigmes identitaires au Canada dans les années 1960, mais elle ne se traduit pas par un rejet de la britannicité. Au contraire, conformément à l'esprit du libéralisme britannique, il s'agit d'une manifestation locale de nationalisme dans une partie du monde britannique. Loin d'être rejetées au cours de ces années, les fondations de la britannicité canadienne ont été reconduites et réaffirmées<sup>59</sup>.

Le libéralisme, dit encore Champion, est une des composantes de la britannicité, une des deux facettes d'une même pièce. Le Canada des années 1960 étant dans une période de changement, il n'y a rien de bien étonnant à ce que les valeurs de stabilité, de

---

<sup>56</sup> Christian P. Champion, *The strange demise of British Canada: the Liberals and Canadian nationalism, 1964-1968*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, p. 24.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 225.

conformité et de permanence véhiculées par les Tories aient été mis de côté<sup>60</sup>. Ce sont plutôt les valeurs associées à la britannicité de tradition libérale qui s'imposent alors comme fondement de l'identité canadienne. Un amalgame d'ouverture, d'équité entre les ethnies, de libertarisme et même à la limite de pacifisme, mais toujours dans un cadre libéral. Pour Champion, conformément à la tradition libérale britannique, l'identité canadienne ne cherche plus dans les années 1960 à imposer ou à promouvoir la supériorité d'une culture ou d'une ethnie, tant qu'elle s'inscrit dans l'ordre libéral<sup>61</sup>.

Toujours selon Champion, il n'y a pas de déterminisme historique et de progression naturelle de la colonie vers la nation, ni de mouvement de la britannicité à la canadienité voulant que tout ce qui est « british » soit par définition précanadien<sup>62</sup>. Selon lui, l'histoire des peuples ne suit pas une ligne directrice aboutissant naturellement à l'autodétermination<sup>63</sup>. Champion réfute l'idée selon laquelle on assiste dans les années 1960 à la culmination d'un mouvement canadien de lutte pour l'indépendance nationale qui gagne en force depuis le milieu des années 1920 et dont le Statut de Westminster et la citoyenneté canadienne seraient les illustrations<sup>64</sup>. Selon lui, il n'y a pas de patriotes canadiens épris d'indépendance et porteurs de la canadienité en lutte contre des coloniaux imprégnés des anciennes idéologies britanniques et défenseurs de la britannicité<sup>65</sup>. Plutôt, ce sont deux conceptions de la britannicité qui s'affrontent durant cette période.

---

<sup>60</sup> Christian P. Champion, *op. cit.*, p. 17.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 222.

Igartua et Champion tracent ainsi un portrait sommaire de la structure identitaire du Canada, plus précisément du Canada anglais, quoi qu'en dise Champion. L'un et l'autre affirment que l'identité canadienne est inclusive et se base sur les principes généraux d'égalité, de justice et de droit. Cependant, ils ne s'entendent pas à savoir si ces notions d'égalité et de justice sont le fruit d'une tradition issue du libéralisme britannique ou d'un rejet de la britannicité ayant pour objectif de redéfinir l'identité canadienne.

Qu'en est-il des Canadiens français? Que sait-on, ou que dit-on jusqu'à présent de la manière dont ils se positionnent dans les débats identitaires en lien avec la redéfinition de l'identité canadienne dans les années 1960? Quelle est leur interprétation de l'identité canadienne et quelle place entendent-ils occuper dans les débats sur la question? Lorsque Gérard Bouchard aborde la question de l'identité canadienne dans *Genèse des nations et cultures du nouveau monde*, il présente une conception de l'identité canadienne similaire à celle qu'exprime Igartua<sup>66</sup>. Cependant Igartua distingue l'identité canadienne de celle des Canadiens anglais et choisit de ne traiter que de cette dernière. Quant à lui, Bouchard considère que l'identité canadienne est canadienne-anglaise. Ainsi, il traite l'identité canadienne comme étant du ressort des Canadiens anglais. Les Canadiens français hors Québec sont largement laissés de côté ou jouent le rôle d'obstacle à une identité canadienne homogène tandis que les Québécois francophones contemporains de cette période ne sont pas considérés comme des acteurs de l'identité canadienne. Chez Bouchard, l'émergence et la force (bien réelle) de l'identité québécoise occulte complètement la participation possible de ces derniers à

---

<sup>66</sup> Gérard Bouchard, *op. cit.*, p. 323-324.

l'élaboration de l'identité canadienne<sup>67</sup>. Loin de nous l'idée de remettre en question la vigueur et le dynamisme avec lequel se consolide l'identité québécoise au cours des années 1960. Mais il nous paraît réducteur de limiter l'influence des Québécois francophones à la province de Québec.

Les études que nous avons présentées plus haut sont représentatives de la façon dont le nationalisme canadien est traité par les historiens. Certains, comme Champion, incluent les Canadiens français dans la définition générale des Canadiens sans égard à leur appartenance culturelle et linguistique. Cette façon de procéder ne tient selon nous aucun compte des perceptions spécifiques des uns et des autres et noie en quelque sorte leurs opinions dans un grand tout en adoptant une perspective largement canadienne-anglaise de la réalité. Cela facilite en apparence l'étude du cas canadien, mais fait disparaître les contrastes, voire les conflits qui découlent des réalités différentes de ces groupes. D'autres choisissent d'étudier séparément les Canadiens anglais et français, comme le font Igartua et Bouchard. Affirmant que les Québécois francophones ont une identité et un nationalisme qui leur sont propres, ces chercheurs en font un cas à part. À nos yeux cependant, ils nient ou passent sous silence la possibilité qu'une partie des Québécois au moins partagent une conscience identitaire canadienne ou qu'ils s'approprient à la fois l'identité québécoise et canadienne et donc qu'ils aient un rôle dans la redéfinition de cette dernière. Comme nous l'avons vu plutôt, les identités sont multiples. L'identité québécoise, même si elle est prépondérante, n'empêche pas nécessairement la présence d'une identité canadienne.

---

<sup>67</sup> Gérard Bouchard, *op. cit.*, p. 168.

Selon le politicologue Louis Balthazar, dans les années 1960 la majorité des Québécois francophones s'identifient d'abord au Québec et refusent un régime fédéral centralisé. Ils veulent un État québécois fort avec des pouvoirs étendus aux niveaux sociaux, culturels et économiques, mais à l'intérieur du Canada<sup>68</sup>. Balthazar rappelle que durant cette période, le mouvement indépendantiste, incarné principalement par le Rassemblement pour l'indépendance nationale, obtient beaucoup d'appui, bien que le parti dans lequel il se transforme n'obtient que neuf<sup>69</sup> pour cent des voix aux élections de 1966<sup>70</sup>. Ainsi, malgré l'effervescence de l'affirmation identitaire québécoise, les options favorisant la souveraineté complète n'obtiennent pas l'appui d'une majorité de la population francophone. C'est pourquoi selon lui l'identité québécoise qui s'affirme à cette époque peut être compatible avec une certaine forme de canadianisme. Balthazar croit en effet que tout « en affirmant bien haut leur identité collective, en se donnant un État national bien à eux, les Québécois [francophones] veulent continuer de manifester une certaine allégeance à l'État fédéral ». En somme, bien que les Québécois francophones refusent le statu quo, ils voudraient demeurer dans un Canada décentralisé<sup>71</sup>.

Pour notre part, nous croyons que l'étude de l'identité canadienne dans les années 1960 est incomplète si elle ne prend pas en considération à la fois les Canadiens anglophones et les Canadiens francophones. Au contraire, il faut être attentif aux échanges entre les uns et les autres et aux confrontations qui participent à la redéfinition

---

<sup>68</sup> Louis Balthazar, « Les nombreux visages du nationalisme québécois », dans Alain-G. Gagnon, *Québec: État et société*, t.1, Montréal, Les Éditions Québec/Amérique, 1994, p. 18 et 22.

<sup>69</sup> Selon Paul Paul-André Linteau et coll., il s'agirait en fait de six pour cent des voix. Paul-André Linteau et coll., *op. cit.*, p. 709-710.

<sup>70</sup> Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, Éditions de L'Hexagone, 1986, p. 105.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 106.

constante de l'identité canadienne. Notre analyse porte donc sur une des facettes souvent mise de côté et même sous-estimée du discours identitaire canadien dans les années 1960, soit la participation des Canadiens de langue française à ce discours et à sa redéfinition, étudiée ici par l'entremise des éditoriaux et des lettres de lecteurs qui paraissent dans la presse francophone. Selon Gérard Bouchard, les historiens se sont rarement attardés à l'étude comparée des Canadiens de langue française et de langue anglaise<sup>72</sup>. Michael E. Geisler observe pour sa part que très peu de chercheurs s'intéressent directement à l'analyse de symboles nationaux. Les recherches sur l'identité nationale touchent très peu ou pas du tout à cet aspect de la question<sup>73</sup>. De ces deux points de vue, ce mémoire représente donc une contribution originale à l'historiographie canadienne.

### **1.2.2 Confronter les discours**

Ce mémoire a pour but d'analyser les différents discours d'opinion portant sur les symboles nationaux canadiens que l'on trouve dans les journaux francophones et anglophones et qui définissent l'identité canadienne dans les années 1960.

De façon globale, nous cherchons à savoir si, d'après les discours d'opinion trouvés dans les quotidiens, ces symboles sont acceptés ou contestés par les Canadiens, et pourquoi. Quels sont les arguments mis de l'avant pour soutenir ou contester les symboles nationaux? Nous nous interrogeons également sur la signification que

---

<sup>72</sup> Gérard Bouchard, *op. cit.*, p. 329.

<sup>73</sup> Michael E. Geisler, *National symbols, fractured identities : contesting the national narrative*, *op. cit.*, p. XVI-XVII.

prennent ces symboles, enfin sur la façon dont ils s'inscrivent dans le discours identitaire canadien des années 1960.

À travers les discours d'opinion qui portent sur le drapeau canadien, la monarchie et le centenaire de la Confédération canadienne, nous voulons étudier l'image que projette les journaux dans les années 1960 de ce qu'est ou devrait être le Canada et les Canadiens. Nous tiendrons compte des concordances et des divergences qui existent à ce propos dans les quotidiens de langue française et de langue anglaise. Nous voulons mettre en lumière les éléments et les structures de pensées qui caractérisent la représentation que les Canadiens ont de leur identité et de l'identité de leur pays, ou plus précisément l'interprétation qu'en donnent les journaux. Nous cherchons en particulier à déterminer quels traits, normes, positions, valeurs, traditions, mythes ou idéaux sont associés, dans les journaux à grand tirage, aux symboles qui représentent le Canada. Nous étudierons également la perception que les Canadiens ont de l'image que leur pays projette à l'étranger de même que l'image qu'ils voudraient y projeter. Nous verrons dans quelle mesure, parmi ceux qui s'expriment sur l'identité canadienne dans les journaux, il existe une unanimité dans la définition que l'on donne de l'identité nationale. Y a-t-il une façon de définir l'identité canadienne propre à l'ensemble des Canadiens, ou une manière de se percevoir qui soit propre aux deux principaux groupes linguistiques du pays? À moins qu'il n'existe plutôt plusieurs représentations identitaires en compétition indépendamment des groupes linguistiques?

Étudier dans la presse écrite les discours d'opinion concernant le drapeau, la monarchie et le centenaire nous permet également de nous questionner sur certains

éléments précis de l'identité nationale au Canada puisque chacun de ces symboles soulève des interrogations particulières. Le drapeau suscite des interrogations sur le degré d'indépendance réel et perçu du Canada. Dans quelle mesure le débat sur le drapeau reflète-t-il une fierté ou un sentiment national? D'où viennent les demandes de changements, sont-elles portées par un groupe en particulier? À l'instar du drapeau, la couronne est un symbole qui renvoie aux liens que le Canada entretient avec la Grande-Bretagne et à son degré d'indépendance face à ce pays. Quelle place la monarchie occupe-t-elle dans l'imaginaire des Canadiens? Quelle importance donnent-ils à la couronne et sa représentante? Se considèrent-ils comme des sujets de la reine? En d'autres termes, s'approprient-ils la monarchie parlementaire? S'identifient-ils à elle? La soutiennent-ils? Enfin, que fête-t-on, à l'occasion du centenaire : la nation canadienne, la Confédération, le Canada, la Conquête? Il est important d'isoler les objectifs ou les intentions derrière ces festivités. Qu'entend-on représenter lors des festivités du centenaire? Quels groupes ethniques et linguistiques doivent être représentés? Quelle image du Canada veut-on donner? Quelles actions, activités, ou types d'activités sont perçues comme étant les plus importantes ou les plus populaires lors des festivités et que nous apprennent-elles des préoccupations qu'ont les Canadiens lors de cet événement? Enfin, quel est l'objectif de ces festivités?

Contrairement à ce que font certaines études selon Gérard Bouchard, il ne s'agit pas ici de savoir si la représentation ou l'interprétation que les journaux offrent des différents symboles de l'identité canadienne est conforme à la compréhension qu'en a la population ou au contraire si elle est biaisée de quelque façon. Tenter de départager le vrai du faux dans ce domaine mènerait, comme le souligne Gérard Bouchard, à un

jugement arbitraire assujetti au regard et à la perception du chercheur<sup>74</sup>. Nous ne prétendons pas non plus étudier la pénétration de la représentation des symboles dans la population canadienne. Nos sources ne nous le permettent pas et ce n'est pas notre intention. Ce serait le sujet d'une tout autre étude. Nous pouvons simplement affirmer que les journaux, en particulier les journaux à grand tirage, projettent une image de l'identité qui est largement diffusée dans la population, ce qui peut favoriser l'intégration de celle-ci, mais nous ne pouvons pas nous prononcer sur le degré de cette intériorisation.

### **1.3 Sources et méthodologie**

#### **1.3.1 Les sources**

Nous voulons identifier les valeurs et les idéaux qui structurent la rhétorique identitaire des discours d'opinion qui portent sur les symboles nationaux dans les médias de masse. Notre travail de recherche repose en totalité sur le discours des médias écrits, donc sur des sources primaires issues de journaux. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, la représentation symbolique de l'identité nationale est modelée dans l'espace public du discours. Or dans les années 1960, de tous les médias qui diffusent les diverses représentations identitaires, ce sont les journaux qui ont le plus d'influence sur la population et donc qui contribuent le plus à transformer la représentation de l'identité<sup>75</sup>. En effet, bien que ces sources ne relaient qu'une partie du discours identitaire, ce sont probablement celles qui ont la plus grande portée dans la concurrence

---

<sup>74</sup> Gérard Bouchard, *op. cit.*, p. 29.

<sup>75</sup> José E. Igartua, *The other quiet revolution: national identities in English Canada, 1945-71*, *op. cit.*, p. 6.

des représentations identitaires au sein de la sphère publique. Les journalistes, souligne José Igartua, sont les producteurs centraux de la représentation de l'identité, leur discours est très explicite et c'est un des mieux construits<sup>76</sup>. Les discours issus de sources journalistiques ont, de notre point de vue, l'avantage d'être largement diffusés dans la population. Durant la période que nous étudions, les journaux sont également la principale source d'information des Canadiens, ce qui en fait une des principales forces qui influencent l'opinion publique. Selon un sondage sur les médias de masse commandé en 1969 par le comité spécial du Sénat, les deux tiers des Canadiens considèrent alors la presse écrite comme étant la conscience de la société et une proportion identique soutient que les journaux modifient leur perception du nationalisme canadien<sup>77</sup>. Le choix des journaux comme source principale pour étudier le discours identitaire canadien nous paraît donc judicieux. Les médias sont à la fois les producteurs et les reflets de l'opinion publique. De plus, qu'ils soient d'allégeance fédéraliste ou indépendantiste, francophones ou anglophones, qu'ils s'approprient ou non l'identité canadienne, les journaux font partie de l'espace public et participent largement à la diffusion de l'identité et à la constante redéfinition du Canada et des Canadiens. Il est impossible par contre de saisir parfaitement, à partir de cette source, la façon dont la population reçoit ces messages. Nous ne pourrions qu'émettre des hypothèses à ce sujet, sans en exagérer la portée, mais nous n'avons pas la prétention ni la volonté de démontrer si les représentations diffusées dans les journaux sont acceptées ou non par les populations.

---

<sup>76</sup> José E. Igartua, *The other quiet revolution: national identities in English Canada, 1945-71*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 6-7.

Deux quotidiens de langue française à grand tirage et distribués principalement au Québec, où vit la majorité des Canadiens francophones, nous permettront de définir la représentation de l'identité canadienne élaborée et véhiculée par les médias francophones : *La Presse* et *Le Devoir*. Le premier est, dans les années 1960 et encore aujourd'hui, le quotidien francophone le plus important en Amérique. En 1962, son tirage atteint 286 000 exemplaires quotidiennement<sup>78</sup>. D'allégeance libérale, sa ligne éditoriale est avant tout le reflet de la pensée de sa propriétaire, Angéline Berthiaume-Du Tremblay<sup>79</sup>. Cette question est même au cœur de la grève de sept mois que connaît *La Presse* en juin 1964. Dans la nouvelle convention, on peut lire : « le commentaire est libre; il peut être contraire à l'idéologie du patron, mais non lui être hostile, l'éditorialiste interprétera pour le public l'opinion de l'employeur<sup>80</sup> ». De 1961 à mars 1965, son rédacteur en chef est Gérard Pelletier<sup>81</sup>, un journaliste qui s'est opposé au Duplessisme dans les pages de la revue *Cité libre*<sup>82</sup>. Il rejoint le Parti libéral fédéral de Lester B. Pearson en 1965<sup>83</sup>, après avoir été congédié de *La Presse*, selon lui, en raison de « deux titres erronés [...] qui mettaient en cause un ministre du gouvernement Lesage<sup>84</sup> ». Il est remplacé par Roger Champoux<sup>85</sup>.

Le second quotidien francophone connaît une diffusion bien moindre que le premier avec un tirage de 40 000 exemplaires en 1962<sup>86</sup>, mais il demeure une des figures

---

<sup>78</sup> Paul-André Linteau et coll., *op. cit.*, p. 396.

<sup>79</sup> André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours : 1880-1895*, t.3, Québec, Presses de l'Université Laval, 1977, p.112.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p.116.

<sup>81</sup> André Beaulieu, Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, t.3, p.113.

<sup>82</sup> John Alexander Dickinson, *op. cit.*, p. 329.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 353.

<sup>84</sup> André Beaulieu, Jean Hamelin, t.3, *op. cit.*, p. 116.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>86</sup> Paul-André Linteau et coll., *op. cit.*, p. 396.

de proue des quotidiens québécois. *Le Devoir* se présente comme un quotidien indépendant à tendance progressiste. Il s'agit de la principale tribune où s'exprime le néonationalisme québécois<sup>87</sup>. Dans la première moitié des années 1960, ce journal est un fervent défenseur de l'égalité entre Canadiens français et anglais<sup>88</sup>. À partir de février 1963, la direction du *Devoir* est assurée en collégialité par André Laurendeau, Paul Sauriol et Claude Ryan. Laurendeau en est officiellement le rédacteur en chef de 1958 à 1968<sup>89</sup>, bien qu'en 1963 il soit nommé coprésident de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme<sup>90</sup>. Claude Ryan sera son rédacteur en chef à partir de 1968 avant de devenir chef du Parti libéral du Québec en 1976<sup>91</sup>.

Nous avons également dépouillé deux journaux anglophones, l'un établi au Québec, plus précisément à Montréal: *The Gazette*, dont les 129 000 exemplaires<sup>92</sup> en 1963 sont principalement distribués au Québec. L'autre est établi à Toronto : *The Globe and Mail*, dont le lectorat est majoritairement concentré dans le Grand Toronto, bien qu'il soit acheminé à travers tout le Canada. Le quotidien montréalais est d'allégeance fédéraliste et de tendance conservatrice, son rédacteur en chef est Denis Harvey<sup>93</sup>. Durant la période étudiée, Montréal demeure l'une des plus importantes villes anglophones du pays tout en étant la plus grande ville francophone du Canada. Cette dualité linguistique donne une perspective intéressante à *The Gazette* que les quotidiens d'autres provinces n'ont pas. *The Globe and Mail*, fédéraliste aussi bien sûr, adopte une

---

<sup>87</sup> Paul-André Linteau et coll., *op. cit.*, p. 356.

<sup>88</sup> André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours : 1896-1910*, t.4, Québec, Presses de l'Université Laval, 1979, p. 332.

<sup>89</sup> André Beaulieu, Jean Hamelin, t.4, *op. cit.*, p. 329.

<sup>90</sup> Margaret Conrad, *op. cit.*, p. 524.

<sup>91</sup> Paul-André Linteau et coll., *op. cit.*, p. 707.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 396.

<sup>93</sup> André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours : 1764-1859*, t.1, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973, p. 5.

position de centre qui épouse le libéralisme économique. Sa distribution pancanadienne nous permet d'avoir un écho des débats qui ont lieu dans le reste du Canada. Il aurait été intéressant de dépouiller d'autres quotidiens comme le *Vancouver Sun* ou le *Winnipeg Free Press* pour vraiment saisir les particularités propres à chaque région. Notre temps et nos moyens étant limité nous avons dû faire un choix pragmatique et favoriser le journal torontois qui rejoint le plus large lectorat anglophone.

Puisque notre étude repose sur les discours d'opinion que l'on trouve dans ces quotidiens, nous nous sommes intéressés aux éditoriaux et aux lettres de lecteurs qu'ils contiennent, bien que nous soyons conscients des forces et des limites inhérentes à ce type de source. Il se peut que les opinions émises par les éditorialistes soient le reflet de la position du quotidien, quoique nous n'en ayons pas l'assurance dans chacun des cas. Notons que dans le cas des deux quotidiens anglophones les éditoriaux ne sont pas signés, ce qui renforce l'idée que l'éditorial reflète la position du journal. De plus, nous avons noté que l'éditorialiste Vincent Prince, qui écrit dans *La Presse* au début de la période que nous étudions, passe au *Devoir* à partir de 1966.

Par ailleurs nous ne connaissons pas la politique de publication des lettres reçues par les journaux. Nous ne pouvons dire si elles sont représentatives de la position du quotidien, si leur nombre varie en proportion de la totalité des lettres reçues, si les opinions qu'elles expriment sont représentatives elles aussi du courrier reçu, ou si elles traduisent une volonté d'exprimer divers points de vue afin d'engendrer le débat. Quoi qu'il en soit, plus la diffusion du journal est importante, plus il y a de chance que la quantité de lettres reçues soit importante et que le quotidien soit dans l'obligation de

procéder à un tri avant de publier. Le choix des lettres peut être influencé par toutes sortes de paramètres dont l'actualité du moment, la clarté du propos, la qualité de rédaction de la lettre ou même la divergence de point de vue, en regard de la ligne éditoriale du quotidien s'il y en a une. Ainsi comme nous ne connaissons pas le nombre de lettres qui ne sont pas publiées et les raisons de ces refus, nous ne pouvons pas les considérer comme une représentation statistique de l'opinion de tous les lecteurs et encore moins de l'ensemble de la population. De plus, tous les lecteurs et tous les types de lecteurs n'écrivent probablement pas dans la même proportion aux journaux et il est vraisemblable que les lecteurs qui prennent le temps d'écrire ont généralement des affinités avec le quotidien auquel ils décident d'écrire puisqu'ils font le choix de le lire. Ainsi, nous nous intéressons à la diversité des discours d'opinions portant sur les symboles nationaux dans les quotidiens que nous avons nommés, mais en gardant en tête que nous étudions un corpus composé de lettres qui ont nécessairement déjà connu une forme de tri. Notre étude porte donc nécessairement sur la diversité des opinions exprimées dans les journaux que nous étudions et non pas sur la diversité des opinions dans la société en général. Ces limites étant établies, il faut tout de même rappeler que les lettres de lecteurs sont une source d'information très importante pour notre étude et comme nous le verrons, leur nombre impressionnant nous fournit un corpus très diversifié qui nous permet d'approfondir notre analyse.

Par ailleurs, nous sommes conscient du fait que les discours argumentatifs et énonciatifs de l'ordre du commentaire, de l'explication ou de l'opinion, comme les éditoriaux et les lettres de lecteurs ne peuvent prétendre à la scientificité dans les cas où les discours portent sur la société en lien avec le politique, l'économique ou le social. Il

ne s'agit pas d'allocutions entre savants ou reposant sur la connaissance partagée de savoir scientifique. Dans ces cas précis, les prises de paroles reflètent des points de vue et des perceptions subjectives sur une question donnée<sup>94</sup>.

Enfin, comme nous l'avons déjà précisé, notre intention n'est pas d'analyser la réception de ces discours chez les lecteurs, mais nous gardons à l'esprit le fait qu'un éditorial et une lettre de lecteur n'ont pas la même résonance parmi les lecteurs, puisqu'ils n'ont évidemment pas la même crédibilité. La prestance, la notoriété et la réputation de l'éditorialiste influencent assurément la portée de son discours et donc la réception de son message. Les différentes lettres n'ont pas non plus la même valeur pour le lecteur. La composition, le nom de la personne qui signe la lettre et son éloquence risque d'influencer l'opinion que s'en fait le lecteur, principalement si l'auteur est connu, s'il s'attribue un titre ou représente une organisation.

### **1.3.2 Méthodes et stratégies de recherche**

La presse écrite, nous l'avons souligné, contribue à faire circuler les discours dans la société tout en participant à leur élaboration<sup>95</sup>. C'est ce qui a guidé notre choix de source. Afin de constituer notre corpus, nous avons dépouillé nos quatre journaux à partir de septembre 1962 parce que cette date coïncide, à deux mois près, avec l'annonce officielle de la tenue de l'Exposition universelle de 1967 à Montréal. Nous avons préféré entamer notre dépouillement avant l'annonce officielle parce que déjà à ce moment-là

---

<sup>94</sup> Sophie Moirand, *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 150.

<sup>95</sup> Sophie Moirand, *op. cit.*, p. 149.

les rumeurs de la tenue de l'Expo en 1967 ont commencé à prendre forme et cela se reflète dans les journaux. Nous avons poursuivi notre dépouillement jusqu'à la fin de 1967, soit quelques mois après l'ouverture officielle de cette exposition, ce qui correspond aussi à la fin de l'année du centenaire de la Confédération. Tous les autres symboles que nous étudions s'inscrivent dans cette période et entretiennent une relation plus ou moins étroite avec ces deux événements que sont l'Expo 67 et le centenaire. Nous avons donc fait un dépouillement systématique des pages éditoriales et des lettres de lecteurs de chacun des quatre journaux pour cette période.

Il est important de noter que nous n'avons pas retenu pour notre corpus tous les éditoriaux et toutes les lettres de lecteurs qui ont été publiés concernant le drapeau canadien, la monarchie ou le centenaire de la Confédération dans chacun des quatre quotidiens que nous avons choisis. Si nous l'avions fait, il aurait été disparate et surtout beaucoup trop important pour être analysé dans le cadre d'un mémoire de maîtrise. Le problème de sélection s'est surtout présenté au regard des symboles de la monarchie et du centenaire. À titre d'exemple, entre septembre 1962 et décembre 1967, dans le *Globe and Mail* seulement, plus de 130 lettres de lecteurs et 150 éditoriaux touchent de près ou de loin le seul thème du centenaire. Nous avons donc choisi de procéder à une sélection plus serrée. Dans le cas du drapeau, nous retenons uniquement les éditoriaux et les lettres qui s'intéressent à un nouveau drapeau ou au *Red Ensign*, puisqu'ils forment la très large majorité des éditoriaux et des lettres de lecteurs publiés sur ce thème. En ce qui concerne la monarchie, nous ne conservons que ceux dont le commentaire porte sur Élisabeth II dans le cadre de ses fonctions de reine du Canada, ou traite de la monarchie constitutionnelle au Canada de façon générale en tant que régime politique. Ainsi, nous

excluons les éditoriaux et les lettres qui portent exclusivement sur les représentants de la reine ou sur la famille royale. En ce qui a trait au centenaire de la Confédération, nous gardons uniquement ceux qui sont reliés à la problématique de notre étude, c'est-à-dire l'identité canadienne. Nous rejetons ainsi ceux dont le commentaire porte, par exemple, sur un des très nombreux projets du centenaire sans expliquer ce qu'il représente pour l'auteur ou critique seulement les capacités de tel ou tel administrateur de le mener à bien. En somme, le critère de sélection qui guide notre choix et sert de fil conducteur est celui du lien avec l'identité canadienne.

Comme nous l'avons expliqué plus tôt, notre étude consiste principalement en une analyse de la rhétorique de ces discours d'opinion. Non seulement nous nous sommes intéressés aux valeurs, aux normes et aux idéaux qui transcendent ces discours, mais également à la position et à l'intention du discours, qui sont autant d'éléments qui participent à construire la rhétorique identitaire. Cette forme d'analyse des discours d'opinion suppose une méthode appropriée à ce type de sources et c'est pourquoi nous avons procédé à une analyse de discours.

L'analyse de contenu classique de tradition saussurienne, de laquelle a évolué l'analyse de discours, se contente de présenter les caractéristiques formelles d'une langue. Tandis que de son côté, l'analyse de discours s'inspire de la sociolinguistique et intègre à son analyse le pan extralinguistique du discours. Conformément aux théories de l'énonciation et de la pragmatique, l'analyse de discours est sensible aux conditions

de production dans l'énoncé, aux interactions compte tenu du contexte et à la nature de l'échange communicationnel<sup>96</sup>.

Ainsi, en analyse de discours, la situation d'énonciation, c'est-à-dire l'article dans le journal, est composée d'ensembles textuels d'énoncés formant des unités discursives. Chacune de ces unités réfère à un objet dont la structure est composée de données extralinguistiques d'origines variées, notamment culturelles, historiques, sociales et idéologiques, selon l'acteur, la fonction et les conditions de production dudit discours<sup>97</sup>. Les situations d'énonciation sont également intertextuelles et interdiscursives, puisqu'elles s'inscrivent dans un réseau référentiel qui les dépasse. Elles sont connectées et influencées par des articles et des références qui les précèdent dans le temps et elles influent sur ceux qui suivront en support ou en opposition à celles-ci<sup>98</sup>. Le discours journalistique est l'une de ces situations d'énonciation interdiscursive et intertextuelle, c'est pourquoi nous ne considérons pas aux fins de notre analyse chacun des articles comme étant un discours identitaire, mais comme étant un élément du discours, une pièce dans un puzzle. L'ensemble de ces pièces composant chacun des discours concurrents à cette époque.

Le pouvoir évocateur du discours dans la presse réside dans la nature extralinguistique de l'objet de l'unité discursive. C'est-à-dire que les représentations, les idéologies et les valeurs évoquées par les mots sont plus importantes que les mots eux-

---

<sup>96</sup> Daniel Jacobi. Site Internet « Sophie MOIRAND, Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre ». <http://questionsdecommunication.revues.org/187> [en français]. Mis en ligne le 19 janvier 2012. Page consultée janvier 2015. p. 2.

<sup>97</sup> Alpha Ousmane Barry. Site Internet « Les bases théoriques en analyse du discours ». <https://depot.erudit.org/id/002331dd> [en français]. Mis en ligne janvier 2002. Page consultée juin 2014. p. 3-4 et 7.

<sup>98</sup> HÉBERT, Louis et coll., *Intertextualité, interdiscursivité et intermédialité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 3, 5-6.

mêmes puisqu'elles prennent un sens différent selon les individus<sup>99</sup>. En adoptant l'approche énonciative en analyse de discours, nous avons pour objectif d'identifier et d'analyser le sens de la situation énonciative en rapport avec la structure des composantes de l'objet de l'unité discursive<sup>100</sup>. En d'autres mots, pour étudier un discours énonciatif, nous devons nous approprier le sens de l'intervention plus que la forme de celle-ci. Pour cela nous devons non seulement répertorier les arguments qui s'inscrivent dans le discours, mais également les positions des divers acteurs<sup>101</sup>. Nous sommes attentifs aux énoncés qui marquent les oppositions, les concessions et les réfutations, afin de repérer la façon dont est construite la formulation des valeurs, des normes, des idéologies, des références et des allusions qui donnent un sens aux éléments du discours qui concordent avec un point de vue ou un autre<sup>102</sup>.

C'est donc dans l'optique de nous approprier le sens des interventions que nous avons procédé à une analyse qualitative et quantitative des discours de notre corpus. À l'aide d'une base de données informatisée, nous avons pu déconstruire et classer les discours. En fait, chacun des éditoriaux et des lettres de lecteurs ont été divisé en unités discursives et chacune d'elles catégorisée selon la nature de son objet. Nous avons établi une classification quantitative des allocutions selon la catégorie et la nature des propos (objets), le locuteur, le lieu de l'allocution, la langue de l'interlocuteur et la date de la tenue des propos.

---

<sup>99</sup> Sophie Moirand, *op. cit.*, p. 148.

<sup>100</sup> Alpha Ousmane Barry, *op. cit.*, p. 5 et 7.

<sup>101</sup> Sophie Moirand, *op. cit.*, p. 151.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 152.

La double classification qualitative et quantitative nous permet ainsi de définir quels valeurs et idéaux sont exprimés le plus souvent et de façon récurrente dans la hiérarchie organisationnelle du discours identitaire. Cela nous permet d'établir des tendances sans pour autant tomber dans le dénombrement statistique. Nous pouvons ainsi définir la structure de la représentation identitaire véhiculée par les journaux, établir sur ce plan une comparaison entre éditorialistes et lecteurs Canadiens anglais et Canadiens français, et identifier les mutations qui s'opèrent dans le temps et selon chacun des symboles étudiés. Cela parce que nous comparons le discours médiatique des deux groupes linguistiques dans un même cadre temporel. C'est-à-dire que les discours à l'étude portent sur des événements précis et surtout ont été formulés dans un même contexte, ce qui rend la comparaison plus fiable. Nous obtenons de cette façon une vue d'ensemble des discours que nous étudions et en faisons une analyse globale.

## CHAPITRE 2

### Le drapeau canadien

Dans ce chapitre, nous étudions le débat sur l'adoption officielle d'un drapeau canadien distinctif dont l'épicentre se trouve en 1964, mais qui a cours durant toute notre période et analysons le discours identitaire canadien que ce débat suscite dans les journaux francophones et anglophones du pays, plus précisément dans *La Presse*, le *Devoir*, *The Montreal Gazette* et le *Globe and Mail* de septembre 1962 à décembre 1967. Dans un premier temps, nous résumons l'histoire des drapeaux utilisés au Canada depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Nous rappelons ensuite les tentatives menées sans succès en 1925, puis en 1945 pour faire adopter un drapeau spécifiquement canadien ainsi que les débats qu'elles provoquèrent. Dans un troisième temps, nous esquissons l'histoire de la feuille d'érable comme symbole canadien. L'étude du débat de 1964 sera faite en trois étapes. Nous retraçons d'abord le détail chronologique de son déroulement. Puis nous en faisons un commentaire général quant à la distribution des éditoriaux et des lettres de lecteurs dans chacun des quotidiens, après quoi nous analysons le débat en profondeur. Cette façon de procéder nous permettra de mieux comprendre les éléments de la structure identitaire canadienne dont on discute dans les journaux que nous avons sélectionnés et ce qu'ils nous apprennent de la conception que les Canadiens se font du Canada dans les années 1960.

## 2.1 Chronologie du débat sur le drapeau canadien

### 2.1.1 Le Drapeau canadien : de la Confédération aux années 1960

À l'époque de la Confédération, les autorités des colonies de l'Amérique du Nord britannique devaient arborer sur terre l'*Union Jack*, c'est-à-dire le pavillon du Royaume-Uni qui combine sur un fond bleu la croix de saint George du drapeau anglais, celle de saint André du pavillon écossais et celle de saint Patrick de l'étendard irlandais. Pour sa part, dès 1868, la marine marchande canadienne arborait en mer le *Red Ensign* pour s'identifier comme le faisaient les vaisseaux civils de la marine britannique. Ce dernier se compose d'un fond rouge avec l'*Union Jack* dans le coin supérieur gauche. À la suite d'une demande du gouvernement Macdonald en 1890, l'amirauté britannique autorisa officiellement, en 1892, l'utilisation en mer par la marine marchande du Canada d'un *Red Ensign* modifié comportant comme symbole distinctif dans le coin inférieur droit les armoiries du Canada<sup>1</sup>. Rapidement, la pratique populaire en fit le drapeau canadien non officiel et on l'arbora lors d'évènements patriotiques et de fêtes populaires<sup>2</sup>. Il flotta même au-dessus du Parlement canadien jusqu'en 1904, moment où Sir Wilfrid Laurier décida de remettre en place l'*Union Jack*. En 1912, le secrétaire responsable des colonies à Londres statua que l'*Union Jack* était le drapeau national du Canada<sup>3</sup>. En 1924 cependant, un décret en Conseil permit l'emploi du *Red Ensign*

---

<sup>1</sup> John Ross Matheson, *Canada's Flag A Search for a Country*, Belleville, Mika Publishing Company, 1986, p. 25.

<sup>2</sup> Rick Archbold, *I Stand for Canada : The Story of the maple Leaf Flag*, Toronto, Walter & Ross Macfarlane, 2002, p. 6.

<sup>3</sup> John Ross Matheson, *op. cit.*, p. 82.

canadien arborant les armoiries du Canada comme élément distinctif afin d'identifier les bâtiments canadiens outre-mer<sup>4</sup>.

Il y eut donc durant plusieurs années une certaine confusion concernant l'utilisation d'un emblème officiel pour représenter le Canada sur terre. Le département de la Défense nationale se pencha sur cette question en avril 1925. Il s'y intéressait principalement en raison de l'importance croissante de l'aviation royale canadienne et de la nécessité de doter celle-ci d'un pavillon distinctif<sup>5</sup>. C'est ainsi que, le 23 avril 1925, considérant que :

A distinctive Canadian flag has been authorized to be used by Canadian Government-owned vessels and by other vessels of Canadian registry, and that there is throughout the country a desire that there should also be adopted for use ashore a distinctive flag which shall be recognized as the flag of the Dominion of Canada<sup>6</sup>.

Le premier ministre Mackenzie King autorisa la formation d'un comité ayant pour objectif d'étudier et de rendre compte des différentes suggestions qui pourraient être faites à cet égard, tout en précisant que le gouvernement n'entreprendrait aucune action sans avoir le plein assentiment du Parlement. La réaction de la Chambre des communes et celle de la presse semblent avoir été unanimes. On refusait catégoriquement d'entériner un processus qui pourrait avoir comme conséquence de légitimer l'utilisation sur terre d'un autre drapeau que l'*Union Jack*. Devant la pression populaire, le décret en conseil du 23 avril fut abrogé le 20 juin 1925, considérant qu'il ne devait y avoir aucune

---

<sup>4</sup> Christian P. Champion, *op. cit.*, p. 174.

<sup>5</sup> John Ross Matheson, *op. cit.*, p. 26.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 28.

action entreprise, même par un comité d'étude et de consultation, avant que le Parlement ne décide du moment propice pour le faire<sup>7</sup>.

En novembre 1943, durant la Seconde Guerre mondiale, l'aviation royale canadienne décida que le *Red Ensign* canadien devait flotter au-dessus de toutes les unités qui allaient servir avec les forces des autres nations afin de pouvoir être facilement identifiable. Cet ordre fut reconduit à l'ensemble de l'armée canadienne en janvier 1944<sup>8</sup>. À l'élection fédérale de 1945, le gouvernement libéral de Mackenzie King promit d'étudier la question d'un drapeau officiel distinct<sup>9</sup>. Ainsi, un décret en Conseil adopté en septembre 1945 autorisait l'utilisation du *Red Ensign* canadien sur les bâtiments du gouvernement situés au Canada et à l'étranger, jusqu'au jour où le Parlement déciderait de l'adoption d'un drapeau national distinct<sup>10</sup>.

Le gouvernement King proposa également la création d'un nouveau comité afin d'étudier la question du drapeau. Celui-ci fut formé en novembre 1945 suite à un vote presque unanime de la Chambre des communes (187 contre 2). Pour l'opposition conservatrice cependant, aucun drapeau n'était acceptable si l'*Union Jack* n'y était pas le symbole prédominant<sup>11</sup>. Or au contraire, une résolution unanime de la législature de la province de Québec affirmait qu'aucun drapeau soumis par le comité ne pouvait être considéré comme distinctif s'il arborait l'*Union Jack*. C'était là également le principal point de litige au sein du comité. Les membres canadiens-français du comité refusaient aussi que l'*Union Jack* soit présent sur l'étendard, auquel cas, selon eux, ce ne serait pas

---

<sup>7</sup> John Ross Matheson, *op. cit.*, p. 35-36.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>9</sup> José E. Igartua, *The other quiet revolution: national identities in English Canada, 1945-71*, *op. cit.*, p. 90.

<sup>10</sup> John Ross Matheson, *op. cit.*, p. 40-41.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 44 et 49.

un drapeau vraiment distinctif<sup>12</sup>. Pour les mêmes raisons, ils ne voulaient pas davantage que la fleur de Lys apparaisse sur le drapeau, même si ses membres canadiens-anglais auraient pu l'accepter. Le comité remit son rapport final en juillet 1946. Il adopta presque à l'unanimité (23 contre 1) la motion selon laquelle le choix s'était arrêté sur un *Red Ensign* modifié où une feuille d'érable dorée dans le coin inférieur droit remplacerait les armoiries canadiennes. Le Premier Ministre refusa la recommandation du comité en raison du fait qu'elle n'était pas unanime et aucune décision ne fut prise sur cette question. À juger de la façon dont ce débat fut suivi par la presse, la question du drapeau passionnait la population. De fait, dans son rapport final, le comité enregistra 14 sessions publiques, 42 168 communications écrites, et la réception de 2 695 designs de drapeau soumis par la population<sup>13</sup>.

Durant les années 1950, la question du drapeau revint périodiquement à l'avant-plan du débat public. Certains médias, des associations citoyennes et des intérêts privés recommandaient l'adoption d'un drapeau canadien distinctif<sup>14</sup>. Ces demandes étaient souvent accompagnées de suggestions originales, d'autres laissaient entendre que l'officialisation du *Red Ensign* canadien était le meilleur moyen de clore le débat et d'éviter toute forme de malentendu<sup>15</sup>. C'est cette dernière recommandation que préconisa le parti conservateur lors de son assemblée générale de 1959<sup>16</sup>. De leur côté, les libéraux adoptèrent une résolution en 1961, lors de la convention du parti qui se tenait à Ottawa, promettant l'adoption d'un drapeau distinctif canadien dans les deux

---

<sup>12</sup> John Ross Matheson, *op. cit.*, p. 60.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>14</sup> José E. Igartua, *The other quiet revolution: national identities in English Canada, 1945-71*, *op. cit.*, p. 89-96.

<sup>15</sup> Phillip Buckner, « Canada and the End of Empire », dans Phillip Buckner, *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p.114-115.

<sup>16</sup> J.L.Granatstein, *op. cit.*, p. 201.

années qui suivraient leur accession au pouvoir si le parti était élu. Bien que cette question n'ait pas joué un rôle dominant dans la campagne de 1962, les libéraux inclurent cette promesse dans leur plateforme électorale<sup>17</sup>. Et bien qu'ils perdirent ces élections, le nouveau premier ministre conservateur, John Diefenbaker, promit dans son discours du trône la tenue d'une conférence fédérale-provinciale concernant, entre autres, le choix d'un drapeau national<sup>18</sup>. De nouvelles élections fédérales furent tenues en 1963, au cours desquelles les libéraux de Lester B. Pearson reprirent avec plus de véhémence qu'ils ne l'avaient fait l'année précédente la promesse d'adopter un drapeau distinctif dans les deux ans suivant leur accession au pouvoir<sup>19</sup>. De fait, en mai 1964, le premier ministre Pearson se rendit à Winnipeg rencontrer les vétérans de la Légion royale canadienne à l'occasion de leur Congrès national et affirma dans un discours officiel, son intention de faire de la feuille d'érable l'élément dominant du futur drapeau canadien<sup>20</sup>.

### **2.1.2 L'utilisation de la feuille d'érable comme emblème canadien**

Certains intellectuels dont l'historien Donald Creighton ont affirmé que le Canada devait en effet se doter d'un drapeau distinctif, mais que la feuille d'érable ne pouvait pas en être l'emblème principal parce qu'aucun sentiment d'appartenance ne lui

---

<sup>17</sup> José E. Igartua, *The other quiet revolution: national identities in English Canada, 1945-71*, op. cit., p. 175.

<sup>18</sup> Gregory A. Johnson, « The Last Gasp of Empire : The 1964 Flag Debate Revisited », dans Phillip Buckner, *Canada and the End of Empire*, Vancouver, UBC Press, 2005, p. 236.

<sup>19</sup> José E. Igartua, *The other quiet revolution: national identities in English Canada, 1945-71*, op. cit., p. 175.

<sup>20</sup> Rick Archbold, op. cit., p. 3-4.

était attaché et qu'un drapeau doit reconnaître les symboles du passé<sup>21</sup>. Pourtant, l'histoire de la feuille d'érable comme symbole canadien est très riche et remonte aussi loin qu'à l'époque de la Nouvelle-France. Dans le cadre de ce mémoire, nous ne remonterons pas aussi loin. Mais rappelons que déjà en 1836 Denis-Benjamin Viger, avocat, homme politique, journaliste et, à cette époque, président de la société Saint-Jean-Baptiste<sup>22</sup>, demanda, à l'occasion du banquet annuel de cette société que la feuille d'érable devienne l'emblème du Canada. En 1838, la Banque du Peuple, une institution dont un des cousins de Denis-Benjamin Viger, Louis-Michel Viger, est un des fondateurs<sup>23</sup>, produisit un sou sur l'une des facettes duquel apparaît la feuille d'érable<sup>24</sup>. Avec le temps, les Canadiens de langue anglaise s'approprièrent eux aussi ce symbole, de sorte qu'en 1860, lors de la visite du Prince de Galles dans le Haut-Canada, les citoyens demandèrent l'autorisation de porter une feuille d'érable sur leurs vêtements pour signifier qu'ils étaient nés en terre canadienne et loyale à Sa Majesté<sup>25</sup>. La feuille d'érable devint officiellement un élément de l'héraldique canadienne en 1868, lorsque la reine Victoria donna à l'Ontario et au Québec leurs armoiries respectives dont l'élément central était trois feuilles d'érable<sup>26</sup>. La première médaille militaire canadienne, créée en 1899, était elle aussi décorée de feuilles d'érable et cette même année, les combattants

---

<sup>21</sup> J.L. Granatstein, *op. cit.*, p. 202.

<sup>22</sup> Fernand Ouellet et André Lefort. Site Internet « « VIGER, DENIS-BENJAMIN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, Université Laval/University of Toronto, 2003 ». [http://www.biographi.ca/fr/bio/viger\\_denis\\_benjamin\\_9F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/viger_denis_benjamin_9F.html) [en français] Mis à jour en 2015. Page consultée avril 2015.

<sup>23</sup> Michel De Lorimier. Site Internet « « VIGER, LOUIS-MICHEL », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto, 2003 ». [http://www.biographi.ca/fr/bio/viger\\_louis\\_michel\\_8F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/viger_louis_michel_8F.html) [en français] Mis à jour 1985. Page consultée avril 2015.

<sup>24</sup> Rick Archbold, *op. cit.*, p. 37-38.

<sup>25</sup> Christian P. Champion, *op. cit.*, p. 192.

<sup>26</sup> John Ross Matheson, *op. cit.*, p. 83.

de la guerre des Boers la portaient sur leur casque comme insigne distinctif<sup>27</sup>. C'est le 21 novembre 1921 qu'une proclamation du roi Georges V approuva les armoiries canadiennes qui ont trois feuilles d'érable comme éléments principaux<sup>28</sup>. Mais déjà au moment de la Première Guerre mondiale, parmi les 462 badges des unités canadiennes, 409 incluaient la feuille d'érable. Lorsque le Canada participe à la Seconde Guerre mondiale, 83 des 133 badges de son armée comportaient ce symbole. Il s'agit également de l'emblème du Canada à l'OTAN et de l'élément central des badges des soldats canadiens dans les missions de l'ONU en Égypte (1956), au Congo (1960-1964) et à Chypre (1964-1993) dans les années 1950 et 1960<sup>29</sup>. La feuille d'érable est donc un emblème ancré dans la culture canadienne depuis très longtemps et c'est pourquoi le premier ministre Pearson la favorisait comme élément central d'un nouveau drapeau distinctif.

### 2.1.3 Le débat de 1964 sur le drapeau

Le 14 mai 1964, deux jours avant de se rendre à Winnipeg rencontrer les vétérans de la Légion royale canadienne, Lester B. Pearson rassembla huit membres de la presse parlementaire pour leur montrer le design de drapeau qu'il préférait. Le Premier Ministre présenta aux journalistes un modèle de drapeau trifolié<sup>30</sup> composé de trois feuilles d'érable rouges réunies par un rameau central à la manière des armoiries canadiennes, sur un fond blanc entre deux bandes bleues représentant la devise de ce pays : d'un

---

<sup>27</sup> Rick Archbold, *op. cit.*, p. 48.

<sup>28</sup> John Ross Matheson, *op. cit.*, p. 20-21.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 83.

<sup>30</sup> Annexe 2

océan à l'autre<sup>31</sup>. À son retour de Winnipeg cinq jours plus tard, Pearson rencontra son cabinet qui décida de façon unanime que le *Red Ensign* canadien devait être remplacé par un drapeau dont l'élément central serait la feuille d'érable. Puis le 21 mai, les membres du Cabinet votèrent pour le design que le Premier Ministre avait choisi quelques jours avant<sup>32</sup>. Pearson, alors à la tête d'un gouvernement libéral minoritaire, proposa trois semaines plus tard à la Chambre des communes une résolution jumelle établissant officiellement le trifolié comme drapeau canadien et retenant pour certaines occasions l'*Union Jack* afin de symboliser l'appartenance du Canada au Commonwealth des nations et son allégeance à la couronne britannique<sup>33</sup>. Robert Coates, un député du gouvernement conservateur, demanda à ce que l'on tienne un plébiscite national sur la question du drapeau. Mais bien qu'il appuya sa demande sur les 18 000 signatures d'une pétition portée à l'attention du Premier Ministre, Pearson refusa. Stanley Knowles, un député du Nouveau Parti démocratique (N.P.D) s'opposa à l'adoption d'une résolution conjointe et demanda que les deux propositions soient votées séparément<sup>34</sup>. Les conservateurs s'opposèrent fortement à cette dernière demande, craignant que le drapeau trifolié soit accepté, mais non pas l'*Union Jack*. Malgré tout, le président de la Chambre divisa la motion<sup>35</sup>. S'ensuivit un très long débat qui allait durer plusieurs mois<sup>36</sup>.

En septembre 1964, alors que le débat n'avancait plus et que la Chambre était dans une impasse dont personne ne voyait la fin, Léon Balcer, un député conservateur, brisa la ligne de parti et demanda la formation d'un comité pour étudier la question et

---

<sup>31</sup> Rick Archbold, *op. cit.*, p. 20.

<sup>32</sup> Rick Archbold, *op. cit.*, p. 24.

<sup>33</sup> John Ross Matheson, *op. cit.*, p. 78.

<sup>34</sup> Gregory A. Johnson, *op. cit.*, p. 235.

<sup>35</sup> John Ross Matheson, *op. cit.*, p. 79.

<sup>36</sup> J.L.Granatstein, *op. cit.*, p. 203.

faire rapport à la Chambre<sup>37</sup>. Dès le lendemain, le premier ministre Pearson annonça la constitution d'un comité de 15 membres formé de sept libéraux, cinq conservateurs, un néo-démocrate, un représentant du Crédit social et un autre du Parti créditiste<sup>38</sup>. La composition du comité respectait ainsi la proportionnalité du nombre d'élu en chambre. Le chef de l'opposition John Diefenbaker avait cependant prévenu la Chambre que le rapport du comité se devait d'être presque unanime pour être considéré pertinent par son parti<sup>39</sup>. Le comité entreprit donc son travail le 17 septembre et prit une décision par vote le 22 octobre. Trois designs s'imposèrent. Le trifolié favorisé par Pearson, l'unifolié qui nous est familier aujourd'hui avec la feuille d'érable rouge sur fond blanc entre deux bandes rouges, et un modèle où l'on trouvait à la fois l'*Union Jack* et la fleur de lys. Celui-ci fut le premier rejeté. Le comité tint un vote secret pour choisir entre les deux modèles restants et l'unifolié remporta à l'unanimité<sup>40</sup>. Il semble que les membres conservateurs du comité aient cru que les membres libéraux appuieraient le choix du premier ministre Pearson<sup>41</sup>. C'est ce qui semble expliquer la logique de leur position lors du vote d'une recommandation qu'ils soumièrent dans leur rapport à la Chambre des communes à la fin du mois de novembre 1964 pour faire de l'unifolié le drapeau canadien. Quatre des cinq membres conservateurs du comité s'opposèrent à cette recommandation qui ne pouvait donc être considérée «virtuellement unanime», de sorte que l'obstruction parlementaire continua<sup>42</sup>. Le débat reprit de plus belle jusqu'à ce que

---

<sup>37</sup> Gregory A. Johnson, *op. cit.*, p. 237-238.

<sup>38</sup> J.L.Granatstein, *op. cit.*, p. 203.

<sup>39</sup> John Ross Matheson, *op. cit.*, p. 97.

<sup>40</sup> J.L.Granatstein, *op. cit.*, p. 204.

<sup>41</sup> John Ross Matheson, *op. cit.*, p. 132-133.

<sup>42</sup> José E. Igartua, *The other quiet revolution: national identities in English Canada, 1945-71*, *op. cit.*, p. 186.

Pearson, pressé à nouveau par Léon Balcer et d'autres députés conservateurs<sup>43</sup>, annonça qu'il allait faire adopter une motion de clôture par le Parlement. Cette motion remporta l'appui de presque tous les députés créditistes du Parlement, de la moitié des néo-démocrates et de quatre conservateurs de langue française. Seul un libéral s'y opposa. Le 15 décembre 1964, l'unifolié fut adopté officiellement comme drapeau canadien par un vote de 163 contre 78 et, le 17 décembre, l'*Union Jack* était adoptée comme symbole de l'appartenance du Canada au Commonwealth et de son allégeance à la couronne britannique<sup>44</sup>.

## 2.2 Précisions sur la distribution des éditoriaux et des lettres de lecteurs

Penchons-nous sur la répartition des éditoriaux et des lettres de lecteurs qui traitent du drapeau canadien dans *La Presse*, *Le Devoir*, *The Montreal Gazette* et *The Globe and Mail* que nous avons trouvés de septembre 1962 à décembre 1967. Dans un premier temps nous concentrons notre commentaire sur les éditoriaux, puis sur les lettres de lecteurs.

La figure 1 (page suivante) nous permet d'apprécier la différence majeure dans le volume des éditoriaux publiés durant la période. Les éditorialistes francophones ont écrit davantage sur la question du drapeau que leurs homologues anglophones. Près de deux fois plus dans le cas de *La Presse* comparé aux quotidiens de langue anglaise. La grève de *La Presse* de juin 1964 à décembre 1964 s'est sans aucun doute répercutée sur le nombre d'éditoriaux dans ce journal, bien qu'au total, ce quotidien ait été celui qui a

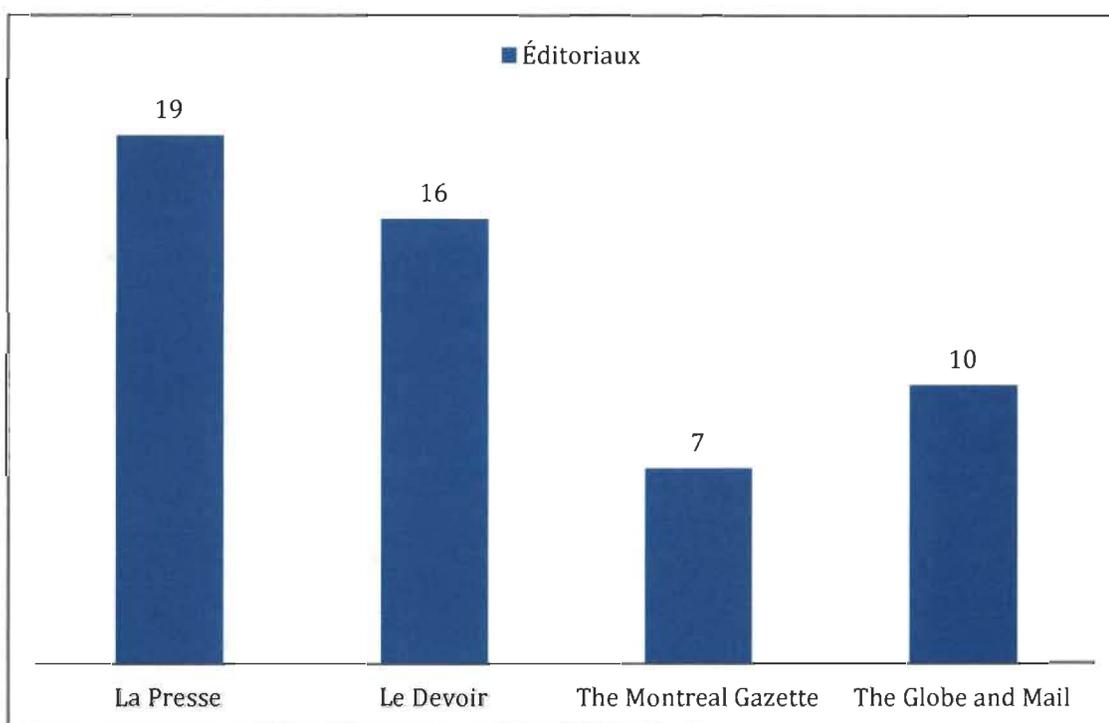
---

<sup>43</sup> Gregory A. Johnson, *op. cit.*, p. 240.

<sup>44</sup> J.L.Granatstein, *op. cit.*, p. 204.

publié le plus d'éditoriaux au sujet du drapeau. Cela s'explique principalement par le fait que *La Presse* a commencé à publier des éditoriaux sur la question du drapeau canadien avant les trois autres et en plus grand nombre. Une journaliste de *La Presse* soutient même que ce quotidien est le premier à avoir fait pression publiquement en faveur de l'adoption d'un nouveau drapeau<sup>45</sup>.

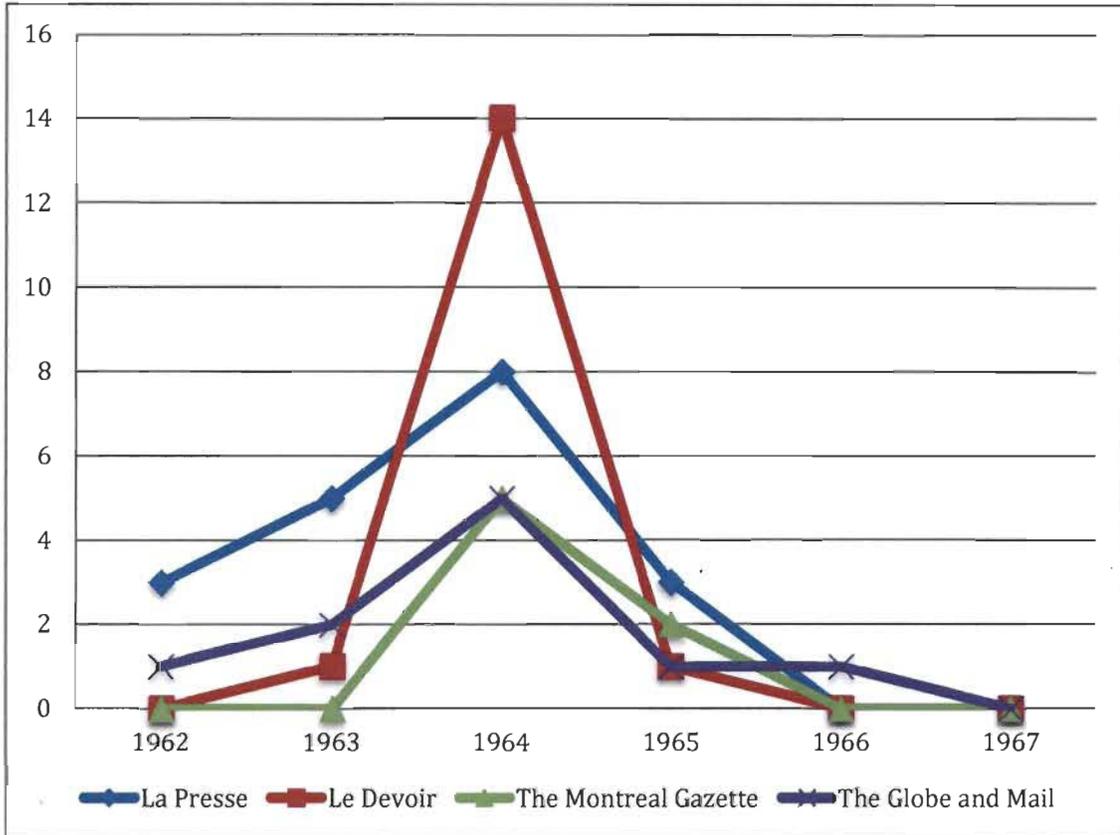
**FIGURE 1**  
**Éditoriaux qui portent sur la question du drapeau canadien de 1962<sup>46</sup> à 1967**



<sup>45</sup> Lysiane Gagnon, « Pays sans drapeau : Le Canada a-t-il droit à un drapeau distinctif? », *La Presse*, 24 juillet 1963, p. 5.

<sup>46</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

**FIGURE 2**  
Répartition dans le temps des éditoriaux sur la question du drapeau canadien<sup>47</sup>



La répartition dans le temps des éditoriaux que nous avons trouvés (figure 2) montre que dans tous les quotidiens, le débat sur le drapeau connaît son apogée en 1964. Plus particulièrement à partir du moment où le premier ministre Lester B. Pearson suggère le modèle de drapeau trifolié à la mi-mai, puis le débat s'estompe à partir de 1965. Plus précisément dans la seconde moitié du mois de février, soit après que l'unifolié ait été hissé officiellement une première fois au Parlement d'Ottawa. En 1964, l'année la plus importante du débat, *La Presse* a publié 8 éditoriaux sur la question du

<sup>47</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépourvue à partir du mois de septembre.

drapeau malgré la grève durant la période la plus intense du débat et *Le Devoir* en publie 14. De leur côté, les éditorialistes anglophones n'en publient que 5 chacun. Le contraste est très important et reflète probablement la volonté des quotidiens anglophones de ne pas trop prendre position dans ce débat qui divise les Canadiens de langue anglaise.

**TABLEAU 1**  
**Éditoriaux sur la question du drapeau canadien de 1962<sup>48</sup> à 1967**

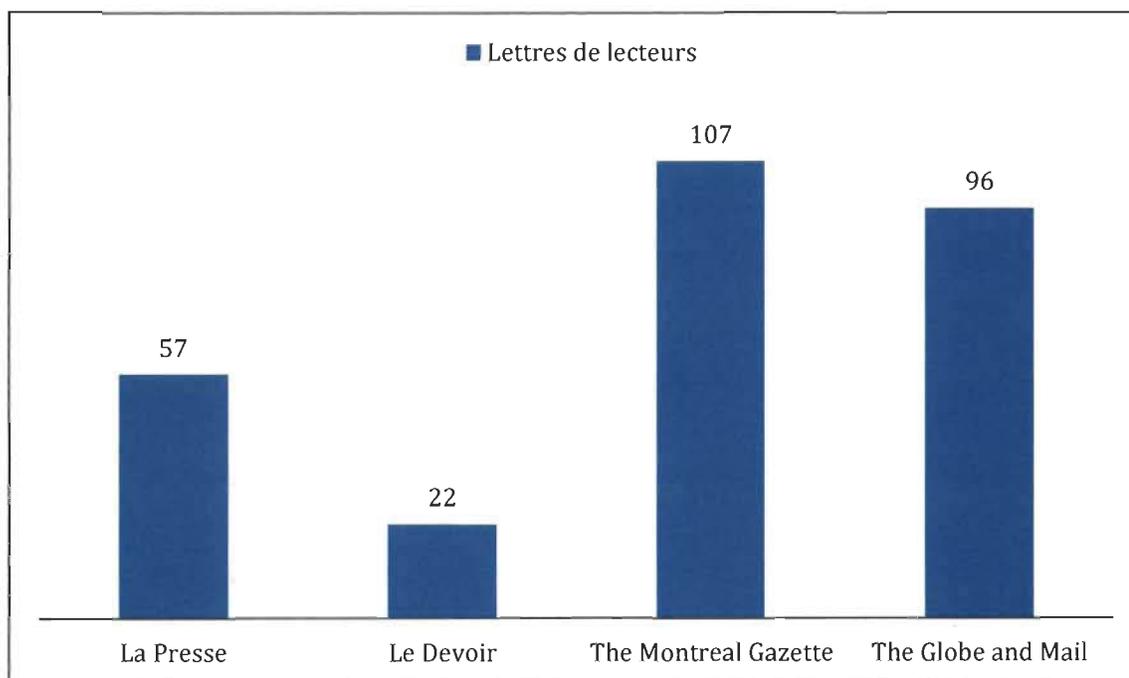
	En faveur d'un nouveau drapeau	Pourcentage	En faveur du maintien du <i>Red Ensign</i>	Pourcentage	Total
<i>La Presse</i>	19	100 %	0	0%	19
<i>Le Devoir</i>	16	100%	0	0%	16
<i>The Montreal Gazette</i>	4	57,1%	3	42,9%	7
<i>The Globe and Mail</i>	7	70%	3	30%	10

Comme nous pouvons le constater dans le tableau 1, *La Presse* et le *Le Devoir* n'ont aucun éditorial qui soit en faveur du maintien du *Red Ensign*. L'idée d'un nouveau drapeau s'est donc largement imposée dans les journaux francophones. En contraste, le nombre d'éditoriaux dans les quotidiens anglophones est beaucoup plus partagé, particulièrement du côté de la *Gazette*. Cependant, il est très important de nuancer la position des éditoriaux dans les journaux anglophones. Comme nous le verrons dans la suite du chapitre, les éditoriaux de *The Montreal Gazette* et du *Globe and Mail* ne soutiennent pas activement le maintien du *Red Ensign*. Les éditoriaux que nous avons

<sup>48</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

classés sous la colonne « en faveur du maintien du *Red Ensign* » n'argumentent pas pour la conservation de ce drapeau ou contre l'adoption d'un nouveau drapeau, à l'exception d'un éditorial du *Globe and Mail* en 1962. Ils ont une attitude plutôt passive sur la question et pensent qu'il faut préserver le statu quo. Ce sont donc principalement les lettres de lecteurs qui alimentent l'argumentation en faveur du maintien du *Red Ensign*.

**FIGURE 3**  
**Lettres de lecteurs qui portent sur la question du drapeau canadien de 1962<sup>49</sup> à 1967**

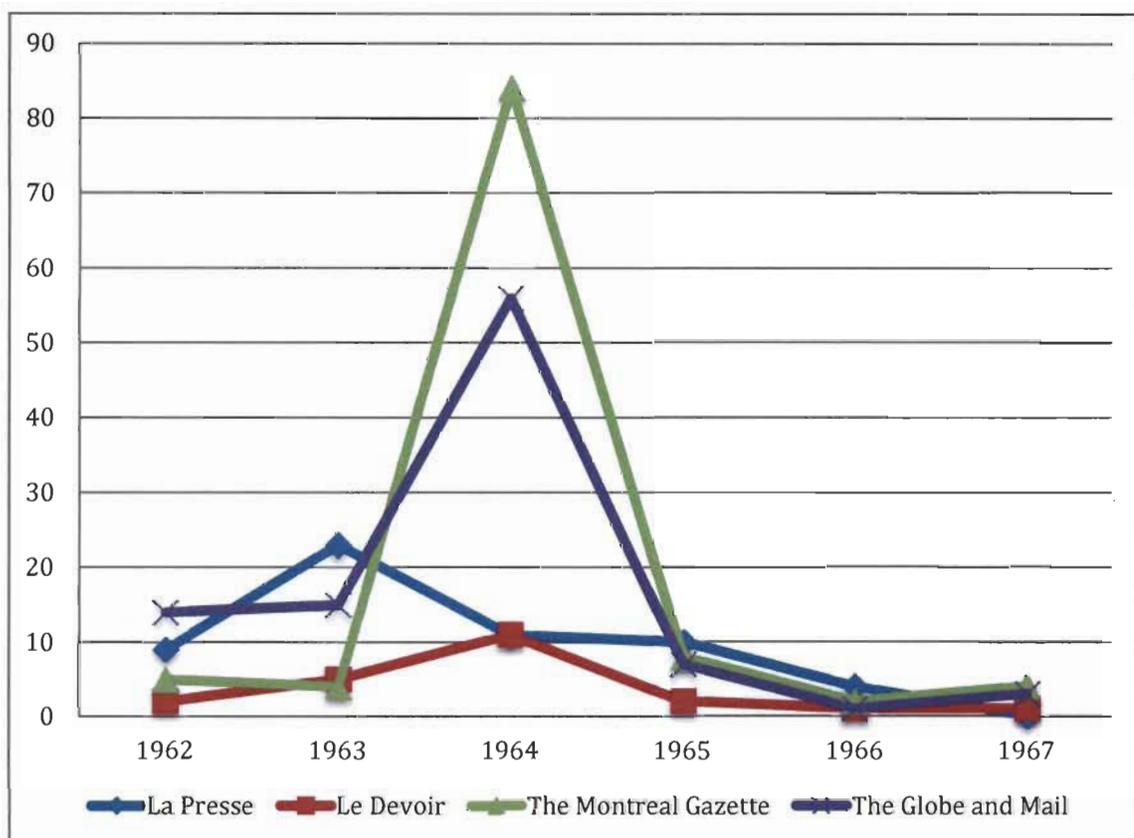


Attardons-nous maintenant aux lettres des lecteurs que nous avons trouvées dans les quatre quotidiens. La figure 3 démontre clairement que ce sont les lecteurs

<sup>49</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

anglophones qui ont le plus participé au débat. En fait, lorsqu'on compare le nombre d'éditoriaux de langue anglaise avec la quantité de lettres de lecteurs publiées dans les journaux anglophones, on voit que ce sont ces derniers qui animent en grande partie le débat dans leur quotidien. Il semble aussi que les lecteurs du *Devoir* ont démontré beaucoup moins d'intérêt pour cette question que ceux des autres journaux. Bien que les éditorialistes de ce quotidien aient été parmi les plus actifs.

**FIGURE 4**  
**Répartition dans le temps des lettres de lecteurs sur la question du drapeau canadien<sup>50</sup>**



<sup>50</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépourvue à partir du mois de septembre.

La répartition dans le temps des lettres de lecteurs que nous avons trouvées (figure 4) illustrent qu'à l'instar des éditoriaux, c'est en 1964 que le débat connaît son apogée dans tous les quotidiens. À l'exception de *La Presse*, probablement en raison de la grève de juin à décembre, bien que cela n'est pas empêché les éditorialistes de ce quotidien de publier en grand nombre cette année-là. On remarque aussi qu'en dépit de leur très grand nombre au total, les lecteurs des journaux anglophones, particulièrement ceux de la *Gazette*, manifestaient peu d'intérêt à l'égard de la question du drapeau jusqu'à ce qu'elle soit à l'avant-plan de la scène politique. Lorsque Pearson propose le trifolié à la mi-mai 1964, le nombre d'articles dans les quotidiens anglophones se multiplie. Il semble que la concrétisation de la proposition d'adopter un nouveau drapeau ait soulevé les passions.

**TABLEAU 2**  
**Lettres de lecteurs sur la question du drapeau canadien de 1962<sup>51</sup> à 1967**

	Lettres de lecteurs en faveur d'un nouveau drapeau	Pourcentage	Lettres de lecteurs en faveur du maintien du <i>Red Ensign</i>	Pourcentage	Total
<i>La Presse</i>	57	100%	0	0%	57
<i>Le Devoir</i>	22	100%	0	0%	22
<i>The Montreal Gazette</i>	74	69,2%	33	30,8%	107
<i>The Globe and Mail</i>	50	52,1%	46	47,9%	96

<sup>51</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

Le tableau 2 démontre clairement qu'à l'instar des éditoriaux, la nécessité d'un nouveau drapeau aux dépens du *Red Ensign* s'est imposée parmi les lettres de lecteurs francophones. En effet, il n'y a aucune lettre de lecteurs dans ces deux quotidiens qui soutient le maintien du *Red Ensign*. Nous ne pouvons dire s'il s'agit d'une unanimité réelle ou si cela est dû à une politique éditoriale. Nous ne pouvons que spéculer sur la question, mais selon nous il est tout à fait plausible que l'idée d'un nouveau drapeau se soit largement imposée parmi les lecteurs francophones. Notamment en raison de ce qu'il représente pour ceux-ci comme nous le verrons dans la suite du chapitre. Les lettres en faveur d'un nouveau drapeau prédominent aussi dans *The Montreal Gazette*, malgré qu'il y ait eu un plus grand éventail de points de vue que dans les quotidiens francophones. Dans le *Globe and Mail*, il y a pratiquement égalité entre l'idée d'un nouveau drapeau ou le maintien du *Red Ensign*. Nous ne saurions dire si cela est dû à une volonté du journal de maintenir une représentation égale des deux positions ou si les lecteurs de ce quotidien se sont exprimés dans une même proportion. Quoi qu'il en soit, cela reflète forcément la très grande division des Canadiens de langue anglaise dans le reste du Canada sur la question du drapeau.

### **2.3 Analyse des éditoriaux et des lettres de lecteurs qui portent le drapeau canadien de 1962<sup>52</sup> à 1967**

Nous démontrons d'abord que dans le présent débat, le désaccord entre les partisans d'un nouveau drapeau et du *Red Ensign* quant à la « canadianité » du drapeau traduit l'opposition entre deux conceptions du rôle de la Grande-Bretagne dans

---

<sup>52</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

l'affirmation identitaire canadienne sur les scènes nationale et internationale. Dans la seconde section, nous expliquons que le débat sur le drapeau est aussi un débat sur l'état et l'avenir de l'unité canadienne qui témoigne de plusieurs visions différentes du Canada et de deux conceptions distinctes de la réalité canadienne dans les années 1960. Enfin, dans la dernière partie, nous montrons que les partisans du *Red Ensign* définissent le Canada en fonction de ses origines alors que pour les partisans du nouveau drapeau au contraire, celui-ci doit représenter ce qu'est devenu le pays et non ce qu'il était.

### 2.3.1 L'indépendance canadienne

#### Du point de vue des partisans d'un nouveau drapeau

Pour les lecteurs et les éditorialistes partisans de l'adoption d'un nouveau drapeau, l'argument le plus souvent avancé est que le *Red Ensign* n'est pas distinctement canadien. On lui reproche avant tout d'afficher l'*Union Jack*, soit le pavillon du Royaume-Uni, comme emblème dominant. De plus, fait-on valoir, la couleur et l'agencement des motifs du *Red Ensign* reprennent le design du drapeau de la marine marchande britannique, ce qui est source de confusion. C'est un argument qu'invoque Vern Arndt, un lecteur du *Globe and Mail* :

The Red Ensign is not distinctive enough to be recognized without a doubt as Canadian, since any British merchant ship flies the same and you have to be an expert to tell the difference<sup>53</sup>.

Paul Sauriol, un éditorialiste du *Devoir*, a le même raisonnement et affirme que « le « *Red Ensign* » est un emblème étranger, d'origine britannique<sup>54</sup> ». Enfin, c'est aussi

---

<sup>53</sup> Vern Arndt, « No Time for Flags », *The Globe and Mail*, 04 octobre 1962, p. 6.

l'inquiétude qu'exprime A. Fromson, un lecteur de *The Montreal Gazette* « The Red Ensign is too easily mistaken for the British Merchant Marine flag or some of the other Commonwealth flags<sup>55</sup> ».

D'après ceux qui approuvent l'adoption d'un nouveau drapeau dans les quatre quotidiens, afficher le symbole d'une nation étrangère sur son étendard est indigne d'une population mature et d'un territoire souverain. Pour cette raison, le *Red Ensign* ne peut pas être considéré comme un symbole distinctif. Il ne parvient pas à représenter les particularités propres à la « canadienité » et donc ne permet pas l'affirmation et le développement d'une identité véritablement canadienne. C'est pourquoi ils suggèrent de « canadianiser » le drapeau, c'est-à-dire le rendre plus distinctif en supprimant toute référence symbolique à la Grande-Bretagne. Cela afin d'affirmer la spécificité identitaire canadienne au niveau national et l'indépendance du Canada sur la scène internationale. L'adoption d'un nouveau drapeau est donc une façon d'affirmer la maturité du Canada.

Selon les lecteurs et les éditorialistes qui soutiennent l'adoption d'un nouveau drapeau dans les quatre quotidiens, le drapeau national est une source de patriotisme qui doit permettre le développement de la « canadienité ». Comme l'expliquent clairement les deux lecteurs que voici, l'adoption d'un nouveau drapeau canadien a pour objectif d'affirmer un sentiment identitaire distinctement canadien et d'enfin couper le lien infantile qui unit le Canada à la Grande-Bretagne : « It appears that the people of Canada are beginning to favour a distinctive flag. Various factors enter into this feeling, but the

---

<sup>54</sup> Paul Sauriol, « M. Pearson et le choix d'un drapeau distinctif », *Le Devoir*, 15 mai 1966, p. 4.

<sup>55</sup> A. Fromson, « Observations On The Choice of A Flag Design », *The Montreal Gazette*, 12 novembre 1964, p. 6.

main one seems to be the desire to identify oneself as a Canadian<sup>56</sup> ». « It is now time to cut our nationalistic, ancestral umbilical cords and to become mature citizens of Canada<sup>57</sup> ».

Puisque le *Red Ensign* est perçu comme un symbole britannique par ceux qui favorisent l'adoption d'un nouveau drapeau, ils considèrent que les partisans du *Red Ensign* font preuve d'un manque de maturité nationale, comme si le Canada n'était pas devenu un pays adulte. Certains, comme J. Gordon un lecteur du *Globe and Mail*, se questionnent même sur l'engagement de ces Canadiens envers leur pays: « What true Canadian wants the union Jack or the Ensign?<sup>58</sup> » En fait, les lecteurs et les éditorialistes qui font la promotion d'un nouveau drapeau affirment que leurs adversaires sont plus attachés à la Grande-Bretagne qu'au Canada. Ils font preuve d'immaturité et de dépendance enfantine envers la Grande-Bretagne. Ils ont une mentalité britannique et ne sont pas devenus de vrais Canadiens. Ainsi, l'attachement au *Red Ensign* témoigne d'un manque de fierté canadienne et d'une absence d'identité et de maturité nationales.

Les partisans de l'adoption d'un nouveau drapeau croient également qu'avoir un symbole de la Grande-Bretagne sur le drapeau canadien nuit à l'affirmation symbolique de l'indépendance canadienne vis-à-vis de la communauté internationale. À l'instar de Chris Caron qui témoigne ici d'une expérience personnelle lors d'un de ces voyages aux États-Unis et en Amérique du Sud :

---

<sup>56</sup> Julia B. Gibson, « Flag Design Could Be Improved By Gold Background », *The Montreal Gazette*, 26 mai 1964, p. 6.

<sup>57</sup> Thaddeus Partyka, « The Canadian Flag Issue », *The Montreal Gazette*, 01 juin 1964, p. 6.

<sup>58</sup> J. Gordon, « Election », *The Globe and Mail*, 20 septembre 1965, p. 6.

Many people still believe that Canada is still either a protectorate or a colony of Great Britain! I have tried to convince them that is not so but then they say, « Well why do you use the British flag? » It is a useless argument<sup>59</sup>.

A. Fromson un lecteur de *The Montreal Gazette* que nous avons déjà cité, pense lui aussi que :

When the Red Ensign is flown, it denotes to other people that we still accept the status of Colonial residing in a British Colony. A pertinent note in reference to this is evidenced in an encounter I recently had in Halifax with some of our Canadian Navy. They told me that when they visited foreign ports they were referred to as British Naval forces<sup>60</sup>.

Les lecteurs et les éditorialistes francophones partagent cette préoccupation comme l'exprime ici Pierre Villemure dans le *Devoir* :

Si nous voulons que notre pays soit considéré comme un état adulte, libéré de toutes entraves quelles qu'elles soient, et que nos symboles nationaux reflètent cette maturité et cette souveraineté absolue, il faut éviter à tout prix que notre drapeau proclame à la face du monde que le Canada sort à peine de la période de l'enfancement. Un tel drapeau ne s'accorderait pas véritablement avec le sentiment national vrai<sup>61</sup>.

Ces trois extraits révèlent ainsi une crainte commune vis-à-vis du *Red Ensign* qui est très courante parmi les lecteurs et les éditorialistes qui soutiennent l'adoption d'un nouveau drapeau dans les quatre journaux. C'est-à-dire l'inquiétude que le Canada ne soit pas reconnu sur la scène internationale comme un pays mature et souverain. Selon eux, le *Red Ensign* nuit à l'image du pays sur la scène internationale parce qu'il témoigne du passé colonial canadien. Vu de l'étranger il peut laisser sous-entendre que le Canada est toujours une colonie britannique et ainsi semer le doute concernant son autonomie réelle. Cela risque de diminuer l'importance de ce pays et celle des décisions de son

---

<sup>59</sup> Chris Caron, « The New Flag Is Representative », *The Montreal Gazette*, 14 juillet 1964, p. 6.

<sup>60</sup> A. Fromson, « Observations On The Choice Of A Flag Design », *The Montreal Gazette*, 12 novembre 1964, p. 6.

<sup>61</sup> Pierre Villemure, « Pour un drapeau national simplifié au maximum! », *Le Devoir*, 14 janvier 1963, p.4.

gouvernement sur la scène internationale. On craint notamment l'effet négatif que cela risque d'avoir sur le prestige du Canada dans sa participation à l'ONU et à l'OTAN. Ce fut d'ailleurs le cas en 1956, lors de la crise du canal de Suez, lorsque les diplomates égyptiens s'inquiétaient de ce que les soldats canadiens ne soient confondus par les populations locales avec des soldats britanniques à cause, entre autres, de l'*Union Jack* sur le *Red Ensign*<sup>62</sup>.

Par ailleurs, fait-on valoir, le *Red Ensign* peut être confondu avec le drapeau d'autres pays qui affichent aussi l'*Union Jack* comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il faut que le pavillon canadien soit facilement identifiable au Canada et aux valeurs qu'il défend. Parmi les valeurs « canadiennes » les plus souvent mentionnées dans les articles et lettres qui défendent l'adoption d'un nouveau drapeau, on retrouve : la liberté, la démocratie, la justice et la paix. Que l'on peut comprendre comme étant le rôle d'arbitre que joue le Canada sur la scène internationale. Notamment dans le cadre de la Force de maintien de la paix de l'Organisation des Nations unies ou « casques bleus » dont le Canada fait partie et dans laquelle il joue un rôle prédominant depuis la fin des années 1950.

Pour que le drapeau soit véritablement canadien et représentatif de l'identité canadienne, tant pour les Canadiens eux-mêmes que vis-à-vis de la communauté internationale, il faut que le pavillon du Canada délaisse les symboles qui sont issus d'autres nations ou qui les rappellent. Pour atteindre cet idéal, il est primordial que les Canadiens anglais et les Canadiens français coopèrent. C'est exactement ce que soutient Alfred Ayotte, un éditorialiste de *La Presse* selon qui, pour avoir :

---

<sup>62</sup> Gregory A. Johnson, *op. cit.*, p. 242-243.

Un drapeau nettement canadien, sans symboles qui rappellent le colonialisme français ou anglais [l]es francophones sont prêts à renoncer aux fleurs de lys; les anglophones devraient oublier, eux l'Union Jack et le Red Ensign<sup>63</sup>.

G. Mason, un lecteur de *The Montreal Gazette*, fait la même lecture:

The French-Canadians as represented by Premier Lesage, have the common sense not to insist on the Fleur de lis (*sic*), and quite rightly expect us not to insist on the union Jack<sup>64</sup>.

Enfin, Paul Sauriol, du *Devoir*, qui commente le débat à la Chambre des communes, résume bien la volonté de ceux qui s'expriment en faveur d'un nouveau drapeau dans tous les quotidiens que nous avons étudié :

Le Canada est un pays indépendant; son drapeau ne doit pas être le rappel d'un ou de deux colonialismes, mais un emblème distinctif sans allusion aux dominations antérieures<sup>65</sup>.

Il s'agit donc de délaissé tous les symboles qui sont d'origine britannique ou qui font référence à l'Empire, dont l'*Union Jack* est certainement le plus répandu. Mais également, les Canadiens français ne doivent pas insister sur les symboles de la France ou de la royauté française comme la fleur de Lys. Pour être vraiment Canadien, selon eux, il faut que le symbole choisi ne fasse pas référence à d'autres peuples. Il doit être uniquement représentatif du Canada.

C'est parce qu'il ne fait pas référence à un autre pays qu'un drapeau avec une feuille d'érable comme élément central, à l'instar de l'unifolié, est considéré comme étant vraiment représentatif de l'identité canadienne et donc une alternative idéale au *Red Ensign*. Pour la grande majorité des éditorialistes et des lecteurs qui soutiennent la

---

<sup>63</sup> Alfred Ayotte, « Enfin, le choix approche-t-il? », *La Presse*, 25 janvier 1963, p. 4.

<sup>64</sup> G. Mason, « Supports The Flag Design », *The Montreal Gazette*, 25 mai 1964, p. 6.

<sup>65</sup> Paul Sauriol, « Les conservateurs veulent nous imposer le Red Ensign », *Le Devoir*, 14 août 1964, p. 4.

feuille d'érable comme emblème pour un futur drapeau, à l'instar de cette lectrice du *Globe*, ce symbole a également un autre avantage : « In all countries, the maple leaf is recognized as standing for Canada<sup>66</sup> ». Plus précisément, selon ce lecteur de la *Gazette*, « the maple leaf is a widely known and respected symbol of Canada in many countries where Canadians have lived and served<sup>67</sup> ». Ainsi, la feuille d'érable serait un excellent emblème parce qu'elle n'est associée à aucune autre nation en plus d'être reconnue par tous comme un symbole du Canada, autant aux niveaux national qu'international.

C'est pourquoi, toujours selon les partisans d'un nouveau drapeau, il est important que les Canadiens officialisent un drapeau ayant la feuille d'érable comme élément central avant le centenaire de la Confédération et l'Exposition universelle de Montréal en 1967. Puisque durant l'année de son centenaire les yeux du monde seront tournés vers le Canada en raison de l'Expo et qu'il ne faut pas que le drapeau du pays soit confondu avec le drapeau d'autres nations. Surtout, c'est l'occasion d'affirmer la maturité du Canada après 100 ans d'existence et de ne laisser aucun doute dans l'esprit des visiteurs quant au niveau d'autonomie du Canada.

### **Du point de vue des partisans du *Red Ensign***

Tous les lecteurs des journaux anglophones partisans du *Red Ensign* qui écrivent au *The Montreal Gazette* et au *Globe and Mail* ne partagent pas l'analyse des partisans d'un nouveau drapeau. Ils considèrent le *Red Ensign* comme étant le drapeau distinctif

---

<sup>66</sup> Alice Thomson, « Canadian Flag », *The Globe and Mail*, 15 août 1964, p. 6.

<sup>67</sup> H. W. Rowlands, « Worth Fighting For - Worth Uniting For », *The Montreal Gazette*, 22 mai 1964, p. 6.

du Canada et un symbole représentatif de l'identité canadienne. À l'instar de Jack M. Ghent un lecteur du *Globe and Mail* qui affirme que :

Throughout Latin America and Europe, I have seen our present flag (Canadian Ensign) flying and at no time have I heard anyone confuse it with any other flag. It has always appeared distinctive, not only being the flag of Canada, but also denoting membership in the British Commonwealth of Nations<sup>68</sup>.

Ce qui est indirectement une réponse à l'argument des partisans d'un nouveau drapeau qui affirment que le *Red Ensign* peut être mélangé avec le drapeau d'un autre pays.

Selon les lettres de lecteurs anglophones, le fait que le *Red Ensign* arbore un *Union Jack* ne l'empêche pas d'être un symbole de la souveraineté canadienne. De nombreux lecteurs de la *Gazette* et du *Globe and Mail* soutiennent comme K. W. Chapman que :

By flying the Red Ensign which has a jack in one corner and our own emblem in another corner surely we have a distinctive way of identifying ourselves as a member of the Commonwealth<sup>69</sup>.

Puisqu'il a été modifié par l'ajout des armoiries canadiennes qu'il est seul à porter, il est aussi distinctif que n'importe quel autre nouveau drapeau. De plus, ces lecteurs partisans du maintien du *Red Ensign* rappellent que ce drapeau est utilisé depuis longtemps comme emblème officiel du Canada puisqu'il représente déjà le Canada sur la scène internationale dans les ambassades et à l'ONU :

The Canadian Red Ensign is recognized throughout the world as Canada's Flag. It flies over all Canadian Government buildings in Canada and in foreign lands<sup>70</sup>. For many years the Red Ensign has been recognized throughout the world as Canada's flag and it has proclaimed to all the world that Canada is one of the great nations in the British Commonwealth of nations<sup>71</sup>.

---

<sup>68</sup> Jack M. Ghent, « Canadian Flag », *The Globe and Mail*, 25 avril 1963, p. 6.

<sup>69</sup> K. W. Chapman, « No Time for Flags », *The Globe and Mail*, 09 octobre 1962, p. 6.

<sup>70</sup> E. W. Griffith, « Recognition Of The Red Ensign », *The Montreal Gazette*, 14 décembre 1962, p. 6.

<sup>71</sup> H. L. Dinning, « The Canadian Flag », *The Montreal Gazette*, 12 février 1964, p. 6.

Le changer pourrait écorcher le prestige du Canada sur la scène internationale puisqu'un bon nombre de personnes ne reconnaîtraient plus l'étendard canadien. Comme les lecteurs que nous venons de citer, de nombreux partisans du *Red Ensign* soutiennent que la présence de l'*Union Jack* sur le drapeau permet, à la fois aux Canadiens et au reste du monde, de ne pas oublier les liens actuels qui unissent le Canada au cercle restreint des nations d'origine britannique et surtout au Commonwealth.

Enfin, toujours selon les lettres de lecteurs anglophones qui soutiennent le *Red Ensign*, un drapeau qui aurait seulement la feuille d'érable comme emblème ne peut représenter tous les Canadiens. Ils soutiennent en effet que la feuille d'érable n'est pas un symbole significatif pour tous les Canadiens parce qu'elle ne pousse pas partout au pays. Ce que caricature Joseph Sedgwick un lecteur torontois du *Globe and Mail* :

And children who never saw a maple tree must learn that its leaf is their national emblem. It will no doubt greatly comfort the people of the prairies, where the maple, if not unknown, is rare indeed<sup>72</sup>.

Il y a donc une opposition concernant le rôle que joue la Grande-Bretagne dans l'affirmation identitaire canadienne. Pour les partisans d'un nouveau drapeau, la référence à la Grande-Bretagne, incarnée par l'*Union Jack* sur le *Red Ensign*, est un signe d'immaturité politique et remet en doute la souveraineté du Canada, ce qui nuit à l'émergence d'une identité vraiment canadienne. Au contraire, pour les partisans du *Red Ensign*, ce drapeau représente ce qu'est le Canada et fait partie de l'identité canadienne.

---

<sup>72</sup> Joseph Sedgwick, « Canadian Flag », *The Globe and Mail*, 22 mai 1964, p. 6.

### 2.3.2 L'unité, quelle unité?

#### Du point de vue des partisans d'un nouveau drapeau

Dans tous les quotidiens, les éditorialistes et les lecteurs partisans d'un nouveau drapeau sont convaincus de ce que le nouveau drapeau devrait avoir pour effet d'apaiser les tensions entre les deux communautés linguistiques et de désamorcer la situation qu'ils jugent tendue de part et d'autre. Cette préoccupation est sans doute une réaction à la montée du mouvement néonationaliste québécois et en particulier aux interventions de ses éléments plus extrémistes qui s'affirment avec véhémence durant ces années. Les membres du FLQ, fondé en 1963, sont peu nombreux, mais les attentats qu'ils perpètrent cette même année provoquent un choc important et sont de fait les symptômes de problèmes profonds.

Dans ce contexte, donc, pour être représentatif de l'identité canadienne, le drapeau doit symboliser l'unité entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. Selon les éditorialistes et les lecteurs francophones qui appuient l'idée d'un nouveau drapeau, le *Red Ensign* ne parvient pas à cet objectif parce qu'il est un symbole du colonialisme et de l'impérialisme britannique. Ils reprochent au *Red Ensign* de représenter la domination des Canadiens anglais au pays.

Ils affirment avec insistance comme ce lecteur du *Devoir* que « L'unité nationale ne saurait se faire autour d'un drapeau qui symbolise pour les Canadiens français la défaite de 1759<sup>73</sup> ». Comme le résume Pierre Villemure, éditorialiste pour *Le Devoir*, le *Red Ensign* est « le triomphant souvenir et la marque indélébile de plusieurs siècles de

---

<sup>73</sup> J. Henri Bouchard, « Le truc du drapeau ne nous excite plus », *Le Devoir*, 26 janvier 1963, p. 4.

colonialisme et de sujétion<sup>74</sup> ». Paul Sauriol ajoute que c'est le rappel constant d'un « régime [qui] faisait jadis du groupe canadien-anglais le maître incontesté du Canada, qui dominait le groupe vaincu en 1760<sup>75</sup> ».

Le *Red Ensign* est donc dépeint comme étant le rappel du passé colonial canadien et un manque de respect envers les Canadiens français. C'est le souvenir d'une grande défaite militaire qui entraîna la Conquête, un des événements les plus traumatisants de l'histoire canadienne-française. Ce drapeau n'évoque ni plus ni moins que « l'humiliation et la défaite pour des millions de Canadiens<sup>76</sup> ». Il représente la domination anglophone au Canada et l'assimilation des francophones. Ce qui rappelle à chaque regard les luttes antérieures qu'ont dû mener les Canadiens français pour faire valoir leurs droits, maintenir leur langue et protéger leur culture dans un pays majoritairement anglophone. Le *Red Ensign* est une forme de provocation envers les Canadiens français. C'est la matérialisation de tout ce qui justifie les revendications des Canadiens français en matière de langue et de culture qui ont poussé, entre autres, à la création de la Commission Laurendeau-Dunton. Encore une fois, Paul Sauriol du *Devoir* traduit bien le sentiment qui anime les partisans d'un nouveau drapeau dans les quotidiens francophones :

Si les Canadiens anglais tiennent assez au « Red Ensign » pour refuser de l'abandonner, ils refuseront en même temps d'abandonner un stigmate colonial qui blesse les Canadiens français. [...] Ce serait en quelque sorte une invitation au séparatisme et un geste qui favoriserait la thèse des indépendantistes québécois<sup>77</sup>.

---

<sup>74</sup> Pierre Villemure, « Pour un drapeau national simplifié au maximum! », *Le Devoir*, 14 janvier 1963, p.4.

<sup>75</sup> Paul Sauriol, « Devant nos deux drapeaux », *Le Devoir*, 29 mai 1964, p. 4.

<sup>76</sup> Paul Sauriol, « Le drapeau et la « majorité » », *Le Devoir*, 09 juillet 1964, p. 4.

<sup>77</sup> Paul Sauriol, « M. Pearson et le choix d'un drapeau distinctif », *Le Devoir*, 15 mai 1966, p. 4.

Le maintien du *Red Ensign* pourrait donc pousser certains Québécois vers le séparatisme. À tout le moins, puisque le drapeau est un symbole important, c'est un élément susceptible de désillusionner certains Canadiens français quant à la possibilité d'être égaux aux Canadiens anglais dans le Canada.

L'extrait qui suit, tiré d'une lettre de Camille Marchand, une lectrice de *La Presse*, exprime exactement l'état d'esprit et les revendications des éditorialistes et des lecteurs qui écrivent à *La Presse* et au *Devoir* en faveur de l'adoption d'un nouveau drapeau :

Nous, Canadiens français devrions faire front commun et protester énergiquement contre tout projet d'un drapeau ayant un emblème britannique. [...] Moi, je désire un emblème qui représente les deux principaux groupes ethniques du Canada<sup>78</sup>.

Pour ne pas être une source de conflit, l'emblème doit être neutre et « vraiment canadien » afin de rendre « justice aux deux nationalités fondatrices [...] qui ont exécuté de pair le pacte confédératif de 1867<sup>79</sup> ». Ainsi, selon les lecteurs et les éditorialistes des quotidiens francophones, le *Red Ensign* nuit à l'unité canadienne parce qu'il n'est pas représentatif des Canadiens français. Un drapeau qui nuit à l'unité canadienne ne saurait être un emblème de la « canadienité ». Contrairement au *Red Ensign* qui représente la domination d'un groupe sur l'autre, le nouveau drapeau doit représenter l'union des deux peuples fondateurs.

Dans les journaux canadiens-anglais, les auteurs des quelques éditoriaux et des nombreuses lettres de lecteur en appui à l'adoption d'un nouveau drapeau sont

---

<sup>78</sup> Camille Marchand, « Opposé au drapeau à emblème britannique », *La Presse*, 26 mars 1963, p. 8.

<sup>79</sup> M.A.T., « Ce que devrait être notre futur drapeau », *La Presse*, 16 mai 1964, p. 4.

visiblement sensibles à l'analyse faite par les lecteurs et les éditorialistes des journaux canadiens-français. À l'instar de Charles Beer qui écrit au *Globe and Mail* pour rappeler à ses compatriotes anglophones que:

The Ensign is for the French Canadian more a reminder of the Conquest! [...] If English Canadians cannot realize the symbolic value of the flag issue, their intransigent attitude will give moderate French-Canadian elements little to show to the more extreme French Canadians that English Canadians really do care about aiding the Canadian union<sup>80</sup>.

Et John B. Harvey, un lecteur du *Montreal Gazette*, qui affirme :

We must concede that there is gross discrimination in any Canadian flag which emphasizes our British connection and excludes anything symbolic of what we owe to ancient France as well<sup>81</sup>.

Et enfin H. Langshur, qui soutient aussi dans *The Montreal Gazette* que :

English-Canadians must help to remove any vestige that may remind French-Canadians that they were once defeated. We must help the French to see themselves in the valid light of the present instead of the distorted shadow of the past<sup>82</sup>.

À juger des lettres et éditoriaux que nous avons relevés, la majorité des partisans anglophones d'un nouveau drapeau sont conscients de ce que le *Red Ensign* empêche d'atteindre l'unité canadienne.

À l'exemple des lecteurs et des éditorialistes canadiens-français, ils veulent que le nouvel emblème soit neutre et inclusif afin de représenter l'unité canadienne. L'adoption d'un nouveau drapeau est présentée comme une sorte de concession et de preuve de la bonne volonté des Canadiens de langue anglaise aux Canadiens français pour l'atteinte de l'unité canadienne. D'une certaine façon, le nouveau drapeau doit

---

<sup>80</sup> Charles Beer, « Canadian Flag », *The Globe and Mail*, 21 mai 1964, p. 6.

<sup>81</sup> John B. Harvey, « Sees No Valid Objection To A Distinctive Canadian Flag », *The Montreal Gazette*, 22 septembre 1964, p. 6.

<sup>82</sup> H. Langshur, « Queen And Constitution », *The Montreal Gazette*, 22 octobre 1964, p. 6.

permettre aux Canadiens français de se sentir chez eux partout au pays sans avoir le sentiment d'être des citoyens de seconde classe ou de moindre importance.

Les lecteurs et les éditorialistes des quotidiens anglophones, particulièrement les lecteurs de *The Montreal Gazette*, affirment que le nouveau drapeau est un outil pour faire l'unité.

Canada needs a distinct, truly Canadian, flag as a first step to remove the main obstacles threatening national unity : to provide once and for all a symbol for identification<sup>83</sup>.

Un nouveau drapeau est un symbole tourné vers l'avenir. L'unité reste à faire, elle n'est pas complète. L'adoption d'un nouveau drapeau est présentée comme une invitation à construire le pays et à achever l'unité dans l'avenir. Une bonne partie des lecteurs se montrent optimistes vis-à-vis des résultats de l'adoption d'un nouveau drapeau. C'est le cas de E. A. Carroll un lecteur du *Globe and Mail* : « I disagree that a truly Canadian flag will not help to produce national unity. [...] I am confident that, whatever language they speak, Canadians can be united by it<sup>84</sup> ». Les lecteurs sont également conscients que l'adoption d'un nouveau drapeau n'est pas une baguette magique qui va régler tout ce qui entrave l'atteinte de l'unité canadienne. C'est une étape dans la démarche de la réalisation de l'unité canadienne, comme l'explique Charles Beer dans le *Globe and Mail* : « the solution of the problem of a distinctive flag is but one of many problems facing Canadian unity, but symbolically it is one of the most important<sup>85</sup> ».

Cela étant dit, les lecteurs de *The Montreal Gazette* et du *Globe and Mail* ont une conception plus étendue du problème que suscite le *Red Ensign*. Bien que les tensions

---

<sup>83</sup> J. G. W. Doering, « English and French », *The Globe and Mail*, 10 juillet 1964, p. 6.

<sup>84</sup> E. A. Carroll, « Canadian Flag », *The Globe and Mail*, 19 mai 1964, p. 6.

<sup>85</sup> Charles Beer, « Canadian Flag », *The Globe and Mail*, 21 mai 1964, p. 6.

entre les francophones et les anglophones soient au cœur de la problématique, ils apportent une nouvelle dimension au débat qui est pratiquement absente de *La Presse* et du *Devoir*.

Tout en étant sensibles aux préoccupations des Canadiens français comme nous venons de le démontrer, ils considèrent que le *Red Ensign* est également offensant pour les « autres » Canadiens qui ne sont pas d'origine française ou britannique. John Honsberger un lecteur du *Globe and Mail* fait un constat très réaliste de la démographie canadienne : « We must accept the fact that Canadians of British ancestry and connections are a minority of our population<sup>86</sup> ». Certains lecteurs expriment le sentiment que :

The British and the French are not the only peoples who have made Canada grow and become great. The Ukrainians, the Germans, the Irish, the Jews, in fact, almost every nation is represented in Canada, and they have all contributed to the success of Canada as a nation<sup>87</sup>.

Ces lecteurs croient que les nouveaux arrivants et les Canadiens qui ne sont pas d'origine britannique ne peuvent pas s'identifier au *Red Ensign*. Selon eux, ce drapeau ne représente rien pour les Canadiens de langue anglaise qui n'ont pas d'ancêtres issus des Îles britanniques.

Maintenir le *Red Ensign* équivaut selon eux à ne pas reconnaître la participation active de tous ces Canadiens au développement du pays. Donc il faut un nouveau drapeau qui ne crée pas une troisième classe de citoyen : les « autres ». L'emblème qui apparaît sur le drapeau doit représenter et reconnaître l'apport des Canadiens

---

<sup>86</sup> John Honsberger, « No Title », *The Globe and Mail*, 20 mai 1964, p. 6.

<sup>87</sup> Chris Caron, « The New Flag Is Representative », *The Montreal Gazette*, 14 juillet 1964, p. 6.

indépendamment de leur origine ethnique. Cette préoccupation est propre aux lecteurs du *Montreal Gazette* et du *Globe and Mail*.

Nos sources ne nous permettent pas d'établir le nombre de lecteurs d'origine autre que britannique ou française qui s'expriment sur cette question. Cependant, à juger des patronymes des lecteurs dont les lettres sont publiées, plusieurs Canadiens de langue anglaise qui ne sont pas de descendance britannique prennent la parole, écrivent aux journaux et participent activement au débat. À l'instar de Natalie N. Bundza, présidente de la Fédération nationale canadienne des jeunes Ukrainiens qui s'exprime ici en faveur d'un design de drapeau dont l'emblème central est la feuille d'érable :

It adequately represents Canadians, all Canadians. [...] Groups such as ours, representing second and third-generation Canadian-born, approve of such a distinguished flag<sup>88</sup>.

L'utilisation d'un symbole neutre comme la feuille d'érable permet ainsi à tous les Canadiens de se sentir inclus dans la représentation de ce qu'est le Canada.

Cette préoccupation pour les « autres » Canadiens explique probablement pourquoi les lecteurs qui s'expriment dans le *The Montreal Gazette* et le *Globe and Mail* prennent le temps de se prononcer sur le nombre de feuilles d'érable que devrait afficher un drapeau ayant ce symbole comme emblème central, ce qui est rarement le cas dans les journaux francophones. Les lecteurs des journaux anglophones favorisent un design de drapeau à une seule feuille d'érable et non trois comme celle que propose le premier ministre Pearson en mai 1964. Une majorité de lecteurs qui s'expriment dans les journaux anglophones soulèvent la même question que Margaret R. Harvey : « Why

---

<sup>88</sup> Natalie N. Bundza, « Canadian Flag », *The Globe and Mail*, 22 avril 1964, p. 6.

three maple leaves when one would signify a united Canada? <sup>89</sup> ». Selon eux, les trois feuilles d'érable symbolisent la distinction entre Canadiens anglais, français et « autres ». Ils appuient donc l'unifolié, comme J. J. Crawford un lecteur ontarien de *The Montreal Gazette*, parce que :

From a standpoint of promoting Canadian unity the putting forward of a design incorporating three maple leaves as being symbolic of our English and French ethnic groups plus our so-called New Canadian compatriots is ill founded at this time. There is no room for hyphenated Canadians in Canada<sup>90</sup>.

L'unifolié est perçu comme étant plus inclusif et représentant tous les Canadiens sans égard à leur origine.

Quelques lecteurs et éditorialistes de journaux canadiens-français qui soutiennent l'idée d'un nouveau drapeau manifestent eux aussi une certaine préoccupation pour les « autres » Canadiens. Comme le fait ici Laval tardif, un lecteur du *Devoir* :

Le groupement des Néo-Canadiens mérite réellement d'être participant dans notre drapeau et nous sommes heureux d'avoir leur collaboration pour l'édification d'un beau grand Canada<sup>91</sup>.

Cette dimension du débat n'est donc pas à proprement parler absente du discours des journaux francophones, mais elle concerne une si faible proportion des articles et lettres relevés qu'on ne peut pas parler d'une tendance. Comme leurs compatriotes canadiens-anglais, les lecteurs et les éditorialistes des journaux canadiens-français expriment une petite préférence pour l'unifolié. Sans que l'on puisse affirmer avec certitude si c'est en réponse à un souci d'inclure les « autres » canadiens comme c'est le cas dans les quotidiens anglophones. Pour les francophones, il ne s'agit pas d'un aspect important du

---

<sup>89</sup> Margaret R. Harvey, « Suggests A Circle Round A Single Leaf », *The Montreal Gazette*, 17 juin 1964, p. 6.

<sup>90</sup> J. J. Crawford, « Single Maple Leaf Said More Emblematic », *The Montreal Gazette*, 03 juin 1964 p. 6.

<sup>91</sup> Laval Tardif, « Le drapeau du mouvement de l'unité canadienne », *Le Devoir*, 23 mai 1964, p. 4.

débat. Le principal pour eux est de se débarrasser du *Red Ensign* et d'avoir un nouveau drapeau. La feuille d'érable est perçue comme un symbole adéquat et le nombre de feuilles n'est pas réellement un sujet de débat.

Par contraste, notons que les nations autochtones sont pratiquement absentes du débat. À l'exception des rares fois où un lecteur mentionne leurs contributions à construire le Canada ou qu'un membre d'une de ces communautés s'exprime dans les journaux.

### **Du point de vue des partisans du *Red Ensign***

Selon les lecteurs anglophones qui s'opposent à l'adoption d'un nouveau drapeau, la population canadienne, indépendamment de la langue qu'elle parle, aime et honore le *Red Ensign*. Selon eux, ce drapeau représente bien l'unité nationale.

Probablement en réponse aux préoccupations des Canadiens français qui cherchent à être mieux représentés à l'intérieur du Canada et en raison du fait que, pour beaucoup de partisans du *Red Ensign*, c'est à la demande des Canadiens français qu'il y a un débat sur le drapeau, les lecteurs des journaux anglophones affirment que le *Red Ensign* représente bien les deux principaux groupes ethniques du pays. H. L. Dinning, un lecteur de *The Montreal Gazette*, résume ainsi, au début de notre période, les interrogations des défenseurs du *Red Ensign* :

Why anyone should wish to have a different flag is surprising to the majority of Canadians and it is regrettable that some French-Canadians in the Province of Quebec should think otherwise and dishonor the Red Ensign instead of being proud to honor it. Their attitude is perhaps due to ignorance of the fact that [...]

their Emblem the Lilies are shown on the shield of the Red Ensign together with [...] the Maple Leaves the special Emblem of Canada<sup>92</sup>.

Comme bien des lecteurs qui s'expriment dans le *Montreal Gazette* et le *Globe and Mail*, Dinning affirme que le *Red Ensign* est également représentatif des Canadiens français. Principalement parce que la fleur de lys est présente sur le *Red Ensign* puisqu'elle est dans les armoiries canadiennes qui sont sur le drapeau. Ces lecteurs sont persuadés que c'est pour satisfaire une minorité de Québécois francophones qui ne se reconnaissent pas dans le *Red Ensign* qu'il y a un débat sur le drapeau. Ils ne voient pas, ou ne veulent pas voir que la contestation du *Red Ensign* est beaucoup large et n'est pas confinée à certains Québécois francophones. De plus, ils saisissent mal les revendications des opposants au *Red Ensign* qui veulent supprimer toute référence à d'autres nations, pas en ajouter.

Voilà pourquoi ils insistent et affirment que si la présence de la fleur de lys parmi les armoiries du *Red Ensign* n'est pas suffisante, en guise de compromis, de nombreux lecteurs, comme le fait Robert Blandford dans sa lettre au *Montreal Gazette*, suggère d'y ajouter une fleur de lys de plus grande dimension :

The cultural legacies from La Belle France in French Canada are here to stay, and will play a constructive role. We could, therefore bring the Ensign up to date by replacing the shield (already largely represented by the crosses) with one large white fleur-de-lis (*sic*), on the red background, with the union jack in its rightful place<sup>93</sup>.

---

<sup>92</sup> H. L. Dinning, « The Red Ensign », *The Montreal Gazette*, 11 janvier 1963, p. 8.

<sup>93</sup> Robert Blandford, « The National Flag : A Revised Red Ensign? », *The Montreal Gazette*, 27 avril 1964, p. 6.

Cette proposition est mise de l'avant à plusieurs reprises à la Chambre des communes par les conservateurs de Diefenbaker dans leur argumentation en faveur du maintien du *Red Ensign*. Manifestement, ce qui importe le plus n'est pas le maintien du *Red Ensign* dans sa forme actuelle, mais d'avoir un drapeau sur lequel l'*Union Jack* prédomine.

Les lecteurs de la *Gazette* et du *Globe and Mail* qui prônent le maintien du *Red Ensign* ont pour la plupart une vision différente de la réalité canadienne concernant l'unité au pays. Contrairement aux partisans d'un nouveau drapeau qui croient que le *Red Ensign* est une source de division, la plupart d'entre eux ont l'impression que pour la majorité des Canadiens, le *Red Ensign* ne posait pas de problème avant qu'on n'entreprenne le débat. C'est ce qu'exprime ici T. J. T. Williams, un lecteur du *Globe and Mail*, au lendemain du dévoilement du trifolié par le premier ministre Pearson :

Can it be the Pearson Government thinks that, by placing the extreme French element, plus the extreme Canadian element, and ignoring the silent, long-suffering majorities of both – the people who built and made this country – that it can succeed<sup>94</sup>?

Quelques mois plus tard, W. B. Walters, un lecteur de *The Montreal Gazette*, réitère l'idée selon laquelle le *Red Ensign* est accepté par une majorité de Canadiens anglais et de Canadiens français lorsqu'il cite une dame qu'il a entendue à la radio. Notons aussi que cet extrait témoigne de la vitalité du débat qui s'exprime sur toute les tribunes et dans différent média, pas seulement dans les journaux :

The French Canadian have very deep roots in the Province of Quebec. They have respectfully looked upon the Red Ensign, as the all Canadian flag; a flag which takes in all Province. As one French-Canadian woman, on the Open Mind radio program said : « [...] My family and I regard the Red Ensign with affection and we are satisfied that it flies in our province of Quebec ». There must be thousands of French Canadians who are of the same opinion as this lady. Mr.

---

<sup>94</sup> T. J. T. Williams, « No Title », *The Globe and Mail*, 20 mai 1964, p. 6.

Lester Pearson and his followers seemed to have ignored the above mentioned facts<sup>95</sup>.

Pour ces partisans du *Red Ensign* et de nombreux autres, c'est le débat concernant un nouveau drapeau qui nuit à l'unité parce que comme l'affirme ce lecteur du *Globe* : « Far from uniting Canada, Mr. Pearson is causing bitter disunity by his political manoeuvre<sup>96</sup> ». Ce lecteur de la *Gazette* pense que : « Prime Minister Lester Pearson seems determined to force a new flag upon the people of Canada to placate a certain element of our population<sup>97</sup> ». Ainsi, selon les lecteurs qui s'expriment en faveur du maintien du *Red Ensign* dans les journaux anglophones, ce sont les libéraux de Lester B. Pearson qui sont à l'origine de la détérioration de l'unité au pays en commençant un débat qui, loin d'apporter de l'harmonie entre les principaux groupes ethniques canadiens, accentue les tensions, réveille de vieilles passions et fait remonter d'anciens ressentiments entre les deux groupes. Walter Henderson, un lecteur de *The Montreal Gazette*, formule ainsi avec une ironie évidente la perception qu'il a du débat sur le drapeau :

Let us in its place fly a flag of watery blue on the white background of surrender to the Chaputs and Separatists, with red maple leaves to symbolize the autumn of a united nation, sold out for political expediency<sup>98</sup>.

D'après eux, les libéraux tentent d'imposer le drapeau qu'ils ont choisi afin de diviser le pays pour se maintenir au pouvoir et apaiser une minorité de la population que les partisans du *Red Ensign* considèrent être composée des séparatistes québécois. D'une

---

<sup>95</sup> W. B. Walters, « The Red Ensign », *The Montreal Gazette*, 26 juillet 1964, p. 6.

<sup>96</sup> M. Fusee, « No Title », *The Globe and Mail*, 21 mai 1964, p. 6.

<sup>97</sup> Fred Jenkins, « New Flag Design », *The Montreal Gazette*, 22 mai 1964, p. 6.

<sup>98</sup> Walter Henderson, « Let Us Retire The Union Jack », *The Montreal Gazette*, 22 mai 1964, p. 6.

certaine façon, ils accusent les libéraux de Pearson d'avoir vendu l'unité nationale pour gagner les prochaines élections.

Les lecteurs et les éditorialistes de la *Gazette* et du *Globe and Mail* qui soutiennent le maintien du statu quo sont persuadés qu'il y a beaucoup d'autres problèmes que le gouvernement devrait régler avant de s'attarder à une question qui divise autant que le drapeau. Il est intéressant de noter qu'à l'exception d'un seul éditorial du *Globe and Mail* écrit en septembre 1962, c'est le seul argument invoqué par les éditorialistes pour justifier le maintien du *Red Ensign*<sup>99</sup>. Ainsi, la presque totalité des éditoriaux des journaux que nous avons analysés ne s'est pas manifestée activement à la défense du *Red Ensign*. Ils se sont plutôt opposés à un nouveau drapeau. La différence peut sembler mineure, mais ce n'est pas le cas. Les éditorialistes ont favorisé le maintien du *Red Ensign* en opposition à l'adoption d'un nouveau drapeau parce que, à l'instar de cet éditorialiste de la *Gazette*, ils croyaient que « important as a Canadian flag is, and has long been, it is not at present the most urgent issue before Canada. There are many deep matters to be worked out<sup>100</sup> ».

Les éditorialistes des quotidiens anglophones croient en effet qu'il y a des problèmes plus importants à régler avant de s'attaquer à cette question. Ils affirment aussi que le débat apportera plus de discorde entre les deux groupes ethniques qu'il y en a déjà et surtout qu'un nouveau drapeau ne permettra pas de régler les problèmes liés à l'unité canadienne qui pouvaient exister avant que la question ne fasse les manchettes.

---

<sup>99</sup> S.A, « No Time for Flags », *The Globe and Mail*, 29 septembre 1962, p. 6.

<sup>100</sup> S.A, « Flag Needs Free Vote In House », *The Montreal Gazette*, 19 mai 1964, p. 6.

### 2.3.3 Le rôle des traditions

#### Du point de vue des partisans du *Red Ensign*

Pour R.W. Taylor et la majorité des lecteurs du *Montreal Gazette* et du *Globe and Mail* qui s'opposent à l'adoption d'un nouveau drapeau :

No flag will be truly representative of Canada unless it includes, in the place of honor in the upper quarter and next the staff, the Union Jack. The inclusion of the Union Jack carries with it no taint of subservience or colonial status. It has been written into every page of Canada's history, it preserves our Canadian traditions, it proclaims to the world our place in the Commonwealth of Nations, and it tells of our loyalty to a system of representative and responsible government<sup>101</sup>.

Comme beaucoup de lecteurs, il défend le maintien du *Red Ensign* ou à tout le moins l'utilisation de l'*Union Jack* sur le drapeau canadien parce qu'il fait partie de l'histoire du Canada depuis ces débuts et qu'il a accompagné toutes les étapes de son développement. C'est à la fois un souvenir des colons de la Grande-Bretagne qui ont découvert, fondé, peuplé et développé une grande partie du pays et le rappel de l'origine britannique du système politique et judiciaire canadien qui est à la base de ce qu'est le Canada. Le *Red Ensign* évoque les liens historiques qui unissaient le Canada à l'Empire britannique et surtout la place qu'a occupée le pays au sein de cet empire. Pour les lecteurs qui soutiennent le *Red Ensign*, le souvenir de la participation active du Canada aux desseins impériaux de jadis est un honneur et une grande source de fierté nationale. D'autre part, comme nous l'avons vu plus tôt, c'est aussi le symbole de l'appartenance du Canada au Commonwealth.

Walter Henderson, un lecteur de *The Montreal Gazette*, reprend cet argument historique avec plus de mordant :

---

<sup>101</sup> R. W. Taylor, « No Time for Flags », *The Globe and Mail*, 09 octobre 1962, p. 6.

Let us retire the Union Jack from our country's flag. It not truly traditional. It matters not that it flew over the heads of Wolfe, Mackenzie, Fraser, and the Red River settlement, Crysler's Farm, where English and French Canadiens fought together against the invader, the North West mounted Police, who helped mould the west, it matters not that it flew at the masthead when Canada was linked by rail, and again at Confederation<sup>102</sup>.

Au-delà de l'ironie de son commentaire, Henderson exprime le sentiment qu'ont bon nombre de lecteurs qui défendent le *Red Ensign* précisément parce qu'il affiche l'*Union Jack*. Pour eux, ce symbole sur le drapeau est un témoin et un rappel de l'histoire canadienne. L. D. Hatch un lecteur du *Globe and Mail* précise cette idée : « I find it difficult to subscribe to casting the three or four hundred years of our pioneer struggle and development into the discard<sup>103</sup> ». On ne peut pas changer un drapeau qui est ancré aussi profondément dans l'histoire canadienne puisqu'il s'inscrit dans la continuité historique du pays et qu'il est un hommage aux pionniers canadiens qui se sont battus contre l'adversité pour permettre le développement du Canada.

Pour les lecteurs qui promeuvent le maintien du *Red Ensign*, comme William Yeager, « The Canadian Ensign is world-known as a symbol of Canada and it carries a great deal of tradition and sentiment for Canadians<sup>104</sup> ». La nature de ces traditions est floue. Les lecteurs utilisent le concept de tradition au sens large. Il semble qu'on fasse principalement référence aux traditions et aux institutions issues de la Grande-Bretagne dont les plus souvent nommées sont les libertés de paroles et de religion, la démocratie, le système judiciaire et le parlementarisme.

---

<sup>102</sup> Walter Henderson, « Let Us Retire The Union Jack », *The Montreal Gazette*, 22 mai 1964, p. 6.

<sup>103</sup> L. D. Hatch, « Canadian Flag », *The Globe and Mail*, 22 mai 1964, p. 6.

<sup>104</sup> William Yeager, « No Time for Flags », *The Globe and Mail*, 09 octobre 1962, p. 6.

Enfin, fait-on valoir, ce drapeau a été « honorably defended by the blood of thousands of our young men<sup>105</sup> ». C'est un hommage à tous les Canadiens qui se sont battus sous ce pavillon et à ceux qui ont fait l'ultime sacrifice pour ce drapeau au cours des guerres auxquelles le Canada a participé. Plusieurs, comme W. A. Crighton, rappelle aux partisans d'un nouveau drapeau que :

Our present Canadian flag, and what it stands for, has inspired the youth of our country in two world wars to fight and die for the freedom it represents. It is with affection and pride many of us still remember the sacrifice and deeds of valor made with her as the standard flying high<sup>106</sup>.

Pour ses défenseurs, le *Red Ensign* a acquis une valeur sentimentale et symbolique irremplaçable durant les conflits auxquels a pris part le Canada. Selon les lecteurs qui soutiennent le maintien du *Red Ensign*,

The silent voices of those now lying in Flanders Fields, at Ypres, and many other battle grounds, and in soldiers' plots in cemeteries all across Canada that surely is a voice that must be heeded<sup>107</sup>.

D'après eux, les soldats qui ont donné leur vie pour le pays ne voudraient pas que l'on change le drapeau. Maintenir le *Red Ensign* est une forme d'hommage et de respect pour les anciens combattants. Ce serait un manque de respect complet que de changer le drapeau pour lequel ils sont morts. Cela équivaut à effacer leurs sacrifices de la mémoire collective.

---

<sup>105</sup> C. W. M. Barnum, « Canadian Flag », *The Globe and Mail*, 20 avril 1963, p. 6.

<sup>106</sup> W. A. Crighton, « Canadian Flag », *The Globe and Mail*, 25 avril 1963, p. 6.

<sup>107</sup> C. E. Mark, « Canadian Flag », *The Globe and Mail*, 24 avril 1964, p. 6.

## Du point de vue des partisans d'un nouveau drapeau

L'histoire et les traditions associées au *Red Ensign* qui pourraient être perdues si le drapeau est remplacé n'ont pas été une des préoccupations des éditorialistes et des lecteurs de *La Presse* et du *Devoir* qui ont participé au débat. Manifestement, ce n'est pas un aspect du débat qui les interpelle ou ils n'ont pas l'impression que cela fait partie des enjeux. Par contre, les éditorialistes et les lecteurs de langue anglaise en faveur d'un nouveau drapeau ont répondu à ces préoccupations et rejoignent leurs opposants sur plusieurs points.

Comme le dit John B. Harvey un partisan d'un nouveau drapeau, « No well-informed Canadian is unaware of our debt to Great Britain for our civil and religious liberties<sup>108</sup> ». Les partisans anglophones d'un nouveau drapeau n'expriment pas l'envie de renier leurs ancêtres ou de faire un trait sur le passé. Ils affectionnent les traditions et les valeurs héritées de la Grande-Bretagne. R. Collie un lecteur du *Globe and Mail* saisit parfaitement les craintes des défenseurs du *Red Ensign* et les enjeux liés au maintien de la mémoire collective et des traditions lorsqu'il écrit : « I do want very much to see Canada have her very own flag [...] [but this] does not mean I am trying to take anything away from our British ancestors or background<sup>109</sup> ».

Tout comme les partisans du *Red Ensign*, les traditions auxquelles se réfèrent les éditorialistes et les lecteurs sont rarement définies. Il s'agit vraisemblablement, comme pour leurs opposants, des traditions, des institutions et des libertés « anglaises » dont est tributaire le Canada.

---

<sup>108</sup> John B. Harvey, « Sees No Valid objection To A Distinctive Canadian Flag », *The Montreal Gazette*, 22 septembre 1964, p. 6.

<sup>109</sup> R. Collie, « Breaking Silence », *The Globe and Mail*, 13 juin 1964, p. 6.

Pour les partisans d'un nouveau drapeau qui se sont prononcés sur cet aspect du débat, il ne s'agit pas de renier le passé ou d'oublier les origines du pays. Par contre, si le *Red Ensign* est parvenu à symboliser le passé du Canada, il n'est pas en mesure de représenter son futur. Beaucoup d'entre eux croient qu'il s'agit d'un débat de génération et que :

The Ensign supporters, generally speaking, are comprised of older Canadian citizens [...] most Canadians in their thirties and forties, in particularly the young people, are for the new flag<sup>110</sup>.

Ils ne renient pas le passé, l'origine et l'héritage canadien comme les traditions et les institutions, mais ils croient que le Canada a changé et qu'il est dans une période de transition. Selon eux, il est temps de créer de nouvelles traditions qui vont représenter ce qu'est devenu le pays. David L. Mitchell, un lecteur du *Montreal Gazette* qui dit faire partie de cette nouvelle génération, décrit comme suit ce que représente l'adoption d'un nouveau drapeau :

I believe in tradition, for it is through tradition that a nation gains her identity and, in some measure, her greatness. But tradition must have a beginning. There comes a time when we must stop following the customs of the past and begin to create for the future. Our new flag belongs to Canada's youth for we are the ones who will weave its traditions. It is the new generation who will create the Canada of which this flag will be the symbol<sup>111</sup>.

Dans ce contexte, la feuille d'érable est un symbole de la réalité contemporaine et de ce qu'est devenu le Canada aux yeux des partisans d'un nouveau drapeau. L'adoption d'un nouvel emblème est une autre étape dans l'histoire canadienne, l'invention d'une nouvelle tradition portée par et pour la génération qui émerge et les prochaines.

---

<sup>110</sup> Allan H. Hollingworth, « Canadian Flag », *The Globe and Mail*, 19 juin 1964, p. 6.

<sup>111</sup> David L. Mitchell, « Youth Will Weave Tradition Into New Flag », *The Montreal Gazette*, 14 janvier 1965, p. 6.

Comme nous l'avons déjà évoqué dans le chapitre 1, au milieu des années 1960, l'origine ethnique des Canadiens de langue anglaise s'est diversifiée et près de la moitié de la population a moins de 24 ans. Ces millions de jeunes gens ne sont donc pas tous d'origines britanniques. De plus, ils n'ont pas connu les années les plus fastes de l'Empire, ne se sont pas battus pour l'Empire et n'ont donc pas un attachement aussi grand que leurs ancêtres pour la Grande-Bretagne. La feuille d'érable est un symbole ancien qui représente pour cette nouvelle génération autant le passé que ce que devient le Canada. D'une certaine façon, pour les tenants d'un nouveau drapeau ayant la feuille d'érable comme élément central, il s'agit d'un symbole qui fait le lien entre le passé et le futur du Canada. Le nouveau drapeau représente l'espoir que le pays est promis à un avenir glorieux.

Pour ce qui est des arguments en lien avec les militaires canadiens, les lecteurs de *la Presse* et du *Devoir* se sont joints aux lecteurs et aux éditorialistes du *Montreal Gazette* et du *Globe and Mail* pour dénoncer avec vigueur les conclusions des partisans du *Red Ensign* concernant l'utilisation du sacrifice des soldats canadiens pour défendre leur position.

Un éditorial du *Globe and Mail* soutient qu'il est malhonnête de se servir des Canadiens morts dans les deux guerres pour appuyer un argument. En tout respect pour leur sacrifice, personne ne peut savoir ce qu'ils penseraient s'ils étaient toujours avec nous aujourd'hui<sup>112</sup>. Selon lui, les militaires se sont battus pour la paix, pour le Canada et pour les valeurs qu'il représente et défend. Pas pour un drapeau.

---

<sup>112</sup> S.A, « Dishonest », *The Globe and Mail*, 19 juin 1964, p. 6.

Un vétéran canadien-français lecteur de *La Presse* répond aussi aux partisans du *Red Ensign* qui utilisent ce genre d'argument : « Je vous ferais observer que nous ne nous battions pas pour un drapeau, mais plutôt pour ce qu'il représentait, en la circonstance, le Canada<sup>113</sup> ». Louis-J. LaRocque, un autre vétéran canadien-français, écrit au *Devoir* et remet en doute l'affirmation des partisans du *Red Ensign* :

Les arguments qui furent soulevés autour du « Red Ensign » comme ayant flotté sur les champs de bataille sentent le mélodrame. Ayant servi plus de trois ans outre-mer pendant la guerre de 39-45, je n'ai JAMAIS vu un drapeau flotter sur aucun champ de bataille en Normandie. Par contre, le symbole distinctif qui était visible sur tous nos véhicules était la FEUILLE D'ÉRABLE<sup>114</sup>.

Des vétérans canadiens-anglais ont également pris position sur cette question. Ainsi, K. Wejtko contredit lui aussi l'idée selon laquelle le *Red Ensign* est étroitement lié à l'expérience de la dernière guerre : « In the last war the Canadian soldier fallen on the battlefield could see with his dying eyes the Canadian emblem on his carrier or tank but it was a maple leaf<sup>115</sup> ». C'est aussi ce que confirme W. Murray, qui écrit au *Globe and Mail*:

The only symbol of Canada that I noticed in the Canadian Army was a Canada shoulder badge and the Fourth Division had a maple leaf on its vehicles. You could always recognize an Australian soldier by his distinctive uniform, but not a Canadian. There seems to be an organized attempt made by the imperial-minded to prevent Canada from having anything that faintly suggests Canadianism<sup>116</sup>.

Pour les partisans d'un nouveau drapeau, il ne s'agit pas de renier le sacrifice des soldats canadiens, mais au contraire de le récompenser. De nombreux lecteurs soulignent qu'après autant d'années à se battre sous des pavillons coloniaux pour d'autres nations, les exploits des combattants canadiens leur donnent le droit à un drapeau qui les

<sup>113</sup> Un Canadien, « Pour un drapeau vraiment canadien », *La Presse*, 04 mai 1964, p. 4.

<sup>114</sup> Louis-J. LaRocque, « Le drapeau national », *Le Devoir*, 11 août 1964, p. 4.

<sup>115</sup> K. Wejtko, « Canadian Flag », *The Globe and Mail*, 06 mai 1964, p. 6.

<sup>116</sup> W. Murray, « Canadian Flag », *The Globe and Mail*, 13 octobre 1962, p. 6.

représente vraiment sur les champs de bataille. Comme l'ont souligné les vétérans cités plus haut, la feuille d'érable est déjà un élément distinctif de l'habit militaire canadien qui contribue à les différencier sur les champs de bataille. De plus, elle est présente sur la tombe de tous les combattants morts au combat. De fait, dans l'ensemble des journaux que nous avons dépouillés, de nombreux lecteurs affirment qu'un drapeau ayant la feuille d'érable comme élément distinctif est une récompense pour tous ces anciens combattants et une marque de reconnaissance pour leur vaillance et leurs sacrifices.

## Conclusion

Les partisans du *Red Ensign* s'opposent à la redéfinition de ce qu'est le Canada. Selon eux, tout ce que ce drapeau représente fait partie de l'identité canadienne. Le *Red Ensign* ne nuit pas à l'unité de ce pays et les contestataires représentent une faible minorité de la population. C'est plutôt le débat sur le drapeau qui accentue les problèmes liés à l'unité canadienne. Pour eux, le *Red Ensign* est un drapeau distinctif et représentatif de l'identité canadienne parce que l'*Union Jack* qui y domine est ancrée dans l'histoire du Canada. C'est un rappel des origines, des traditions et des institutions britanniques du pays. Bien que le Canada soit formé de deux grands groupes ethniques auxquels se sont associés de nombreux autres avec le temps, le pays est avant tout de culture britannique.

Enfin, l'idée d'adopter un nouveau drapeau en remplacement du *Red Ensign* rejoint la majorité des lecteurs et des éditorialistes qui ont écrit sur la question dans *La Presse*, *Le Devoir*, *The Montreal Gazette* et *The Globe and Mail*, indépendamment de la

langue du média. Pour ces lecteurs et ces éditorialistes, l'adoption de l'unifolié traduit une volonté de « canadianiser » le drapeau canadien. À leurs yeux, le *Red Ensign* n'est pas un symbole canadien et ne parvient donc pas à représenter adéquatement le Canada et la population canadienne. C'est de plus un symbole dépassé qui associe la définition identitaire canadienne à la Grande-Bretagne, ce qui est un signe de dépendance et d'immaturation nationale. Ainsi, ce drapeau nuit à l'émergence et à l'affirmation d'une identité nationale vraiment canadienne dépourvue d'influence extérieure. Tous s'accordent sur le fait qu'un drapeau ayant la feuille d'érable comme emblème central est une alternative idéale au *Red Ensign*. Parce que la feuille d'érable est un symbole neutre et inclusif qui est déjà reconnu partout dans le monde comme un emblème exclusivement canadien.

Par contre, leurs opinions divergent quant à la nature de ce que doit représenter le nouveau drapeau et donc de ce qu'est le Canada. Les éditorialistes et les lecteurs francophones de *La Presse* et du *Devoir* qui appuient l'adoption d'un nouveau drapeau croient que le pavillon canadien doit représenter équitablement les Canadiens français et les Canadiens anglais. Le drapeau doit affirmer l'égalité entre les deux groupes ethniques qui se sont unis pour former le Canada. Pour eux, le Canada est l'union des deux peuples fondateurs. Ils ont une vision biculturelle du Canada.

La majorité des lecteurs et les éditorialistes de *The Montreal Gazette* et du *Globe and Mail* qui soutiennent l'adoption d'un nouveau drapeau pensent que celui-ci ne doit pas être représentatif uniquement des Canadiens d'origine française ou britannique. Sans perdre de vue les origines de ce pays, ils estiment de leur côté que le drapeau doit représenter tous les groupes ethniques qui ont contribué à le construire et qui font partie

de ce qu'est devenu le Canada. Soit l'union d'une multitude de groupes ethniques qui se sont joints progressivement aux deux peuples fondateurs et qui travaillent ensemble au développement du pays. Le drapeau doit représenter ce qu'est devenue la population canadienne et non ce qu'elle a été au départ. Ils ont une vision multiculturelle du Canada.

## CHAPITRE 3

### La monarchie au Canada

Le Canada est une monarchie constitutionnelle. En théorie, le chef de l'État et le chef du gouvernement sont deux personnes distinctes : le premier ministre est le chef du gouvernement alors que la reine est la chef d'État<sup>1</sup>. Le régime monarchique fait partie de la société canadienne et la couronne a des ramifications symboliques partout dans la sphère publique. Le présent chapitre est divisé en deux parties. Nous consacrons la première d'entre elles à un examen de la présence symbolique de la couronne dans la société canadienne. Dans un premier temps, nous rappelons la présence symbolique de la monarchie dans la vie quotidienne des Canadiens. Ensuite, nous nous intéressons aux visites royales de 1939 et 1959, manifestations publiques de la monarchie qui ont une portée symbolique majeure. Enfin, nous nous concentrons plus particulièrement sur les visites royales et les contestations publiques de la couronne dans la décennie 1960. La seconde partie de ce chapitre s'ouvre sur un commentaire général du corpus d'articles que nous avons rassemblés. Puis, nous analysons les éditoriaux et les lettres des lecteurs de *La Presse*, du *Devoir*, de *The Montreal Gazette* et du *Globe and Mail* qui, entre 1962 et 1967, portent sur le régime monarchique canadien. Sur cette base, nous cherchons à déterminer les éléments de l'identité canadienne qui, dans les années 1960, sont associés à ce symbole contesté qu'est la couronne.

---

<sup>1</sup> Jacques Monet, *La monarchie au Canada*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1979, p. 17-18-19.

### 3.1 La présence symbolique de la couronne dans la société

La monarchie est présente sous forme de symbole dans toutes les sphères de la société afin de rappeler sa présence à la population. Symboliquement, la couronne est l'institution qui structure les pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires au niveau fédéral et provincial<sup>2</sup>. En effet, la quasi-totalité du symbolisme entourant les procédures, les coutumes, la terminologie et le décorum qui a trait à la législature et à la justice au Canada a une connotation monarchique et est tributaire de ce système<sup>3</sup>. Les « Commissions royales d'enquêtes », les « terres de la Couronne », la « cour du banc de la reine » et les « sociétés de la couronne » tous ces termes et les institutions, les réalités publiques qu'ils désignent se réfèrent à la monarchie. De même, des dizaines d'organismes publics portent le qualificatif de « royal(e) » à l'instar de la monnaie royale canadienne, de l'aviation ou de la marine royale canadienne, de la Légion royale canadienne, de la Banque Royale du Canada, de la Gendarmerie Royale du Canada et du royal 22<sup>e</sup> régiment pour ne nommer que ceux-là<sup>4</sup>. Les députés fédéraux et provinciaux, les policiers et les forces armées prêtent tous serments d'allégeance à la Reine. De nombreux édifices publics sont aussi décorés d'œuvres d'art et de portraits en l'honneur de la souveraine. La couronne est également présente sur la monnaie, les timbres et les armoiries du Canada. Plusieurs fêtes, pratiques, honneurs, prix, distinctions et cérémonies publiques visent à rappeler, à promouvoir et à proclamer l'allégeance à la

---

<sup>2</sup> David Smith, *The Invisible Crown: The First Principle of Canadian Government*, Toronto, University of Toronto Press, 2013, p. X.

<sup>3</sup> David E. Smith, « Empire, Crown and Canadian Federalism », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 24, no 3, Septembre 1991, p. 469.

<sup>4</sup> Michael Jackson, *The crown and Canadian Federalism*, Dundurn, 2013, p. 21-24.

couronne<sup>5</sup>. Ainsi, à l'époque qui nous intéresse comme c'est encore le cas aujourd'hui, de nombreux aspects de la vie publique témoignent de la présence constante de l'institution monarchique au Canada.

### **3.1.2 La visite royale de 1939**

Les symboles du régime monarchique sont donc présents un peu partout dans la société canadienne et ont intégré le symbolisme quotidien. De l'entre-deux-guerres jusqu'à la fin des années 1950, deux manifestations à caractère symbolique ont particulièrement marqué la société canadienne par leur faste et leur disproportion, tout en cristallisant une évolution dans la relation qu'entretient le Canada avec la couronne et son représentant physique. La visite royale de George VI en 1939 et celle d'Élisabeth II en 1959 ont modifié la relation entre les Canadiens et leur souverain. De plus, ces deux événements témoignent de la mise en scène et du caractère symbolique de la royauté au Canada. Les études qui en ont été faites mettent en évidence l'une et l'autre et nous aident à mieux comprendre ce que les journaux que nous avons dépouillés montrent de l'attitude de la société canadienne à l'égard de l'institution monarchique durant la période qui nous intéresse.

Les visites royales ont donc une portée symbolique majeure. Elles ont d'une part pour objectif de rappeler la présence concrète de la monarchie dans le régime politique et, d'autre part, de réaffirmer et raffermir les liens qui unissent les sujets au monarque et

---

<sup>5</sup> Colin Coates, *Majesty in Canada : Essays on the Role of Royalty*, Toronto, Dundurn, 2006, p. 12.

aux autres nations dont le monarque est également le souverain<sup>6</sup>. Depuis le statut de Westminster de 1931, le Canada est un pays indépendant, non plus subordonné à la Grande-Bretagne, mais uni par une allégeance commune à la couronne<sup>7</sup>. Le préambule du statut de Westminster précise d'ailleurs que tout changement dans la loi touchant la succession au trône ou aux titres royaux requiert l'assentiment du Parlement de chacun des dominions<sup>8</sup>. En même temps, de ce point de vue, cette loi renforce le lien qui unit le Canada et la couronne. Cela se reflète dans le serment que prête le roi George VI lors de son couronnement en 1937. Il doit alors répondre à la question suivante :

Do you solemnly promise and swear to govern the peoples of Great Britain, Ireland, Canada, Australia, New Zealand and the Union of South Africa, of your possessions, and the other territories to them belonging or pertaining, and of your Empire of India, according to their respective laws and customs<sup>9</sup>?

Pour la première fois, chacun des dominions est nommé individuellement. Georges VI devient donc le roi de chacun de ces pays indépendamment des autres selon leurs lois et coutumes respectives.

Ce long préambule à l'étude de la visite royale de 1939 vise à démontrer que durant les années 1930, alors même que le Statut de Westminster confirme l'autonomie du Canada, la « canadianisation » de l'institution monarchique renforce les liens directs entre le Canada et la couronne, sans passer par l'intermédiaire de la Grande-Bretagne. C'est ce qui explique, en partie, l'importance que prend la visite royale de 1939.

---

<sup>6</sup> Colin Coates, *op. cit.*, p. 11.

<sup>7</sup> Arthur Bousfield et Garry Toffoli, *Royal Spring: The Royal Tour of 1939, and the Queen Mother in Canada*, Toronto, Dundurn Press, 1989, p. 37.

<sup>8</sup> Kenneth Munro, « Canada as Reflected in her Participation in the Coronation of her Monarchs in the Twentieth Century », *Journal of Historical Sociology*, vol. 14, no 1, mars 2001, p. 29.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 31.

Georges VI est le premier monarque à venir au Canada durant son règne<sup>10</sup>, et sa visite est en fait la toute première faite par un roi britannique en Amérique de nord<sup>11</sup>. Elle débute à Québec en mai 1939, où une foule immense se presse pour apercevoir le roi et la reine<sup>12</sup>. Durant cette tournée de 19 jours<sup>13</sup> pendant laquelle ils parcourent plus de 9 500 miles, le couple royal visite chacune des provinces canadiennes et près d'une cinquantaine de villes en plus de se rendre brièvement aux États-Unis<sup>14</sup>. Dans chacune des villes visitées, le couple royal est reçu avec enthousiasme par la population canadienne<sup>15</sup>. Les journaux rapportent que de grandes foules se sont réunies dans l'ordre et le calme pour voir le couple royal. Tout est organisé pour démontrer de façon symbolique qu'il s'agit du roi du Canada qui visite son royaume bien qu'il n'ait jamais porté expressément le titre de roi du Canada<sup>16</sup>.

Pour la première fois dans l'histoire canadienne, le Parlement est donc officiellement complet. Pour souligner ce fait, le Roi, le Sénat et les Communes se réunissent pour accomplir certains actes constitutionnels symboliques afin de démontrer à la population canadienne et au monde la tangibilité de la monarchie constitutionnelle au Canada. Ainsi à cette occasion le roi accorde en personne la sanction royale à huit projets de loi, dans une mise en scène théâtralisée afin de mettre en valeur le rôle du

---

<sup>10</sup> John Heard Thompson, « Canada and the « third British Empire », 1901-1939 », dans Phillip Buckner, *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 103.

<sup>11</sup> Mary Vipond, « The Royal Tour of 1939 as a Media Event », *Canadian Journal of Communication*, vol. 35, no 1, 2010, p. 149.

<sup>12</sup> Tony McCulloch, « Roosevelt, Mackenzie King and the British Royal Visit to the USA in 1939 », *London journal of canadian studies*, no 23, 2007/2008, p. 90.

<sup>13</sup> Phillip Buckner, « The Last Great Royal Tour: Queen Elizabeth's 1959 Tour to Canada », dans Phillip Buckner, *Canada and the End of Empire*, Vancouver, UBC Press, 2005, p. 66.

<sup>14</sup> Arthur Bousfield et Garry Toffoli, *op. cit.*, p. 18 et 24.

<sup>15</sup> Robert Bothwell, *Une histoire du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 316.

<sup>16</sup> Arthur Bousfield et Garry Toffoli, *op. cit.*, p. 36.

représentant de la couronne dans le processus constitutionnel canadien<sup>17</sup>. C'est dans la même optique que le premier ministre Mackenzie King —et non pas un ministre ou un diplomate britannique— accompagne le roi à titre de conseiller principal lors de son séjour aux États-Unis<sup>18</sup>. À plusieurs occasions durant son court périple aux États-Unis, le roi rappelle qu'il est autant le roi du Canada que de la Grande-Bretagne<sup>19</sup>. Ceci afin d'entretenir l'idée et de démontrer aux Anglais, aux Américains et à la population canadienne que c'est à titre de roi du Canada que Georges VI accomplit cette visite<sup>20</sup>. Le couple royal quitte finalement Terre-Neuve en juin 1939<sup>21</sup>. Le coût des dépenses engendrées par cette visite royale est estimé à un peu moins de 90 000\$, ce qui exclut probablement les coûts de nombreux départements d'État comme celui de la Défense et les sommes dépensés par les gouvernements provinciaux et municipaux<sup>22</sup>.

### 3.1.3 La visite royale de 1959

La visite royale de la reine Élisabeth II revêt une fonction symbolique encore plus importante que celle de George VI. Le Canada a été le premier pays du Commonwealth, avant même que la Grande-Bretagne ne l'ait fait pour elle-même, à reconnaître la princesse Élisabeth comme reine du Canada et chef du Commonwealth<sup>23</sup>. Lors d'une conférence tenue à Londres en 1952, les pays du Commonwealth

---

<sup>17</sup> Arthur Bousfield et Garry Toffoli, *op. cit.*, p. 34-35.

<sup>18</sup> Tony McCulloch, *op. cit.*, p. 89, 91 et 98.

<sup>19</sup> John Herd Thompson, « Canada and the "third British Empire" », dans Phillip Buckner, *Canada and the End of Empire*, p. 104.

<sup>20</sup> Arthur Bousfield et Garry Toffoli, *op. cit.*, p. 58-59 et 66.

<sup>21</sup> Mary Vipond, *op. cit.*, p. 158.

<sup>22</sup> Phillip Buckner, « The Last Great Royal Tour: Queen Elizabeth's 1959 Tour to Canada », *op. cit.*, p. 73.

<sup>23</sup> Peter Trépanier, « A not unwilling subject: Canada and her Queen », dans Colin Coates, *Majesty in Canada : Essays on the Role of Royalty*, Toronto, Dundurn, 2006, p. 142.

conviennent d'adopter des législations appropriées à leur réalité pour modifier les titres du souverain : on reconnaît officiellement de cette façon la divisibilité de la couronne<sup>24</sup>. Ainsi, en mai 1953 le Parlement du Canada vote *The Royal Style and Title Act* qui reconnaît Élisabeth Deux comme : « Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi<sup>25</sup> ». L'officialisation du titre de reine du Canada et la reconnaissance de la divisibilité de la couronne ont donc contribué à « canadianiser » la monarchie.

La reine Élisabeth fait un premier voyage au Canada en 1957, et procède à cette occasion à l'ouverture du Parlement<sup>26</sup>. Ce qui s'inscrit dans le processus de « canadianisation de la couronne ». Lorsqu'elle vient au Canada en 1959, elle est officiellement accueillie à titre de reine du Canada<sup>27</sup>. C'est le gouvernement libéral de Louis St-Laurent qui invite la reine à inaugurer officiellement l'ouverture de la voie maritime du St-Laurent prévue en 1959. Mais entre-temps, en 1958, c'est le parti conservateur de John Diefenbaker qui prend le pouvoir. Sous ce gouvernement, la visite royale se transforme complètement et devient une tournée à travers l'ensemble du Canada, incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest<sup>28</sup>. La reine atterrit à Terre-Neuve en juin 1959 pour entamer un parcours de plus de 15 000 miles et d'une durée de 45 jours<sup>29</sup>. Le gouvernement de Diefenbaker a en effet pour objectif de réaffirmer le rôle central de la couronne dans la société canadienne et donc le statut de monarchie

---

<sup>24</sup> Peter Trépanier, *op. cit.*, p. 143.

<sup>25</sup> Gouvernement du Canada. Site Internet « Loi sur les titres royaux » <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-12/page-1.html> [en français]. Mis à jour juillet 2015. Page consultée août 2015.

<sup>26</sup> Phillip Buckner, « Canada and the End of Empire », *op. cit.*, p. 115.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>28</sup> Phillip Buckner, « The Last Great Royal Tour: Queen Elizabeth's 1959 Tour to Canada », *op. cit.*, p. 68.

<sup>29</sup> Sarah Bradford, *Queen Elizabeth II : Her Life in Our Times*, Viking, 2012, p.

constitutionnelle du Canada. C'est dans cette optique que Buckingham Palace suggère de présenter la visite d'Élisabeth II comme un « tour » royal et non une « visite » royale, afin d'illustrer le fait qu'elle n'est pas une étrangère, mais qu'elle est chez elle dans ce pays. Afin d'associer la monarchie à la société moderne, elle visite de nombreuses industries de grande envergure partout au pays, notamment à Arvida. Au cas où elle serait questionnée par la presse au sujet de la politique canadienne, on prend soin de la faire accompagner en tout temps par un ministre canadien. On lui demande également de prononcer un discours à la télévision le 1<sup>er</sup> juillet, Jour de la Confédération, afin que le monarque puisse s'adresser à ses sujets le jour de leur fête<sup>30</sup>. La visite est marquée par de nombreux défilés partout aux pays et beaucoup d'apparat<sup>31</sup>. Cette visite royale coûta entre 520 000 \$ et 700 000 \$, ce qui exclut les dépenses des gouvernements provinciaux et municipaux<sup>32</sup>. Il semble que cette visite ait été un succès. Un peu partout, autant au Canada français qu'au Canada anglais, la reine fut accueillie par des foules immenses venues lui témoigner de l'affection. De même, la couverture télévisée de cette visite connut une grande popularité<sup>33</sup>.

### **3.1.4 Les années 1960, visites royales et contestations publiques**

Le processus de « canadianisation » de la couronne dont nous avons signalé l'existence dans l'entre-deux-guerres déjà s'accélère dans les années 1950 : la nomination, en 1952, de Vincent Massey, premier Gouverneur général d'origine

---

<sup>30</sup> Phillip Buckner, « The Last Great Royal Tour: Queen Elizabeth's 1959 Tour to Canada », *op. cit.*, p. 66 et 69.

<sup>31</sup> Robert Bothwell, *op. cit.*, p. 363.

<sup>32</sup> Phillip Buckner, « The Last Great Royal Tour: Queen Elizabeth's 1959 Tour to Canada », *op. cit.*, p. 73.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 83-84.

canadienne, s'inscrit dans cette tendance. Les visites royales de 1939, 1957 et 1959 avaient pour objectif de mettre en scène le représentant physique de la couronne dans le théâtre constitutionnel. Celles de 1964 et 1967 s'inscrivent à priori dans la même optique.

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction de ce chapitre, les deux visites royales que nous étudions dans ce mémoire prennent place dans une atmosphère de contestation sociale très importante. Bien que dans les années 1960, les principaux partis politiques fédéraux n'aient pas l'objectif d'abolir la monarchie au Canada, celle-ci fait périodiquement les frais de contestations et de remises en question qui remettent la couronne et son rôle à l'avant-plan du débat public. Dans cette partie du chapitre, nous rappelons les événements majeurs qui ont marqué l'actualité relativement à la monarchie et qui sont à l'origine des éditoriaux et des lettres de lecteurs que nous analysons.

En décembre 1963, Auguste Choquette, député libéral de la circonscription de Lotbinière au Québec, suscite l'émoi sur la colline parlementaire et dans les médias lorsqu'il déclare, dans une entrevue donnée à Toronto, que la monarchie au Canada est un anachronisme illogique et que le pays devrait se débarrasser de la monarchie étrangère puisqu'il deviendra tôt ou tard une république<sup>34</sup>. Cette prise de position, qui n'a aucune répercussion concrète sur la politique fédérale, marque cependant le point de départ d'une série de contestations publiques de plus ou moins grande envergure qui se poursuit durant toute la période qui nous intéresse. Dès janvier 1964, des rumeurs commencent à circuler à propos d'une éventuelle visite de la reine à Québec et à Charlottetown pour célébrer le centenaire des conférences qui ont mené à la

---

<sup>34</sup> S.A., « Foreign monarch accuser rebuked », *The Montreal Gazette*, 06 décembre 1963, p. 1.

Confédération canadienne<sup>35</sup>. À partir de ce moment, les contestations fusent de toute part. Ainsi, en janvier 1964, les étudiants de l'Université Laval adoptent une motion de protestation symbolique contre la venue de la reine qui entraînera, selon eux, des coûts importants<sup>36</sup>. Le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (RIN), s'est, lui aussi, tout de suite opposé à la venue au Québec de celle qu'il nomme avec insistance « la Reine d'Angleterre<sup>37</sup> ». Mais c'est surtout la déclaration de Marcel Chaput, l'un des fondateurs du RIN et indépendantiste québécois<sup>38</sup> réputé, qui secoue les manchettes. En février 1964, Chaput déclare dans une entrevue devant le *Young Man's Canadian Club* de Toronto que certains Québécois sont prêts à faire savoir brutalement à la reine qu'elle n'est pas la bienvenue au Québec. Cette déclaration-choc soulève l'indignation à la Chambre des communes<sup>39</sup> et enflamme les médias. La déclaration de Chaput s'inscrit dans un contexte particulièrement tendu, comme nous l'avons vu au chapitre 1, dans la foulée des attentats commis par le FLQ et à peine un mois après un vol d'arme à feu et d'équipement militaire chez les Fusiliers Mont-Royal par ce même groupe<sup>40</sup>. De février à octobre 1964, un autre vol d'équipement militaire est commis et surtout le vol de 850 bâtons de dynamite<sup>41</sup>. C'est pourquoi certaines personnes craignent sérieusement pour la sécurité de la souveraine jusqu'à la fin de sa visite et cela se répercute sur le nombre d'éditoriaux et de lettres de lecteurs au sujet de sa venue.

---

<sup>35</sup> S.A, « La Reine ne viendra pas au Canada à l'automne », *La Presse*, 16 janvier 1964, p. 16.

<sup>36</sup> S.A, « Pearson veut endormir l'élément anglo-saxon – L'AGEL », *La Presse*, 01 février 1964, p. 13.

<sup>37</sup> S.A, « Le RIN s'oppose à la venue de la Reine au Québec », *La Presse*, 03 février 1964, p.17.

<sup>38</sup> Jean Cournoyer, *La Mémoire du Québec de 1534 à nos jours : répertoire de noms propres*, Montréal, Stanké, 2001, p. 281.

<sup>39</sup> S.A, « On assurera à la Reine une étroite protection », *La Presse*, 26 février 1964, p. 1. et Claude-Armand Sheppard, « La « trahison » de Chaput », *Le Devoir*, 05 mars 1964, p. 3.

<sup>40</sup> Marc Laurendeau, *op. cit.*, p. 312.

<sup>41</sup> Marc Laurendeau, *op. cit.*, p. 312.

Malgré tout, la reine et le prince atterrissent à l'Île-du-Prince-Édouard le 5 octobre 1964 pour commencer leur visite de sept jours à Charlottetown et Québec auxquelles a finalement été ajoutée la ville d'Ottawa. À son arrivée à Charlottetown, tout se passe pour le mieux. La reine est accueillie par une foule enjouée. Sa Majesté inspecte un régiment militaire avant de se rendre au monument commémoratif des Pères de la Confédération et à la cérémonie qui s'y tient<sup>42</sup>. Le couple royal se rend ensuite à Québec<sup>43</sup>. Ils sont toutefois reçus très froidement dans la capitale québécoise. La plupart des Québécois francophones ont ignoré la venue de la reine<sup>44</sup>. Celle-ci est même huée par un groupe de contestataires et à cette occasion, la police chargea matraque à la main<sup>45</sup>. De fait, cette journée du 10 octobre 1964 devient le « samedi de la matraque<sup>46</sup> » : il se termine par 35 arrestations et six blessés<sup>47</sup>. Par contraste, la visite du couple royal à Ottawa se déroule sans incident et, fort probablement en réaction aux événements de Québec, une foule très importante se rend saluer la reine<sup>48</sup>. Cette visite de 1964 marque donc une rupture avec les précédentes, ce qui témoigne d'un changement d'attitude vis-à-vis ce symbole.

À quelques occasions durant le reste de la période au cœur de notre étude, des critiques de la monarchie sont à nouveau exprimées publiquement. Dans les journaux que nous avons dépouillés, les contestations qui retiennent le plus l'attention sont issues des associations de jeunes libéraux ontariens et québécois. Ces associations procèdent à

---

<sup>42</sup> Bill Bantey et Edna Blakely, « Smiling Queen Arrives To Launch 8-Day Visit », *The Montreal Gazette*, 06 octobre 1964, p. 1 et 8-9

<sup>43</sup> J. L. Granatstein, *op. cit.*, p. 265.

<sup>44</sup> Phillip Buckner, « The Last Great Royal Tour: Queen Elizabeth's 1959 Tour to Canada », *op. cit.*, p. 89.

<sup>45</sup> Bryan D. Palmer, *op. cit.*, p. 199.

<sup>46</sup> J. L. Granatstein, *op. cit.*, p. 265.

<sup>47</sup> Bryan D. Palmer, *op. cit.*, p. 199.

<sup>48</sup> Phillip Buckner, « The Last Great Royal Tour: Queen Elizabeth's 1959 Tour to Canada », *op. cit.*, p. 89.

plusieurs votes controversés, dont l'un en particulier porte sur l'abolition pure et simple de la monarchie et l'établissement d'une république canadienne : c'est la proposition sur laquelle vote, en début d'année 1965, l'association Toronto and district Young Liberals, puis en 1966 l'Union québécoise des étudiants libéraux du Canada et encore cette même année les délégués de la Canadian University Liberal Federation<sup>49</sup>. Ces propositions n'ont pas été reprises par les principaux partis politiques fédéraux et n'ont eu aucun effet sur la constitution canadienne, mais elles placent la couronne au cœur du prisme médiatique et ont pour conséquence d'alimenter le débat public concernant la monarchie au Canada.

Enfin, le dernier évènement majeur qui a réintroduit la couronne dans le débat public est la visite royale de 1967. Le couple royal se rend à Ottawa pour participer aux cérémonies du centenaire de la Confédération qui se tiennent le 1<sup>er</sup> juillet<sup>50</sup>. Ils vont ensuite visiter l'Exposition universelle de Montréal<sup>51</sup>. Contrairement à ce qui s'était produit lors de son dernier passage au Québec, la présence de la reine ne suscite aucune manifestation hostile<sup>52</sup>. Par contre, sa seule présence en terre canadienne et le rappel des évènements de 1964 suffisent à replacer la souveraine et la monarchie à l'avant-plan médiatique.

---

<sup>49</sup> S.A, « De justesse, les étudiants libéraux votent l'abolition de la monarchie au Canada », *Le Devoir*, 09 février 1965, p. 9. Et S.A, « Young Liberals Reject Crown, Tout Republic », *The Montreal Gazette*, 15 février 1965, p.4. Et S.A, « Tory Students Split On Death Penalty, Liberals Reject Queen », *The Montreal Gazette*, 14 février 1966, p. 9. Et S.A, « L'Union québécoise des étudiants libéraux recommande que la monarchie soit abolie », *Le Devoir*, 12 septembre 1966, p. 1. Et S.A, « Les jeunes libéraux fédéraux proposent l'établissement de la république du Canada », *Le Devoir*, 28 septembre 1966, p. 3.

<sup>50</sup> John Lownsbrough, *The Best Place to Be : Expo 67 and its Time*, Toronto, Penguin, 2013, p. 173.

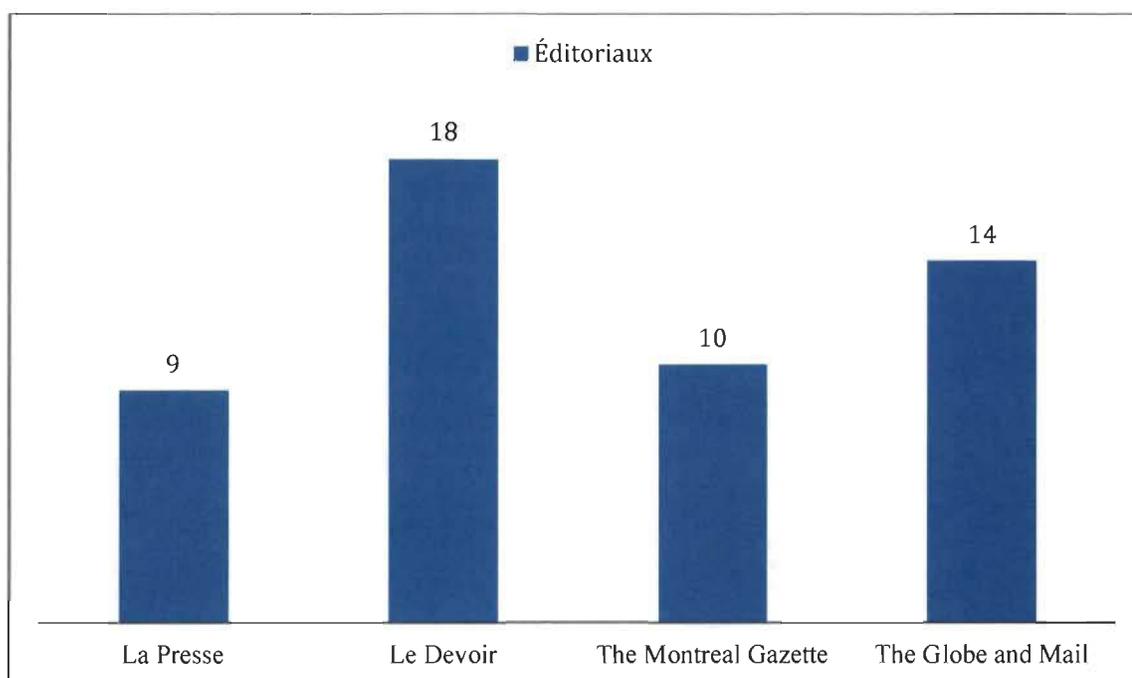
<sup>51</sup> John Lownsbrough, *op. cit.*, p. 175.

<sup>52</sup> Desmond Morton, *A Short History of Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 2001, p. 292.

### 3.2 Précisions sur la distribution des éditoriaux et des lettres de lecteurs

Dans cette section, nous faisons un commentaire général concernant les éditoriaux et les lettres de lecteurs que nous avons trouvés entre septembre 1962 et décembre 1967 dans *La Presse*, *Le Devoir*, *The Montreal Gazette* et *The Globe and Mail* qui traitent de la monarchie au Canada. Dans un premier temps, nous concentrons notre propos sur les éditoriaux, puis nous commentons la répartition des lettres de lecteurs.

**FIGURE 5**  
Éditoriaux qui commentent la monarchie au Canada de 1962<sup>53</sup> à 1967

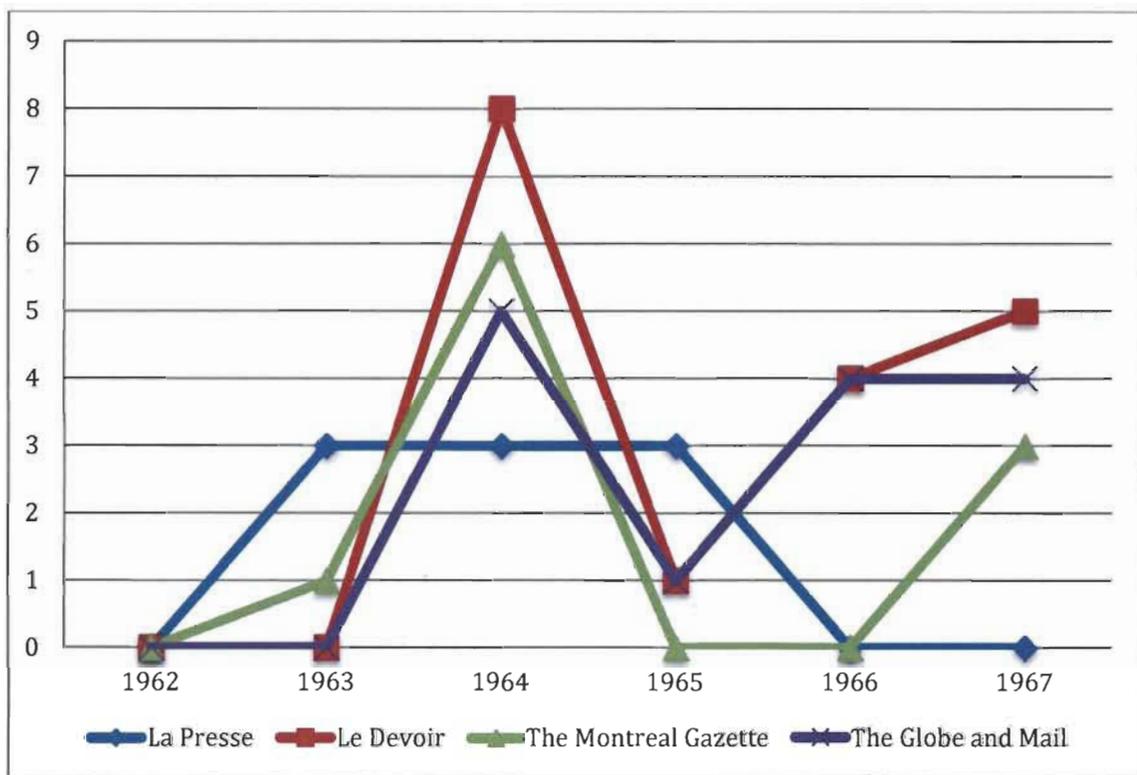


*Le Devoir* est le quotidien qui a publié le plus d'éditoriaux au sujet de la monarchie : le double de *La Presse* (figure 5) et presque le double de *The Montreal*

<sup>53</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

*Gazette*. Cependant, le volume d'éditoriaux des trois autres quotidiens se ressemble beaucoup. Comme nous le verrons bientôt, c'est au niveau de leur position qu'il y a un clivage important.

**FIGURE 6**  
Répartition dans le temps des éditoriaux qui commentent la monarchie au Canada<sup>54</sup>



Dans la figure 6, nous pouvons voir la répartition dans le temps des divers éditoriaux qui portent sur la monarchie au Canada. Comme dans le cas du débat sur le drapeau, c'est en 1964 que les échanges atteignent leur paroxysme. Nous ne le voyons

<sup>54</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

pas sur le graphique, mais les deux moments discursifs les plus importants de cette année sont, d'une part, au début de celle-ci lorsque Marcel Chaput a fait des « menaces » contre la venue de la reine au Canada et puis vers octobre 1964, lorsque la reine est venue en visite au Canada. En 1966, il n'y a pas de moment précis où les éditorialistes commentent la monarchie. Ils le font de façon spontanée toute l'année. C'est en 1967 qu'il y a un nouveau moment discursif lors de la venue de la reine pour le centenaire de la Confédération et l'Exposition universelle de Montréal, à l'exception de *La Presse* qui ne publie aucun éditorial sur la question.

**TABLEAU 3**  
**Éditoriaux qui commentent la monarchie au Canada de 1962<sup>55</sup> à 1967**

	En faveur de la monarchie	Pourcentage	Opposées à la monarchie	Pourcentage	Total
<i>La Presse</i>	0	0%	9	100%	9
<i>Le Devoir</i>	0	0%	18	100%	18
<i>The Montreal Gazette</i>	10	100%	0	0%	10
<i>The Globe and Mail</i>	14	100%	0	0%	14

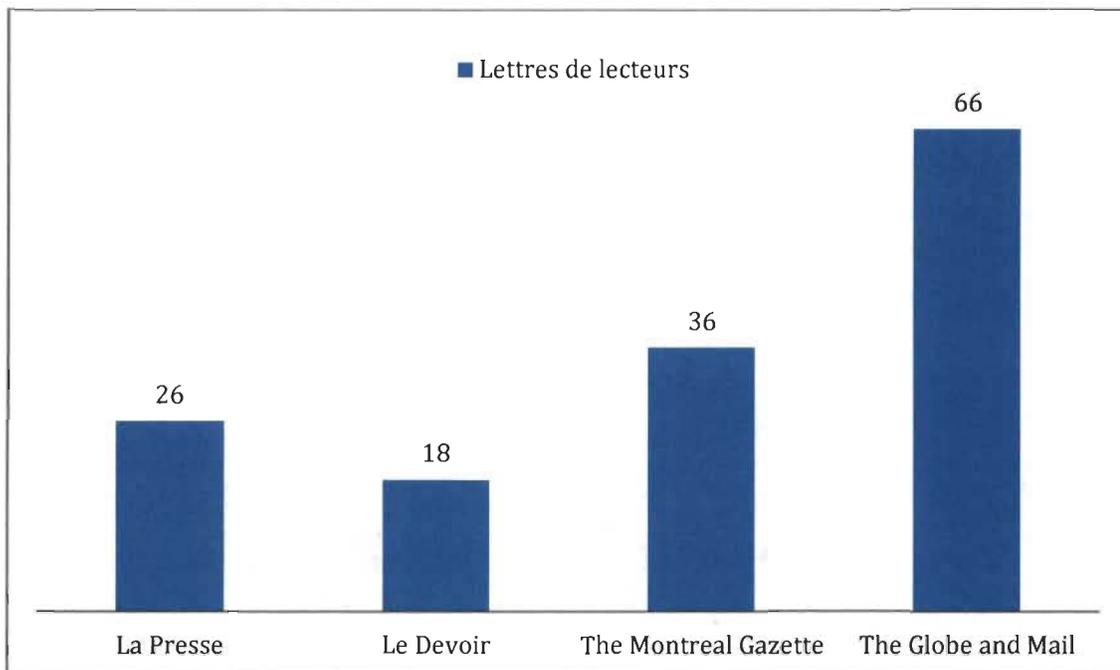
Manifestement, comme nous pouvons le voir dans le tableau 3, il y a une vraie dichotomie entre les éditorialistes francophones et anglophones concernant leur position vis-à-vis de la monarchie. Il n'y a aucun éditorialiste anglophone qui la critique et pas un éditorialiste francophone qui lui soit favorable. Cependant, il nous faut nuancer cette dernière affirmation. En ce qui concerne les discours, il est parfois difficile de

<sup>55</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

catégoriser la position des uns et des autres dans des tableaux. Bien qu'il n'y ait aucun éditorialiste francophone qui soit en faveur du système monarchique, la moitié de leurs éditoriaux émettent un commentaire que l'on peut juger « positif » envers la reine avant de faire une critique plus en profondeur de la monarchie. C'est-à-dire que l'auteur démontre généralement du respect envers la souveraine ou la fonction de reine tout en étant critique de sa place dans la société, du rôle qu'elle occupe ou de ce qu'elle représente. Nous reviendrons à ces cas de figure en début de la prochaine section du chapitre.

La figure 7 (page suivante), illustre le nombre de lettres de lecteurs que nous avons repérées dans les quatre quotidiens de notre étude. Alors que la quantité de lettres de lecteurs est plus importante dans *La Presse* que dans *Le Devoir*, on constate rapidement qu'il y a beaucoup plus d'intérêt pour la question de la monarchie dans les quotidiens anglophones que francophones. Particulièrement dans le journal torontois qui dénombre trois fois plus de lettres de lecteurs que dans *Le Devoir*, presque la même proportion que dans *La Presse* et pratiquement le double que dans le quotidien anglophone montréalais. Il est aussi très intéressant de noter qu'il y a exactement le même nombre de lettres de lecteurs que d'éditoriaux dans *Le Devoir*.

**FIGURE 7**  
**Lettres de lecteurs qui commentent la monarchie au Canada de 1962<sup>56</sup> à 1967**

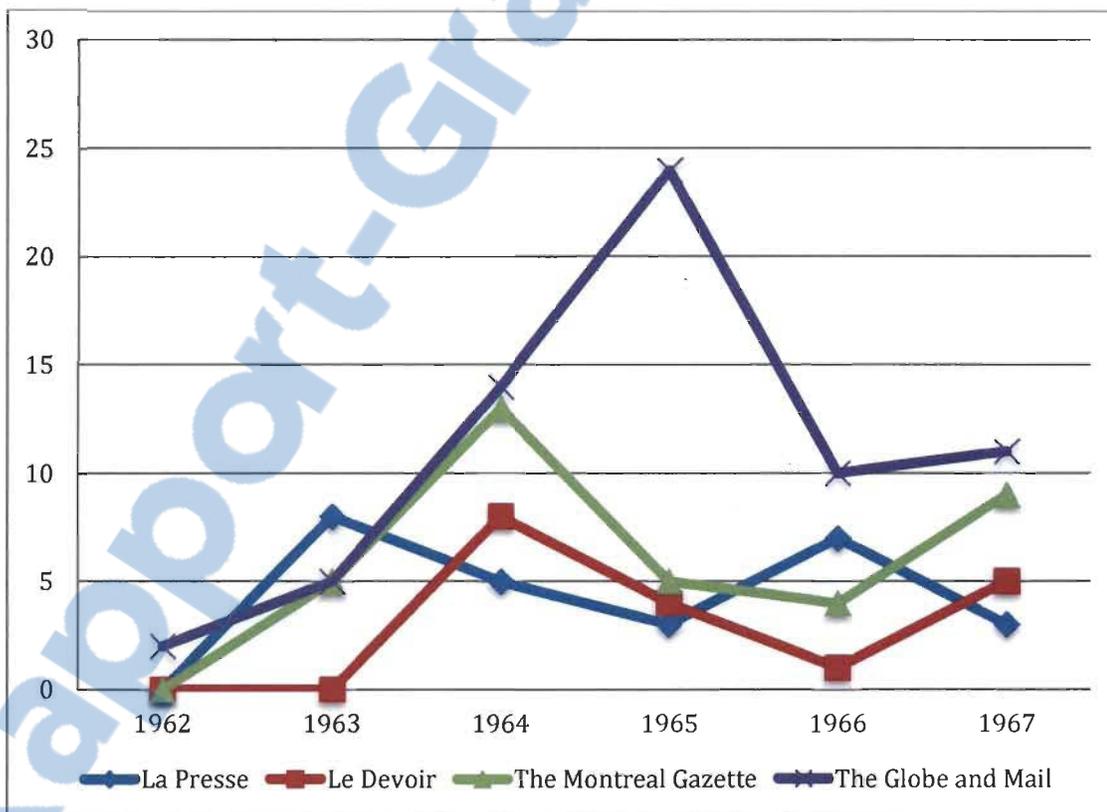


La figure 8 nous permet de constater que dans *La Presse* c'est en 1963 qu'il y a eu le plus de lettres de lecteurs au sujet de la monarchie sans qu'il y ait d'évènement particulier puisqu'elles sont réparties durant toute l'année. On voit également que ce quotidien publie beaucoup moins de lettres au sujet de la monarchie en 1964 comparé aux autres journaux. À notre avis, la grève de juin à décembre 1964 a eu un effet sur le nombre de publications de lettres de lecteurs. Dans les cas de la *Gazette* et du *Devoir*, c'est en 1964 qu'il y a eu le plus de lettres de lecteurs. Ce qui coïncide, à l'instar des éditoriaux, avec la déclaration de Chaput et la visite de la reine en fin d'année. Il est très intéressant de noter que dans le *Globe and Mail*, bien qu'il y ait eu un grand nombre de

<sup>56</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

lettres en 1964, c'est plutôt en 1965 qu'il y a eu le plus grand nombre de lettres publiées. Cela correspond au moment où les jeunes libéraux ont voté l'abolition de la monarchie au Canada. En fait, au moins 20 des 24 lettres publiées cette année-là commentent directement le vote des jeunes libéraux. Enfin, comme chez les éditorialistes, c'est la visite de la reine en 1967 qui a suscité le plus de lettres de lecteurs à la fin de notre période.

**FIGURE 8**  
Répartition dans le temps des lettres de lecteurs qui commentent la monarchie au Canada<sup>57</sup>



<sup>57</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

**TABLEAU 4**  
**Lettres de lecteurs qui commentent la monarchie au Canada de 1962<sup>58</sup> à 1967**

	En faveur de la monarchie	Pourcentage	Opposées à la monarchie	Pourcentage	Total
<i>La Presse</i>	2	10%	18	90%	20
<i>Le Devoir</i>	1	5,6%	17	94,4%	18
<i>The Montreal Gazette</i>	18	50%	18	50%	36
<i>The Globe and Mail</i>	44	66,7%	22	33,3%	66

Nous pouvons voir (tableau 4) qu'il y a six lettres de lecteurs publiées dans *La Presse* qui ne sont comptabilisées dans le tableau. C'est qu'elles ne prennent pas position en faveur ou en opposition à la monarchie. Leur commentaire se résume à une formule de respect envers la reine et un appel au calme lors de ces visites. De plus, à l'instar de ce que nous avons fait avec les éditoriaux, nous devons nuancer les données du tableau en précisant que, parmi les lettres de lecteurs en opposition avec la monarchie, il y en a quelques-unes qui émettent un commentaire « positif » ou qui se montrent respectueuses de la reine bien qu'ils procèdent à une critique de la monarchie. Ce cas de figure est proportionnellement bien moins important que dans les éditoriaux, mais il existe. Nous y reviendrons plus en détail dans la prochaine section du chapitre.

Le tableau montre également que les lecteurs francophones ne sont pas tout à fait unanimes sur la question de la monarchie au Canada. Il y a bien quelques lettres de lecteurs qui soutiennent la monarchie au Canada, mais il s'agit de cas isolés et non

---

<sup>58</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

représentatifs du discours général dans les lettres de lecteurs francophones. Aussi, le tableau 4 est particulièrement révélateur de la division qui existe parmi les Canadiens anglais au sujet de la monarchie. Dans le quotidien montréalais, les lecteurs sont carrément divisés en deux. Étant donné la position sans équivoque des éditoriaux de ce quotidien en faveur de la monarchie, nous croyons que la polarisation des lettres de lecteurs est probablement représentative de la position des lettres reçues par le journal. Du côté du quotidien torontois, bien que la position des lettres de lecteur soit largement favorable à la monarchie, ce qui reflète la position des éditoriaux, c'est dans ce périodique qu'il y a le volume le plus important de lettres en opposition à la monarchie. Ce qui traduit certainement la division qui existe au Canada anglais concernant ce symbole.

### **3.3 Analyse des éditoriaux et des lettres de lecteurs commentant la monarchie au Canada de 1962<sup>59</sup> à 1967**

Nous débutons en nuancant les propos des éditoriaux et des lettres de lecteurs des quotidiens francophones opposés à la monarchie. Puis nous nous concentrons sur les éditoriaux et les lettres de lecteurs anglophones qui soutiennent activement la couronne et souhaitons démontrer que, pour les partisans de la monarchie, la couronne est une institution profondément canadienne qui garantit l'union et la distinction du Canada. Dans la section suivante, nous expliquons que les lecteurs et les éditorialistes opposés à la monarchie considèrent, d'une part, que c'est un système inutile et dépassé et, d'autre part, que la couronne n'est pas canadienne. C'est pour eux une institution étrangère issue

---

<sup>59</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

du colonialisme qui nuit à l'unité du pays. Enfin, nous voyons que les critiques de la monarchie ne se sont pas traduites par une volonté de l'abolir et que les diverses modifications ou alternatives proposées au statu quo révèlent surtout une volonté de « canadianiser » l'institution.

### 3.3.1 Les discours positifs sur la reine

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, il y a bien deux lettres dans *La Presse* et une dans *Le Devoir* qui soutiennent activement la monarchie. Archélas Roy, un lecteur du *Devoir*, est un de ceux-ci et il affirme que « la très grande majorité des Canadiens français est restée monarchiste de cœur<sup>60</sup> ». Il est important de noter que cette position existe. Par contre, c'est dans une si faible proportion, comme en témoigne le nombre de lettres de lecteurs francophones qui vont en ce sens, qu'elle n'est pas représentative d'une tangente dominante du discours dans les quotidiens francophones. Ainsi nous n'allons pas en tenir compte pour le reste de notre analyse. Donc, lorsque nous référons au discours favorable à la monarchie, nous ne tenons compte que des lettres de lecteurs et des éditoriaux des quotidiens anglophones.

Cependant, comme nous l'avons mentionné plus tôt, en plus des six lettres de lecteurs publiées dans *La Presse* qui ne prennent pas position, la moitié des éditoriaux francophones et quelques lettres de lecteurs de langue française, plus particulièrement dans *La Presse*, font des commentaires positifs ou relativement positifs envers la reine

---

<sup>60</sup> Archélas Roy, « Pour la monarchie », *Le Devoir*, 04 avril 1967, p. 4.

bien qu'ils critiquent le régime monarchique. Il s'agit d'une attitude très passive, mais respectueuse malgré tout.

Certains, comme Alfred Ayotte un éditorialiste de *La Presse*, se contentent de reconnaître qu'« Élisabeth II est reine du Canada<sup>61</sup> ». D'autres, à l'instar de Vincent Prince, éditorialiste qui s'exprime cette fois dans *La Presse*, reconnaissent clairement Élisabeth II comme souveraine légitime et chef de l'État. Dans l'extrait qui suit, Prince se prononce lors de l'officialisation de la visite de la Reine en 1964 : « Élisabeth II est autant notre reine que celle de l'Angleterre. Elle n'est pas notre reine parce que reine d'Angleterre, mais parce que nous le voulons<sup>62</sup> ». Prince vise manifestement à tempérer la réaction de ses compatriotes francophones vis-à-vis l'annonce de la visite de la reine dans le cadre des célébrations des conférences de Québec et Charlottetown. L'éditorialiste rappelle ainsi que le Canada est une monarchie constitutionnelle et qu'il s'agit d'un régime que les Canadiens, insiste-t-il, se sont donné collectivement.

La totalité des éditorialistes francophones et une large majorité des lecteurs de langue française qui émettent des commentaires positifs au sujet de la reine expriment une certaine sympathie et du respect envers la tâche qui lui revient. Ils considèrent qu'elle est appréciée et respectée par la grande majorité des Québécois comme par les Canadiens en général, à l'instar de cette lectrice de *La Presse* qui s'exprime ici en réponse aux menaces proférées contre la reine lors de l'annonce de sa visite en 1964 : « la majorité de la population québécoise a un très grand respect pour Sa Majesté<sup>63</sup> ». Ils attribuent à cette dernière des qualités reliées à l'exercice de sa fonction comme le

---

<sup>61</sup> Alfred Ayotte, « Citoyennetés oui! Drapeau non! », *La Presse*, 12 février 1963, p. 4.

<sup>62</sup> Vincent Prince, « La visite de la reine », *La Presse*, 29 janvier 1964, p. 4.

<sup>63</sup> Québécoise, « Les risques de la visite de la reine », *La Presse*, 29 avril 1964, p. 4.

courage, la dévotion et le sens du devoir, et c'est sur ces qualités personnelles, plutôt que sur sa fonction, qu'ils insistent surtout. Paul Sauriol, du *Devoir*, soutient ainsi que: « Les Canadiens français éprouvent pour la plupart une grande estime et une certaine admiration pour la souveraine qui remplit un rôle difficile et exigeant avec beaucoup de dignité et de dévouement<sup>64</sup> ».

Manifestement, la crainte qu'il puisse y avoir des actes de violence commis contre Élisabeth II pousse les éditorialistes et les lecteurs francophones à essayer d'orienter le débat en direction du régime monarchique et pas vers la personne physique qui le représente. En effet, dans la majorité des éditoriaux et des lettres de lecteurs francophones dont le commentaire à l'égard de la reine est plutôt positif, la crainte de débordements violents est palpable. C'est en particulier le cas à la veille de la visite royale de 1964. Il semble que les attentats terroristes qui ont eu lieu depuis 1963 au Québec et surtout les menaces contre la reine que Marcel Chaput a formulé suite à l'annonce de sa visite en 1964 ont fait craindre que des actes de violence soient commis à l'encontre d'Élisabeth II lors de ses visites au Québec en 1964 et dans une bien moindre mesure en 1967.

C'est dans ce contexte qu'éditorialistes et lecteurs francophones condamnent unanimement tout acte de violence proféré contre la souveraine. À l'instar de Jean-Marc Léger du *Devoir* qui, en 1964, peu de temps après l'annonce de la visite d'Élisabeth II au Canada, affirme que :

Un attentat serait à la fois odieux et idiot; aucun nationaliste canadien-français lucide ne le cautionnerait, moins encore n'y participerait [...] de même, la dignité

---

<sup>64</sup> Paul Sauriol, « L'institution monarchique et les débats constitutionnels », *Le Devoir*, 25 avril 1964, p. 4.

et la courtoisie naturelles aux Canadiens français invitent à écarter l'hypothèse d'injures<sup>65</sup>.

Son collègue Paul Sauriol également du *Devoir* déclare lui aussi, moins de deux semaines avant la visite royale de 1964 que :

Des manifestations d'hostilité à l'égard de la souveraine seraient disgracieuses et déplacées. [...] La population québécoise dans l'ensemble n'est sûrement pas hostile à la reine. Cependant, bien que nous ayons le sentiment de n'être pas des sauvages, cela n'a pas empêché certains attentats récents que la population déplore, mais qui ont eu lieu. Ceux qui ont commis ces actes insensés se sont persuadés qu'ils devaient agir ainsi, même si cela nous est incompréhensible<sup>66</sup>.

Tous les éditorialistes et presque tous les lecteurs qui expriment un commentaire positif au sujet de la reine, ceux de *La Presse* étant particulièrement insistants à ce sujet, demandent aux Canadiens français de respecter la reine et sa famille lorsqu'ils sont en visite pour le bien de l'image du Canada dans le monde. De même, inquiets des dangers qui pourraient guetter la reine lors de l'une de ses deux visites, plusieurs éditoriaux et lettres de lecteurs comme celle-ci, appellent à préserver la réputation des Canadiens français, leur « renom ancestral de courtoisie et de politesse<sup>67</sup> » afin d'« éviter de nous faire critiquer par le monde entier<sup>68</sup> ».

Les éditorialistes et les lecteurs des deux quotidiens francophones craignent en effet les répercussions que l'hostilité envers la souveraine pourrait avoir sur la réputation des Canadiens français, sur le tourisme et sur les relations et l'image du Canada sur la scène internationale. Ce genre de crainte est exprimé à différents moments, notamment au regard de l'Exposition universelle de 1967 dont la préparation bat son plein durant la

---

<sup>65</sup> Jean-Marc Léger, « Pitié pour la reine », *Le Devoir*, 07 mars 1964, p. 4.

<sup>66</sup> Paul Sauriol, « La visite de la reine », *Le Devoir*, 17 septembre 1964, p. 4.

<sup>67</sup> Historicus, « A propos de la visite de la reine », *La Presse*, 14 avril 1964, p. 4.

<sup>68</sup> A.M., « Il fallait bien protéger la reine », *La Presse*, 05 avril 1965, p.4

période que nous étudions. Quelques lecteurs de *La Presse* et du *Devoir* disent redouter la possibilité que certains pays refusent de participer à l'exposition ou que leurs citoyens décident de ne pas venir visiter l'Exposition si la reine est victime de geste de violence lors de ces visites au Canada. Comme cette lectrice *du Devoir* qui, en 1966, au regard de la visite de la reine à l'Expo 67 l'année suivante, s'inquiète des répercussions que la violence envers celle-ci, pourrait avoir sur l'affluence à l'Expo : « Avez-vous pensé à cette propagande dispendieuse, qui en fera les frais? Avec cette publicité malsaine, vous risquez fort que tout le Commonwealth et bien d'autres pays se tournent contre nous<sup>69</sup> ».

Tant chez les éditorialistes que du côté des lecteurs francophones, c'est donc souvent la peur de l'effet négatif qu'auraient des actes de violence qui motive une intervention « positive » envers la reine plus que la volonté de manifester un appui au régime monarchique, ou de reconnaître sa légitimité. Au contraire, comme nous l'avons déjà précisé, après avoir témoigné du respect envers la personne de la souveraine, ils font une critique plus profonde de la monarchie constitutionnelle au Canada.

### **3.3.2 Les discours favorables à la monarchie**

On retrouve dans le discours des éditorialistes et des lecteurs des quotidiens anglophones dépouillés certains éléments de l'argumentation relevés du côté francophone. Par contre, ils se distancent de leurs compatriotes dans la façon et l'intensité avec lesquels ils emploient ces arguments. Les éditorialistes et les lecteurs

---

<sup>69</sup> Claire La Chance, « Sa Majesté la Reine et Terre des Hommes », *Le Devoir*, 16 février 1966, p. 5.

anglophones ne font pas que reconnaître les qualités dont fait preuve la reine dans l'exercice de ces fonctions, ils en font l'éloge.

En fait, la moitié des éditorialistes et des lecteurs de la *Gazette* et un peu plus du tiers des lettres de lecteur et 80% des éditoriaux du *Globe and Mail* qui commentent de façon positive les visites royales et la monarchie ne tarissent pas d'éloges à l'égard de la souveraine et lui témoigne un profond respect. Ici également, on souligne sa dignité et son sens du devoir : Comme cet éditorialiste de *The Montreal Gazette* qui commente ainsi l'arrivée de la Reine en 1964 :

She comes to fulfil her duty, as she has never – and will never – fail to do. [...] Once again this country will see an example of her devotion to the exacting role that fate has placed upon her, and which she is carrying out with honor<sup>70</sup>.

Mais au-delà de ce respect assez largement partagé, on note vite la teneur différente et sans équivoque du propos. Leurs textes affirment avec beaucoup plus de conviction qu'Élisabeth II est la souveraine et le chef de l'État canadien : « She comes, as Queen of Canada, on the invitation and advice of her Canadian cabinet<sup>71</sup> », précise *The Gazette* dans le même éditorial que nous venons de citer et qui contrairement à Vincent Prince, dans l'extrait que nous avons présenté un peu plus haut, ne sent pas le besoin de justifier ce titre. Un titre que Doug Peplatt, un lecteur du *Globe and Mail*, célèbre sans réserve « Our Queen is tireless in her devotion to her people, unfailingly gracious to all, the focal point of all that is best in Canadian life<sup>72</sup> ». Ogden Hershaw, un autre lecteur du *Globe and Mail*, affirme un peu candidement que :

---

<sup>70</sup> S.A., « The Queen Arrives », *The Montreal Gazette*, 05 octobre 1964, p. 8.

<sup>71</sup> S.A., « The Queen Arrives », *The Montreal Gazette*, 05 octobre 1964, p. 8.

<sup>72</sup> Doug Peplatt, « The monarchy », *The Globe and Mail*, 19 février 1965, p. 6.

Canada is not a British colony [...] since Canada is a constitutional monarchy, it follows that we have a monarch – who, by pure accident, was born a native of Great Britain. Our Queen has been duly crowned Queen of Canada, though she is shared by other members of the Commonwealth, including Britain<sup>73</sup>.

Évidemment, ce n'est pas par accident qu'Élisabeth II est aussi reine de Grande-Bretagne et originaire de ce pays. Ces conditions sont prérequis pour être couronnée reine du Canada. Ce lecteur semble pourtant exprimer l'opinion générale des partisans de la monarchie dans les quotidiens anglais, c'est-à-dire que c'est librement et indépendamment du statut de reine d'Angleterre qu'il a été décidé de couronner Élisabeth II reine du Canada.

L'éditorialiste du *Globe and Mail* précise cette pensée lors de l'arrivée de la reine pour sa visite de 1964 en soutenant que : « The Queen is here as Queen of Canada, not of Great Britain. She symbolizes Canada and the Commonwealth, not British ascendancy in Canadian history<sup>74</sup> ». Ce dernier commentaire illustre aussi très bien le processus de « canadianisation » de la monarchie et le concept de divisibilité de la couronne que nous avons évoqués au début du chapitre. Les partisans de la monarchie sont parvenus à concilier la recherche d'autonomie du Canada avec la reconnaissance de la monarchie britannique en « canadianisant » cette dernière.

Enfin, bien sûr, et avec beaucoup plus de vigueur que leurs compatriotes francophones, de nombreux éditorialistes et lecteurs s'inquiètent de la sécurité du monarque lors de ses visites au Québec. Comme cet éditorialiste du *Globe* qui qualifie les menaces de Chaput en 1964 de propagande séparatiste et qui affirme qu'afin de

---

<sup>73</sup> Ogden Hershaw, « New Canadians », *The Globe and Mail*, 09 janvier 1964, p. 6.

<sup>74</sup> S.A., « The Gracious Symbol Of All Canadians », *The Globe and Mail*, 06 octobre 1964, p. 6.

promouvoir l'indépendance du Québec : « he does not hesitate to make statements which could inflame irrational Quebec adolescents who have already demonstrated that they are capable of the extremes of violence<sup>75</sup> ». Dans ce cas-ci, l'éditorialiste fait vraisemblablement référence aux actions terroristes commises par le FLQ. Bien entendu, ces lecteurs et ces éditorialistes ne croient pas qu'il va y avoir un mouvement massif de violence contre la reine. Ils craignent que certaines personnes isolées se sentent légitimées par les menaces de Chaput et qu'ils décident de passer à l'acte.

Contrairement à leurs compatriotes francophones, les éditorialistes et les lecteurs des journaux anglophones ne font pas que témoigner leur respect envers la reine. Ils soutiennent activement le régime monarchique et défendent le rôle de la couronne dans la société canadienne.

### 3.3.2.1 Une institution canadienne

Les éditorialistes et les lecteurs de la *Gazette* qui soutiennent la monarchie et dans une plus grande proportion ceux du *Globe and Mail*, affirment qu'elle est une institution et un symbole canadien parce que la monarchie est ancrée dans l'histoire du Canada et qu'elle occupe un rôle sociopolitique important dans la société canadienne.

Au plan historique, la couronne est une institution canadienne parce qu'ils la considèrent être le symbole de l'histoire et de l'héritage canadien. C'est une « institution freely chosen by the Fathers of Confederation as a symbol of our heritage, both French and English » affirme *The Globe* dans la foulée des réactions en lien avec la position des

---

<sup>75</sup> S.A, « The Irresponsibles », *The Globe and Mail*, 26 février 1964, p. 6.

jeunes libéraux d'abolir la monarchie, il ajoute que « to cut ourselves off from the Crown would be to cut ourselves from our past<sup>76</sup> ». « The monarchy embodies our heritage<sup>77</sup> » lit-on aussi dans cet éditorial du *Globe and Mail*. Ainsi, la monarchie est indissociable de ce qu'est le Canada puisqu'elle est enracinée au plus profond de son histoire. La couronne est une institution importante qui a prouvé son utilité en raison du fait qu'elle est le produit de traditions anciennes et qu'elle a su se perpétuer au fil du temps. Donc, ce serait un non-sens de s'en débarrasser du jour au lendemain. Il s'agit pratiquement de la même rhétorique utilisée pour défendre le *Red Ensign* dans le chapitre précédent. Malgré l'ancienneté de cette institution et les nombreux changements sociopolitiques qu'a connus le Canada depuis sa création, les défenseurs de la couronne et du maintien du statu quo affirment que le système politique de la monarchie constitutionnelle n'est pas devenu archaïque et que la couronne a un effet positif et concret dans la vie canadienne. Il s'agit selon eux d'une institution qui unit efficacement le passé et le présent puisqu'elle a su durer dans le temps et perpétuer le régime d'une génération à l'autre.

Au plan politique, ces lecteurs et ces éditorialistes de quotidiens anglophones considèrent que la couronne est un rouage important du système politique canadien parce qu'elle permet de garantir la neutralité des institutions. D'après eux, la couronne est « a useful political instrument<sup>78</sup> » qui encadre, assure la continuité et garantit la neutralité des institutions canadiennes comme les tribunaux, les services publics et les parlements, etc. C'est exactement ce qu'illustre ici l'éditorialiste du *Globe and*

---

<sup>76</sup> S.A, « Let the argument be public », *The Globe and Mail*, 21 octobre 1966, p. 6.

<sup>77</sup> S.A, « Let the argument be public », *The Globe and Mail*, 21 octobre 1966, p. 6.

<sup>78</sup> H. Langshur, « Queen And Constitution », *The Montreal Gazette*, 22 octobre 1964, p. 6.

*Mail*, dans un texte que nous avons déjà cité, publié lors de la visite de la souveraine en 1964: « The Crown is a shining symbol, above time and factionalism in politics, the embodiment of past achievement and future hopes<sup>79</sup> ».

Cette conception du rôle intemporel de la couronne comme gardienne des institutions et de la société canadienne au-dessus de la politique partisane est au cœur de la rhétorique favorable à la monarchie que l'on trouve dans les journaux anglophones étudiés. Selon ces partisans, la couronne a un effet structurant : elle encadre la société canadienne et la définit puisqu'elle est présente dans toutes les sphères de celle-ci. Comme l'explique Donna Stephenson, une lectrice torontoise du *Globe and Mail* :

The Crown is the unifying symbol under which men and women in the judiciary, the civil service and the Houses of Parliament are reminded that they are the servants and stewards of the people<sup>80</sup>.

Ainsi, par l'entremise de toutes ses ramifications, la couronne encadre l'interaction entre les divers intervenants gouvernementaux de la sphère publique. C'est-à-dire que l'autorité de l'État et la légitimité de ses représentants sont incarnées par une institution non partisane et apolitique : la couronne.

Les partisans de la monarchie justifient donc le maintien de cette dernière par le fait que l'autorité de la couronne est au-dessus des rivalités politiques. Ainsi, à titre de chef d'État, la reine qui est la représentante de la couronne a le pouvoir et le devoir de maintenir la neutralité des institutions canadiennes. Voilà pourquoi, comme de nombreux autres partisans de la monarchie qui s'expriment dans les journaux

---

<sup>79</sup> S.A., « The Gracious Symbol Of All Canadians », *The Globe and Mail*, 06 octobre 1964, p. 6.

<sup>80</sup> Donna Stephenson, « The monarchy », *The Globe and Mail*, 18 février 1965, p. 6.

anglophones, un éditorialiste du *Globe and Mail* prévient ceux qui voudraient abolir la monarchie de considérer :

The practical advantage in having a head of state who is above politics. For the monarchy not only provides a rallying point in times of national crisis; it also protects many of our important institutions from the daily diatribes of political recrimination<sup>81</sup>.

Dorothy Morris, une lectrice du *Globe and Mail*, résume ainsi la position des lecteurs et des éditorialistes anglophones partisans de la monarchie concernant le rôle politique de la couronne dans la société canadienne :

The position of the Queen frees her from political and personal ambitions. I see no reason to doubt that her genuine concern would be for the welfare of her people and country. [...] a loved and trusted monarch, such as Queen Elizabeth, is good insurance that the government will remain democratic<sup>82</sup>.

Puisque la reine est au-dessus des joutes politiques quotidiennes, elle n'a pas d'intérêts personnels ou d'ambitions qui pourraient la détourner du bien commun, contrairement aux politiciens carriéristes. La couronne est donc une institution politique canadienne de la plus haute importance selon ses partisans.

Les lecteurs et les éditorialistes des journaux anglophones qui défendent la monarchie affirment également que la couronne est une institution canadienne parce qu'elle maintient et représente les libertés et les valeurs propres à la société canadienne, celles qui définissent ce qu'est le Canada. C'est ce qu'exprime ce lecteur de *The Montreal Gazette* lors de la venue de la reine en 1964. Selon lui, Élisabeth II est « a blameless young woman who is the actual symbol of our freedom and spirit<sup>83</sup> ». Ainsi, en tant que chef de l'État canadien et représentante de la couronne, la reine symbolise de

---

<sup>81</sup> S.A, « Let the argument be public », *The Globe and Mail*, 21 octobre 1966, p. 6.

<sup>82</sup> Dorothy Morris, « No Title », *The Globe and Mail*, 27 octobre 1966, p. 6.

<sup>83</sup> Brian S. Court-Mappin, « The Queen In Canada », *The Montreal Gazette*, 02 octobre 1964, p.6.

façon concrète des notions abstraites, comme les idéaux et les valeurs, qui sont associés à la société canadienne. C'est exactement ce qu'exprime ici l'éditorialiste du *Globe and Mail* en réaction au vote controversé de la *Canadian University Liberal Federation* qui veut remplacer la monarchie constitutionnelle par une république canadienne :

Every nation which is to endure must have a head of state, this head of state must symbolize in his person those realities of a nation which give it being and yet which cannot be seen. In the case of Canada, democracy, justice, the ideal of family life, the virtues of compassion, courage, steadfastness, integrity, devotion to duty. The nation itself, which of all these invisibles has the least corporeal body of all. In Canada the Queen expresses these ideal strivings [...] [She is] a present expression of what is best in Canadian life<sup>84</sup>.

Un autre éditorial du *Globe* ajoute que : « In the character of the monarch, we also seek (and find) the virtues of justice, compassion, courage, integrity and devotion to duty which we cling to as essential ideals<sup>85</sup> ». C'est aussi ce que rappelle Marjorie Le Lacheur lorsqu'elle affirme que la souveraine fait partie de l'héritage démocratique sur lequel est fondé le Canada dans une lettre publiée par *The Montreal Gazette* en février 1966 sous le titre « *Freedom Wears A Crown* ». Cette lectrice commente la proposition des étudiants libéraux, votée en début d'année 1966, d'abandonner la monarchie et soutient que :

It is ironical indeed, that it is entirely due to the fact that we have a Parliamentary system of government under the Sovereign, that these young Liberals were able to indulge in such free discussion without fear of reprisals. Our British Heritage for which our forefathers fought and died, has bequeathed to them the benefits of Magna Carta, the principle of Habeas Corpus and British Common Law<sup>86</sup>.

---

<sup>84</sup> S.A, « The Crown is independence », *The Globe and Mail*, 09 février 1965, p. 6.

<sup>85</sup> S.A, « Let the argument be public », *The Globe and Mail*, 21 octobre 1966 p. 6.

<sup>86</sup> Marjorie Le Lacheur, « Freedom Wears A Crown », *The Montreal Gazette*, 28 février 1966, p. 6.

Selon elle, et c'est commun parmi les défenseurs de la monarchie, la couronne garantit la protection des libertés fondamentales dont jouissent les Canadiens. Parmi celles-ci, les plus souvent mentionnés sont la démocratie et les libertés de parole et de religion.

Enfin, cette lectrice du *Globe and Mail* que nous avons déjà cité résume l'ensemble de cette facette de la rhétorique en faveur de la monarchie :

The British monarch represents the Crown and the Anchor of all British freedoms. The British sovereigns of today appear, to me, to be the very essence of the voice of the people. It is said that a country must be well armed to discourage attack. Queen Elizabeth is our strongest weapon against a prospective dictator. [...] I want to be sure that Her Majesty's Loyal Opposition is not liquidated by some government temporarily in power. It has taken centuries to develop this fine balance of power, and some people have become so accustomed to their security that they fail to recognize how essential are the props which support the structure<sup>87</sup>.

Le monarque est donc au cœur d'un système sociopolitique qui a pris des centaines d'années à perfectionner. Elle représente les valeurs et garantit les libertés fondamentales des Canadiens. En somme, la couronne est une institution profondément canadienne. Elle est essentielle parce qu'elle occupe un rôle actif dans le régime politique comme gardienne et arbitre des institutions et parce qu'elle représente les valeurs et les libertés qui définissent ce qu'est le Canada.

### **3.3.2.2 Une source d'unité**

La majorité des lecteurs et des éditorialistes de la *Gazette* et en plus grand nombre ceux du *Globe and Mail* qui défendent le maintien de la monarchie affirment par

---

<sup>87</sup> Dorothy Morris, « No Title », *The Globe and Mail*, 27 octobre 1966, p. 6.

ailleurs qu'en tant qu'institution canadienne qui est au cœur de la société et représentative de ce qu'est le Canada, la couronne est une source d'unité nationale.

Selon ces éditorialistes et ces lecteurs, en tant que chef de l'État, Élisabeth II incarne le Canada. Le lien personnel qui se forme entre le monarque et le citoyen permet de créer un sentiment d'appartenance très fort entre ce dernier et l'État, qui autrement peut être un concept très abstrait. Ainsi, les partisans de la monarchie affirment que les Canadiens sont unis par un symbole dynamique qui permet de maintenir l'unité canadienne. « The monarchy strengthens our community with the bonds of a personal loyalty that is more powerful than respect for any flag or written declaration of independence » affirme *The Globe*<sup>88</sup> ; « The monarch or her representative stands as a permanent, living, human symbol of unity, performing the benevolent feat of keeping our country together by her very being » lit-on quelques mois plus tard dans une lettre de la *Gazette*<sup>89</sup>. Cet éditorialiste du *Globe and Mail* justifie la visite de la reine au Canada par le fait qu'il s'agit d'un symbole d'unité entre tous les Canadiens. D'après lui les Québécois francophones qui perçoivent la souveraine comme l'incarnation de la suprématie des Canadiens anglais sur les Canadiens français ne comprennent pas son rôle dans la société canadienne puisque :

She is the unifying symbol set above the issues now dividing the country, symbol of the faith that they will eventually be resolved in harmony. She is not the symbol of the majority imposing on the minority in this country; those who would regard her so are as misguided and sterile in their thinking in English-speaking Canada as they are in Quebec<sup>90</sup>.

---

<sup>88</sup> S.A., « Let the argument be public », *The Globe and Mail*, 21 octobre 1966 p. 6.

<sup>89</sup> John C. Bertram, « Problems Are Due To Our Own Ignorance Not The Monarchy », *The Montreal Gazette*, 11 avril 1967, p. 6.

<sup>90</sup> S.A., « The Gracious Symbol Of All Canadians », *The Globe and Mail*, 06 octobre 1964, p. 6.

Les lecteurs et les éditorialistes qui appuient la monarchie affirment que la couronne et plus particulièrement sa représentante sont appuyées par une majorité de Canadiens indépendamment de leur langue. Dans cet extrait daté de la fin 1967, l'éditorialiste du *Globe* analyse la réception qui a été faite à la reine à l'Exposition universelle de 1967. Il met en contraste cet accueil avec les débordements qui ont eu lieu lors de la visite de 1964 et qui ont fait dire à plusieurs analystes que la monarchie divisait les Canadiens :

What happened then was a pretty good answer to those who have contended that the Queen was a divisible force in Canada. The cheers that followed her were as heartily French as they were English. [...] Queen Elizabeth does not divide us. Whenever we get a chance to see and hear her, she unites us<sup>91</sup>.

Tout au long de la période, la majorité des lecteurs et des éditorialistes favorables à la monarchie dans les quotidiens anglophones, avec plus d'insistance dans le *Globe and Mail*, affirment que la couronne est une source d'unité entre les Canadiens de langue anglaise et de langue française. Selon eux, ce n'est qu'une minorité bruyante de Canadiens français qui s'oppose à la monarchie.

Pour les éditorialistes et les lecteurs de *The Montreal Gazette* et du *Globe and Mail* qui appuient la monarchie, la couronne est une institution inclusive au-dessus des différences, ce qui lui permet de créer des ponts entre les langues et les cultures. Ils ne comprennent pas pourquoi certains contestent la couronne et surtout la reine puisque, d'après eux, elle n'a pas de parti pris, ce qui en fait un symbole neutre et unificateur. À l'instar de ce lecteur qui se présente comme un jeune libéral et qui affirme se distancer et être complètement en désaccord avec la position d'abolir la monarchie votée par la

---

<sup>91</sup> S.A, « A unifying force in Canada », *The Globe and Mail*, 05 juillet 1967, p. 6.

*Toronto and District Young Liberal Thinkers Conference* en 1965. Pour justifier sa position, il affirme que « she [la reine] is perfectly bilingual, impartial between French and English, Liberal and conservative, Maritimes and Prairies<sup>92</sup> ».

Les lecteurs et les éditorialistes partisans de la monarchie croient dans une forte majorité que la souveraine représente équitablement les Canadiens de toutes les langues, toutes les régions, de toutes les origines et qu'elle ne représente pas plus un groupe qu'un autre. Selon eux, la couronne unit tous les Canadiens qui peuvent s'identifier à la personne du monarque puisqu'elle incarne les valeurs qui sont à la base de ce qu'est le Canada. C'est pourquoi ils allèguent, à l'instar de ceux qui défendaient le *Red Ensign*, que la critique de la monarchie est le fait d'une minorité qui vise principalement à créer artificiellement des conflits inutiles entre les Canadiens anglophones et francophones. Malgré tout, en général, ils sont conscients que dans les années 1960, « We do have great problems to solve in this country, but they are not due to the institutions of our Monarchy or to the Queen<sup>93</sup> ».

### **3.3.2.3 Un élément distinctif du Canada**

Parmi ceux qui défendent les bénéfices de la monarchie dans le *Globe and Mail*, un éditorial sur cinq et les lettres de lecteurs dans une même proportion, assurent qu'elle est un élément distinctif du Canada sur la scène internationale. C'est en partie la couronne qui permet de garantir la souveraineté du Canada, particulièrement vis-à-vis

---

<sup>92</sup> Doug Peplatt, « The monarchy », *The Globe and Mail*, 19 février 1965, p. 6.

<sup>93</sup> John C. Bertram, « Problems Are Due To Our Own Ignorance Not The Monarchy », *The Montreal Gazette*, 11 avril 1967, p. 6.

des Américains, parce que c'est une source de différenciation fondamentale entre les deux pays. Cette idée est présente dans *le Globe and Mail*, mais virtuellement absente de tous les autres médias de notre corpus.

Ainsi, « the Queen is truly Canada's sovereign, for she is Canada's sovereignty<sup>94</sup> » lit-on dans la page éditoriale du *Globe and Mail* en septembre 1965. Dans un autre éditorial de ce quotidien, l'éditorialiste demande : « Can other nations be so blind that they do not see that it is the Crown which demonstrates our independent status? The Queen rules as « Queen of Canada<sup>95</sup> ». Ces éditorialistes et ces lecteurs sont persuadés que la monarchie participe à exprimer et garantir la souveraineté du Canada sur la scène internationale. L'éditorialiste que nous avons cité dans le dernier extrait ajoute que :

Without the throne we are a republic attached to a republic with nothing to set us apart but our maple leaf and our vague search fo traditions and symbols. If we take off the old and put on the new we are almost certain to find that the new is « made in the U.S.A »<sup>96</sup>.

La couronne serait donc une institution qui distingue fondamentalement le Canada des États-Unis et qui contribue à empêcher l'annexion canadienne aux Américains. Sans cette institution, il pourrait n'y avoir pas assez de différences culturelles, linguistiques, économiques et géographiques pour justifier le maintien de la souveraineté canadienne.

Lors de la visite à Toronto de la princesse Alexandra en 1967, la cousine de la reine Élisabeth II, Leslie S. Rolko une lectrice du *Globe and Mail* qui était présente lors de sa visite de l'hôtel de ville torontoise précise davantage cette pensée et soutien que la

---

<sup>94</sup> S.A, « The Crown is independence », *The Globe and Mail*, 09 février 1965, p. 6.

<sup>95</sup> S.A, « Rebuttal for the Crown », *The Globe and Mail*, 26 octobre 1966, p. 6.

<sup>96</sup> S.A, « Rebuttal for the Crown », *The Globe and Mail*, 26 octobre 1966, p. 6.

« royalty is usually emphasized as one essential difference between the United States and us<sup>97</sup> ». Nous ne pourrions dire à quel type de souveraineté ces lettres et ces éditoriaux font référence. S'agit-il de la souveraineté politique, culturelle, économique? Néanmoins, cette préoccupation traduit forcément une appréhension, présente au Canada anglais, vis-à-vis la survivance du Canada comme entité souveraine.

Par ailleurs, dans une même proportion, les éditorialistes des deux quotidiens anglophones, et les lecteurs, un peu plus fréquemment dans le *The Montreal Gazette* que dans le *Globe and Mail*, soulignent qu'Élisabeth II est le lien qui unit le Canada aux autres membres du Commonwealth des Nations. Ce qu'explique Edna Lenoir, une lectrice de *The Montreal Gazette* :

I realize that Canada, and other countries of the Commonwealth are all independent countries, but are tied together by many similar traditions and beliefs, and by a common past as former colonies of the British Empire, who recognize the Queen as the Head of the Commonwealth<sup>98</sup>.

Tous les pays membres du Commonwealth ne reconnaissent pas la reine comme chef d'État. Certains la considèrent uniquement comme chef du Commonwealth. Malgré tout, les partisans de la monarchie au Canada affirment que reconnaître la reine comme chef de l'État canadien confirme au reste du monde que le Canada est un membre actif et important dans l'organisation.

Enfin, contrairement à la rhétorique développée en appui au *Red Ensign*, l'argumentation qui a trait à l'importance de maintenir des liens entre le Canada et la Grande-Bretagne est pratiquement absente des textes publiés en appui à la couronne au

---

<sup>97</sup> Leslie S. Rolko, « Queen Alexandra? », *The Globe and Mail*, 22 mai 1967, p. 6.

<sup>98</sup> Edna Lenoir, « Wants to Keep Red Ensign Too », *The Montreal Gazette*, 27 mai 1964, p. 6.

Canada. La reconnaissance de la monarchie n'est pas présentée comme étant une façon de préserver un lien avec la Grande-Bretagne. Au contraire, aussi paradoxale que cela puisse paraître, la monarchie est traitée comme une institution complètement séparée de la Grande-Bretagne et entièrement canadienne. Même si cela peut être fait de façon involontaire, il semble que l'on veuille éviter d'associer la couronne à la Grande-Bretagne et à ce qui pourrait apparaître comme un manque de maturité de la part du Canada. Ce qui va dans le sens d'une « canadianisation » de la monarchie. C'est sans doute pourquoi les lecteurs et les éditorialistes qui soutiennent la monarchie ne considèrent pas que la présence de la couronne fasse des Canadiens des sujets britanniques.

L'ensemble de l'argumentation en faveur de la monarchie repose donc sur le principe que nous avons vu en introduction de ce chapitre : la divisibilité de la couronne et surtout la « canadianisation » de la monarchie qui en résulte. C'est en tant qu'institution canadienne que la couronne joue un rôle important dans la société et non en tant que prolongation de la monarchie britannique. Ainsi, la couronne fait partie de ce qu'est le Canada.

### **3.3.3 Les discours défavorables à la monarchie**

Alors que tous les éditoriaux de *La Presse*, et tous ceux du *Devoir* critiquent de façon non équivoque la monarchie, aucun des journaux anglophones que nous avons dépouillés ne prend position contre celle-ci. Il en va différemment des lettres des lecteurs contre la monarchie qui sont presque aussi présentes dans chacun des quatre

quotidiens, bien qu'elles soient proportionnellement plus nombreuses dans les journaux francophones. Au-delà de cette différence très significative cependant, on y retrouve aussi sensiblement les mêmes arguments indépendamment de la langue de publication.

### 3.3.3.1 Une institution inutile

La majorité des éditorialistes francophones et des lecteurs de tous les quotidiens qui s'expriment contre la couronne affirment que cette institution laisse indifférente la majeure partie de la population ou même qu'elle est carrément rejetée par une majorité des Canadiens.

C'est ce qu'affirme Jos A, un lecteur de la *Gazette* : « I would venture to say that 90 per cent of the Canadians I know, have no use for the Queen<sup>99</sup> ». Ou encore S. Matuszynski qui écrit au *Globe and Mail* en 1964, au moment où des rumeurs circulent concernant la venue de la Reine au Canada : « for a Queen, who lives outside and does not contribute any real value of any kind to this country, I feel only indifference<sup>100</sup> ». Ces témoignages d'indifférence à l'égard de la souveraine et de la couronne sont communs à tous les journaux et généralement une prémisse à une critique plus profonde de la monarchie au Canada.

Certains éditorialistes et lecteurs dans tous les quotidiens affirment aussi qu'au-delà de l'indifférence, les Canadiens rejettent complètement la monarchie. John T. Weldon est l'un de ces lecteurs dans *The Montreal Gazette*. Dans l'extrait qui suit, il

---

<sup>99</sup> Jos A. Tri, « Has Had Enough of Royalty », *The Montreal Gazette*, 08 avril 1963, p. 4.

<sup>100</sup> S. Matuszynski, « Canada as a Nation », *The Globe and Mail*, 17 janvier 1964, p. 6.

réagit aux propos tenus par le Gouverneur général Vincent Massey à la télévision en 1965 concernant le fait que, selon ce dernier, les Canadiens veulent conserver la monarchie. Weldon répond que :

If the monarchy were as acceptable to Canadians as Mr. Massey would like to have us believe, it should not be necessary to make a case for its retention, if indeed a case can be made at all. When Mr. Massey stated that the Queen's recent visit to Canada proved that the monarchy can be made to work, or something to that effect, what he must have meant or should have said was that the Quebec incident proved that some five thousand armed men can temporarily make it work under duress<sup>101</sup>.

Weldon réfère ici au fameux « samedi de la matraque », dont nous avons parlé en début de chapitre, pour ridiculiser l'argumentation du Gouverneur général. Selon lui, il est ridicule d'utiliser la dernière visite de la reine comme une preuve de l'acceptation de la monarchie par les Canadiens et il est absolument faux que les Canadiens, particulièrement les Canadiens français, acceptent la monarchie. Le fait que Mr. Massey ait besoin de défendre la monarchie à la télévision est même une preuve que la monarchie est largement contestée.

Les raisons qui sont invoquées par les éditorialistes et les lecteurs pour expliquer ce qu'ils conçoivent être l'indifférence ou le rejet des Canadiens vis-à-vis de la monarchie est le fait qu'ils perçoivent la couronne comme étant une institution inutile qui n'est que symbolique. C'est ce qu'explique ici Paul Sauriol dans *Le Devoir* peu de temps après la visite de la reine en 1964 en réponse à une lettre d'un lecteur qui expliquait le postulat « The King can do no wrong » :

La vérité c'est que la monarchie britannique a survécu parce que cette institution est devenue largement symbolique et a été dépouillée de toute autorité politique réelle. M. Ballantyne explique ainsi l'axiome : « The King can do no wrong », le

---

<sup>101</sup> John T Weldon, « The Monarchy and Canada », *The Montreal Gazette*, 11 février 1965, p. 6.

roi ne peut errer parce qu'il ne peut rien faire sans l'avis de ses ministres; cette formule est du reste un euphémisme, car le souverain n'a pas le choix, il doit faire ce que lui commandent ses ministres qui sont les vrais détenteurs de l'autorité politique avec le Parlement. Les ministres peuvent se tromper, car ils agissent, mais le roi ne peut pas se tromper, car il ne fait rien de son propre chef<sup>102</sup>.

En d'autres mots, si la monarchie fonctionne ou du moins est tolérée au Canada c'est bien parce que la couronne n'a pas de pouvoir réel. C'est donc précisément parce qu'elle est devenue un symbole sans autorité réelle que la monarchie a pu se maintenir dans une société démocratique. Ainsi, la couronne est inutile puisqu'elle ne détient aucun pouvoir réel. Paul Sauriol qualifie de « fiction constitutionnelle » cette :

Monarchie qui reste le principe de l'autorité, mais qui n'exerce plus aucune influence politique réelle dans notre parlementarisme démocratique. Le gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs n'ont qu'une fonction honorifique<sup>103</sup>.

Dans ce même éditorial, Sauriol illustre la place de la souveraine dans l'organigramme politique canadien :

Il reste que la couronne est devenue un simple symbole; malgré la divisibilité de la couronne qui, depuis le Statut de Westminster fait du souverain britannique le souverain du Canada, il ne s'agit plus que d'un principe d'autorité assez lointain, incarné par un gouverneur général – et des lieutenants-gouverneurs - qui sont choisis au Canada par le gouvernement canadien et qui n'ont aucun compte à rendre ni au souverain anglais, ni à Elizabeth II personnellement, même s'ils agissent officiellement en son nom<sup>104</sup>.

Puisque la couronne n'a pas de rôle concret à jouer au sein de la société canadienne il n'y a pas d'argument valable pour justifier le maintien de ce régime politique. Ses détracteurs ne voient pas d'intérêt à maintenir en place comme chef d'État une reine qui n'a pas de pouvoir. Selon eux, la couronne est une institution dépassée qui ne sert à rien.

---

<sup>102</sup> Paul Sauriol, « Notre régime monarchique », *Le Devoir*, 27 novembre 1964, p. 4.

<sup>103</sup> Paul Sauriol, « La visite de la reine et le discours de M. Chaput », *Le Devoir*, 27 février 1964, p. 4.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 4.

### 3.3.3.2 Des protocoles et des mœurs dépassées

Certains éditorialistes de *La Presse* (5/9) et le quart des lettres de lecteurs de ce quotidien en défaveur de la monarchie affirment que c'est un système politique désuet régi par des mœurs passéistes qui appartiennent à une autre époque. Dans *Le Devoir*, cet argument est principalement porté par les éditorialistes (11/18), alors que les lecteurs n'y font pratiquement pas allusion (1/17). Dans *The Montreal Gazette*, un peu plus de la moitié des lettres en font mention alors que dans le *Globe and Mail* la proportion descend à un tiers des lettres. Ajoutons que dans le cas des lecteurs anglophones, ils affirment aussi que la monarchie appartient à une autre génération.

L'argument tient au fait que la monarchie est une institution appartenant au passé qui n'est pas adaptée aux réalités démocratiques de la société moderne du 20<sup>e</sup> siècle. Ils dénoncent principalement ce qu'ils jugent être l'ensemble du protocole de soumissions vis-à-vis de la souveraine. Comme ce lecteur de la *Gazette*, ils font référence au vocabulaire, au décorum et aux révérences qu'ils qualifient de « shades of Victorian Imperialism. No Canadianism<sup>105</sup> » que les élus du peuple doivent faire devant à la souveraine.

Ils s'opposent également à l'omniprésence symbolique de la couronne dans la sphère publique. « Il est déplorable que nos actes officiels, notre monnaie, nos timbres, nos billets de banque, nos sceaux officiels restent marqués au coin du colonialisme<sup>106</sup> » observe un lecteur de *La Presse*; « Il y a déjà trop longtemps que nous supportons [...] »

---

<sup>105</sup> S. Mass, « Can we Develop A philosophy of Canadianism », *The Montreal Gazette*, 16 février 1966, p. 6.

<sup>106</sup> N. Cameron, « Pour que notre constitution devienne vraiment canadienne », *La Presse*, 28 juillet 1967, p. 4.

l'effigie de la souveraine étrangère sur nos billets de banque, nos timbres-poste. Il est temps de nous débarrasser de telles absurdités telles que : « la ROYAL Mail », « le ROYAL 22<sup>e</sup> Régiment » et le « ROYAL Canadian Regiment. » Nous ne sommes plus au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>107</sup> » affirme ce lecteur de *La Presse* qui s'oppose à l'invitation de la reine aux fêtes du centenaire de la Confédération en 1967. La couronne symbolise l'ancien statut colonial du Canada qui est un anachronisme dans la réalité moderne du pays et empêche l'émergence de la « canadianité ». Manifestement, ils rejettent la « canadianisation » de la monarchie et n'adhèrent pas au concept de divisibilité de la couronne.

Des lecteurs des quotidiens anglophones mettent également de l'avant que la couronne est une institution appartenant aux générations antérieures et que la monarchie est un concept qui ne rejoint plus la jeunesse canadienne des années 1960. C'est ce qu'affirme John T. Weldon, un lecteur de *The Montreal Gazette* que nous avons déjà cité :

Our old Canadian Establishment with its British mentality should try to understand that you cannot impose with impunity concepts which are foreign to a new generation. Our new generation is not interested in being talked down to in terms which might have been tolerated by colonials of the past century<sup>108</sup>.

Ainsi le débat sur la monarchie fait apparaître aussi une génération de Canadiens anglais qui n'a pas vécu les grands jours de l'Empire britannique et qui, influencée par les mouvements de décolonisation partout dans le monde, ne s'identifie pas la couronne. Il s'agit du même argument utilisé contre le *Red Ensign*.

---

<sup>107</sup> Républicain, « On ne devrait pas inviter la reine d'Angleterre pour 1967 », *La Presse*, 14 février 1966, p. 6.

<sup>108</sup> John T Weldon, « The Monarchy And Canada », *The Montreal Gazette*, 11 février 1965, p. 6.

L'argument générationnel pour soutenir la thèse contre la monarchie suppose que la couronne ait été acceptée par le passé et que ce n'est plus le cas. Cependant, nos sources ne nous permettent pas de dire s'il s'agit d'un argument propre aux personnes plus âgées qui constatent que la monarchie ne rejoint pas la jeunesse ou si ce sont des jeunes eux-mêmes qui affirment que la monarchie a été populaire et qu'elle ne l'est plus. Quoi qu'il en soit, ce contraste entre les générations signalé par certains lecteurs des journaux anglophones n'est pas mentionné du côté des francophones sans doute parce ces derniers ne ressentent pas de brisure générationnelle au sujet de leurs sentiments envers la monarchie et qu'ils ont tendance à être plus unanimes sur cette question.

### **3.3.3.3 Une institution étrangère**

Ceux qui contestent la monarchie lui reprochent également de n'être tout simplement pas une institution canadienne : d'être contraire aux valeurs de ce pays et de lui être étrangère. Cet argument contre la monarchie est mis de l'avant par 11 des 18 éditoriaux du *Devoir*, mais seulement par quatre des neuf éditoriaux de *La Presse*. La moitié des lettres de lecteurs du *Devoir* et à peine plus celles de *La Presse* utilisent cette rhétorique. Enfin, un tiers des lettres de *The Montreal Gazette* soutiennent que la couronne n'est pas canadienne alors que dans le *Globe and Mail* c'est un peu plus de la moitié (13/22).

À l'instar de Navin Parckh, qui affirme que la monarchie n'est pas une institution canadienne et que dépendre d'une institution étrangère nuit à l'émergence d'une véritable identité canadienne : « we need truly Canadian institutions [...] Monarchy is

anything but one such institution. It blurs the identity of Canada, to Canadians as well as to non-Canadians<sup>109</sup> ». Brian Weston, également un lecteur du *Globe and Mail*, précise cette pensée :

The monarch in Britain is at the head of a pyramidal structure of positions of hereditary privilege. In Canada hereditary privilege is not acceptable [...] it is therefore un-Canadian to retain the supreme example of hereditary privilege – the position of a monarch, after all the others have been swept away<sup>110</sup>.

La société canadienne est perçue comme étant libre et démocratique. Ces valeurs sont à la base de ce qu'est le Canada. Ainsi une institution fondée sur l'inégalité et les droits acquis par la naissance ne peut pas être considérée canadienne.

Ces lecteurs et ces éditorialistes francophones soutiennent également qu'il est complètement illogique de penser qu'Élisabeth II peut symboliser l'essence d'un pays dont elle n'est pas citoyenne. Par le fait même, ils affirment que la couronne ne peut pas être une institution canadienne dans la mesure où aucun Canadien ne peut en être le représentant. Le Canada ne pourra pas prétendre avoir une identité propre tant qu'aucun Canadien ne pourra être chef de l'État. Pour eux, Élisabeth II n'est pas la reine du Canada, mais celle du Royaume-Uni. Comme l'affirme ce lecteur du *Globe and Mail* en réaction à un discours monarchiste du Gouverneur général Vincent Massey au début de l'année 1965 :

Canadians regard Elizabeth as British, and not Canadian. She « visits » Canada, and as a « visitor » to Canada she cannot, by simple logic, be considered a Canadian. [...] I should like to know how anyone not born, raised, educated, employed, or domiciled in Canada, a person who indeed has spent no significant part of her life in Canada, could possibly be believed to represent Canada<sup>111</sup>.

---

<sup>109</sup> Navin Parekh, « No Title », *The Globe and Mail*, 29 octobre 1966 p. 6.

<sup>110</sup> Brian Weston, « Monarchy or republic », *The Globe and Mail*, 22 avril 1967, p. 6.

<sup>111</sup> Richard G. Herbert, « No Title », *The Globe and Mail*, 17 février 1965, p. 6.

Dans un esprit similaire et fort probablement en réaction à l'éditorial « Rebuttal for the Crown », que nous avons déjà cité, où l'éditorialiste affirmait qu'Élisabeth II régnait à titre de reine du Canada, deux jeunes lecteurs du *Globe* qui s'identifient comme des adolescents, affirment que

The expression « the Queen rules as the Queen of Canada » is, in our minds, ridiculous. How can a person who lives three thousand miles away and who hardly knows the true Canada rule efficiently<sup>112</sup>?

De la même manière, J. V Henri un lecteur du *Devoir* n'accepte pas « que le symbole de l'Autorité au Canada soit une personne non Canadienne ne résidant pas au Canada<sup>113</sup> ».

Puisqu'elle n'est pas Canadienne et comme l'affirme ce lecteur :

No Canadian can ever occupy his nation's highest office, that of head of state. [...] The monarchy stands between ourselves and greatness. What nation of acknowledged greatness would tolerate a foreign head of state<sup>114</sup>?

En conséquence de quoi, comme l'explique Vincent Prince dans *Le Devoir*, la couronne nuit à l'affirmation identitaire parce que :

Aucun canadianisme véritable n'est possible tant que le plus haut représentant de l'autorité, chez eux, sera un personnage vivant au Royaume-Uni. Tout le système illustre le caractère britannique et non canadien du pays<sup>115</sup>.

### 3.3.3.4 Un legs du colonialisme

Un autre argument commun aux opposants à la monarchie est d'affirmer que la couronne est un vestige du colonialisme qui nuit à l'affirmation identitaire canadienne — un reproche que l'on trouvait également formulé à l'égard du *Red Ensign*. Encore une

---

<sup>112</sup> Bruce A. Rutherford, David F. Carey, « A monarchy or a republic », *The Globe and Mail*, 03 novembre 1966, p. 6.

<sup>113</sup> J. V. Henri, « Symbole « humiliant » », *Le Devoir*, 06 mars 1964, p. 4.

<sup>114</sup> Richard G. Herbert, « No Title », *The Globe and Mail*, 17 février 1965, p. 6.

<sup>115</sup> Vincent Prince, « Monarchie, instrument d'unité au Canada? », *Le Devoir*, 27 février 1967, p. 4.

fois, ce sont les éditoriaux du *Devoir* (10/18) qui utilisent le plus cet argument en rapport à ceux de *La Presse* (4/9). Par contre, lorsque l'on compare les lettres de lecteurs qui s'opposent à la monarchie, ce sont un peu plus de la moitié des lettres dans *La Presse* (10/18) qui reprochent à la monarchie d'être un vestige du colonialisme contre 7 des 17 lettres dans le *Devoir*. Dans ce cas-ci, ce sont les lettres des lecteurs en défaveur de la monarchie dans le *The Montreal Gazette* (13/18) et le *Globe and Mail* (14/22) qui utilisent le plus souvent cette rhétorique.

Ces lecteurs du *Globe* par exemple, soutiennent que: « the monarchy in a true Canadian society [...] is an out-dated vestige of Empire days<sup>116</sup> ». « Our relation to the monarchy is an outgrowth of the colonial sentiment<sup>117</sup> » affirme se lecteur de la *Gazette*. Comme l'exprime éloquemment Gary Copeland, un lecteur du *Globe and Mail*, en réponse à ceux qui affirment que la reine est l'expression de ce qu'il y a de mieux dans la vie canadienne:

I would suggest that your thinking belongs in the Nineteenth Century. To state that the head of a foreign state should represent the best in Canadian life is surely just another step in stifling a Canadian character and in furthering our nonsensical attachment to and dependence on the British Crown<sup>118</sup>.

La couronne est donc un vestige du 19<sup>e</sup> siècle et une forme de dépendance à l'Angleterre. Elle symbolise l'occupation britannique au pays qui prive le Canada de sa pleine indépendance et donne l'impression au reste du monde que le Canada est encore une colonie.

---

<sup>116</sup> Bruce A. Rutherford, David F. Carey, « A monarchy or a republic », *The Globe and Mail*, 03 novembre 1966 p. 6.

<sup>117</sup> Luis J. Gomez, « Says Monarchy For Canada Outdated », *The Montreal Gazette*, 27 juillet 1967, p.7.

<sup>118</sup> Gary Copeland, « The monarchy », *The Globe and Mail*, 20 février 1965, p. 6.

Ces lecteurs et ces éditorialistes sont aussi persuadés, comme l'est ici Vincent Prince, que sans cette allégeance « il serait plus facile d'en arriver plus rapidement à une identité canadienne véritable<sup>119</sup> ». Encore une fois, ces textes reprennent la même logique argumentaire que celle utilisée contre le *Red Ensign* : dépendre d'un symbole britannique et plus généralement de la référence aux bagages symboliques du Royaume-Uni pour définir le Canada empêche de se considérer avant tout comme Canadien. Cela témoigne d'une immaturité politique associée à une mentalité « britannique » contraire au « canadianisme » et confirme l'absence d'une identité véritablement canadienne. La couronne nuit donc profondément à l'émergence d'une vraie « canadianté » et à l'affirmation d'une identité distinctement canadienne, entendons ici libre de toute influence extérieure. C'est exactement ce qu'exprime Vincent Prince dans le *Devoir* au sujet de la monarchie :

Elle a, de plus, l'inconvénient de nous empêcher, psychologiquement, de nous épanouir comme véritable nation souveraine. [...] l'abandon des symboles royaux n'équivaut pas tant à du républicanisme qu'à un véritable canadianisme. [...] de grâce, ayons nos institutions à nous, des institutions qui nous identifient clairement pour ce que nous sommes. Ayons la fierté de nous montrer tels que nous sommes : pays indépendant et souverain. [...] Mais le Canada français ne peut comprendre que le pays, après avoir évolué jusqu'à la souveraineté, veuille encore garder ces signes extérieurs d'un colonialisme désuet<sup>120</sup>.

Prince s'exprime ici au nom des Canadiens français, mais les lecteurs Canadiens anglais qui s'opposent à la monarchie ont des discours tout à fait similaires. D'après eux, il ne pourrait y avoir de vrai « canadianté » tant que le Canada ne se sera pas complètement dissocié de ces liens coloniaux et qu'il n'aura pas mis en place des institutions entièrement canadiennes. Ce que la couronne n'est pas.

---

<sup>119</sup> Vincent Prince, « La visite de la reine », *La Presse*, 29 janvier 1964, p. 4.

<sup>120</sup> Vincent Prince, « Pour un Poste royale ou une Poste canadienne? », *Le Devoir*, 31 octobre 1966, p. 4.

### 3.3.3.5 Une entrave à l'unité

Puisque la couronne n'est pas une institution canadienne et surtout qu'elle est associée au colonialisme britannique, les opposants à la monarchie s'accordent pour affirmer que cette institution nuit à l'unité canadienne. Par contre, les éditorialistes du *Devoir* (9/18) amènent plus souvent cet argument que leur homologue de *La Presse* (3/9). De même que dans les lettres des lecteurs, un sixième (3/18) des lettres dans *La Presse* soulignent que la monarchie nuit à l'unité canadienne contre un peu plus d'une sur deux dans *Le Devoir* (10/17). Les lettres de lecteurs des deux quotidiens anglophones utilisent cet argument dans une même proportion d'environ quatre lettres sur dix.

Dans cet extrait, Vincent Prince réagit positivement à l'initiative de Jean-Pierre Côté, ministre des Postes sous le gouvernement Pearson, de remplacer l'emblème royal sur les camions de la Poste par une feuille d'érable, il soutient que :

La monarchie n'est pas plus un ciment d'unité que l'unilinguisme anglais, par exemple. Tout ce qui irrite une partie considérable de la population ne saurait devenir instrument d'unité. Pour un non-Britannique, la Couronne, même si une fiction juridique la rend « canadienne », rappelle toujours le colonialisme d'antan, le vieil impérialisme anglais<sup>121</sup>.

La couronne nuit à l'unité parce qu'elle est rejetée par les Canadiens qui ne sont pas d'origine britannique et particulièrement par l'élément francophone du pays. Les éditorialistes et les lecteurs du *Devoir* utilisent abondamment cet argument : il apparaît dans la moitié des textes que nous y avons relevés. Les opposants à la monarchie qui utilisent cet argument soutiennent que cette institution ne représente pas les Canadiens

---

<sup>121</sup> Vincent Prince, « Monarchie, instrument d'unité au Canada? », *Le Devoir*, 27 février 1967, p. 4.

Français. Donc, elle ne peut pas représenter convenablement le Canada si une partie importante des Canadiens ne peuvent s'y identifier. De nombreux éditorialistes et lecteurs du *Devoir* utilisent même le terme de « honte » pour décrire le sentiment des Canadiens français vis-à-vis de la monarchie.

Les éditorialistes et les lecteurs de *La Presse* et du *Devoir* affirment également que la promotion de la couronne et plus particulièrement les visites de la Reine sont des formes de provocation envers les Québécois. Selon eux, à l'instar du *Red Ensign*, dans l'ensemble du Canada français et plus particulièrement au Québec, la couronne est associée à la Conquête, à l'assimilation et à la mise en minorité des francophones au pays. La promotion de la couronne pourrait pousser certains Québécois vers les options séparatistes.

Contrairement à ce que nous observions dans l'argumentation élaborée à l'appui d'un drapeau distinctif, il n'est pas question dans ce débat des Canadiens qui ne sont pas d'origines anglaise ou française. Lorsqu'on fait référence aux Canadiens non britanniques, on parle presque toujours des Canadiens français. Le sentiment des « autres » Canadiens en regard de la monarchie est effleuré dans le *Globe and Mail*, mais insuffisamment pour que l'on puisse parler d'un élément majeur de la rhétorique défavorable à la monarchie. Il se peut que cela traduise une plus grande acceptation de la couronne que ce ne fut le cas du *Red Ensign* dans la population canadienne d'origine autre que française ou anglaise. Mais il semble plus probable que les menaces, puis les événements violents lors de la visite de la Reine en 1964 ont polarisé le débat autour de la relation entre les deux communautés linguistiques et non entre les différents groupes ethniques.

Ajoutons que dans le *Globe and Mail*, un peu plus du quart des lettres des lecteurs en opposition à la couronne (6/22) soulignent que la peur d'être annexée aux États-Unis si le Canada venait à ne plus reconnaître Élisabeth II est complètement absurde. Il n'y a que dans ce quotidien que la question est abordée. Ce qui est certainement une réponse directe aux craintes exprimées sur ce même thème, exclusivement dans ce quotidien, par certains éditorialistes et en particulier par les lettres de lecteurs en faveur de la monarchie.

### **3.3.4 L'alternative républicaine à la monarchie**

La monarchie constitutionnelle au Canada est donc bel et bien contestée dans chacun des quotidiens que nous avons dépouillés. Mais ces critiques sont plus fréquentes dans les journaux francophones, plus encore dans *Le Devoir*. Plus fréquentes également, toutes proportions gardées (1/2), chez les lecteurs du journal anglo-québécois *The Gazette* que chez ceux du *Globe and Mail* (1/3). Enfin et surtout, aucun éditorial du *Globe and Mail* ou de la *Gazette* n'adopte de position critique face à la monarchie. Par contre, on ne voit nulle part dans ces journaux se dessiner de mouvement pour demander l'abolition de la monarchie. Aucun discours offrant une alternative républicaine au système monarchique ne semble s'être imposé.

Au cours de ces années où la monarchie est très critiquée, seuls quelques éditoriaux et lettres de lecteurs discutent directement de ce qui pourrait être une alternative à la monarchie constitutionnelle et évoquent son remplacement par un régime républicain. Cela se produit en particulier en 1965 et 1966, au moment où les jeunes

libéraux votent l'abolition de la monarchie constitutionnelle au Canada. De ces éditoriaux et ces lettres, la plupart soulignent les avantages que pourrait avoir une république ou surtout ils défendent le droit de se questionner à ce sujet dans une société démocratique. Seulement une ou deux lettres par quotidien ont explicitement demandé la réforme du système et des institutions en profondeur pour établir une république canadienne.

Dans les journaux anglophones, où les éditorialistes ne formulent aucune critique contre la monarchie durant les cinq années étudiées, seules quelques lettres de lecteurs font cette suggestion. Par contraste, dans les quotidiens francophones, ce sont presque exclusivement les éditorialistes qui s'expriment sur la question. Ils le font d'ailleurs assez timidement, soulignant les bienfaits que pourrait avoir le système républicain ou reconnaissant la légitimité pour une société démocratique de réfléchir ouvertement à ce sujet, mais sans réellement exiger de changement. De fait, pour eux, la couronne n'est qu'un symbole qui n'a pas de pouvoir réel.

Le peu de lettres et d'éditoriaux qui évoquent la mise en place d'une république canadienne ne nous permet pas de parler de tangente, mais cette dimension du débat est néanmoins significative. Nous soulignons ici les principales lignes directrices des arguments exprimés en faveur et contre cette idée. Dans tous les journaux, les partisans d'une république canadienne soutiennent qu'elle permettrait au Canada de parvenir enfin à l'unité et d'atteindre la pleine souveraineté. Au contraire, ceux qui rejettent cette suggestion, pour la plupart des lecteurs du *Globe and Mail*, soutiennent qu'il s'agirait d'une rupture avec les traditions et l'histoire canadienne. De plus, ils croient que c'est une idée farfelue et inconsiderée qui n'apporterait rien de plus au Canada et risquerait,

selon eux, d'entraîner l'annexion partielle ou complète du pays aux États-Unis. G. R. D. Fryer un lecteur du *Globe and Mail* croit ainsi que sans la monarchie « it is improbable that two republics with strong ties of ideals, language, economy, geography and race would remain separate for long<sup>122</sup> ». Comme c'est le cas, au même moment, dans le débat qui a cours à propos du drapeau canadien, ceux qui défendent le statu quo prétendent que la volonté de changement (dans ce cas, l'établissement d'une république), est le fait d'une petite minorité qu'ils considèrent être composée de libéraux et de « séparatistes » québécois.

Comme nous l'avons vu plus haut, les éditorialistes francophones s'opposent à la monarchie. Malgré tout, ils ne se lancent pas dans une bataille contre la couronne. Dans la réalité canadienne des années 1960, la monarchie constitutionnelle n'est pas un enjeu majeur pour les Canadiens français. D'autres dossiers comme la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces, la place des Canadiens français au sein de la société canadienne, la reconnaissance du Québec comme une société distincte et la recherche d'une façon d'amender la constitution afin de la rapatrier sont au cœur des discussions entre les deux groupes linguistiques et ont une influence plus directe sur la société canadienne. C'est pourquoi les éditorialistes francophones croient qu'ils ne doivent pas s'engager dans une bataille contre celle-ci. Une des principales critiques faites à la couronne est qu'elle est dépourvue de pouvoir réel ce qui en fait aussi une institution totalement inoffensive. Comme l'explique Paul Sauriol du *Devoir* en réponse à ceux qui voudraient voir disparaître la monarchie à l'occasion du centenaire de la Confédération :

---

<sup>122</sup> G. R. D. Fryer, « No Title », *The Globe and Mail*, 19 février 1965, p. 6.

Ce n'est pas une réforme urgente; le souverain n'exerce aucune autorité personnelle [...] Puisque nous avons bien des choses à corriger chez nous, et que beaucoup de Canadiens anglais tiennent au régime monarchique, ce n'est pas opportun de réclamer un changement à ce sujet pour 1967<sup>123</sup>.

Vincent Prince dans *La Presse* exprime une opinion analogue à son collègue du *Devoir* :

Au fait, ne serait-il pas plus sage de garder nos ardeurs pour d'autres combats? Du moins pour le moment. Une lutte contre la royauté indisposerait inutilement nos concitoyens de langue anglaise au moment où, je le répète, nous devons tenter d'en arriver à un accord avec eux sur des points beaucoup plus fondamentaux<sup>124</sup>.

Nos sources ne nous permettent pas de dire si les lecteurs ont été sensibles à ces arguments et n'ont pas écrit pour demander une république canadienne ou si les journaux francophones ont pris la décision de ne pas publier ces lettres. Quoi qu'il en soit, les éditorialistes francophones veulent se servir de cet « anachronisme inoffensif<sup>125</sup> » comme élément de négociation avec la communauté canadienne-anglaise.

Paul Sauriol croit que :

Notre fédéralisme exigera des compromis et des concessions mutuelles. Puisque dans notre régime parlementaire, la couronne n'exerce plus aucune autorité politique réelle, c'est un point sur lequel nous pouvons céder sans grand risque; et puisque nos concitoyens anglophones y tiennent, notre acceptation de ce symbole, même sans enthousiasme, peut être un élément utile dans les négociations<sup>126</sup>.

En somme, aux yeux de ces éditorialistes, ne pas attaquer avec virulence la monarchie est une preuve de la bonne volonté et de l'esprit de compromis des Canadiens français en ce qui a trait aux débats qui divisent les deux communautés linguistiques du Canada.

---

<sup>123</sup> Paul Sauriol, « La reine du Canada », *Le Devoir*, 07 décembre 1963, p. 4.

<sup>124</sup> Vincent Prince, « La visite de la reine », *La Presse*, 29 janvier 1964, p. 4.

<sup>125</sup> Paul Sauriol, « Notre régime monarchique », *Le Devoir*, 27 novembre 1964, p. 4.

<sup>126</sup> Paul Sauriol, « La couronne canadienne », *Le Devoir*, 09 mars 1964, p. 4.

Notre analyse révèle par ailleurs que deux solutions de remplacement au statu quo constitutionnel sont suggérées dans les journaux que nous étudions – et elles sont discutées aussi souvent que l’abolition de la monarchie et l’instauration d’une république canadienne. La première est une modification de la monarchie constitutionnelle canadienne qui consisterait à faire du Gouverneur général le chef symbolique de l’État nommé en remplacement de la reine afin de détacher complètement le Canada de la monarchie britannique. Ce changement, croit-on n’exigerait pas de réformer le système politique et les institutions canadiennes en profondeur. Vincent Prince résume cette première suggestion :

Il y a des systèmes républicains où le président n’est que chef nominal de l’État. On pourrait en adopter un de ce genre. Et, dans un tel système, l’actuel gouverneur général Georges Vanier pourrait devenir président. Sans rien changer à ses fonctions présentes<sup>127</sup>.

La seconde, plus étonnante encore et que l’on trouve uniquement parmi les lecteurs des journaux anglophones, serait qu’un membre de la famille royale s’établisse définitivement au Canada pour devenir le chef de l’État afin que celui-ci et sa descendance soient officiellement des Canadiens. Tracy Roushias résume l’idée qui inspire cette solution :

If Canadians are so attached to the monarchy, why not have our own? Let us build a palace in our national capital and install Princess Anne there as our new Queen! [...] Our monarch –and ours only– will carry our good name to other parts of the world<sup>128</sup>.

L’une et l’autre suggestion sont pratiquement aussi nombreuses que celle de faire du Canada une république. Ce qui est particulièrement intéressant c’est la volonté de

---

<sup>127</sup> Vincent Prince, « Pour une Poste royale ou une Poste canadienne? », *Le Devoir*, 31 octobre 1966, p. 4.

<sup>128</sup> Tracy Roushias, « No Title », *The Globe and Mail*, 13 février 1965, p. 6.

« canadianiser » la couronne sans entraîner une modification profonde du système politique canadien que l'on paraît juger en soi tout à fait correct, mais pas vraiment canadien. Ainsi, il ne s'agit pas de réformer le régime et les institutions, mais de les rendre entièrement canadiens.

## **Conclusion**

L'analyse des éditoriaux et des lettres de lecteurs portant sur la monarchie dans *La Presse*, *Le Devoir*, le *The Montreal Gazette* et le *Globe and Mail* dans les années 1960 révèle, comme dans le débat sur le drapeau, une volonté profonde de définir ce qui est Canadien et ce qu'il ne l'est pas.

L'ensemble du débat public repose essentiellement sur la question de la « canadianité » de la couronne. Les éditorialistes et les lecteurs se questionnent à savoir si la monarchie est canadienne. C'est ce statut qui est garant de la légitimité de la couronne et qui détermine la perception qu'on a de celle-ci. Les partisans de la monarchie se composent uniquement d'éditorialistes et de lecteurs anglophones et sont nettement plus présents dans le *Globe and Mail* que dans le *The Montreal Gazette*.

Ils ont accepté le concept de la divisibilité de la couronne et intégré la « canadianisation » de la monarchie qui est en marche depuis l'entre-deux-guerres. Pour eux, la couronne n'est pas britannique. Elle est canadienne et profondément ancrée dans la société. Elle est représentative de tous les groupes ethniques du Canada en raison des valeurs qu'elle symbolise. C'est donc une source d'unité importante entre le citoyen et

l'État et entre les différents groupes ethniques canadiens parmi lesquels elle crée des ponts culturels. Le *Globe and Mail* plus particulièrement, affirme que la monarchie permet de se différencier des Américains. Elle fait partie du caractère distinct des Canadiens et protège le « canadianisme » de l'influence américaine. Ce qui est sûrement le reflet d'une préoccupation propre au Canada anglais dans lequel ce quotidien est largement diffusé. Pour les partisans de la monarchie, elle est un pilier central de l'affirmation identitaire canadienne. L'origine britannique de la couronne n'est pas un obstacle puisque, comme nous l'avons vu en début de ce chapitre, elle a été « canadianisée » avec le temps. Notamment dans le titre que porte la reine et à l'aide des diverses visites royales qui ont rappelé, pour ses partisans surtout, la tangibilité de la monarchie constitutionnelle canadienne. Sans oublier la nomination du premier gouverneur général d'origine canadienne.

Par contraste, tous les éditorialistes et les lecteurs des journaux francophones et bon nombre des lecteurs des quotidiens anglophones s'opposent à la monarchie et n'adhèrent pas au concept de la divisibilité de la couronne. Cependant, contrairement à ce que l'on a pu constater dans le débat sur le drapeau, il y a une différence d'intensité dans la critique de la monarchie entre les éditorialistes francophones. Ceux du *Devoir* sont plus nombreux à s'opposer à la monarchie et utilisent plus souvent les différents arguments que nous avons évoqués en comparaison avec les éditorialistes de *La Presse*. Du point de vue des lettres de lecteurs, toutes langues confondues, le nombre total de lettres en opposition à la monarchie est très comparable. Bien qu'en proportion, elles soient plus nombreuses dans les journaux montréalais, les deux quotidiens francophones en tête.

Pour ces opposants, la monarchie est une institution inutile et dépassée, une institution étrangère, issue du colonialisme et qui appartient à la Grande-Bretagne. Pour les Canadiens non britanniques, particulièrement pour les Canadiens français elle demeure un symbole de la Conquête. Elle ne peut donc pas être le ciment de l'unité et nuit au contraire au maintien de l'unité canadienne. De même, elle est une obstruction à l'affirmation identitaire canadienne et empêche l'émergence d'une identité originale et mature. Les Canadiens ne peuvent développer un véritable « canadianisme », c'est-à-dire libéré de toute influence extérieure, tant qu'une institution britannique est au cœur du régime sociopolitique canadien. L'affirmation identitaire dépend en effet de la mise en place d'institutions distinctement canadiennes. L'identité canadienne ne peut être distinctive que si elle est débarrassée de toute référence coloniale ou à d'autres nations. De grandes similitudes existent entre la rhétorique des opposants à la monarchie et celle qu'utilisent les adversaires du *Red Ensign*. Tous deux sont perçus comme des symboles d'origine britannique incompatibles avec le développement d'une véritable identité canadienne.

Enfin, l'étude de ce symbole national permet de distinguer deux conceptions de l'identité canadienne selon qu'on associe la monarchie à la Grande-Bretagne ou pas. L'une affirme qu'il y a une identité distincte au Canada et que la monarchie en fait partie. L'autre souligne au contraire que la monarchie est une référence identitaire à la Grande-Bretagne empêchant l'émergence d'une identité distincte et véritablement canadienne. L'adhésion à l'une ou l'autre de ces conceptions dépend en partie de l'appartenance linguistique et culturelle, si on se fie aux éditoriaux — mais de toute

évidence elle n'est pas uniquement déterminée par cette appartenance comme en témoignent les nombreuses lettres de lecteurs toutes langues confondues.

## CHAPITRE 4

### Le centenaire de la Confédération

Dans le présent chapitre, nous nous intéressons aux fêtes du centenaire de la Confédération en tant que symbole canadien. Les célébrations de grande envergure comme celles du centenaire revêtent une importance particulière parce qu'elles servent, entre autres, à la production de l'identité nationale<sup>1</sup>. L'un des principaux objectifs de ces commémorations est de caractériser la nation<sup>2</sup>. C'est donc dans l'optique d'étudier ce qui, dans les célébrations de 1967, caractérise l'identité canadienne que nous analysons les discours d'opinions dans *La Presse*, *Le Devoir*, *The Montreal Gazette* et le *Globe and Mail* de septembre 1962 à décembre 1967. Tout d'abord, nous rappelons brièvement la façon dont a été formée la Commission du centenaire qui s'occupe d'organiser les fêtes. Nous nous attardons ensuite aux diverses activités commémoratives de grande ampleur que nous avons jugé être les plus importantes parmi celles qui ont lieu en 1967. Dans un troisième temps, nous analysons les éditoriaux et les lettres d'opinions dans la presse écrite qui s'expriment au sujet du centenaire de la Confédération.

---

<sup>1</sup> Lyn Spillman, *Nation and commemoration : Creating national identities in the United States and Australia*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 17.

<sup>2</sup> Lyn Spillman, *op. cit.*, p. 11.

## 4.1 La Commission du centenaire

L'initiative des célébrations du centenaire n'est pas venue du gouvernement. Les différents partis politiques sont peu enclins à mettre sur pied des organisations financées par des fonds publics pour fêter un anniversaire alors qu'ils ne seront peut-être plus au pouvoir au moment des célébrations et qu'un autre parti risque de récolter les fruits et les honneurs de leur travail<sup>3</sup>.

La pression populaire est d'abord venue d'organisations non gouvernementales comme le YMCA, le *Canadian Conference of Christians and Jews*, le *Canadian Citizenship Council* et la Fédération du Sport Amateur Canadien qui se sont mis à écrire au gouvernement vers la fin des années 1950 pour le presser de commencer à réfléchir à la question du centenaire. Puis en mai 1960, certains membres de ces diverses associations se regroupent et créent le Conseil du Centenaire Canadien (CCC)<sup>4</sup>. L'organisation est présidée par le Dr. Norman A. Mackenzie, également président de l'Université de la Colombie-Britannique. Le CCC se met à écrire au bureau du Premier Ministre, du secrétaire d'État et dans les journaux concernant la nécessité de commémorer les conférences de 1864 et 1867 qui ont mené à la Confédération canadienne<sup>5</sup>. L'objectif du CCC, tel que le définit dans le texte de sa constitution, est de « stimulate interest in appropriate observances and celebrations of the anniversary of Confederation<sup>6</sup> ». Il tient quelques rencontres dans diverses villes du pays, notamment sous les thèmes de « Biculturalism : The Basis of Canadian Society » et « Awareness

---

<sup>3</sup> Peter H. Aykroyd, *The Anniversary Compulsion : Canada's Centennial Celebration, a Model Mega-anniversary*, Toronto, Dundurn Press, p. 42.

<sup>4</sup> Helen Davies, « The Politics of Participation: A Study of Canada's Centennial Celebration », Thèse (Histoire), Winnipeg, Université du Manitoba, 1999, p. 45.

<sup>5</sup> Peter H. Aykroyd, *op. cit.*, p. 43-44.

<sup>6</sup> Helen Davies, *op. cit.*, p. 45.

Canada ». Cependant il ne réussit pas vraiment à mobiliser l'enthousiasme populaire et la réponse de l'entreprise privée n'a pas été au rendez-vous<sup>7</sup>. Quoiqu'il en soit, le CCC est la première tentative d'organisation pour commémorer le centenaire et il pose les bases de ce que seront les fêtes de 1967. En effet les thèmes qu'il suggère et bon nombre de leurs idées sont repris avec de légères modifications par les agents officiels d'Ottawa, dont la création d'un symbole du centenaire, l'idée d'une exposition représentant le passé et le présent du pays et l'établissement d'un système de subvention au voyage pour encourager les jeunes Canadiens à visiter d'autres régions du pays que la leur<sup>8</sup>.

Pour organiser les célébrations, le gouvernement fédéral décide de combiner la participation populaire et l'action dirigée par une organisation créée par lui et dont les membres sont nommés par ce gouvernement. Son objectif est de favoriser la participation citoyenne et l'implication de la population dans les fêtes du centenaire afin qu'elles acquièrent pour cette dernière une signification personnelle, tout en continuant de contrôler l'organisation en amont afin que les événements aient une certaine forme de cohérence<sup>9</sup>.

Au printemps 1961, le Conseil privé du premier ministre Diefenbaker reçoit la demande de réfléchir à la façon dont le gouvernement devrait agir pour fêter le centenaire<sup>10</sup>. En septembre de cette même année, le Premier Ministre s'adresse au Parlement pour adopter une loi : la *Loi nationale sur le centenaire*. Cette loi fonde l'*Administration du Centenaire de la Nation* qui sert à organiser la préparation du centenaire et met en place la *Conférence nationale du centenaire* qui permet aux

---

<sup>7</sup> Peter H. Aykroyd, *op. cit.*, p. 44.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 45.

représentants d'organismes gouvernemental ou non de discuter conjointement du centenaire dans son ensemble<sup>11</sup>.

La loi ne connaît aucune suite pendant plus d'un an<sup>12</sup>, soit jusqu'en janvier 1963, alors que le premier ministre Diefenbaker nomme John Fisher à la tête de l'*Administration du Centenaire de la Nation* comme commissaire du centenaire<sup>13</sup>. À cette époque, Fisher est connu à travers tout le Canada anglais comme « M. Canada » en raison de l'émission de radio « John Fisher Reports » qu'il animait trois fois par semaine de 1943 à 1955 sur les ondes de CBC<sup>14</sup>. Son émission consistait à parler avec « assurance » et « fierté » de tout ce qui se rapporte au Canada, son histoire, sa géographie, sa culture, etc. Déjà depuis les milieux des années 1950, Fisher militait dans son émission pour tenir des célébrations à l'occasion du centenaire. Son but était de « réveiller le pays » et d'encourager les gens ordinaires à faire quelque chose pour le centenaire<sup>15</sup>.

Le Cabinet du premier ministre insiste pour qu'un Québécois francophone soit nommé au poste directement subalterne à celui de Fisher. Il est d'abord confié, en 1963, au romancier, dramaturge et poète Robert Choquette<sup>16</sup>, puis, après moins d'un an, à Georges Gauthier<sup>17</sup>. Lorsque Fisher part en tournée à travers le pays pour stimuler

---

<sup>11</sup> Helen Davies, *op. cit.*, p. 37.

<sup>12</sup> Peter H. Aykroyd, *op. cit.*, p. 48.

<sup>13</sup> Helen Davies, *op. cit.*, p. 39.

<sup>14</sup> Peter H. Aykroyd, *op. cit.*, p. 48.

<sup>15</sup> Pierre Berton, *1967: The Last Good Year*, Toronto, Doubleday Canada, 1997, p. 21.

<sup>16</sup> Peter H. Aykroyd, *op. cit.*, p. 52-53.

<sup>17</sup> Helen Davies, *op. cit.*, p. 41 Selon Davies, son remplacement est dû à ses piètres qualités d'administrateur. Cela n'empêche pas Choquette de poursuivre quelques années une carrière dans la diplomatie.

l'intérêt des Canadiens pour les célébrations, Gauthier agit à titre de chef de l'exécutif et chef des opérations de l'*Administration du Centenaire de la Nation*.

Cette année-là, le premier ministre Pearson nouvellement élu accepte de modifier le titre de la *Loi nationale sur le centenaire* à la demande du gouvernement québécois. Ce dernier considère en effet que ce que l'on célèbre en 1967 est la Confédération, un événement politique, et non pas la fondation de la nation canadienne. Ainsi, Maurice Lamontagne, le secrétaire d'État sous Pearson, suggère d'adopter le nom de *Commission du centenaire* au lieu de l'*Administration du Centenaire de la Nation*. Quant au titre de la loi, il est changé pour *Loi sur le centenaire de la Confédération canadienne*<sup>18</sup>. Par la même occasion, le titre de Gauthier est aussi revu et augmenté d'un échelon : il devient commissaire associé, ce qui traduit mieux son rôle dans l'organisation et établit une certaine forme d'égalitarisme et de complémentarité entre lui et Fisher<sup>19</sup>. Puisque l'organisation doit être présente partout au pays, des agents de liaison ont été nommés dans chaque région pour coordonner les efforts spécifiques à chaque localité. En 1966, au plus fort de la préparation, la Commission du centenaire emploie 230 personnes à travers tout le pays<sup>20</sup>.

En janvier 1965, le logo du centenaire est présenté aux Canadiens. Il s'agit d'une feuille d'érable stylisée formée de 11 triangles équilatéraux. Le symbole doit être présent sur les documents et le matériel liés à chaque projet subventionné par le gouvernement

---

<sup>18</sup> Helen Davies, *op. cit.*, p. 48.

<sup>19</sup> Peter H. Aykroyd, *op. cit.*, p. 54.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 73.

fédéral et propagé le plus largement possible sous toutes sortes de formes afin de promouvoir les célébrations du centenaire<sup>21</sup>.

La Commission donne beaucoup de latitude aux municipalités concernant l'octroi de fonds pour les projets du centenaire. Pour être acceptés, leurs projets doivent répondre à deux critères importants. D'une part, servir préférablement à des fins culturelles ou de récréation et surtout ne pas être utilisé pour construire ou réparer quelque chose que la ville aurait dû faire de toute façon avec son budget habituel<sup>22</sup>. À la fin de 1967, plus de 2 300 projets ont ainsi été réalisés d'un bout à l'autre du pays au coût de près de 100 millions de dollars. Ils concernent plus de 500 parcs, 420 centres communautaires, quelque 300 arénas, plus de 130 bibliothèques et de 95 musées, galeries d'art ou travaux de restauration de bâtiments historiques<sup>23</sup>. À ceux-ci il faut ajouter la construction, dans la capitale de chaque province, d'un bâtiment commémoratif destiné à la culture et pour chacun desquels ont été investis plus de 2.5 millions de dollars<sup>24</sup>.

Par ailleurs, afin dit-on de favoriser l'interaction entre les jeunes de tout le pays (et de toute évidence stimuler le sens d'appartenance de la jeune génération), la Commission du centenaire met sur pied un programme pour inciter les jeunes Canadiens de 15 ans et plus à visiter une autre région que la leur. De juillet à août 1967, plus de 12 000 jeunes profitent de ce programme<sup>25</sup>.

---

<sup>21</sup> Helen Davies, *op. cit.*, p. 48.

<sup>22</sup> Peter H. Aykroyd, *op. cit.*, p. 79.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 181.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>25</sup> Helen Davies, *op. cit.*, p. 53.

La seconde dépense la plus importante de la Commission est la création de Festival Canada, grâce à laquelle chanteurs, orchestres, ballets et autres compagnies culturelles canadiennes peuvent faire des tournées à travers le pays. Cet organisme promeut aussi les performances sur scène d'artistes locaux<sup>26</sup>. De même, la Commission finance quelques films produits par l'Office national du Film, ainsi que des émissions de télévision. S'ajoute à cela un programme qui permet d'acheter 23 000 livres distribués à quelques 451 bibliothèques à travers le pays. Enfin, quatre-vingt-quinze auteurs et associations se sont vus remettre des subventions pour les aider à publier<sup>27</sup>.

Parmi les projets les plus emblématiques que dirige la Commission se trouve la traversée du Canada en canot. Le canot fait partie de l'imaginaire collectif canadien. Il permit la découverte de l'intérieur du territoire par les explorateurs et son peuplement par les pionniers. Entre la fin mai et le début septembre 1967, cent canoéistes en provenance d'un peu partout au pays parcourent la route historique de la traite des fourrures allant de Rocky Mountain House en Alberta, un ancien poste de traite de la Compagnie du Nord-ouest, jusqu'à Montréal : un périple de 104 jours et de 3 283 milles de pagayage et de portage<sup>28</sup>. Il s'agit d'un évènement sans précédent dans l'histoire moderne, devenu un record du monde reconnu par le livre des records Guinness<sup>29</sup>.

Enfin, l'activité la plus importante organisée par la Commission du centenaire est le train de la Confédération. Il s'agit en fait du projet le plus coûteux entrepris par la Commission<sup>30</sup>. Le choix du train n'est pas anodin. À l'instar du canot, le chemin de fer a

---

<sup>26</sup> Helen Davies, *op. cit.*, p. 54.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 54-55.

<sup>28</sup> Pierre Berton, *op. cit.*, p. 49.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>30</sup> Helen Davies, *op. cit.*, p. 54.

un rôle important dans l'histoire canadienne selon Pierre Berton. Il est ancré profondément dans la psyché du pays comme symbole de ce qui a uni le Canada d'un océan à l'autre<sup>31</sup>. Le train de la Confédération compte 15 wagons et fait plus de 60 arrêts au cours de sa traversée du pays en 1967<sup>32</sup>. Il s'agit d'un musée mobile interactif proposant, dit-on, une expérience multimédia dynamique alliant le son, la lumière, l'odeur et des expositions en trois dimensions<sup>33</sup>. Son sifflet joue (et donc, pouvons-nous supposer, projette à travers le territoire) les premières notes de l'« Ô Canada »<sup>34</sup>. En traversant les différents wagons, l'observateur découvre l'histoire du Canada depuis avant l'ère glaciaire jusqu'à l'époque contemporaine dans un parcours qui met en évidence les événements marquants de l'histoire canadienne<sup>35</sup>. Pour desservir les communautés dépourvues de chemin de fer, la Commission du centenaire a également mis sur pied huit « Caravanes du centenaire » qui prennent la route en mai 1967<sup>36</sup>. Chacune d'elle fait plus de 70 pieds de long et 10 pieds de large, ce qui les oblige à voyager de nuit et obtenir des permis de circulation dans chacune des provinces. Au total, 655 communautés sont visitées par ces caravanes<sup>37</sup>. Enfin, pour atteindre le nord du Canada, deux « Barges du centenaire » de 115 pieds de long remontent la rivière Mackenzie dans un périple de 2 500 milles jusqu'à Tuktoyaktuk, au nord du cercle

---

<sup>31</sup> Pierre Berton, *op. cit.*, p. 34.

<sup>32</sup> Leonard B. Kuffert, *A great duty : Canadian Responses to Modern Life and Mass Culture in Canada, 1939-1967*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003, p. 227.

<sup>33</sup> Helen Davies, *op. cit.*, p. 85.

<sup>34</sup> J. L. Granatstein, *op. cit.*, p. 304.

<sup>35</sup> Pierre Berton, *op. cit.*, p. 36.

<sup>36</sup> Leonard B. Kuffert, *op. cit.*, p. 227.

<sup>37</sup> Pierre Berton, *op. cit.*, p. 37.

arctique<sup>38</sup>. À la fin de 1967, 2,5 millions de personnes ont visité le train et 6,5 millions les caravanes<sup>39</sup>.

#### 4.1.2 L'Exposition universelle de 1967 à Montréal

Le clou de ces célébrations est l'Exposition universelle qui se tient à Montréal en 1967. Cet événement représente cependant un cas très particulier. L'Exposition est sans l'ombre d'un doute la pièce maîtresse des fêtes du centenaire en ce qui a trait à la visibilité internationale des célébrations, puisque 62 pays y participent<sup>40</sup>. Par contre, elle se trouve dans une catégorie à part des autres activités que nous avons déjà mentionnées. C'est un événement à part entière qui ne relève pas de la Commission du centenaire. De plus, elle joue un rôle significatif au niveau de l'affirmation identitaire québécoise et agit de ce point de vue comme un moment fondateur. Pour reprendre les mots de Pauline Curien : « l'Expo a fourni l'occasion d'une catharsis, constitutive de l'identité québécoise moderne<sup>41</sup> ». « Elle matérialisait et « parachevait » la Révolution tranquille, ils [les Québécois] s'approprièrent symboliquement l'Expo bien qu'elle fût un événement tripartite<sup>42</sup> ». Ainsi, cette exposition comporte une myriade de facettes qui toutes pourraient être étudiées pour analyser la signification de cet événement. Mais le symbole que nous analysons dans ce chapitre est le centenaire de la Confédération : c'est donc sous cet angle que nous analyserons l'Exposition universelle, c'est-à-dire comme élément du centenaire. C'est également ce qui a orienté le choix des éditoriaux et des

---

<sup>38</sup> Pierre Berton, *op. cit.*, p. 38.

<sup>39</sup> Helen Davies, *op. cit.*, p. 86.

<sup>40</sup> Robert Fulford, *Portrait de l'expo*, Toronto, McClelland and Stewart, 1967, p. 10.

<sup>41</sup> Pauline Curien, *op. cit.*, p. 12.

<sup>42</sup> Pauline Curien, *op. cit.*, p. 13.

lettres de lecteurs en lien avec cet évènement : nous avons retenu pour notre analyse ceux qui reconnaissent explicitement l'Exposition comme un élément des célébrations du centenaire.

Durant l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958 Mark Drouin, le président du Sénat, déclara publiquement que tenir une exposition universelle au Canada serait une façon extraordinaire de marquer le centenaire de la Confédération en 1967<sup>43</sup>. C'est cependant l'Union soviétique qui est d'abord choisie comme organisatrice de l'évènement qui soulignerait ses 50 ans d'existence. Mais l'Union soviétique se désiste en avril 1962<sup>44</sup>. Déjà quelque mois avant que Montréal ne soit officiellement choisie les rumeurs la mentionnaient comme hôte de la future exposition; l'annonce est faite officiellement par le Bureau international des Expositions en novembre 1962.

L'Expo 67 répond à l'autorité de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, créée par la loi qui porte son nom en décembre 1962<sup>45</sup>. Au moment de voter la loi, il est clair pour les autorités fédérales que l'exposition universelle se tiendrait « in connection with the Celebration of the Centennial of Confederation in Canada » et c'est ce qui justifie les sommes énormes qu'est prêt à y investir le gouvernement fédéral<sup>46</sup>. L'exposition est en effet subventionnée à 50% par ce dernier, 37,5 % par le gouvernement provincial et 12,5 % par la ville de Montréal<sup>47</sup>. L'Expo 67 est donc la première vraie implication du gouvernant fédéral dans la préparation d'un évènement de grande envergure pour célébrer le centenaire. Il s'agit de la plus

---

<sup>43</sup> Yves Jasmin, *op. cit.*, p. 17.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>46</sup> Peter H. Aykroyd, *op. cit.*, p. 166.

<sup>47</sup> Yves Jasmin, *op. cit.*, p. 16.

importante et de la plus coûteuse des expositions universelles jamais tenues jusqu'à cette date. Elle a enregistré au total plus de 50 millions de visiteurs<sup>48</sup>. Pour ses six mois d'exposition d'avril à octobre 1967, l'Expo a engendré un coût approximatif d'un peu plus de 430 millions de dollars (en dollars de 1967) et a rapporté environ 220 millions de dollars, ce qui représente un coût pour les trois instances de gouvernement d'environ 210 millions de dollars canadiens<sup>49</sup>. Voilà pourquoi l'Exposition universelle est considérée comme la pièce maitresse des célébrations du centenaire de la Confédération.

## **4.2 Précisions sur la distribution des éditoriaux et des lettres de lecteurs**

À l'instar des chapitres précédents, nous débutons ce commentaire général par les éditoriaux de *La Presse*, du *Devoir*, de *The Montreal Gazette* et du *Globe and Mail* de septembre 1962 à la fin de l'année 1967. Puis nous enchainons sur la distribution des lettres de lecteurs de ces mêmes quotidiens.

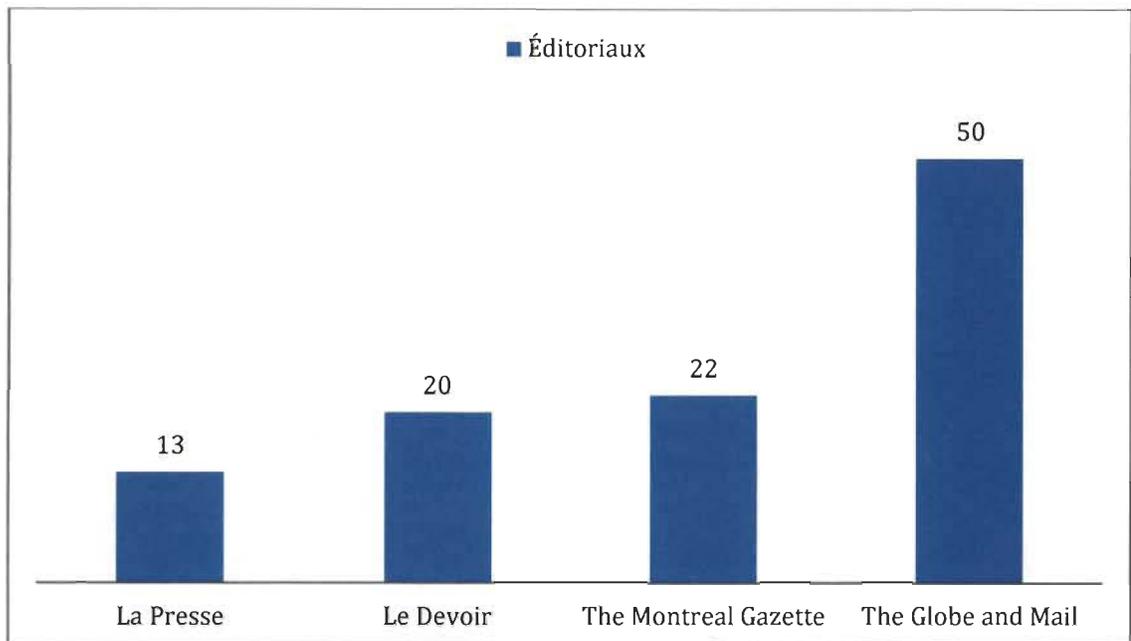
D'emblée, nous constatons à la figure 9 de la page suivante que dans les quotidiens anglophones, il y a beaucoup plus d'éditoriaux en rapport avec le centenaire de la Confédération qu'en lien avec les autres symboles que nous avons étudiés. Dans le cas de *The Montreal Gazette* il y en plus du double, alors que dans *The Globe and Mail*, c'est trois fois plus qu'en ce qui concerne la monarchie et cinq fois plus que sur le drapeau. Du point de vue des quotidiens francophones, le volume de publication dans *Le Devoir* est comparable à celui dans *The Montreal Gazette*, mais près du double de celui de *La Presse*.

---

<sup>48</sup> Peter H. Aykroyd, *op. cit.*, p. 166

<sup>49</sup> Yves Jasmin, *op. cit.*, p. 433

**FIGURE 9**  
**Éditoriaux qui portent sur le centenaire de la Confédération de 1962<sup>50</sup> à 1967**

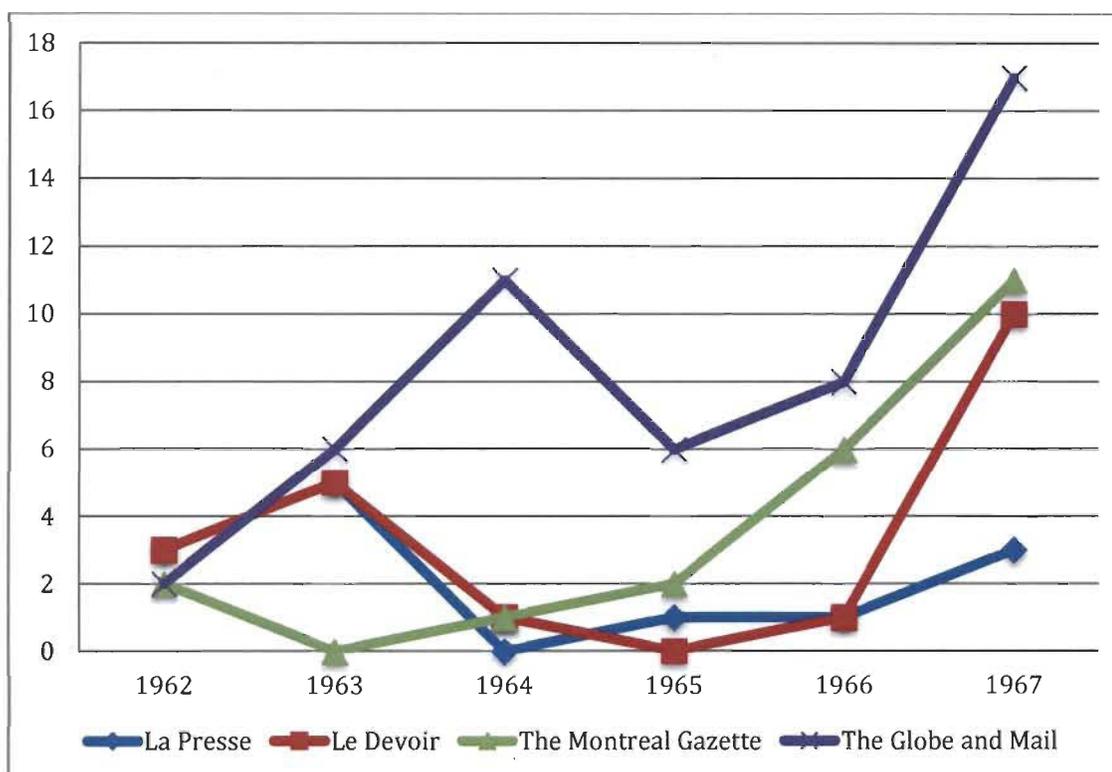


Nous pouvons constater (figure 10) qu'il y a un premier moment discursif en 1963 dans tous les quotidiens à l'exception de *The Montreal Gazette*. Ce qui correspond à la nomination des commissaires, puis au changement de nom de la loi sur le centenaire. En 1964, les éditorialistes du *Globe and Mail* publient beaucoup d'éditoriaux en lien avec le centenaire de la Confédération, bien qu'il n'y ait pas d'évènement particulier qui explique ce nombre important d'éditoriaux. Ces derniers sont publiés un peu partout dans l'année et commentent divers projets qui commencent à se mettre en œuvre pour célébrer le centenaire. Enfin, c'est l'année du centenaire comme tel que sont publiés le plus d'éditoriaux sur cet évènement dans le *Globe and Mail*, *The Montreal*

<sup>50</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

*Gazette* et le *Devoir* alors qu'il y a un désintéressement total de la part de *La Presse* qui n'en publie que trois.

**FIGURE 10**  
Répartition dans le temps des éditoriaux qui portent sur le centenaire de la Confédération<sup>51</sup>



Le tableau 5 à la page suivante démontre que les éditorialistes de tous les quotidiens sont à peu près unanimes à faire des commentaires « positifs » au sujet du centenaire de la Confédération. Il nous faut cependant préciser ce que nous entendons par « positif » et « négatif ». Nous considérons comme « positifs » les éditoriaux qui

<sup>51</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

sont enthousiastes à l'idée de fêter le centenaire ou qui considèrent qu'il s'agit d'un moment de réjouissance. Comme nous le verrons dans la prochaine section du chapitre, regarder positivement les célébrations du centenaire n'empêche pas d'être critique vis-à-vis des objectifs de ces célébrations et mettre l'emphase sur les défis qui attendent la Confédération canadienne, particulièrement du côté des éditorialistes francophones et du *Devoir* plus spécialement. De l'autre côté, nous classons comme « négatifs » les éditoriaux qui affirment que c'est un évènement malheureux, qui refusent de fêter le centenaire ou qui croient qu'il ne devrait pas y avoir de célébrations en 1967.

**TABLEAU 5**  
**Éditoriaux qui portent sur le centenaire de la Confédération de 1962<sup>52</sup> à 1967**

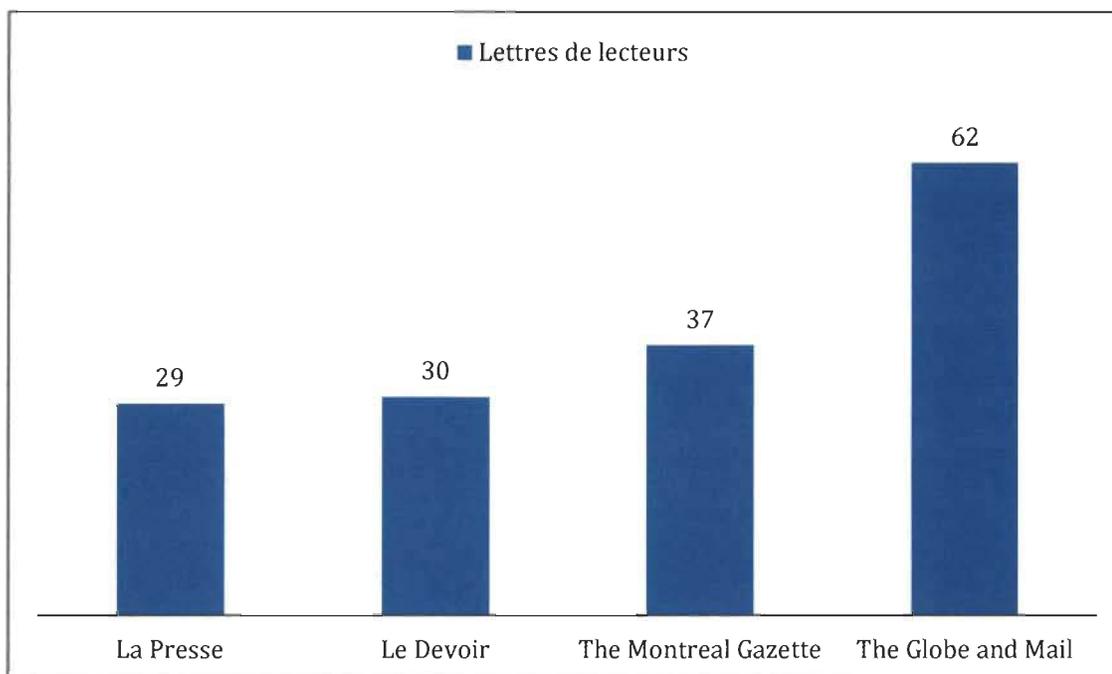
	Commentaires positifs sur le centenaire	Pourcentage	Commentaires négatifs sur le centenaire	Pourcentage	Total
<i>La Presse</i>	13	100%	0	100%	13
<i>Le Devoir</i>	19	95%	1	5%	20
<i>The Montreal Gazette</i>	22	100%	0	0%	22
<i>The Globe and Mail</i>	50	100%	0	0%	50

Nous remarquons (figure 11) que chacun des quotidiens montréalais que nous étudions a publié environ le même volume de lettres de lecteurs qui commentent le centenaire de la Confédération. Dans le quotidien torontois par contre, c'est plus du double des journaux francophones. Dans *Le Devoir*, il s'agit du symbole sur lequel est

<sup>52</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

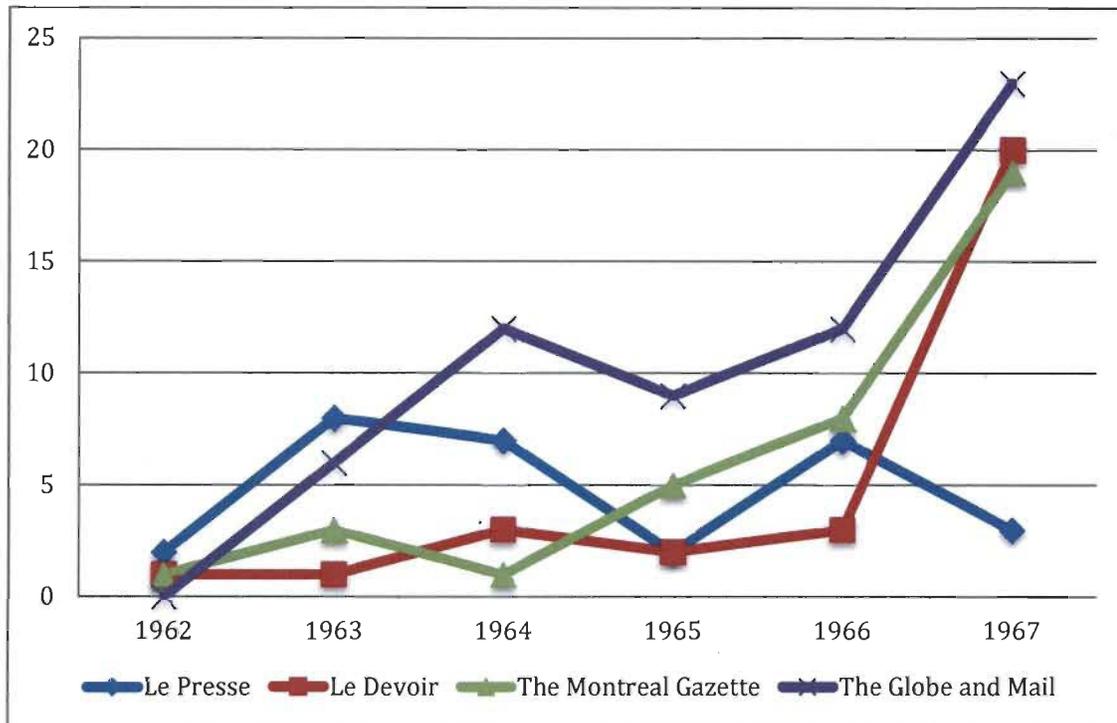
publié le plus grand nombre de lettres de lecteurs, que ce soit au total ou en proportion du nombre d'éditoriaux. Au contraire, dans *The Montreal Gazette* et *La Presse*, bien qu'il ne s'agisse pas du symbole sur lequel il y a le moins de lettres de lecteurs au total, il s'agit du symbole recueillant le moins de lettres de lecteurs en rapport avec le nombre d'éditoriaux.

**FIGURE 11**  
**Lettres de lecteurs qui portent sur le centenaire de la Confédération de 1962<sup>53</sup> à 1967**



<sup>53</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

**FIGURE 12**  
**Répartition dans le temps des lettres de lecteurs qui portent sur le centenaire de la**  
**Confédération<sup>54</sup>**



La figure 12 illustre qu'à l'instar de ce qui s'est produit avec les éditoriaux, la nomination des commissaires et le changement de nom de la loi sur le centenaire en 1963 ont engendré la discussion, surtout dans *La Presse* et *The Globe and Mail*. Dans *Le Devoir*, *The Montreal Gazette* et le *Globe and Mail*, c'est l'année du centenaire comme telle qui a engendré le plus de discussion. Il est important de noter que dans le cas du *Devoir*, 12 des 13 lettres de lecteurs qui émettent des commentaires négatifs au sujet du centenaire sont publiées durant celle-ci. Alors que dans *La Presse*, elles sont principalement en 1963 et 1966. Il est aussi étonnant de voir que pendant l'année du

<sup>54</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

centenaire, il n’y a presque aucune lettre de lecteurs publiée dans *La Presse*, contrairement aux trois autres quotidiens.

**TABLEAU 6**  
**Lettres de lecteurs qui portent sur le centenaire de la Confédération de 1962<sup>55</sup> à 1967**

	Commentaires positifs sur le centenaire	Pourcentage	Commentaires négatifs sur le centenaire	Pourcentage	Total
<i>La Presse</i>	19	65,5%	10	34,5%	29
<i>Le Devoir</i>	17	56,7%	13	43,3%	30
<i>The Montreal Gazette</i>	37	100%	0	0%	37
<i>The Globe and Mail</i>	62	100%	0	0%	62

Afin de classer les lettres de lecteurs selon qu’elles soient « positives » ou « négatives », nous avons utilisé la même méthode qu’avec les éditoriaux. Nous voyons (tableau 6) que les commentaires des lettres de lecteurs des deux quotidiens anglophones sont unanimement positifs au sujet du centenaire. De plus, le tableau 6 illustre bien la division qu’il y a du côté francophone. Contrairement aux éditorialistes, les lecteurs sont beaucoup plus divisés au sujet du centenaire. Cependant, on voit que les célébrations sont mieux acceptées dans *La Presse* que dans *Le Devoir*. Cette différence entre la répartition des lettres de lecteurs des quotidiens francophones et anglophones témoigne de l’éventail de points de vue à propos de la Confédération parmi les québécois

<sup>55</sup> Nous avons indiqué l’année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l’année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

francophones. La présence de commentaires négatifs est sans aucun doute le reflet de la contestation qu'il y a dans la province de Québec au sujet de cette dernière.

### **4.3 Analyse des éditoriaux et des lettres de lecteurs qui portent sur le centenaire de la Confédération de 1962<sup>56</sup> à 1967**

Dans les années 1960, le centenaire est un événement symbolique majeur. L'importance accordée à la 100<sup>e</sup> année de la Confédération est le résultat d'une conception subjective de l'esprit puisque cette année-là n'est ni plus ni moins importante que la 90<sup>e</sup> ou la 113<sup>e</sup>. Quoi qu'il en soit, la tradition appelle à célébrer la 100<sup>e</sup> année et à poser un regard critique sur le passé et sur l'avenir. C'est pour cette raison que le centenaire a suscité beaucoup de débats dans les journaux. La discussion est portée sur le sens de l'évènement, sur ce qu'il signifie pour ses contemporains. En d'autres mots, que fête-t-on, qui fête-t-on et pourquoi le fête-t-on? Nous étudions d'abord la nature des célébrations de 1967 et examinons ce que les Canadiens entendent fêter lors du centenaire. Par la suite, nous nous intéressons à la définition que les Canadiens donnent d'eux-mêmes à travers ce débat. Enfin, nous nous arrêtons aux objectifs que sous-tendent les célébrations : d'une part, créer un sentiment national et, d'autre part, favoriser l'atteinte de l'unité canadienne.

---

<sup>56</sup> Nous avons indiqué l'année 1962 pour alléger le texte. Il est important de noter que l'année 1962 est dépouillée à partir du mois de septembre.

### 4.3.1 Que fête-t-on?

Comme nous l'avons vu précédemment, un éditorial du *Devoir* et un peu plus du tiers de toutes les lettres de lecteurs de *La Presse* (10/29) et un peu moins de la moitié de celles du *Devoir* (13/30) font un commentaire jugé « négatif » des célébrations qui ont lieu en 1967. En général, ils sont d'avis que le centenaire célèbre « 100 ans d'injustice<sup>57</sup> » pour les Canadiens français.

Cette expression fait directement référence aux petites plaques métalliques distribuées par le parti indépendantiste RIN pour s'opposer aux plaques automobiles produites par le gouvernement provincial en commémoration du centenaire de la Confédération. Sur les plaques distribuées par Québec on peut lire « 1867 Confédération 1967 »; le RIN y réplique en distribuant de petites plaques qui se fixent au-dessus de celles du gouvernement et sur lesquelles est inscrit « 100 ans d'injustice<sup>58</sup> ». Ce lecteur du *Devoir* explique qu'elles sont « large[s] de deux pouces environ, de la même longueur que les plaques habituelles, cette bande métallique s'adapte parfaitement à celle-ci, puisque de même couleur. On a l'impression qu'il n'y a qu'une seule plaque<sup>59</sup> ».

En décembre 1966 déjà, Claude Langlois un lecteur de *La Presse* qualifie pour sa part les fêtes du centenaire en préparation de commémoration de « cent ans d'illusions, d'injustice, d'assimilation, d'humiliations, de rebuffades, de violations continuelles et

---

<sup>57</sup> Daniel Lamoureux, « Projets du centenaire », *Le Devoir*, 09 janvier 1967, p. 4.

<sup>58</sup> Jonathan Leib. « Identity, banal nationalism, contestation, and North American license plates. ». <http://go.galegroup.com/ps/i.do?id=GALE%7CA247973044&v=2.1&u=monash&it=r&p=AONE&sw=w&asid=50a74e457149b3053abf43d06722abd3> [en anglais]. Mis en ligne août 2015. Page consultée mars 2015.

<sup>59</sup> Daniel Lamoureux, « Projets du centenaire », *Le Devoir*, 09 janvier 1967, p. 4.

progressives de la constitution<sup>60</sup> ». Dans un discours plus argumenté paru quelques semaines plus tard, Paul Sauriol l'éditorialiste du *Devoir* abonde dans le même sens.

Selon lui, les Canadiens français n'ont :

Jamais pu obtenir [leur] part dans les services fédéraux, ni le respect des droits du français. Le conflit au sujet des écoles du Manitoba remonte au XIXe siècle et il y en a eu d'autres du même genre. Ces injustices n'ont jamais été corrigées. [...] Le fait incontestable est que ces injustices graves sont anciennes et que de telles injustices ont été à sens unique<sup>61</sup>.

Pour les uns et les autres, après cent ans d'existence, la Confédération a eu très peu d'effets positifs pour les Canadiens français et son centenaire n'est pas un moment de réjouissance. La Confédération n'est ni plus ni moins que 100 ans d'occupation et d'injustice politique et économique qui fera disparaître les Canadiens français comme entité ethnique par l'assimilation.

Par contraste, pratiquement la totalité des éditoriaux toutes langues confondues et tous les lecteurs de *The Montreal Gazette* et du *Globe and Mail* font un commentaire positif à propos des célébrations du centenaire. S'ajoute à eux plus des deux-tiers (19/29) des lecteurs de *La Presse* et plus de la moitié des lecteurs du *Devoir* (17/30). De façon générale, ces journalistes et ces lecteurs ont l'impression qu'il s'agit d'un événement majeur et d'une fête de très grande envergure. C'est une occasion de réjouissance à laquelle doivent participer l'ensemble de la population et chacune des provinces. Le centenaire est donc largement perçu de façon positive comme une occasion de construire et d'assurer l'avenir du Canada.

---

<sup>60</sup> Claude Langlois, « Boycotter les fêtes de la Confédération en 1967 », *La Presse*, 21 décembre 1966, p. 4.

<sup>61</sup> Paul Sauriol, « Sur un discours de M. Caouette », *Le Devoir*, 18 janvier 1967, p. 4.

La majorité des intervenants se montre très optimiste. Elle est d'avis que c'est le moment de penser à ce que deviendra le Canada et sont confiants en l'avenir. Ils sont nombreux comme Raynald Caron, un lecteur du *Devoir* qui s'exprime sur ce sujet en 1963, à souhaiter « que l'année 1967 nous apporte un nouveau Canada<sup>62</sup> ». C'est également en ce sens que, l'année suivante, s'exprime Frederick C. Stinson, un lecteur du *Globe and Mail* : « the Centennial should be a time when we should be inspiring young people to build better in Canada's second century than their ancestors did in the first<sup>63</sup> ». En réaction aux lettres et probablement à l'éditorial parus dans ce journal qui demandent de ne pas fêter le centenaire, une lectrice qui écrit au *Devoir* en février 1967 répond : « Canadiens de bonne foi ne nous laissons pas leurrer, fêtons donc la Confédération en pensant à demain<sup>64</sup> ». Jean-Marie Tremblay, également un lecteur du *Devoir* qui y fait paraître une lettre deux mois plus tard, croit pour sa part que :

Il n'y a pas lieu d'être pessimiste. La cause des Canadiens français progresse de jour en jour [...] Nous ne fêtons pas « cent ans d'injustice », mais bien le début d'une ère qui s'annonce meilleur, où l'on entrevoit plus de possibilités d'entente entre les deux peuples fondateurs du Canada<sup>65</sup>.

C'est-à-dire que tout n'est pas blanc ou noir, la Confédération n'est pas statique et les Canadiens français — c'est l'expression la plus souvent utilisée à cette époque — ont su en tirer avantage. Il y a encore du chemin à faire, mais ils peuvent trouver leur place dans le Canada et faire reconnaître leurs droits.

Cependant, même parmi ceux qui sont enthousiastes à l'idée de fêter le centenaire, il n'est pas simple de savoir ce que l'on entend fêter précisément. Notre

---

<sup>62</sup> Raynald Caron, « Six États au lieu de dix provinces », *Le Devoir*, 25 juillet 1963, p. 4.

<sup>63</sup> Frederick C. Stinson, « No Title », *The Globe and Mail*, 11 août 1964, p. 6.

<sup>64</sup> Une Canadienne, « Contre le séparatisme », *Le Devoir*, 08 février 1967, p. 4.

<sup>65</sup> Jean-Marie Tremblay, « Les attitudes de la SSJB », *Le Devoir*, 10 avril 1967, p. 4.

analyse révèle que les éditorialistes et les lecteurs sont profondément divisés selon qu'ils soient anglophones ou francophones concernant la nature de ces fêtes. Du côté francophone, les lecteurs et les éditorialistes utilisent presque exclusivement le terme de centenaire de la « Confédération » alors que du côté anglophone, ils utilisent en alternance les termes « nation » et de « Confédération ». La différence est majeure. La terminologie utilisée pour qualifier les célébrations qui ont lieu en 1967 indique la façon dont on conçoit ce qu'est le Canada.

Les éditorialistes et les lecteurs francophones considèrent qu'il s'agit du centenaire de la « Confédération » et c'est pourquoi ceux qui commentent cet événement de façon positive et qui se prononcent sur la question appuient unanimement le changement de nom de la *Loi nationale sur le centenaire* pour la *Loi sur le centenaire de la Confédération canadienne* en 1963. C'est ce que l'éditorialiste Paul Sauriol exprime avec éloquence dans le *Devoir* en novembre 1963:

Le gouvernement Pearson, dit-il, a raison de faire modifier la loi adoptée en vue des fêtes de 1967, pour préciser qu'il s'agit du centenaire de la Confédération et non du Canada. [...] Le Canada existait bien avant 1867, il a connu antérieurement plusieurs régimes politiques, le vocable a été appliqué à des formules diverses. Ce qui a été fondé en 1867 et dont on veut célébrer le centenaire c'est une fédération de colonies, c'est la Confédération. Il importe que la loi soit bien claire là-dessus et ne laisse planer aucune équivoque<sup>66</sup>.

L'année suivante, Claude Ryan, éditorialiste du même journal, abonde dans le même sens et sa position est représentative sur ce point de l'opinion de la totalité des lettres et des éditoriaux relevés sur cette question dans les quotidiens francophones :

---

<sup>66</sup> Paul Sauriol, « Le Canada et la Confédération », *Le Devoir*, 22 novembre 1963, p. 4.

Changement bénin, puisqu'il s'agissait simplement, à la suite d'une requête de M. Lesage, de substituer le mot « Confédération » au mot « nation » et d'éviter ainsi de laisser croire qu'il ne s'était rien passé au Canada avant 1867<sup>67</sup>.

Ainsi, pour les francophones, il est important de considérer que le Canada a beaucoup plus de cent ans. Ce qui est fêté en 1967 est le centenaire de la naissance d'une nouvelle entité politique, mais ce n'est pas la naissance du Canada ni, par extension, de la nation canadienne. En somme, ils font clairement la distinction entre l'État et la nation.

Dans les journaux anglophones, au contraire, les deux tiers des éditorialistes et des lecteurs anglophones utilisent la terminologie de centenaire de la « nation » et considèrent ainsi que 1967 est le centième anniversaire de la naissance de la nation canadienne, ou à tout le moins de la naissance du Canada. Le changement de nom suscite donc une levée de boucliers et de l'incompréhension chez une bonne partie des lecteurs et éditorialistes qui se prononcent sur la question<sup>68</sup>. Éditorialistes et lecteurs reprochent au gouvernement fédéral de plier devant le premier ministre québécois. Howard Grief est l'un de ces lecteurs qui s'opposent au changement de nom et il le fait savoir dans la lettre qu'il envoie à *The Montreal Gazette* en octobre 1963 :

[The federal government] has agreed to change the nomenclature concerning the hundredth anniversary of the formation of Canada from the « Centenary of Canada » to the « Centenary of Confederation » [...] the state or nation of Canada did come into existence in 1867 as a new and distinct entity unrelated in a legal or territorial sense to whatever existed previously and therefore it is correct to speak of the « Centenary of Canada »<sup>69</sup>.

Contrairement aux francophones cependant, ils ne sont pas unanimes. En effet, un tiers des éditoriaux et des lettres de lecteurs dans les deux quotidiens anglophones utilisent la

---

<sup>67</sup> Claude Ryan, « De quel mal souffre M. Diefenbaker? », *Le Devoir*, 09 janvier 1964, p. 4.

<sup>68</sup> Eugene Forsey, « Canada's Centennial », *The Globe and Mail*, 05 décembre 1963, p. 6.

<sup>69</sup> Howard Grief, « One Hundred Years Of What? », *The Montreal Gazette*, 23 octobre 1963, p. 6.

terminologie de centenaire de la « Confédération ». Parmi ceux-ci, certains se prononcent sur la question du changement de nom et appuient les changements apportés par le gouvernement Pearson au nom de la loi sur le centenaire. Donc, ils considèrent que c'est le centenaire de la Confédération ou à tout le moins ils sont sensibles à la position du Québec. Ces interventions font ainsi apparaître d'importantes différences dans la conception que l'on se fait du centenaire et du Canada. Pour la majorité des intervenants anglophones, la Confédération ne correspond pas seulement à la création d'une nouvelle entité politique. L'union des colonies britanniques marque de fait la naissance de la nation canadienne. Pour eux, contrairement à l'idée exprimée par leurs compatriotes francophones qui sont prêts à célébrer le centenaire, la nation canadienne et l'État canadien ne font qu'un.

Cela dit, nous croyons que la levée de boucliers des lecteurs et éditorialistes anglophones est avant tout une réaction à ce qu'ils perçoivent comme une défaite d'Ottawa dans un bras de fer politique avec le Québec, comme il y en a beaucoup durant la période qui nous intéresse<sup>70</sup>. Ceux qui s'offusquent du changement de nom de la loi du centenaire disent en effet avoir l'impression que le Québec est en train d'imposer au reste du pays son interprétation de ce qu'est la Confédération. D'autant plus, que le premier ministre québécois a menacé de ne pas participer aux fêtes du centenaire si le nom n'était pas changé. Pour de nombreux éditorialistes et lecteurs anglophones, c'est le chantage du Québec qui fait plier l'ensemble du pays.

---

<sup>70</sup> Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre un de ce mémoire en page 31-32-33.

### 4.3.2 Qu'est-ce qu'un Canadien?

Bien que les éditorialistes et les lecteurs de tous les journaux se questionnent à propos de ce qui doit être fêté lors du centenaire, il existe un consensus évident sur le fait que les commémorations ont pour objectif de célébrer tout ce qui est canadien. Cependant, qu'est-ce qu'être canadien et qu'est-ce qui caractérise le Canada? Il semble que ce soit plus complexe qu'il n'y paraît puisque plus de la moitié des éditoriaux et des lettres de lecteurs que nous avons analysés en lien avec le centenaire traitent plus ou moins directement de ces questions. Dans tous les journaux, les éditorialistes et les lecteurs qui s'expriment à ce sujet ont le sentiment que personne ne soit parvenu à en donner une définition convenable ou assez précise.

C'est pourquoi à l'occasion du centenaire ils sont nombreux à y réfléchir, à l'instar de cette lectrice de *The Montreal Gazette*, dont la lettre paraît en février 1967 :

What is a Canadian? Still an enigma. It seem that this year, the year of Expo and Canada's Centennial, we, as public and private citizens, shall be searching again to find some answer, some way to identify ourselves as Canadians<sup>71</sup>.

Selon R. H. Macklem, un lecteur du *Globe and Mail*, qui écrivait cinq mois plus tôt, « Canadians have the opportunity now to ask [...] "What qualities make our nation strong and how can these qualities be commemorated in 1967?" »<sup>72</sup>. La formulation utilisée par Macklem nous permet de constater qu'il ne s'agit pas d'une interrogation abstraite. La question est posée explicitement, particulièrement dans les quotidiens anglophones, et souvent la formulation est aussi précise que dans cet exemple. Comme s'il fallait trouver pour le centenaire une définition concrète de ce qu'est un Canadien ou

---

<sup>71</sup> Christine Mowat, « What Is A Canadian? », *The Montreal Gazette*, 03 février 1967, p. 6.

<sup>72</sup> R. H. Macklem, « Centennial », *The Globe and Mail*, 03 septembre 1966, p. 6.

une liste de normes, de valeurs et d'idéaux qui seraient propres à l'identité canadienne. Bien que dans la plupart des articles de journaux francophones on ne formule pas la question aussi directement, cette interrogation est présente dans tous les quotidiens indépendamment de leur langue.

Ainsi dans tous les journaux, les éditorialistes et les lecteurs inspirés par ces questionnements apportent des pistes de réflexion, à l'exemple de cet éditorialiste de la *Gazette*, qui en ce jour du Dominion 1966, donne une réponse personnelle à la question « what quality has contributed most to the survival and growth of the country?<sup>73</sup> ». Il nomme plusieurs qualités qui ont, selon lui, contribué à la survie et à la croissance de ce qu'est devenu le Canada, parmi lesquelles le courage, le sens de l'aventure, la fierté engendrée par la pureté des grands espaces du pays et l'appréciation des nombreux accomplissements canadiens dans tous les domaines, mais surtout :

The general avoidance of extreme demands and inflexible positions. [...] What has always prevailed has been the spirit of adjustment, the wish for accommodation, the flexibility that has been able to raise even expediency to the level of statesmanship. It is just as well, on this Dominion Day, which brings Canada to the threshold of its 100th year, that this unspectacular, workmanlike, sensible and realistic quality should be recognized, and, more than recognized, honored also. For it is something far more than a minor virtue, a flat and undramatic influence. It has had the quality of wisdom. [...] Looking back, over nearly 100 years of Confederation, there should be gratitude for all those who worked patiently and moderately, with open minds and a willingness to seek settlements, and who moderated excess, and found their achievement in practical arrangements<sup>74</sup>.

La plupart de ceux qui tentent de définir ce qui caractérise le Canada se rejoignent autour de ces points précis. C'est-à-dire la coopération, la modération et la capacité de concilier des idéologies différentes, mais surtout des groupes ethniques différents,

---

<sup>73</sup> S.A, « What Has Made Canada Possible », *The Montreal Gazette*, 30 juin 1966, p. 6.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 6.

principalement les Canadiens anglophones et francophones. En effet, aux yeux d'une majorité d'éditoriaux et de lettres de lecteurs qui discutent de l'identité canadienne dans *The Globe and Mail*, *The Gazette*, *La Presse*, et aussi *Le Devoir*, la dualité ethnolinguistique fait partie de ce qu'est le Canada. Plus particulièrement la capacité des Canadiens à composer avec cette dualité et à parvenir à des compromis et des concessions qui permettent de maintenir l'unité du pays.

C'est justement dans le but de la reconnaître qu'on demande à ce que les activités reliées aux fêtes du centenaire soient sensibles à la réalité bilingue et biculturelle qui caractérise le Canada. C'est suivant cette logique que la nomination de M. Fisher comme commissaire du centenaire est très bien accueillie par tous les journaux. En janvier 1963, l'éditorialiste *La Presse* Alfred Ayotte résume les raisons de cet accueil chaleureux :

En plus de parler le français avec aisance, il possède une profonde connaissance des problèmes complexes de la dualité ethnique du Canada et [il] comprend mieux que la plupart des anglophones les particularités des Canadiens français<sup>75</sup>.

C'est également dans cette optique que dans les journaux, du moins le plus souvent dans les journaux de langue française, on réclame que les douze commissaires de l'Exposition universelle de Montréal soient tous bilingues afin de réaffirmer la présence du français comme élément constitutif du Canada. Vincent Prince, de *La Presse*, affirme ainsi, dès janvier 1963, que :

La décence la plus élémentaire exige que tous soient bilingues. [...] Le Canada aime vanter à l'étranger la coexistence pacifique et harmonieuse chez lui de deux grandes races qui ont donné naissance à la Confédération. Or, il se trouve que l'Exposition de 1967, qui attirera les yeux de l'univers sur notre pays, a été justement conçue pour souligner le centenaire de la loi constitutionnelle de 1867<sup>76</sup>.

---

<sup>75</sup> Alfred Ayotte, « Le vrai poste pour M. Canada! », *La Presse*, 10 janvier 1963, p. 4.

<sup>76</sup> Vincent Prince, « Bilinguisme à l'Expo de 1967 », *La Presse*, 24 janvier 1963, p. 4.

Geneviève de la Tour Fondue-Smith, une collaboratrice du *Devoir*, affirme même que :

La minute de vérité du fait français en Amérique, comme au sein de la Confédération, c'est précisément à l'Exposition de Montréal qu'elle pourrait bien éclater, triomphante ou fatale. C'est donc une raison péremptoire, au seuil d'une entreprise totalement nouvelle, d'exiger au départ le respect absolu et la présence constante de la langue française<sup>77</sup>.

Dans tous les quotidiens, l'Exposition universelle incarne en quelque sorte cet esprit de coopération entre les francophones et les anglophones du pays dans la réalisation de ce projet d'une ampleur jamais vue.

Si la dualité culturelle et linguistique est mentionnée fréquemment dans tous les journaux, seuls les éditorialistes et les lecteurs de *The Montreal Gazette* paraissent être sensibles à la nécessité d'intégrer lors du centenaire les Canadiens d'autres origines que française, britannique ou irlandaise dans la représentation de ce qu'est le Canada. Cette préoccupation est aussi présente chez eux que le fait de reconnaître la dualité ethnolinguistique du Canada. Dans les éditoriaux aussi bien que dans les lettres des lecteurs qui se prononcent sur cette question, ce qui caractérise en grande partie le Canada est que c'est un pays de tolérance raciale et religieuse. Il n'y a que dans ce quotidien qu'on en fasse mention.

Ces questionnements à l'approche et en marge des célébrations du centenaire sur ce qu'est le Canada et sur ce qui définit les Canadiens laissent entrevoir une quête d'identité et la volonté qu'ont de nombreux Canadiens de se définir. Le débat sur le centenaire traduit donc une recherche identitaire et un questionnement profond sur soi.

---

<sup>77</sup> Geneviève de la Tour Fondue-Smith, « Un thème qui engage », *Le Devoir*, 26 novembre 1962, p. 4.

### **4.3.3 Pourquoi fêter le Canada?**

#### **4.3.3.1 Crée un sentiment national**

Plusieurs des éditoriaux et lettres de lecteurs discutent ainsi de la signification des fêtes du centenaire. Pourquoi, selon eux, les Canadiens tiennent-ils à célébrer cet anniversaire? D'après notre analyse, un des principaux objectifs de ces célébrations, selon les éditoriaux et les lettres de lecteurs, est de permettre l'émergence du « canadianisme », c'est-à-dire d'une identité dont toutes les composantes sont véritablement canadiennes. Pour ce faire, les célébrations de 1967 doivent créer un sentiment d'appartenance puissant entre les Canadiens et le Canada afin que ceux-ci puissent s'y identifier. Il s'agit d'engendrer de la fierté nationale et de faire émerger une conscience canadienne, d'une part en profitant du centenaire pour apprendre aux Canadiens à mieux se connaître, d'autre part en créant un bagage symbolique référentiel et enfin en s'affirmant comme un pays mature sur la scène internationale.

#### **Apprendre à se connaître**

Afin de créer un sentiment d'appartenance et de canaliser une forme de fierté canadienne, les éditorialistes et les lecteurs des trois journaux montréalais, comme ceux du *Globe and Mail*, insistent sur le fait que le centenaire est l'occasion pour les Canadiens d'apprendre à se connaître. Comme le propose Richard Pilant, un lecteur du *Globe and Mail*, ils devraient le faire notamment en commémorant certains pans glorieux de leur histoire : « the purpose of the Centennial program is to call attention to a historic hundredth birthday intended to swell Canadian hearts with pride in their history

and hope for their future, to build national consciousness, to recall a century of progress ». Ainsi, selon lui, chacun des programmes proposés pour commémorer le centenaire doit « stress history, historic events, preservation of historic structures and sites, historical museums, preserving a knowledge of the land and people, and publications recalling the same<sup>78</sup> ».

La période historique mise de l'avant le plus souvent est l'arrivée des pionniers au Canada. La plupart du temps, il n'est pas possible de savoir si ont fait référence aux colons français ou britanniques puisqu'on ne le précise pas. Il est probable que, selon la langue de l'éditorialiste ou du lecteur ou de la lectrice, on fasse référence plutôt à l'un qu'à l'autre. De toute manière, l'important c'est surtout l'image que l'on donne du pionnier comme le fait Rita McCormick, une lectrice de *The Montreal Gazette* :

Canada is a nation unique in its climatic and ruggedly beautiful nature and its diverse culture stemming from founding races who fought to tame it. It is a great nation carved by our fathers from a wilderness of ice, rock and hardy forests [...] We were fortunate that our fathers struggled and died to make the way easier for us. [...] in this Great Year 1967 let us be thankful for the many benefits that we have received at such little personal cost. Our fathers ploughed this land so that we and our children might continue to plant, harvest and care for the seed for the generation to follow<sup>79</sup>.

Le colon incarne la détermination de ceux qui ont dû se battre contre l'environnement pour poser les fondations du Canada. D'une certaine façon, les qualités attribuées aux pionniers font partie du schème identitaire que les Canadiens anglophones et francophones qui écrivent dans les journaux étudiés s'attribuent eux-mêmes. Les qualités données aux pionniers reflètent ce qu'ils conçoivent définir le caractère canadien. Il est intéressant de noter que bien qu'il s'agisse du centenaire de la

---

<sup>78</sup> Richard Pilant, « Canada's Centennial », *The Globe and Mail*, 05 mars 1964, p. 6.

<sup>79</sup> Rita McCormick, « Canada Is My Home », *The Montreal Gazette*, 06 février 1967, p. 6.

Confédération de 1867, c'est plus souvent les colons qui sont mis à l'honneur et non les « pères fondateurs », les politiciens qui lui ont donné naissance. Ainsi on fête la Confédération, mais ce sont les pionniers qui sont mis de l'avant.

Apprendre à se connaître, c'est aussi promouvoir les principaux accomplissements du Canada. Dans tous les quotidiens, les éditorialistes et les lecteurs qui tentent de mousser la fierté canadienne célèbrent le savoir-faire des Canadiens, c'est-à-dire les réalisations culturelles, techniques et scientifiques dont les Canadiens sont les auteurs.

Très peu de lettres ou d'éditoriaux insistent sur le fait que les activités de commémoration doivent permettre de sauvegarder et mettre en valeur la culture canadienne. Les quelques exemples que nous en avons trouvés sont principalement issus de lettres de lecteurs des journaux anglophones. C'est le cas d'Al Grant, qui veut colliger des expressions de la culture orale canadienne :

For well over 100 years groups of Canadians have enjoyed their own unique brand of humor in stories and song. Much of it has never appeared in print [...] Nevertheless they are part of us-Canadians. As a Centennial Project I hope to gather hundreds of colorful ditties, songs, poems, parodies, choruses, toasts, sayings, jokes, short stories and what have you. [...] Let's have a no holds barred, unabridged, bilingual response<sup>80</sup>.

Autant dans les quotidiens francophones qu'anglophones, c'est la prospérité économique et industrielle que connaît le Canada depuis 1867 qui est présentée comme la plus grande réussite du pays et que l'on veut mettre en valeur pour célébrer le centenaire. L'Exposition universelle en est perçue comme la matérialisation la plus ostentatoire. Plusieurs lettres et éditoriaux s'accordent à dire que le Canada est devenu

---

<sup>80</sup> Al Grant, « Centennial Project », *The Montreal Gazette*, 13 janvier 1967, p. 6.

un « bel empire industriel<sup>81</sup> ». C'est ce que fait remarquer Robbins Elliot dans la lettre qu'il envoie au *Devoir*: « 1967 marquera une étape importante dans l'histoire économique de notre pays, la célébration de cent années de progrès<sup>82</sup> ». Raymond Deschênes, un lecteur de *La Presse*, croit que pour le centenaire il faut : « mettre en lumière notre Canada d'il y a cent ans comparé à celui d'aujourd'hui » parce qu'il s'agit de « la plus belle page de notre histoire » étant donné que « dans les derniers cent ans, notre Canada s'est bâti des chemins de fer, des voies maritimes, des routes, des ponts, des lignes téléphoniques et électriques, etc.<sup>83</sup> ». C'est également un des principaux éléments positifs que retient Claude Ryan lorsqu'il écrit à l'aube de la fête du Canada en 1967 :

Un siècle plus tard, on doit reconnaître que le rêve généreux des Pères de la Confédération a donné naissance à un pays qui a connu une extension territoriale et des progrès économiques et sociaux remarquables. [...] [Il est devenu] un des pays les plus industrialisés du monde [...] une puissance internationale respectée [...] [et] le niveau de vie des habitants du Canada est l'un des plus élevés du monde. [...] Ces faits crèvent les yeux. Ne pas les voir à l'occasion d'un centenaire, ce serait faire montre de mesquinerie ou d'aveuglement<sup>84</sup>.

### **Créer un bagage symbolique**

L'autre élément important pour créer un sentiment d'appartenance est l'élaboration d'un bagage symbolique significatif. À en croire les nombreux éditoriaux et lettres de lecteurs à ce sujet, il existe un consensus large quant à la nécessité de profiter du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération pour mettre en place ce type de

---

<sup>81</sup> Raymond Deschênes, « La confédération a aussi eu pour nous ses avantages », *La Presse*, 07 juin 1967, p. 4.

<sup>82</sup> Robbins Elliott, « Préparatifs en vue du centenaire du Canada », *Le Devoir*, 16 octobre 1962, p. 4.

<sup>83</sup> Raymond Deschênes, « La confédération a aussi eu pour nous ses avantages », *La Presse*, 07 juin 1967, p. 4.

<sup>84</sup> Claude Ryan, « Un siècle d'expérience canadienne », *Le Devoir*, 30 mai 1967, p. 4.

référents symboliques. Comme nous l'avons vu au chapitre 2, l'adoption du drapeau unifolié s'inscrit dans cette tendance.

C'est donc aussi dans cette optique que dans les quotidiens francophones et anglophones que nous étudions, des éditorialistes, de même que certains lecteurs, demandent que l'on choisisse un hymne national officiel. C'est le cas de S. K. Gupta qui dans une lettre à *The Montreal Gazette* demande « to all fellow Canadians to impress upon the government [...] to decide about the National Anthem before the centennial years, and give a strong sense of nationhood to our people<sup>85</sup> ». Selon eux, comme l'exprime éloquemment Vincent Prince dans un éditorial du *Devoir* en janvier 1967, cet hymne national est dans la très grande majorité des cas « « Ô Canada » [...] le seul hymne national que l'on devrait accepter dans les circonstances ordinaires. L'année du centenaire est une excellente occasion de bien établir ce principe<sup>86</sup> ». Encore à cette époque en effet, il existe un flou concernant l'hymne national canadien. En fait, il n'existe pas d'hymne officiel avant 1980. Dans plusieurs régions du pays, on chante le *God Save the Queen* qui est également l'hymne national du Royaume-Uni. Le débat des années 1960 concernant l'hymne national est assez complexe et nous aurions pu lui consacrer un chapitre complet. Mais dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, nous nous contenterons de souligner que la volonté d'officialiser l' « Ô Canada » comme hymne national s'inscrit dans l'optique de créer un bagage symbolique propre au Canada.

Dans les journaux francophones, de nombreux lecteurs croient aussi que le rapatriement de la Constitution serait un événement symbolique fondateur pour le

---

<sup>85</sup> S. K. Gupta, « National Flag », *The Montreal Gazette*, 23 juillet 1966, p. 7.

<sup>86</sup> Vincent Prince, « Toronto et l' « O Canada » », *Le Devoir*, 20 janvier 1967, p. 4.

Canada lors de son centenaire : « Ce rapatriement, écrit Roger N. Giroux en 1964 dans *Le Devoir*, constituerait un cadeau de fête à la jeune nation canadienne à l'occasion prochaine du premier centenaire de sa Confédération<sup>87</sup> ».

Dans le même ordre d'idée, à la fin du mois de juin 1967 — quelques jours avant le Jour de la Confédération —, Paul Sauriol, éditorialiste du *Devoir*, demande l'abandon du terme « Dominion » pour qualifier le Canada :

Après le Statut de Westminster, qui a promulgué la souveraineté du Canada, le mot Dominion aurait dû automatiquement être banni pour toujours. L'étrange survivance de ce vocable ne s'explique que par la mentalité coloniale d'une forte partie de la population, plus attachée à la mère patrie britannique qu'à la patrie canadienne. [...] Le centenaire de la Confédération aurait été une bonne occasion pour nous débarrasser enfin d'une désignation qui est dans son principe une négation de la souveraineté du Canada et le souvenir d'une dépendance coloniale<sup>88</sup>.

C'est aussi pourquoi Luc-André Biron, qui se présente comme archiviste et héraldiste, croit que « l'emblème du centenaire de la Confédération devra répondre aux quatre exigences suivantes pour être accepté de tout le Canada : symbole unique, distinctif, exclusif et canadien<sup>89</sup> ». Et enfin, c'est ce qui justifie le projet de George Haggart, un lecteur du *Globe and Mail* qui propose de mettre en place une assemblée constituante pour 1967 « at which time, the people as a collectivity should assemble to examine themselves, their history, their mission and their social position in the universe » afin de faire du centenaire « a deliberate act of historic creation ». Haggart est persuadé que le Canada a besoin d'un « founding myth and a social consciousness as anchorage and frame of reference ». Selon lui, « to be meaningful, the 1967 Centennial cannot be

---

<sup>87</sup> Roger N. Giroux, « Visite de la reine », *Le Devoir*, 19 mars 1964, p. 4.

<sup>88</sup> Paul Sauriol, « Fête de la Confédération », *Le Devoir*, 27 juin 1967, p. 4.

<sup>89</sup> Luc-André Biron, « Symbole distinctif de la nation canadienne », *La Presse*, 15 avril, 1964, p. 4.

merely commercial celebrations to maintain and enhance economic growth; it must be involvement on the part of Canadians in history-making, in nation-building [...] and offer a new pattern for nationhood<sup>90</sup> ». L'assemblée constituante est une idée propre à ce lecteur, mais cet extrait nous paraît particulièrement intéressant parce qu'il exprime plusieurs considérations et préoccupations très présentes dans les journaux que nous avons analysés. D'une part, que les célébrations du centenaire contribuent à l'émergence d'un bagage symbolique significatif, mais aussi que le centenaire fasse partie de ce bagage. En d'autres mots, que le centenaire devienne pour les générations futures un symbole dans l'imaginaire collectif canadien.

Autant du côté francophone qu'anglophone, d'autres propositions, moins fréquentes, témoignent de cette volonté d'utiliser le centenaire pour se construire un univers symbolique. Ces divers éléments qui peuvent avoir l'air disparate participent tous à leur échelle à construire un bagage symbolique pour servir d'appui à l'affirmation d'un « canadianisme » véritable.

### **Prendre sa place dans le monde**

La troisième façon de permettre l'émergence du « canadianisme » et d'un sentiment national fort est d'utiliser le centenaire comme fenêtre pour s'affirmer comme pays adulte vis-à-vis des autres nations en consolidant le statut et la réputation internationale du Canada.

---

<sup>90</sup> George Haggart, « Political philosophy », *The Globe and Mail*, 18 avril 1966, p. 6.

Les éditorialistes et les lecteurs font très souvent l'analogie entre le Canada et un enfant, puisque tous considèrent que c'est un pays très jeune. Cela rappelle cette autre analogie, signalée au chapitre deux, faite par des partisans d'un nouveau drapeau canadien qui souhaitaient que ce pays « coupe le cordon ombilical » qui le liait à la Grande-Bretagne afin de gagner en assurance et en maturité aux niveaux politique et identitaire. Le centenaire est associé au passage à l'âge adulte. Mais cette idée démontre la volonté qu'ont les Canadiens de s'affirmer comme égaux des autres nations plus « âgées ». Les éditorialistes et les lecteurs qui l'expriment veulent que le Canada se démarque et sorte de l'ombre des géants que sont les États-Unis, l'Angleterre et dans une moindre mesure la France. Ce sont les trois pays les plus souvent mentionnés parce que ce sont les trois principales nations ayant une influence sur le développement canadien.

Dans les journaux montréalais, c'est surtout à travers l'Exposition universelle que l'on croit pouvoir faire connaître le Canada et améliorer son prestige sur la scène internationale, puisqu'à cette occasion on invite le monde entier à venir fêter avec ses citoyens. Selon Vincent Prince, dans un texte paru dans *La Presse* en 1962 « C'est par Montréal, centre des fêtes du centenaire du Canada, que les représentants de l'univers entier jugeront notre pays<sup>91</sup> ». L'envergure du projet s'inscrit dans une volonté de se démarquer des autres pays et démontrer au reste du monde ce que peut désormais accomplir le Canada. De cette façon, accueillir la planète pour 1967 est une forme de mise en scène du Canada afin d'affirmer son indépendance et d'obtenir de la reconnaissance au niveau international.

---

<sup>91</sup> Vincent Prince, « L'exposition à Montréal », *La Presse*, 14 novembre 1962, p. 4.

Par ailleurs, pour les éditorialistes et les lecteurs du *Globe and Mail* et *The Montreal Gazette*, les célébrations du centenaire sont une façon d'augmenter le prestige du Canada dans le monde et de renforcer son image en mettant de l'avant son rôle de gardien de la paix sur la scène internationale. Cette conviction très ferme est exprimée souvent, mais exclusivement dans les deux journaux anglophones que nous étudions. Les éditorialistes et bon nombre de lecteurs anglophones considèrent en effet que le Canada est un modèle sur la scène internationale dans les domaines du maintien de la paix et de l'aide humanitaire. Les projets du Centenaire devraient donc « promote international peace, understanding and cooperation<sup>92</sup> », en particulier dans le contexte de la guerre froide et des menaces de destruction nucléaire qu'elle sous-tend. C'est l'idée qu'appuie Kathleen Macpherson, une lectrice du *Globe and Mail* qui s'identifie dans sa lettre comme la présidente nationale de *Voice of Women* : « May we hope that Canada will mark her Centennial by taking her place as an independent and forceful influence for peaceful world<sup>93</sup> ». Enfin, pour de nombreux intervenants comme Richard Elliot, un lecteur de la *Gazette*, « to help celebrate Canada's birthday » il faut également que les Canadiens s'impliquent dans l'aide internationale et mettent en place des projets à l'extérieur du Canada : « Eastern Asia, especially in China and India, is in a state of illiteracy and starvation. This would be relieved through aid from Canada in 1967. An act like this would set a much needed example to other countries<sup>94</sup> ».

---

<sup>92</sup> S.A., « Stand for Independence », *The Globe and Mail*, 18 juillet 1964, p. 6.

<sup>93</sup> Kathleen Macpherson, « China and the UN », *The Globe and Mail*, 13 octobre 1966, p. 6.

<sup>94</sup> Richard Elliot, « Suggests Longer Range Projects For Centennial », *The Montreal Gazette*, 03 novembre 1966, p. 6.

### 4.3.3.2 Atteindre l'unité canadienne

L'autre grand objectif derrière les célébrations du centenaire et celui qui, de surcroît, est le plus souvent mentionné par les éditorialistes et encore plus par les lecteurs de tous les quotidiens, anglophones et francophones, est d'en faire une occasion pour promouvoir l'atteinte de l'unité canadienne. C'est dans cette optique qu'Isabel M. Porter une lectrice de la *Gazette* suggère comme projet du centenaire de créer un *Recreational Council* dont l'objectif serait « to unite Canadians of all ages, languages and creeds, helping each add their own dimension to the others art of living. [...] This Recreational Council would be an important link in unifying our country<sup>95</sup> ». Le nombre d'articles qui abordent cette question témoigne de l'intérêt qu'on lui porte. Plus d'un tiers des articles dépouillés dans les journaux montréalais et un quart des articles du *Globe and Mail* font mention de l'importance pour les Canadiens anglais et français de se comprendre et de dialoguer afin d'atteindre l'unité canadienne.

En ces années de tension, ils espèrent, à l'instar de Guy Cormier éditorialiste à La Presse, que l'esprit de 1967 occasionne « une sorte de trêve<sup>96</sup> » entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. Ils sont d'avis, comme ce lecteur de *Devoir*, que le centenaire doit permettre un dialogue entre les deux communautés linguistiques afin d'affermir « l'unité interne du Canada<sup>97</sup> ». C'est-à-dire que l'esprit qui anime les célébrations du centenaire doit favoriser la bonne entente et les compromis futurs. À l'aube du centenaire, cet éditorialiste de *The Montreal Gazette* croit que :

---

<sup>95</sup> Isabel M. Porter, « Suggests A Recreational Council For Centennial », *The Montreal Gazette*, 22 mars 1966, p. 6.

<sup>96</sup> Guy Cormier, « Ottawa cherche son 1<sup>er</sup> juillet », *La Presse*, 19 décembre 1963, p. 4.

<sup>97</sup> Jean-Marie Tremblay, « Les attitudes de la SSJB », *Le Devoir*, 10 avril 1967, p. 4.

Canadians have their difference and they always will. But they should be able to make reasonable adjustments. The celebration of the Centennial should provide the broader spirit in which difficulties may be more constructively understood and common interests appreciated<sup>98</sup>.

Ce qu'un autre éditorial du même quotidien réaffirme durant l'année du centenaire :

Canadians, of all people, will have to learn to live ecumenically if they wish to survive. [...] For it would then have far higher prestige by doing effectively at home what it preaches so eloquently abroad<sup>99</sup>.

Les éditorialistes et les lecteurs de tous les quotidiens qui abordent cette question sont d'avis que le dialogue permettrait une forme d'introspection et de réflexion sur la relation entre les deux principaux groupes ethniques du pays. C'est exactement ce que préconise Claude Ryan, qui à cette époque est non plus seulement un éditorialiste, mais le directeur du *Devoir* :

Les Canadiens lucides [...] se rappelleront que ce peuple – uni depuis un siècle par des liens souvent fragiles – éprouve le besoin de repenser son destin à la lumière des réalités nouvelles de 1967. Ils chercheront, dans la méditation et la réflexion, à jeter les bases des futures conversations qui permettront de définir ce que sera le Canada de demain<sup>100</sup>.

Roger Brien, un lecteur du *Devoir*, sollicite l'ouverture de ses compatriotes anglophones et appelle à une collaboration plus étendue entre les deux communautés :

La Confédération plaise au ciel que ce prochain centenaire soit la date la plus glorieuse de notre histoire, le tremplin d'une nation adulte, sans acrimonie, sans mensonge ou (sic) chacun chante : (sic) librement, à voix égale un poème de fructueuse collaboration et d'admiration réciproque. Tous ceux qui ont à cœur la puissance du Canada sur le plan international et à l'intérieur devraient se donner la main, sans tarder. Le dialogue que le Canada français réclame, depuis toujours, il ne faut pas qu'il continue à n'être que ce monologue ennuyeux, déprimant<sup>101</sup>.

---

<sup>98</sup> S.A., « Centennial Spirit », *The Montreal Gazette*, 25 novembre 1966, p. 6.

<sup>99</sup> S.A., « Ecumenicalism Begins At Home », *The Montreal Gazette*, 13 avril 1967, p. 6.

<sup>100</sup> Claude Ryan, « La politique canadienne en 1966 », *Le Devoir*, 30 décembre 1966, p. 4.

<sup>101</sup> Roger Brien, « L'avenir du Canada », *Le Devoir*, 27 juin 1963, p. 4.

Ainsi, les deux communautés doivent profiter du centenaire pour entrer en dialogue sur l'avenir de leur relation. Afin de mettre à jour les problèmes et y trouver des solutions qui vont permettre de déboucher sur « une meilleure compréhension et des relations plus amicales entre Canadiens français et Canadiens anglais<sup>102</sup> ». Cela sera propice aux collaborations fructueuses dont bénéficiera le Canada tout entier. Sans quoi, l'union est vouée à l'échec. Fondamentalement ce dialogue doit permettre de poser les bases de ce que deviendra le pays. Il doit être le reflet de ce à quoi va ressembler le prochain siècle.

C'est ce que semble croire D. W. J. Denison, un lecteur de *The Montreal Gazette*: « If we will lay aside the internicine feuding and the petty infighting and instead work toward a common goal, 1967 can be the first of many happy centennial celebrations<sup>103</sup> ». David Gilbertson, un lecteur du *Globe and Mail*, est aussi, comme beaucoup de lecteurs et d'éditorialistes de langue anglaise, sensible à la nécessité d'ouvrir un dialogue constructif entre Canadiens anglophones et francophones :

Why not use the money and effort in the spirit of Confederation, the purpose of which was to unite our provinces? There is a rift brewing in Confederation because we don't understand each other and that is because we don't speak the same language. [...] Les us celebrate Confederation by learning to know each other<sup>104</sup>.

Dans son cas, il suggère qu'on enseigne les deux langues officielles dans toutes les écoles publiques de l'Ontario et du Québec.

La volonté de permettre aux Canadiens francophones et anglophones de se côtoyer est entre autres ce qui explique l'engouement des journaux anglophones pour les

---

<sup>102</sup> Jean-Marie Tremblay, « Les attitudes de la SSJB », *Le Devoir*, 10 avril 1967, p. 4.

<sup>103</sup> D. W. J. Denison, « The British Fact », *The Montreal Gazette*, 19 août 1966, p. 6.

<sup>104</sup> David Gilbertson, « Centennial Celebration », *The Globe and Mail*, 04 décembre 1963, p. 6.

projets du centenaire visant à favoriser les voyages à travers le Canada et les échanges étudiants. L'éditorialiste du *Globe and Mail* pense ainsi que :

The aim of Rendez-vous '67 is to promote understanding among teen-agers (sic) from Canada [...] These are the kinds of programs which we need for Centennial year. Canadians complain that they do not know what being a Canadian means, they worry about their cultural identification <sup>105</sup>.

Ces voyages sont selon lui un moyen idéal de promouvoir la découverte du pays, la compréhension et les échanges entre chacune de ces parties.

Bien que le dialogue auquel appellent beaucoup d'éditorialistes et de lecteurs des journaux que nous étudions doive porter sur la relation entre les deux communautés linguistiques et que l'objectif demeure l'atteinte de l'unité canadienne, concrètement, le contenu de ce dialogue n'est pas aussi clair dans les journaux anglophones qu'il l'est dans les quotidiens francophones.

Dans les quotidiens francophones, la nature du dialogue que veulent les éditorialistes et les lecteurs est limpide. Comme l'exprime Yvon Picard, un lecteur du *Devoir*, « que veulent les Canadiens français? [...] la même chose que nos partenaires : liberté et justice dans les faits, sans plus de verbalisme<sup>106</sup> ». En réfléchissant au centenaire, Paul Sauriol, du *Devoir*, affirme que :

Le Canada va entrer dans son deuxième centenaire. Pour que notre pays connaisse une stabilité politique et constitutionnelle durable, il lui faudra évoluer, modifier ses structures juridiques et administratives<sup>107</sup>.

---

<sup>105</sup> S.A, « Bringing Life and Soul To Our Birthay Party », *The Globe and Mail*, 15 décembre 1964, p. 6.

<sup>106</sup> Yvon Picard, « Le centenaire de la Confédération », *Le Devoir*, 14 janvier 1967, p. 4.

<sup>107</sup> Paul Sauriol, « Visite de la Reine », *Le Devoir*, 29 juin 1967, p. 4.

Cette lectrice qui signe simplement « Québécoise (sic) » sa lettre publiée dans *La Presse* est nettement plus incisive lorsqu'elle s'adresse à Eugene Forsey, un intellectuel de gauche, connu entre autres pour son opposition à la théorie des deux nations<sup>108</sup> :

Sachez, M. Forsey, que si les gens de notre génération ont patienté un siècle pour obtenir des bribes de nos revendications, bien sûr, la jeunesse d'aujourd'hui n'attendra pas un autre siècle pour parvenir à ses fins<sup>109</sup>.

Pour les lecteurs et éditorialistes qui interviennent dans les journaux francophones, le dialogue avec les Canadiens anglophones doit être basé sur des propositions concrètes afin que les deux groupes soient considérés comme des égaux en tous points et partout au pays. Que l'on reconnaisse, entre autres, les droits linguistiques des francophones hors Québec, que le gouvernement fédéral n'empiète pas sur les compétences propres au Québec et qu'il attribue au gouvernement québécois plus de ressources et de pouvoir.

Par contre, dans les journaux anglophones, la teneur du dialogue pour atteindre l'unité est beaucoup plus opaque, et il y a des divergences entre le quotidien montréalais et celui de Toronto en ce qui concerne la position des éditorialistes. En effet, contrairement aux éditorialistes de *The Montreal Gazette*, ceux du *Globe and Mail* ne précisent pas vraiment quel type de dialogue ils voudraient entretenir avec le Canada français.

Pour leur part, certains lecteurs des deux quotidiens anglophones de même que les éditorialistes de *The Montreal Gazette* se montrent plutôt sensibles aux revendications des Canadiens français. Une faible minorité de lecteurs anglophones,

---

<sup>108</sup> Forsey travaille alors pour une centrale syndicale, le Congrès canadien du Travail (CCT). En 1969 il sera nommé au Sénat par Pierre-Elliott Trudeau. ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE. Site Internet « Forsey, Eugene Alfred ». <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/forsey-eugene-alfred/> [en français]. Mis à jour mai 2012. Page consultée mai 2015.

<sup>109</sup> Québécoise, « La modération pour empêcher la séparation du Québec », *La Presse*, 28 août 1965

dont Gilbert Hill fait partie, croit qu'à l'approche du centenaire de la Confédération : « there is much in our Canadian constitution which needs to be changed in order to achieve a true partnership between French and English-speaking Canadians<sup>110</sup> ». C'est une position que rejoint J. R. Turnbull, un lecteur du *Globe and Mail*, qui abonde dans le même sens :

Ontario has a significant proportion of French-speaking residents who receive scant consideration in comparison to the genuine equality of status—even privilege—their English-speaking counterparts receive in « la belle Province ». I might also point out that French-speaking Canadians are scarcely a « minority group » in the accepted usage of the term, but are in fact the co-founders of this somewhat shaky Confederation whose centenary we hope to celebrate in 1967, and any attempt to consider them other than equal partners is an outright denial of the legal basis on which Canada is founded<sup>111</sup>.

Cependant, en ce qui a trait aux discussions à propos des célébrations du centenaire, suggérer de revoir la Constitution et de reconnaître officiellement comme partenaires égaux les Canadiens français n'est pas chose commune dans les quotidiens anglophones. La majorité des lecteurs de langue anglaise et tous les éditorialistes de *The Montreal Gazette* qui abordent la question adoptent une position plus philosophique ou de bons tons, similaire à celui de cette lectrice torontoise du *Globe and Mail* :

I feel that it is very unfortunate to meet such narrowmindedness on the eve of Centenary of Confederation when more thought should be given to friendship, understanding and the true meaning of equal rights<sup>112</sup>.

Réfléchir à l'amitié et à ce que signifient véritablement des droits égaux n'est pas un engagement concret à quoi que soit. De plus, il est difficile de savoir si ces lecteurs et les éditorialistes de la *Gazette* se laissent simplement emporter par l'esprit du centenaire ou

---

<sup>110</sup> Gilbert Hill, « Some Thoughts On Confederation », *The Montreal Gazette*, 23 novembre 1966, p. 6.

<sup>111</sup> J. R. Turnbull, « French and English », *The Globe and Mail*, 17 janvier 1963, p. 6.

<sup>112</sup> Suzanne Lavertue, « French and English », *The Globe and Mail*, 19 janvier 1963, p. 6.

si leurs propos traduisent vraiment une volonté de discuter formellement des enjeux qui préoccupent les Canadiens français à cette époque. En outre, le fait que les éditorialistes du *Globe and Mail* ne précisent pas les objectifs du dialogue en dit long sur l'attitude des Canadiens hors Québec concernant les demandes de la province.

## Conclusion

L'analyse des discours d'opinions que l'on trouve dans les lettres de lecteurs de *La Presse* et du *Devoir* au sujet des fêtes du centenaire nous permet d'apprécier, mieux que ceux qui portent sur les autres symboles que nous avons étudiés, l'affirmation du nationalisme québécois et l'esprit de contestation du régime canadien qui existe dans cette province durant notre période. Un tiers des lettres parues dans *La Presse* et un peu moins de la moitié de celles dans *Le Devoir* soulignent en effet que le centenaire de la Confédération n'est pas un événement heureux, mais plutôt la célébration de cent ans d'injustice. Cela témoigne d'une division au sein des lecteurs francophones et surtout entre leurs positions et celles des éditorialistes, puisque ces derniers ne sont pas partagés sur cette question.

De fait, notre analyse montre qu'indépendamment de la langue du quotidien étudié, la grande majorité des éditorialistes, et une plus petite majorité des lecteurs qui écrivent aux journaux concernant les célébrations de 1967 se montrent très enthousiastes à l'idée de célébrer le centenaire qui est associé à l'aube d'un renouveau. Dans *The Montreal Gazette* et le *Globe and Mail*, en particulier, les éditorialistes et les lecteurs sont unanimement enthousiastes à l'idée de fêter le centenaire.

Il existe cependant, nous l'avons vu, une divergence majeure entre les intervenants francophones et anglophones en ce qui a trait à la nature de ces célébrations. Les éditorialistes et les lecteurs francophones sont unanimes concernant le fait qu'il s'agit du centenaire de la Confédération comme entité politique. Du côté anglophone, il n'y a pas de position unanime, mais la majorité des intervenants sont d'avis que la Confédération des colonies en 1867 marque la naissance de la nation canadienne.

Les célébrations du centenaire révèlent aussi une quête profonde d'identité chez la population canadienne, autant dans les quotidiens francophones qu'anglophones, bien que cela soit légèrement plus explicite du point de vue des lecteurs et des éditorialistes de langue anglaise. De manière générale, c'est le statut bilingue et biculturel du Canada qui est le plus souvent mentionné comme caractéristique de la spécificité canadienne. C'est-à-dire que la dualité ethnolinguistique du pays et plus spécifiquement la capacité des deux principaux groupes ethniques de s'adapter, coopérer et travailler de concert pour maintenir la Confédération sont les éléments fondamentaux de ce qu'est le Canada.

Dans tous les quotidiens, l'un des objectifs du centenaire est de permettre l'émergence du « canadianisme » grâce à l'affirmation d'une forme de fierté nationale. Pour ce faire, les célébrations doivent mettre l'accent sur l'histoire canadienne, particulièrement l'arrivée des pionniers, et rappeler le succès que connaît le Canada sur le plan du développement économique et industriel, dont l'Exposition universelle de 1967 est l'incarnation la plus spectaculaire. Autre élément important pour permettre l'émergence d'un « canadianisme »: il faut profiter du centenaire pour constituer un bagage de référents symboliques. Cela comprend l'officialisation de l'« Ô Canada »

comme hymne national et le rapatriement de la Constitution. Cette dernière suggestion est surtout faite dans les quotidiens francophones. Enfin, le dernier point sur lequel doit s'appuyer le centenaire afin de stimuler la fierté nationale est de permettre au pays de se démarquer sur la scène internationale. Selon les éditorialistes et les lecteurs des quotidiens montréalais, c'est principalement à travers l'Expo que le Canada peut affirmer sa maturité et montrer ce qu'il est capable de faire. Pour ceux des quotidiens anglophones, c'est aussi par son rôle de leader dans le maintien de la paix et l'aide aux pays en développement que le Canada peut s'affirmer sur la scène internationale durant son centenaire.

Encore une fois, dans tous les quotidiens, l'objectif principal des célébrations du centenaire est l'atteinte de l'unité canadienne, principalement en regard des relations entre francophones et anglophones. L'esprit du centenaire doit permettre l'ouverture d'un dialogue entre les deux communautés ethnolinguistiques du pays au sujet de leur relation dans le but de favoriser dans le futur la bonne entente, les compromis et la coopération. Dans les journaux francophones, le dialogue doit porter sur la place du français dans la société canadienne et l'obtention de plus de pouvoir et d'autonomie pour le Québec au sein de la Confédération. Le dialogue doit déboucher sur des réalisations concrètes concernant la reconnaissance des droits des francophones partout au pays. Du point de vue des quotidiens anglophones, il semble que la bonne volonté soit inspirée par l'esprit que dégagent les célébrations du centenaire, mais on fait très peu de propositions concrètes et on n'exprime pas [très fermement] la volonté de s'engager formellement à reconnaître l'égalité du français à l'anglais dans la société canadienne.

## Conclusion

L'étude des discours d'opinion sur les symboles nationaux canadiens dans les éditoriaux et les lettres des lecteurs de *La Presse*, *Le Devoir*, *The Montreal Gazette* et *The Globe and Mail* montre que dans les années 1960, deux grandes conceptions de l'identité canadienne s'affrontent. L'une en fait avant tout un pays de culture britannique, l'autre insiste sur le fait que l'identité canadienne doit être libre de toute influence extérieure.

Pour les partisans de la première —qui s'expriment essentiellement dans les pages des journaux anglophones que nous avons étudiés—, la culture britannique fait partie de ce qu'est le Canada et est déjà en soi un élément qui distingue l'identité canadienne. Il est impossible de s'en distancier sans remettre en cause les fondements de ce pays. Ainsi, selon cette vision de l'identité canadienne, les symboles hérités ou inspirés de la culture britannique sont représentatifs du Canada et permettent de le distinguer des autres nations. En effet, ces symboles sont liés et représentent les origines, les traditions et les institutions britanniques qui structurent la société canadienne. La présence des symboles britanniques dans le bagage symbolique canadien n'est donc pas une marque d'immatunité politique, d'un manque de confiance national ni même d'un attachement à la Grande-Bretagne. En fait, pour ceux qui partagent cette conception de l'identité canadienne, ces symboles ne sont pas ceux de la Grande-Bretagne. Ils sont profondément canadiens, mais issus de la culture britannique dont fait partie le Canada. Ceux qui adhèrent à cette vision de l'identité canadienne reconnaissent que le pays est

formé de deux grandes ethnies, les Canadiens d'origine britannique et d'origine française, et que depuis la Seconde Guerre mondiale particulièrement, le Canada est aussi composé de beaucoup d'autres groupes ethniques et culturels originaires d'un peu partout dans le monde. Cependant pour eux, le pays demeure principalement de culture britannique et c'est ce que les symboles qui le représentent dans le monde doivent incarner.

Les partisans de l'autre conception du Canada croient au contraire que la véritable identité canadienne se doit d'être libre de toute influence extérieure et reposer uniquement sur ce qui est canadien. Or la référence à la Grande-Bretagne et les symboles de ce pays ne sont pas canadiens. Les maintenir est à leurs yeux un signe de dépendance et d'immaturation nationale qui empêche l'émergence et l'affirmation d'un vrai canadianisme ou d'une identité vraiment canadienne, c'est-à-dire complètement distincte de celles d'autres nations. De plus, selon eux, la référence britannique nuit à l'unité canadienne. En effet, les francophones, ne se reconnaissent pas dans ce type de symboles. Pour ces derniers, ils représentent le colonialisme, l'infériorité et la domination des Canadiens anglais. Les Canadiens qui ne sont pas d'origine britannique ou française se sentent eux aussi exclus de la représentation identitaire projetée par les symboles d'origines britanniques. Enfin, les Canadiens anglais de la plus jeune génération ne se reconnaissent pas non plus dans ces symboles identitaires. C'est pourquoi ceux qui promeuvent l'émergence d'une nouvelle identité vraiment canadienne veulent « canadianiser » ce type de symbole, pour favoriser l'affirmation de la souveraineté et de l'indépendance canadienne de même que l'unité de ce pays.

Toutefois cette conception d'une identité canadienne libre de toute influence n'est pas bien définie, et de fait ses partisans, en même temps qu'ils l'affirment, cherchent aussi à la définir. Pour les lecteurs et éditorialistes francophones, elle doit être représentative de la dualité ethnolinguistique et surtout de l'égalité entre les deux ethnies. Pour ceux des journaux anglophones, la dualité est un élément important de l'identité canadienne, mais elle doit aussi être inclusive des « autres » Canadiens. Nous avons vu à certaines occasions se dessiner une préoccupation pour les autres Canadiens et peut-être les prémisses de ce qui sera le multiculturalisme des décennies suivantes.

Au cours de cette étude, nous avons aussi démontré que l'appartenance à l'une de ces deux conceptions diffère selon la langue du quotidien, la provenance géographique de ce dernier et le symbole sur lequel porte le discours.

Ainsi, le nouveau drapeau, associé à une redéfinition identitaire canadienne libre de toute influence, est accepté de façon unanime parmi les éditorialistes et les lecteurs dont les lettres sont publiées dans les journaux francophones que nous avons étudiés. Ceux des journaux anglophones sont plus partagés. La plupart des éditoriaux y sont favorables. Les lecteurs qui s'expriment dans le quotidien anglo-montréalais *The Montreal Gazette* y adhèrent eux aussi en grande majorité. Par contre, ceux du *Globe and Mail* sont divisés presque à égalité sur la question. À juger des opinions exprimées dans ce quotidien torontois qui est le plus important quotidien de langue anglaise au Canada, la conception britannique de l'identité canadienne a encore beaucoup d'adeptes.

En ce qui concerne le symbole de la monarchie, associé pour sa part à une conception britannique de l'identité canadienne, les éditorialistes francophones et

anglophones sont campés sur des positions diamétralement opposées. Tandis que les lecteurs francophones dont les lettres sont publiées dans *Le Devoir* et *La Presse* sont presque unanimement opposés à la monarchie et à l'image qu'elle projette du Canada, ceux du quotidien anglophone montréalais sont très divisés sur la question. Par contraste, ceux du *Globe and Mail* s'expriment le plus souvent en faveur de la monarchie.

Le centenaire de la Confédération a une grande valeur symbolique, mais il ne remet pas en question un symbole déjà existant et d'origine britannique. L'importance que lui accordent les discours que l'on trouve dans les quatre quotidiens montre que la nouvelle vision du Canada est largement partagée. Dans les textes qui s'y rapportent, les origines et la culture britanniques ne sont pratiquement pas invoquées pour définir le pays. Au contraire, ce sont les éléments que l'on considère propres au Canada, à l'instar du développement économique et de la dualité ethnique canadienne, qui sont mis de l'avant pour le célébrer.

Cette étude nous a ainsi permis d'apprécier la concurrence entre deux représentations identitaires canadiennes dans les années 1960, et de constater que la nouvelle conception de cette identité, dégagée de l'influence britannique, est bien présente dans les discours que l'on trouve dans les journaux anglophones. Cependant la conception britannique de l'identité canadienne est encore une composante importante de ces discours, particulièrement dans le Canada anglais hors Québec.

Par ailleurs, les discours d'opinion que l'on trouve dans les quotidiens francophones semblent indiquer que, loin de rejeter entièrement ou de se laisser imposer

la nouvelle définition de l'identité canadienne, la majorité des éditorialistes et des lecteurs qui s'expriment dans *Le Devoir* et dans *La Presse* s'approprient cette nouvelle façon de concevoir le Canada. Mieux, non seulement participent-ils activement à ce débat, mais ils sont parmi les principaux moteurs de la redéfinition identitaire.

Enfin, il ressort de cette étude que la redéfinition de l'identité canadienne dans les années 1960, plus spécifiquement dans les deux premiers tiers de cette décennie, naît, d'une part, du besoin grandissant des Canadiens de s'affirmer face au monde comme pays mature et indépendant, et répond d'autre part au problème d'unité dont souffre le Canada durant cette période. Ainsi nous croyons avoir démontré que l'ensemble des tensions, des confrontations, des tentatives de dialogue et des efforts pour arriver à des compromis entre les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise est une dynamique essentielle pour comprendre l'émergence d'une nouvelle représentation identitaire canadienne dans les années 1960.

# BIBLIOGRAPHIE

## Sources primaires

*La Presse*, septembre 1962 à décembre 1967.

*Le Devoir*, septembre 1962 à décembre 1967.

*The Montreal Gazette*, septembre 1962 à décembre 1967.

*The Globe and Mail*, septembre 1962 à décembre 1967.

## Document officiel

Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.  
Introduction générale. Livre 1 : Langues officielles, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967, xliii, 229 p.

## Monographies

### Synthèses d'histoire canadienne et québécoise

BOTHWELL, Robert, *Une histoire du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, 548 p.

CONRAD, Margaret et Alvin Finkel et Veronica Jane Strong-Boag, *History of the Canadian Peoples: 1867 to the Present*, t. 2, Toronto, Copp Clark Pitman, 1993, 631 p.

DICKINSON, John Alexander et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Septentrion, 2003, 452 p.

LINTEAU, Paul-André et coll., *Le Québec depuis 1930. Histoire du Québec contemporain*, t. 2, Montréal, Boréal, 2007, 834 p.

GRANATSTEIN, J. L., *Canada 1957-1967. The Years of Uncertainty and Innovation*, Toronto, McClelland and Stewart, 1986, 375 p.

## Ouvrages spécialisés

- ANDERSON, Benedict, *Imagined Communities : Reflexions on the Origin and Spread of Nationalism*, New-York, Verso, 2<sup>e</sup> édition, 1991, 224 p.
- ANGUS, Ian, *A Border Within: National Identity, Cultural Plurality, and Wilderness*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1997, 279 p.
- ARCHBOLD, Rick, *I Stand for Canada : The Story of the maple Leaf Flag*, Toronto, Walter & Ross Macfarlane, 2002, 185 p.
- AYKROYD, Peter H., *The Anniversary Compulsion : Canada's Centennial Celebration, a Model Mega-anniversary*, Toronto, Dundurn Press, 214 p.
- BALTHAZAR, Louis, « Les nombreux visages du nationalisme québécois », dans Alain-G. Gagnon, *Québec: État et société*, t.1, Montréal, Les Éditions Québec/Amérique, 1994, p. 23-40.
- BALTHAZAR, Louis, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, Éditions de L'Hexagone, 1986, 217 p.
- BEAULIEU, André et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours : 1764-1859*, t.1, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973, 280 p.
- BEAULIEU, André et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours : 1880-1895*, t.3, Québec, Presses de l'Université Laval, 1977, 368 p.
- BEAULIEU, André et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours : 1896-1910*, t.4, Québec, Presses de l'Université Laval, 1979, 420 p.
- BERTON, Pierre, *1967: The Last Good Year*, Toronto, Doubleday Canada, 1997, 391 p.
- BOUCHARD, Gérard, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde : essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000, 503 p.
- BOURQUE, Gilles et Jules Duchastel, *L'identité fragmentée : Nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992*, Montréal, Fides, 1996, 383 p.
- BOUSFIELD, Arthur et Garry Toffoli, *Royal Spring: The Royal Tour of 1939, and the Queen Mother in Canada*, Toronto, Dundurn Press, 1989, 96 p.
- BUCKNER, Phillip, « Canada and the End of Empire », dans Phillip Buckner, *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 107-126.

- BUCKNER, Phillip, « The Last Great Royal Tour: Queen Elizabeth's 1959 Tour to Canada », dans Phillip Buckner, *Canada and the End of Empire*, Vancouver, UBC Press, 2005, p. 66-93.
- BRADFORD, Sarah, *Queen Elizabeth II : Her Life in Our Times*, Viking, 2012, 320 p.
- CHAMPION, Christian P., *The strange demise of British Canada: the Liberals and Canadian nationalism, 1964-1968*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 347 p.
- COATES, Colin, *Majesty in Canada : Essays on the Role of Royalty*, Toronto, Dundurn, 2006, 280 p.
- COOK, Ramsay, « The Triumph and Trials of Materialism », dans Craig Brown, *The Illustrated history of Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2012, p. 377-472.
- COURNOYER, Jean, *La Mémoire du Québec de 1534 à nos jours : répertoire de noms propres*, Montréal, Stanké, 2001, 1861 p.
- DUMONT, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1996, 393 p.
- FINKEL, Alvin, *Our Lives: Canada After 1945*, Toronto, J. Lorimer, 1997, 423 p.
- FONTAINE, Laurence, *Pouvoir, identités et migrations dans les hautes vallées des Alpes occidentales (XVIIe-XVIIIe siècle)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2003, 247 p.
- FULFORD, Robert, *Portrait de l'expo*, Toronto, McClelland and Stewart, 1967, 203 p.
- GEISLER, Michael E., *National symbols, fractured identities: contesting the national narrative*, Middlebury, Middlebury College Press, 2005, 284 p.
- HÉBERT, Louis et coll., *Intertextualité, interdiscursivité et intermédialité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 495 p.
- HERD THOMPSON, John, « Canada and the « third British Empire », 1901-1939 », dans Phillip Buckner, *Canada and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 87-106.
- IGARTUA, José E., « L'autre révolution tranquille. L'évolution des représentations de l'identité canadienne-anglaise depuis la deuxième guerre mondiale », dans Gérard Bouchard et Yvan Lamonde, *La nation dans tous ses états : le Québec en comparaison*, Montréal, L'Harmattan, 1997, p. 271-296.
- IGARTUA, José E., *The other quiet revolution: national identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, UBC Press, 2006, 277 p.

- JACKSON, Michael, *The crown and Canadian Federalism*, Dundurn, 2013, 336 p.
- JASMIN, Yves, *La petite histoire d'Expo 67*, Montréal, Québec/Amérique, 1997, 461 p.
- JOHNSON, Gregory A., « The Last Gasp of Empire : The 1964 Flag Debate Revisited », dans Phillip Buckner, *Canada and the End of Empire*, Vancouver, UBC Press, 2005, p. 232-250.
- KUFFERT, Leonard B., *A Great Guty : Canadian Responses to Modern Life and Mass Culture in Canada, 1939-1967*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003, 348 p.
- LAURENDEAU, Marc, *Les Québécois violents. La violence politique 1962-1972*, Montréal, Boréal, 1990, 351 p.
- LOWNSBROUGH, John, *The Best Place to Be : Expo 67 and its Time*, Toronto, Penguin, 2013, 293 p.
- MARTEL, Marcel, *Deuil d'un pays imaginé : Rêves, luttes et dérouté du Canada français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 204 p.
- MATHESON, John Ross, *Canada's Flag A Search for a Country*, Belleville, Mika Publishing Company, 1986, 280 p.
- MATHIEU, Jacques et Jacques Lacoursière, *Les mémoires québécoises*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, 383 p.
- MEISEL, John et Guy Rocher et Arthur Isaac Silver, *Si je me souviens bien As I recall : regards sur l'histoire*, Montréal, Institut de recherches en politiques publiques, 1999, 491 p.
- MOIRAND, Sophie, *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, 179 p.
- MONET, Jacques, *La monarchie au Canada*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1979, 96 p.
- MORIN, Claude, *Le combat québécois*, Montréal, Boréal Express, 1973, 189 p.
- MORTON, Desmond, *A Short History of Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 2001, 395 p.
- MORTON, Desmond, « Strains of Affluence », dans Craig Brown, *The Illustrated History of Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2012, p. 473-598

- NOIRIEL, Gérard, « « L'identité nationale » dans l'historiographie française, note sur un problème », dans J. Chevallier, *L'identité politique*, Paris, PUF, 1994, p. 294-305.
- PALMER, Bryan, *Canada's 1960s: The Ironies of Identity in a Rebellious Era*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, 605 p.
- SMITH, Anthony D., *National identity*, Reno, University of Nevada Press, 1993, 226 p.
- SMITH, Anthony D., *The Ethnic Origins of Nations*, Oxford, Blackwell, 1988, 312 p.
- SMITH, David, *The Invisible Crown: The First Principle of Canadian Government*, Toronto, University of Toronto Press, 2013, 274 p.
- SPELLMAN, Lyn, *Nation and commemoration : Creating national identities in the United States and Australia*, Cambridge, Cambridge University Press, 252 p.
- TRÉPANIÉ, Peter, « A not unwilling subject: Canada and her Queen », dans Colin Coates, *Majesty in Canada : Essays on the Role of Royalty*, Toronto, Dundurn, 2006, p. 142-156.

### **Articles de revues scientifiques**

- BOURDIEU, Pierre, « Esprits d'État, Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 96-97, mars 1993, p. 49-62.
- MARTEL, Marcel, « Les politiques gouvernementales fédérale et québécoise à l'égard des minorités francophones du Canada, 1960-1980 », *Francophonies d'Amérique*, no 9, 1999, p. 199-208.
- MARTIN, Denis-Constant, « Le choix d'identité », *Revue française de science politique*, vol. 42, no 4, août, p. 582-593.
- MUNRO, Kenneth, « Canada as Reflected in her Participation in the Coronation of her Monarchs in the Twentieth Century », *Journal of Historical Sociology*, vol. 14, no 1, mars 2001, p. 21-46.
- MCCULLOCH, Tony, « Roosevelt, Mackenzie King and the British Royal Visit to the USA in 1939 », *London journal of canadian studies*, no 23, 2007/2008, p. 81-104.

SMITH, David E., « Empire, Crown and Canadian Federalism », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 24, no 3, Septembre 1991, p. 451-473.

VIPOND, Mary, « The Royal Tour of 1939 as a Media Event », *Canadian Journal of Communication*, vol. 35, no 1, 2010, p. 149-172.

## Thèses

CURIEN, Pauline, « L'identité nationale exposée. Représentations du Québec à l'Exposition universelle de Montréal 1967 », Thèse (Science politique), Québec, Université Laval, 2003, 411p.

DAVIES, Helen, « The Politics of Participation: A Study of Canada's Centennial Celebration », Thèse (Histoire), Winnipeg, Université du Manitoba, 1999, 254 p.

## Sites internet

BARRY, ALPHA OUSMANE. Site Internet « Les bases théoriques en analyse du discours ». <https://depot.erudit.org/id/002331dd> [en français]. Mis en ligne janvier 2002. Page consultée juin 2014.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. Site Internet « Expo 67 Terre des Hommes ». [https://www.collectionscanada.gc.ca/expo/0533020101\\_f.html](https://www.collectionscanada.gc.ca/expo/0533020101_f.html) [en français]. Page consultée octobre 2014.

DE LORIMIER, MICHEL. Site Internet « « VIGER, LOUIS-MICHEL », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto, 2003 ». [http://www.biographi.ca/fr/bio/viger\\_louis\\_michel\\_8F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/viger_louis_michel_8F.html) [en français] Mis à jour 1985. Page consultée avril 2015.

ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE. Site Internet « Forsey, Eugene Alfred ». <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/forsey-eugene-alfred/> [en français]. Mis à jour mai 2012. Page consultée mai 2015.

GOUVERNEMENT DU CANADA. Site Internet « Loi sur les titres royaux » <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-12/page-1.html> [en français]. Mis à jour juillet 2015. Page consultée août 2015.

JACOBI, DANIEL. Site Internet « Sophie MOIRAND, Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre ». <http://questionsdecommunication.revues.org/187> [en français]. Mis en ligne le 19 janvier 2012. Page consultée janvier 2015.

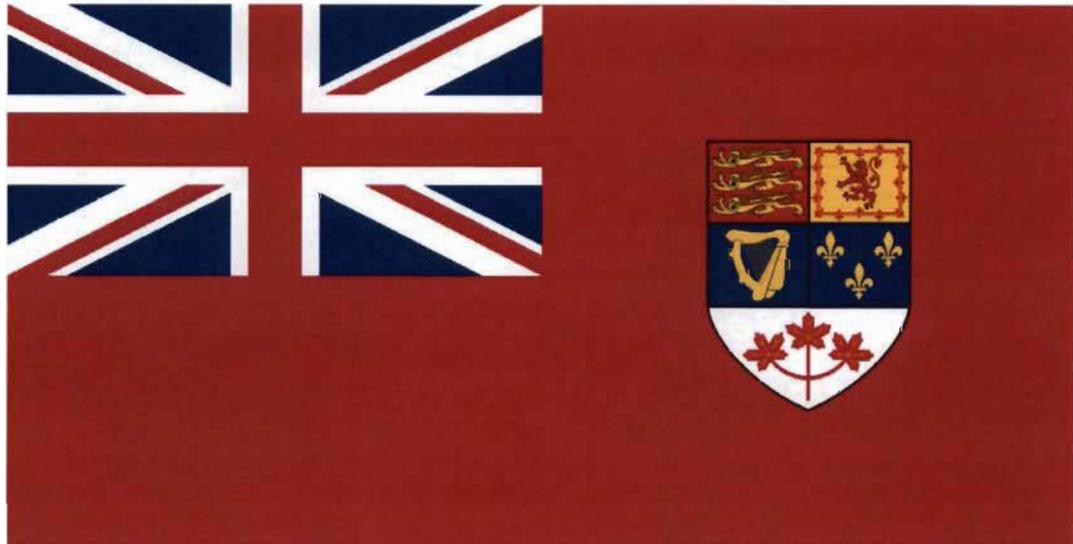
LEIB, JONATHAN. « Identity, banal nationalism, contestation, and North American license plates. ». <http://go.galegroup.com/ps/i.do?id=GALE%7CA247973044&v=2.1&u=monash&it=r&p=AONE&sw=w&asid=50a74e457149b3053abf43d06722abd3> [en anglais]. Mis en ligne août 2015. Page consultée mars 2015.

OUELLET, FERNAND ET ANDRÉ LEFORT. Site Internet « « VIGER, DENIS-BENJAMIN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, Université Laval/University of Toronto, 2003 ». [http://www.biographi.ca/fr/bio/viger\\_denis\\_benjamin\\_9F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/viger_denis_benjamin_9F.html) [en français] Mis à jour en 2015. Page consultée avril 2015.

Rapport-Gratuit.com

## ANNEXES

### ANNEXE 1 *Le Red Ensign (1957-1965)*



Sources : ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE. Site Internet « Red Ensign canadien ».  
<http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/red-ensign-canadien/> [en français]. Mis à jour  
avril 2015. Page consultée juin 2015.

## ANNEXE 2

### Le trifolié



Source : John Ross Matheson, *Canada's Flag A Search for a Country*, Belleville, Mika Publishing Company, 1986, p. 136-137